هكذا من الاهل

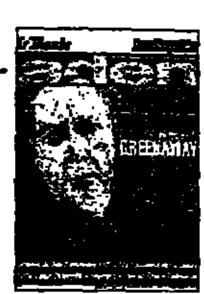
Caroline Dickinson
un violeur en série


# Le Monde

QUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16439 – 7,50 F — JEUDI 4 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel






## Que le foot commence !

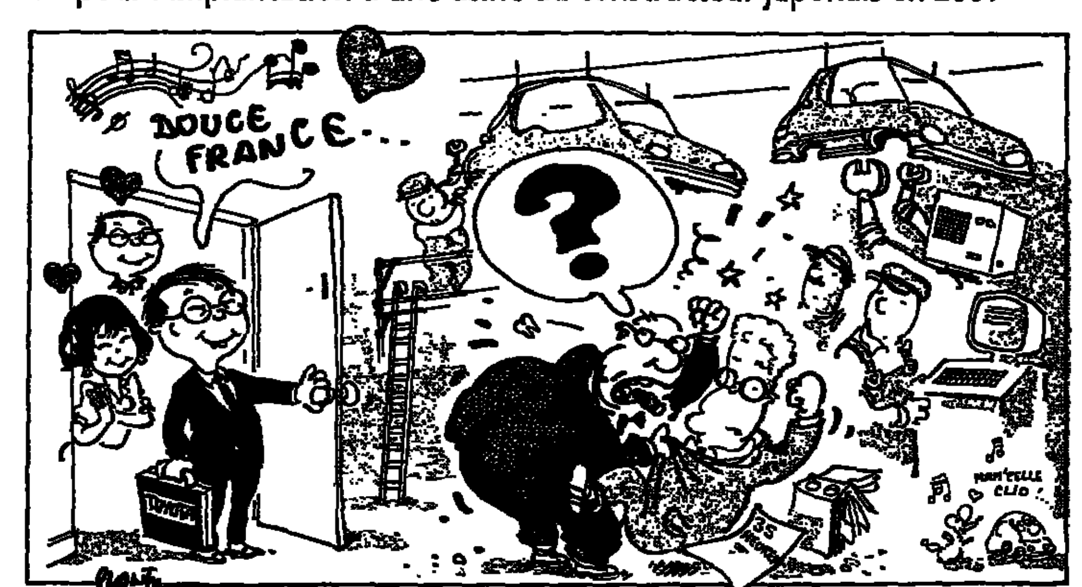
**À L'OCCASION** du tirage au ort, jeudi 4 décembre à Marseille, e la *Coupe du monde de football* 998, *Le Monde* consacre douze ages à l'événement qui réunira 2 pays en France à partir du 0 juin 1998. Dans ce supplément, es dix stades où auront lieu les natchs, la présentation des pays qualifiés, les espoirs de l'équipe de France, le portrait des favoris brésiliens et de leur star Ronaldo.

# Toyota choisit la France pour créer au moins 2 000 emplois dans l'automobile

## Valenciennes est favori pour l'implantation d'une usine du constructeur japonais en 2001

**LE GROUPE JAPONAIS** Toyota a choisi la France pour installer sa deuxième usine automobile européenne. Deux sites sont en concurrence, Longwy en Lorraine et Valenciennes dans le Nord. Valenciennes est favori. L'annonce *officielle sera faite à Paris le 9 décembre* par Lionel Jospin et le président de Toyota, Hiroshi Okuda. Six mille emplois pourraient être ainsi créés, dont deux mille directs et quatre mille indirects.

Déjà présent en Grande-Bretagne depuis 1992, le troisième constructeur automobile mondial *réfléchissait depuis plusieurs années* à une autre implantation en Europe. *La* compétition fut rude : 75 sites avaient été présélectionnés dont 27 en France. Au final, seules l'Irlande, la Pologne et la France restaient en lice. Cette dernière l'a finalement emporté sans faire de surenchère en matière de *subventions : elles représentent* 300 millions de francs pour un investissement de 5 milliards.




La France a tiré parti de sa position *géographique au cœur de* l'Europe, mais surtout de l'importance d'un marché automobile (le deuxième derrière l'Allemagne) *dans lequel Toyota n'a jamais percé.* Ni les coûts salariaux français, ni la perspective du passage aux 35 heures n'ont découragé le *constructeur japonais.*

*Lire page 16*

# L'immigration au Parlement

■ Le projet de M. Chevènement assouplit les lois Pasqua et Debré

■ La droite dénonce le « laxisme » des socialistes

■ Les communistes et les Verts reprochent à Lionel Jospin de ne pas respecter ses engagements

*Lire pages 6 et 7*

## ■ Le rouble attaqué

Moscou relève ses taux d'intérêt sur ses bons du Trésor et sollicite l'aide des banques étrangères pour faire face à des difficultés de paiement. p. 4

## ■ 57 milliards de dollars pour la Corée

*Séoul et le FMI seraient parvenus à un* accord sur le montant de l'aide destinée à sortir le pays de la crise financière. *p. 3*

## ■ La feuille d'impôts de François Pinault

L'*homme* d'affaires, un des plus riches de France, n'a pas acquitté d'impôt sur la fortune en 1997. p. 30 et notre éditorial p. 15

## ■ Divisions chez les « psy »

Les psychothérapeutes souhaitent voir leur activité encadrée et reconnue. Les psychiatres et les psychologues s'y opposent. p. 9

## ■ Balzac comme guide

Notre chroniqueur « Voyages » a mis ses pas dans ceux de l'archéologue Philippe *Bruneau, qui, dans un livre,* fait de *La Comédie humaine* un parcours de découvertes. p. 23

## ■ L'audiovisuel public agité

Les salariés de France 3 poursuivaient *leur grève, mercredi 3 décembre,* tandis que la SFP s'apprête à vivre un nouveau plan social qui réduirait de moitié ses effectifs. *p. 13 et 18*


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 290 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1204 - 7,50 F


# Contre le terrorisme, une taxe de séjour pour aider des villages égyptiens

**NÉ DU FANATISME,** exacerbé par la violence *policière, le terrorisme se nourrit de la* misère. Le moyen le plus sûr de le combattre n'est-il pas de favoriser le développement économique ? C'est en partant de cette idée simple que Moustapha El Guindi, président de l'Association des hôteliers de Louxor et Assouan, vient de lancer un projet inattendu : encourager les touristes à consacrer une petite somme (par exemple 2 dollars par personne et par nuitée) pour financer des projets de développement en Egypte. Ayant déjà obtenu *l'accord de principe des groupes hôteliers* et touristiques de son pays, cet homme de trente-sept ans, au physique de jeune premier, vient d'arriver à Paris pour entrer en contact avec les voyagistes européens.

« *Il s'agit d'une initiative égyptienne*, affirme-t-il. *Nous devons résoudre nous-mêmes le problème, mais nous avons besoin de votre soutien. Si le monde doit quelque chose à l'Egypte, depuis des siècles, c'est aujourd'hui qu'il faut le manifester. Des millions d'Egyptiens sont atteints économiquement par ce qui vient de se passer. Il y a urgence. C'est le moment d'agir.* » « *It's time. Now* », insiste en anglais ce parfait francophone, comme s'il craignait de n'avoir pas été compris.

Moustapha El Guindi n'a pas attendu le *massacre du 17 novembre (68 morts dans la* Vallée des Reines) pour s'intéresser au développement. Depuis cinq ans, il consacre certains de ses revenus au village de Hagaiza, dans le delta, dont est originaire sa famille : institution d'un fonds d'urgence, rénovation d'un hôpital, création d'équipes de football, etc. L'attentat de Louxor a fait craindre aux habitants l'arrêt de cette manne, alors que la détermination de Moustapha n'en a été que renforcée. L'autre vendredi, assure-t-il, quand *il est allé sur place pour la fête annuelle*, en compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte *qui n'en croyait pas ses yeux*, une foule en délire a littéralement soulevé leur voiture...

Sa sensibilité sociale, il la tient de son père, décédé, un professeur d'histoire qui dirigeait le lycée de Méadi, dans la banlieue résidentielle du Caire. « *Un homme éduqué, un musulman normal*, précise le fils. *Il nous a appris une chose : aimer les gens. Mon frère et ma sœur sont ingénieurs. Moi, j'ai fait un MBA, puis j'ai affrété des felouques pour de jeunes touristes qui n'avaient pas les moyens de s'offrir des croisières sur le Nil. Par la suite, j'ai fait construire un beau bateau pour des voyages sur le lac Nasser...* » Visiblement, ses affaires sont *florissantes. Du moins l'étaient-elles jusqu'au* coup de poignard porté par les tueurs de Louxor. Musulman pratiquant ? « *Je ne fais pas la prière, mais, quand je la fais, je suis content. J'ai accompagné ma mère à La Mecque...* »

Son projet n'enchantera pas forcément certains voyagistes européens qui en sont plutôt à réclamer... des dédommagements aux autorités égyptiennes. Celles-ci ne veulent pas donner l'impression de tendre la main aux Occidentaux et préfèrent considérer la crise actuelle comme un mauvais moment à passer. Moustapha *El Guindi* souligne pour sa part que le tourisme égyptien n'est pas un cas particulier. « *Aujourd'hui, c'est l'Egypte qui est touchée par le terrorisme. Demain, ce sera la Turquie ou la France. S'ils réussissent chez nous, ils réussiront partout. Peut-on accepter de vivre enfermés, chacun chez soi ?* » Son rêve est donc de voir s'étendre à tous les pays ce qu'il espère réaliser dans la vallée du Nil : faire du tourisme, *non plus seulement une rentrée de* devises, mais un moyen direct d'aider les pauvres à relever la tête.

**Robert Solé**

# Une grammaire rupestre

***LES GROTTES*** ornées sont le support d'une véritable « *écriture universelle très simple* » que l'on arrivera à déchiffrer un jour, affirme le préhistorien italien Emmanuel Anati. Les gravures rupestres présentent une combinaison de signes et d'images qui se répètent sur tous les continents et qui a la même signification partout, explique ce chercheur, res*ponsable d'un programme de synthèse* des arts préhistoriques à l'échelle mondiale financé par l'Unesco. Sa thèse, séduisante, consiste à proposer « *une structure grammaticale* » pour ce mode d'expression graphique qui serait né en un lieu unique, probablement l'Afrique, entre 100 000 et 50 000 ans avant notre ère. Elle est contestée par ses collègues français Jean Clottes et Denis Vialou.

*Lire page 21*



POINT DE VUE

# L'énergie nucléaire sans mythes

***par Georges Charpak***

A la confiance candide dans les bienfaits de la science succède, *chez certains*, son rejet irraisonné ou une méfiance profonde. *Cela conduit à l'éclosion* d'une pensée critique qui peut, si elle reste rationnelle, aboutir à brider les débordements d'industries économiquement et politiquement puissantes qui tendent parfois à faire accepter des nuisances évitables simplement en raison de la recherche égoïste de leur *développement* optimal.

Mais cela a aussi conduit à l'éclosion de groupes sectaires, dont l'arme est une propagande sans vergogne exploitant la peur et l'ignorance. Ils finissent par n'avoir comme but que la recherche des conditions permettant de hisser leurs dirigeants à un niveau d'influence politique satisfaisant, en assurant le flot nécessaire d'adhérents et de financement.

L'entrée fracassante du nucléaire dans l'Histoire à Hiroshima et Nagasaki l'a marqué, pour certains esprits, d'un sceau infamant indélébile. Pour d'autres, au contraire, il a été la raison d'être de la paix qui a régné en Europe, pendant un demi-siècle.

Nous héritons aujourd'hui, avec *la fin de l'URSS*, d'un stock énorme de têtes nucléaires, près *de 50 000, qui pourrait bien être* le danger le plus redoutable qui nous guette si nous nous montrons incapables d'entreprendre son contrôle, et son éradication d'une façon plus rapide et plus efficace que celle qui est en cours.

Nous *héritons* aussi d'une industrie électronucléaire qui produit dans le monde 18 % de *l'électricité* consommée. La France occupe une position singulière, car 80 % de son électricité est d'origine nucléaire. Est-ce la bonne *solution* pour les siècles prochains ?

*Lire la suite et le point de vue d'Edmond Alphandéry page 14*

*Georges Charpak est physicien. Il a reçu le prix Nobel en 1992.*

# Fines lames



PHILIPPE DE BROCA

**SEPTIÈME ADAPTATION** du roman de Paul Féval, *Le Bossu*, de Philippe de Broca, *sort mercredi 3 décembre* sur les écrans. Réalisé avec soin, le film est dominé par d'excellents acteurs (Daniel Auteuil, Marie Gillain, Fabrice Luchini). Réunis par *Le Monde*, Philippe de Broca, Jean-Paul Rappeneau et Bertrand Tavernier parlent de l'avenir du film de cape et d'épée. A noter également l'original *Sunday*, de Jonathan Nossiter, un faux reportage sur les SDF américains.

*Lire pages 25 à 27*

هكذا من الأمل





**AFRIQUE** Réunis à Bruxelles, mercredi 3 et jeudi 4 décembre, sous l'égide de la Banque mondiale pour une « Conférence des amis du Congo », l'Union européenne et les représentants des Etats-Unis, du Japon, du Canada et du Fonds monétaire international écouteront les émissaires de Kinshasa présenter leur « *programme d'urgence* » pour la reconstruction du pays. Les pays occidentaux ont déjà indiqué qu'ils lieraient toute aide aux progrès du régime de Laurent-Désiré Kabila en matière de droits de l'homme et de démocratisation. ● LES RELATIONS entre Paris et Kinshasa se sont envenimées au cours des derniers jours, après que les deux capitales ont procédé à l'expulsion croisée de deux diplomates. ● AMNESTY INTERNATIONAL a publié mercredi un nouveau rapport décrivant les atrocités commises dans l'ex-Zaïre contre les réfugiés hutus rwandais lors de la conquête du pays par les troupes de M. Kabila.

# Le Congo-Kinshasa compte sur l'aide internationale pour sortir de l'impasse

## Les ministres de Laurent-Désiré Kabila présentent, mercredi 3 et jeudi 4 décembre à Bruxelles, un « programme d'urgence » pour reconstruire un pays dévasté par trente-deux ans de mobutisme. Mais les bailleurs de fonds conditionnent leur soutien à la démocratisation et au respect des droits de l'homme

**LA RÉPUBLIQUE** démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) de Laurent-Désiré Kabila est aux abois. Trente-deux ans de mobutisme ont laissé au tombeur du maréchal un pays exsangue. L'économie est en lambeaux ; les infrastructures sont en ruine. Privées de réseaux de communications, les onze provinces du pays vivent en quasi-autarcie. Le niveau de délabrement des secteurs de l'éducation et de la santé place ce géant africain aux potentialités énormes parmi les derniers du continent.

Le bilan de feu Mobutu Sese Seko est désastreux. Nul ne peut en disconvenir. Pour relancer l'économie, les nouvelles autorités de Kinshasa ont un besoin crucial d'aide extérieure. Les conseillers du président Kabila ont fait « *un état des lieux* » que le gouvernement présente mercredi 3 et jeudi 4 décembre aux bailleurs de fonds au cours d'une « conférence des amis du Congo », organisée à Bruxelles, sous l'égide de la Banque mondiale.

Dans un document préparatoire à cette réunion, Kinshasa chiffre à 1,29 milliard de dollars – dont 728 millions espérés de la communauté internationale – le coût de son « *programme d'urgence* » pour mettre en route la réhabilitation du pays. La facture est lourde. Mais le texte rappelle que « *le Congo sort d'une dictature qui a détruit sa société et son économie, le laissant avec un Etat en banqueroute totale* ».

Une étude de la Banque mondiale, diffusée à l'automne 1994 – dont les économistes de M. Kabila se sont judicieusement inspirés –, estimait à l'époque que le PIB équivalait à celui de 1958, alors que la population avait triplé entre-temps... Les experts congolais et ceux de l'institution internationale considèrent que la situation a encore empiré. L'investissement public est tombé de 14 % du PIB en 1958 à 1 % en 1996, tandis que l'offre monétaire est passée de 28 % du PIB à 1,2 % pendant la même période. Dix-huit millions de personnes vivent en milieu urbain, contre 3,4 millions lors de l'indépendance, en 1960.

**République démocratique du Congo**

RÉP. DÉM. DU CONGO – RÉP. CENTR. – SOUDAN – GAB. – CONGO – KINSHASA – Lac Tanganyika – RW. – OC. ATL. – ANGOLA – ZAMBIE – 400 km

**CARACTÉRISTIQUES**

- CHEF DE L'ÉTAT (autoproclamé 29 mai 1997) : **Laurent Désiré Kabila**
- SUPERFICIE : **2 345 409 km²**
- POPULATION : **47,4 millions**
- CAPITALE : **Kinshasa**
- ESPÉRANCE DE VIE : **52 ans**
- LANGUES PARLÉES : **Français, lingala, swahili, et près de 250 dialectes**

**PRINCIPALES PRODUCTIONS**

- AGRICULTURE : **Manioc, arachide, maïs, café, bois.**
- MINES ET INDUSTRIE : **Cuivre, cobalt, diamants, or, pétrole, hydroélectricité.**

**ÉTAT DE L'ECONOMIE EN 1995** (deux ans avant l'accession au pouvoir de M. Kabila)

- PNB GLOBAL : **5,30 milliards de dollars**
- PNB/HAB. : **120 dollars**
- TAUX D'INFLATION : **542 %**
- MONNAIE : **Nouveau zaïre**
- RÉPARTITION DU PNB (EN %) : SERVICES – INDUSTRIE – MINES – 38 AGRICULTURE

La production de biens manufacturés est tombée au-dessous du niveau de 1974. De son niveau record de 476 000 tonnes en 1986, la production de cuivre de la Gécamines – le conglomérat d'extraction de cuivre, de cobalt et de zinc, colonne vertébrale de l'économie du pays, acculé à la faillite – a chuté à 30 000 tonnes l'an passé. Ce qui reste du système d'enseignement est assuré à 80 % par des religieux. Les effectifs du primaire sont passés de 95 % des jeunes en âge scolaire en 1973 à quelque 50 %.

### FUITE DES CERVEAUX

Le pays est confronté à une crise de santé qui compromet son avenir. Les taux de vaccination ont dégringolé de manière vertigineuse. Des cas de choléra sont enregistrés à Kinshasa. Des maladies contagieuses comme la peste noire ont réapparu, d'autres, comme la trypanosomiase (maladie du sommeil), autrefois circonscrites, sont redevenues endémiques. Le paludisme, la tuberculose, la typhoïde et le sida ont atteint des niveaux sans précédent. Le Congo est aussi frappé par un autre mal : la fuite des cerveaux. Les médecins et les ingénieurs congolais sont très recherchés dans des pays comme l'Afrique du Sud.

Kinshasa a bien pris soin de placer sa « Conférence des amis du Congo » sur un strict terrain économique. Mais les bailleurs de fonds entendent rappeler à Laurent-Désiré Kabila et à son gouvernement les conditions qu'ils mettent à la reprise de l'aide financière. Les pays de l'Union européenne, notamment, ont été clairs : ils appliqueront la « *politique du bâton et de la carotte* », conditionnant leurs concours aux « *progrès qui seront constatés en matière de respect des droits de l'homme et de démocratisation* ».

Bailleurs de fonds et donateurs ont exprimé leur intention de lier leurs prêts éventuels aux travaux de la commission d'enquête des Nations unies chargée de faire la lumière sur les massacres de réfugiés hutus rwandais lors de la conquête militaire du pays par les troupes de Laurent-Désiré Kabila. Sans cesse retardée depuis juillet, la mission n'a toujours pas été autorisée à travailler, en dépit des engagements successifs du président Kabila.

La communauté internationale n'apprécie pas non plus le gel des activités politiques officialisé par M. Kabila lors de son accession au pouvoir par la force. L'interdiction des partis, des manifestations et des réunions publiques sont des sujets d'inquiétude d'autant plus forts qu'ils justifient les arrestations et les mauvais traitements infligés aux militants de formations qui étaient autorisées à s'exprimer à l'époque de Mobutu. L'arrestation – suivie d'un passage à tabac – de Arthur Zahidi Ngoma, le président de Forces du futur, la semaine passée est la dernière en date.

Selon les organisations locales de défense des droits de l'homme, une cinquantaine de « *prisonniers politiques* » croupissent dans les geôles du régime. Certains d'entre eux sont victimes de vieux règlements de comptes politiques, d'autres sont l'objet de chantages éhontés. Les journalistes qui avaient assisté à la conférence de presse de M. Zahidi Ngoma ont été arrêtés et fouettés avant d'être libérés. Le châtiment corporel fait partie du quotidien des Congolais.

### ARMÉE TRIBALE

La presse, libérée par Mobutu lors de l'instauration du multipartisme en 1990, est sous étroite surveillance. L'éditorialiste d'un quotidien vient de purger deux mois de cachot pour avoir écrit que Laurent-Désiré Kabila, en se constituant une armée tribale dans son Katanga natal, se comportait comme Mobutu. Dimanche, le gouvernement a suspendu toutes les émissions en FM de radios internationales. Cette mesure, qui vise Radio France Internationale (RFI), la Voix de l'Amérique (VOA) et la BBC, est motivée « *par la volonté de ces médias étrangers de nuire au gouvernement du Congo* », a laconiquement expliqué le ministre de l'information, Raphaël Ghenda.

M. Ghenda, qui est aussi porte-parole du gouvernement, a justifié par « *des mesures disciplinaires* » l'arrestation, il y a dix jours, du commandant Anselme Masasu Nindaga, l'un des quatre fondateurs de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) qui a porté M. Kabila au pouvoir. Le commandant Masasu, qui faisait office de chef d'état-major, est apparenté aux Tutsis. Il a été déporté à Lubumbashi, la capitale du Katanga, loin de Kinshasa, où ses fidèles ont fait le coup de feu contre des soldats d'origine katangaise pour exiger sa libération. Ces accrochages, à l'arme automatique, entre militaires dans les rues de Kinshasa ont fait une vingtaine de morts.

Les Kinois, qui redoutent un embrasement de la capitale, considèrent ces affrontements comme de mauvais augure. Ils ont souffert de la soldatesque sous Mobutu et se méfient des clivages ethniques dans l'armée. L'opposition entre militaires katangais et soldats tutsis est un secret de Polichinelle. Comme les combats qui font rage dans les provinces orientales du Kivu, frontalières du Rwanda et du Burundi, entre les Tutsis et les tribus locales.

Laurent-Désiré Kabila, accueilli en libérateur par Kinshasa en mai, soutenu par la majorité des pays occidentaux et par ses voisins africains, a brûlé en six mois le crédit-confiance qu'il s'était constitué en renversant Mobutu. Il cristallise aujourd'hui le mécontentement des Congolais et la suspicion de ses alliés africains – il vient de faire faux bond à l'Ougandais Yoweri Museveni, qui l'attendait à Kampala. Quant à ses amis occidentaux, notamment américains, qui l'ont épaulé jusqu'à présent, ils lui mégotent désormais leur soutien et n'hésitent plus à le critiquer publiquement.

*Frédéric Fritscher*

---

**TROIS QUESTIONS À...**

## *DAVID DE FERRANTI*

**1 Les relations de la Banque mondiale, dont vous êtes le vice-président, avec le régime du président Mobutu Sese Seko avaient été interrompues : avez-vous repris ces relations avec le nouveau régime à Kinshasa ?**

Nous avons en effet repris les négociations avec les nouveaux dirigeants pour trouver le moyen d'aider la population civile qui, elle, a besoin de notre aide. Mais malheureusement, du fait des difficultés, nous avons mis fin à nos discussions. La politique actuelle du régime congolais en ce qui concerne les droits de l'homme, mais aussi le développement social et économique, ne nous incite pas à reprendre notre aide à la République démocratique du Congo.

**2 La politique des Etats en matière de droits de l'homme a-t-elle toujours été une condition pour l'aide financière de la Banque mondiale ?**

La Banque mondiale, comme toutes les autres organisations internationales, se réforme. Les gouvernements ont, en effet, à faire désormais avec une nouvelle Banque mondiale. Cela dit, en ce qui concerne le régime congolais, je vous ai aussi fait part de nos inquiétudes sur les politiques du développement humain et économique menées par Kinshasa.

**3 Pour l'instant donc, la Banque ne fournit aucune aide financière à Kinshasa ?**

Pour le moment, non, et j'en suis désolé car je sais que 80 % au moins de la population civile a vraiment besoin de notre aide. Cela dit, la Banque mondiale est prête à reprendre le dialogue, mais notre aide dépendra de la politique congolaise sur les sujets que j'ai mentionnés.

*Propos recueillis par Afsané Bassir Pour*

---

## *Amnesty International réclame une enquête sur les massacres*

**Amnesty International a publié, mercredi 3 décembre à Paris, un rapport décrivant des atrocités commises dans l'ex-Zaïre contre les réfugiés, précisant que ces agissements ont eu lieu pendant la conquête du pays par les troupes de Laurent-Désiré Kabila et se sont poursuivis après sa prise de pouvoir. *« Il ne pourra y avoir de paix durable tant que le gouvernement continuera à nier l'horrible vérité, refusant d'admettre que ses combattants ont éliminé de manière délibérée des milliers de réfugiés »*, écrit Amnesty.**

***« Diverses sources ont signalé que l'AFDL* [le mouvement de M. Kabila] *et ses alliés* [supprimaient] *toute trace de leurs crimes, brûlant les cadavres ou les jetant dans les rivières*, ajoute le rapport. *Une enquête doit être menée afin de déterminer à quel niveau ces actions ont été ordonnées. S'il s'avère qu'il y a bien eu intention de causer la mort de la totalité ou d'un grand nombre de réfugiés, on sera en mesure de prouver que des crimes contre l'humanité ont été commis. »***

---

**COMMENTAIRE**

## *PARIS-KINSHASA : LE MALAISE*

Depuis l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, la situation ne cesse de s'envenimer entre la République démocratique du Congo et la France. L'expulsion d'un diplomate français de Kinshasa, à laquelle la France a répondu en expulsant le premier conseiller de l'ambassade de la RDC à Paris, n'est que l'étape la plus spectaculaire d'une crise à rebondissements.

La principale raison du ressentiment de Kinshasa est le soutien apporté par la France au maréchal Mobutu en fin de règne. La RDC reproche aussi à Paris de trop insister sur la réussite de la mission d'enquête de l'ONU sur les « *soi-disant massacres* » de réfugiés rwandais. Au moment du sommet de la francophonie à Hanoï, Laurent-Désiré Kabila a annoncé le retrait de son pays de l'organisation en invoquant le « *néocolonialisme* » de la France, accusée de bafouer la « *souveraineté* » des pays africains.

La position de Kinshasa a été clairement affichée ces derniers jours. Le président Kabila a accusé, en conseil des ministres, « *une ambassade d'un pays occidental* » d'être « *un quartier général de la subversion* ». Son ministre de l'information a renchéri en affirmant que la publication du rapport de « *la section française d'Amnesty International* » illustre « *la campagne d'intoxication destinée à discréditer le Congo* » et témoigne de « *la volonté de Paris de saboter* » la conférence de Bruxelles.

A Paris, les responsables politiques demeurent silencieux. Le Quai d'Orsay a démenti que la France ait une attitude « *négative* » vis-à-vis de la RDC. De source diplomatique, on souligne que Paris n'a « *aucune volonté de dramatiser* », et on évoque « *le peu d'expérience gouvernementale* » de l'équipe Kabila, notamment pour expliquer le revirement sur la francophonie (M. Kabila a affirmé que son pays demeurera membre de la francophonie « *si la France soutient le plan de développement* » de la RDC).

Paris affirme avoir un rôle à jouer dans une réunion des « *amis du Congo* », et Laurent-Désiré Kabila exprime parfois son souhait d'être, un jour, un « *ami de la France* ». Les déclarations contradictoires ne changent rien à la situation. Le malaise est persistant.

*Rémy Ourdan*

# Le chef de l'Etat pakistanais Farouk Leghari a été contraint de démissionner

## L'armée a arbitré le conflit en faveur du chef du gouvernement

**Le président de la République pakistanaise, Farouk Leghari, a démissionné de ses fonctions, mardi 2 décembre, mettant ainsi fin à une interminable partie de bras de fer engagé avec le premier ministre, Nawaz Sharif, sur des questions politico-juridiques. Une fois de plus, c'est l'armée, en la personne du chef de l'état-major Jehangir Karamat, qui a tranché en choisissant de soutenir le chef du gouvernement.**

**EN DÉMISSIONNANT,** *mardi* 2 décembre, le président pakistanais, Farouk Leghari, a mis fin à la « crise de régime » que traverse son pays, et qui avait fini par dégénérer en lutte ouverte entre le chef de l'Etat et son premier ministre Nawaz Sharif. Comme toujours au Pakistan, *c'est l'armée qui aura* joué les arbitres, mais de manière assez discrète et fort différente des pratiques en vigueur durant les vingt-cinq années de dictature militaire que le pays a connues *depuis* son indépendance, en 1947. C'est après une réunion avec le chef d'état-major des armées, le général Jehangir Karamat, qui s'était de son côté entretenu avec M. Sharif, que le président a pris sa décision. Ce dernier, dont le mandat aurait dû arriver à échéance en novembre 1998, s'est contenté de déclarer : *« J'ai décidé de démissionner pour préserver la Constitution et l'Etat de droit. »*

Au-delà du blocage constitutionnel qu'avait provoqué cette crise entre, d'un côté, le chef de l'Etat et le président de la Cour suprême pakistanaise, et, de l'autre, le premier ministre et certains juges « amis » appartenant à cette même cour, l'affaire avait pris depuis un certain temps un tour très personnel. Il est vrai qu'après les *élections, qui* avaient triomphalement porté au pouvoir, en février, le parti de M. Sharif, le président de la république, qui possédait jadis des pouvoirs étendus, s'était vu *priver de ses principales* prérogatives. Un amendement constitutionnel adopté après l'entrée en fonctions de Nawaz Sharif avait retiré au chef de l'Etat le droit de dissolution de l'Assemblée nationale. M. Leghari avait donc toutes les raisons d'être tenté de se ranger aux côtés des adversaires d'un premier ministre grisé par une majorité parlementaire sans précédent dans l'histoire du pays.

M. Sharif s'était notamment mis à dos, depuis quelques mois, l'obstiné et incorruptible président de la Cour suprême, Sajjad Ali Shah, sur le dossier de la nomination de nouveaux *juges de* cette Cour. *Les* relations n'avaient ensuite cessé de s'envenimer entre les deux hommes, jusqu'à ce que le premier ministre critique publiquement *M. Shah pour s'être opposé à un* autre amendement empêchant tout député de voter contre son propre parti sous peine de disqualification. Amendement qui avait pour objet, dans l'esprit de M. Sharif, de prémunir les parlementaires contre toute défection vers un autre parti, une coutume assez répandue sous ces latitudes...

**Une jeune et fragile démocratie**

KARACHI

| CARACTÉRISTIQUES | |
|---|---|
| ▸ CHEF DE L'ETAT (démissionnaire) | Farouk Legahri |
| ▸ NATURE DU RÉGIME | Rép. islamique |
| ▸ SUPERFICIE | 803 943 km² |
| ▸ POPULATION | 140 millions |
| ▸ CAPITALE | ISLAMABAD |
| ▸ MONNAIE | roupie (1 FF = 7 roupies) |
| ▸ LANGUES | ourdou, anglais |

▸ EN % DU PNB : INDUSTRIE, SERVICES 49, MINES, AGRICULTURE 24

| PRINCIPALES PRODUCTIONS | |
|---|---|
| ▸ COTON (1995) | 1,70 million de t. |
| ▸ GAZ NATUREL | 18,2 milliards de m³ |
| **ÉCONOMIE - 1995** | |
| ▸ PNB/HAB. | 440 $ |
| ▸ DETTE EXTÉRIEURE | 29,5 milliards de $ |

Sources : L'état du monde/Le Monde

**ÉLECTEURS ÉCŒURÉS**

Les critiques du chef du gouvernement visant le président de la Cour suprême avaient été fort mal reçues par ce dernier, qui avait décidé de poursuivre M. Sharif pour outrage *à magistrat. Si le premier* ministre avait été condamné, il aurait perdu son éligibilité et se trouvait acculé à la démission.

Le dernier épisode de cette *longue bataille politico-juridique* s'était produit, mardi matin, quand le président de la Cour suprême avait décidé de suspendre l'amendement privant le chef de l'Etat de son droit de dissolution. M. Leghari, qui avait fini par prendre fait et cause pour M. Shah et avait ouvertement accusé le premier ministre *de pratiques anticonstitutionnelles*, aurait alors récupéré des pouvoirs qu'il avait perdus, laissant la porte ouverte à une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale.

L'armée aura donc tranché dans le vif, estimant sans doute qu'il fallait *mieux donner ses chances* à un premier ministre élu à une majorité confortable et sacrifier le président. Au-delà des péripéties de cette nouvelle « révolution de palais » *dont le Pakistan est* coutumier, l'affaire illustre la fragilité de la jeune démocratie pakistanaise. Depuis 1988, date des premières vraies élections libres au Pakistan, les premiers ministres se sont succédé, décevant chaque fois un peu plus des électeurs écœurés par les mœurs politiques et la corruption. En donnant à Nawaz Sharif les « pleins pouvoirs », l'armée a cependant rappelé qu'elle avait toujours le dernier mot et que le pouvoir du chef du gouvernement restait limité.

Pour l'heure, le Pakistan vient sans doute de retrouver une stabilité politique mais, sur le fond, rien *n'est réglé : le pays s'enfonce tou*jours plus dans la crise économique, le premier ministre est largement discrédité et les mouvements islamistes radicaux *gagnent, lentement mais sûrement*, du terrain.

*Bruno Philip*

### *Un ancien proche de Benazir Bhutto*

**Le président démissionnaire, Farouk Leghari, qui était en poste depuis quatre ans, était un proche de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto. Mme Butho l'avait nommé ministre des affaires étrangères le 19 octobre 1993 et, un mois plus tard, à la présidence de la République en remplacement de Ghulam Ishaq Khan, le chef de l'Etat qui avait limogé Mme Bhutto en 1990. Mais, en novembre 1996, c'est M. Leghari *qui avait brutalement « démissionné »* cette dernière pour *« corruption présumée »*.**

**Originaire de l'aristocratie terrienne pakistanaise, fils d'une *des plus riches familles* du Pakistan, Farouk Leghari, âgé de cinquante-sept ans, est un musulman très pratiquant. Né dans le Penjab, il a été éduqué, comme tous les jeunes gens de son milieu, en Grande-Bretagne, à Oxford. – *(AFP.)***

### *Une crise constitutionnelle qui dure depuis un an*

Le président pakistanais Farouk Ahmed Leghari a démissionné mardi à l'issue d'une crise constitutionnelle dont voici les principales étapes :

● **5 novembre 1996 :** *le* président Leghari dissout l'Assemblée nationale et destitue le gouvernement de Mme Benazir Bhutto, qui appartient pourtant *au même parti que lui.*

● **3 février 1997 :** la Ligue musulmane pakistanaise de Nawaz Sharif gagne les élections en écrasant le Parti du peuple pakistanais de Mme Bhutto.

● **31 mars :** la nouvelle majorité parlementaire adopte le 13e amendement, qui retire au président le droit de dissoudre l'Assemblée nationale et donc de destituer le gouvernement.

● **20 octobre :** le premier ministre, Nawaz Sharif, refuse la nomination de cinq juges à la Cour suprême et annonce la réduction du nombre des juges de cette haute instance judiciaire de dix-sept à douze.

● **31 octobre :** M. Sharif annonce qu'il accepte de nommer les cinq juges et de maintenir leur *nombre total à dix-sept.*

● **3 novembre :** le président de la Cour suprême, le juge Sajjad Ali Shah, annonce cependant des poursuites contre M. Sharif *pour « outrages à la Cour ».* Une condamnation entraînerait une disqualification du chef du gouvernement.

● **18 novembre :** la majorité parlementaire adopte un amendement à la Constitution permettant de faire appel en cas de condamnation pour *« outrages ».*

● **20 novembre :** la Cour suprême suspend cet amendement constitutionnel et demande au président de ne pas le signer. Le président refuse de signer l'acte, l'empêchant ainsi d'avoir force de loi. Le soir même, la majorité parlementaire menace de destituer le président.

● **21 novembre :** une médiation de l'armée calme les turbulences mais maintient un statu quo explosif.

● **27 novembre :** *le président* Leghari refuse de signer un décret gouvernemental nommant un président de la Cour suprême intérimaire.

● **28 novembre :** *des partisans* de M. Sharif attaquent la Cour suprême.

● **30 novembre :** le président de la Cour suprême, Sajjad Ali Shah, annule une réunion des juges de cette instance visant à le destituer.

● **1er décembre :** *les juges de la* Cour suprême ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente pour dénouer la crise.

● **2 décembre :** un tribunal *de la Cour suprême suspend le* 13e amendement constitutionnel. Le président Leghari démissionne quelques heures plus tard. – *(AFP.)*

# La Corée du Sud et le FMI seraient parvenus à un accord

## L'ensemble de l'aide accordée à Séoul pourrait atteindre 57 milliards de dollars

*APRÈS SEPT JOURS* de négociations difficiles, le Fonds monétaire international (FMI) et la Corée du Sud seraient parvenus à un accord sur le programme d'aide dont va *bénéficier ce pays, ont indiqué* mercredi 3 décembre des sources du ministère sud-coréen des finances, citées par l'agence Yonhap. Toujours selon Yonhap, le soutien financier devrait atteindre 57 milliards de dollars (339 milliards de francs). D'après le quotidien japonais *Mainichi Shimbun du mercredi* 3 décembre, 20 milliards seraient apportés directement par le FMI, 10 milliards par le Japon et 10 milliards par la Banque mondiale. Le *reste serait avancé* par la Banque asiatique de développement, par les Etats-Unis et par d'autres pays.

En contrepartie, Séoul aurait accepté de ramener son rythme de croissance à 3 % en 1998 – le plus faible depuis 1980 – contre 6 % cette année. La Corée se serait aussi engagée à maintenir son inflation sous les 5 % et à ramener en 1998 son déficit des paiements à moins de 5 milliards de dollars, contre 23,7 milliards en 1996 et 14 *milliards en 1997. Enfin, Séoul* aurait fait une concession majeure en acceptant d'ouvrir aux investisseurs étrangers son marché monétaire, son marché obligataire à *court terme et le capital de ses en*treprises – jusqu'à 50 % dès cette année, jusqu'à 55 % en 1998 –. Jusqu'à présent la limite était de 26 %.

Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, *est arrivé à Séoul* mercredi, afin de signer l'accord avec le président sud-coréen Kim Young-sam. Le FMI aurait enfin demandé aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle sud-coréenne du 18 décembre de s'engager à respecter les conditions assorties à son sauvetage.

**LE YEN TOUJOURS FAIBLE**

En réaction à l'annonce de ces premiers détails du plan d'aide, la *Bourse de Séoul, qui perdait aupa*ravant plus de 4 % après dix séances consécutives de recul, est repartie à la hausse. L'indice Kospi gagnait 2,3 % en fin de journée. Pourtant, l'important groupe industriel Halla, le douzième conglomérat du pays, spécialisé dans la construction navale et les travaux publics, a annoncé mercredi sa faillite. La monnaie coréenne, le won, se reprenait aussi mercredi gagnant 5 % contre le dollar à moins de *1 200 pour un billet vert.*

Les autres devises asiatiques étaient moins bien orientées, à l'image du yen, toujours très faible – autour de 129 pour 1 dollar. *Le* ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a réitéré mercredi ses menaces de procéder à des interventions sur le marché des *changes. Mardi, M. Mitsuzuka* avait évoqué la possibilité d'une opération conjointe menée par les banques centrales du Japon et des Etats-Unis, alors que le dollar franchissait les 129 yens pour la première fois depuis mai 1992.

La Bourse de Tokyo a fini mer*credi sur une baisse de 1,92 % après* la publication de chiffres décevants sur la croissance dans l'archipel. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,8 % au troisième trimestre *(juillet-septembre). Cette* performance se situe dans la fourchette basse des attentes des économistes. *Le vice-ministre de* l'Agence économique de planification japonaise, l'EPA, Shimpei Nukaya, a estimé que ce chiffre rendait plus difficile encore à atteindre *l'objectif officiel* d'une croissance de 1,9 % pour l'année fiscale s'achevant fin mars. Au trimestre précédent (avril-juin), l'économie nippone avait enregistré une baisse de *2,8 % de son PIB, la plus impor*tante depuis vingt-trois ans.

**RESTRUCTURATION EN THAÏLANDE**

La situation restait aussi délicate *en Thaïlande. La monnaie locale*, le baht, a encore cédé 3 % mercredi. La devise thaïlandaise a perdu plus de 40 % de sa valeur depuis sa dévaluation en juillet qui a déclenché la crise monétaire dans la région. Le gouvernement doit décider prochainement du sort de 58 des 91 sociétés financières thaïlandaises dont les opérations ont été suspendues depuis juin. Elles sont à court de liquidités et la majeure partie de leurs créances seraient irrécupérables. Le gouvernement a indiqué que *« plus de la moitié »* des 58 firmes ne survivront pas à la restructuration financière imposée par le FMI, en échange d'un plan *de soutien de 17,2 milliards de dol*lars.

Les propos les plus optimistes sur les pays asiatiques sont finalement venus des Etats-Unis et d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine. Mardi soir, devant le Club économique de New York, M. Greenspan a souligné que les pays asiatiques ont encore un fort potentiel de croissance, à condition qu'ils ouvrent leurs marchés à la concurrence.

*Eric Leser avec l'agence Bloomberg*

# Pékin redoute une arrivée au pouvoir des indépendantistes à Taïwan

**PÉKIN**
*de notre correspondant*

La défaite marquante que vient de subir aux élections locales du 29 novembre à Taïwan le Kouo*mintang* (Parti nationaliste, au pouvoir depuis qu'il s'est replié dans l'île en 1949), face au camp politique assimilé à *la revendica*tion indépendantiste, pose un sérieux problème au continent, que traduit le flou des réactions immédiates de Pékin.

Poussé dans ses retranchements, le ministère des affaires étrangères de Pékin s'est senti contraint de réitérer, mardi 2 décembre, la position usuelle selon laquelle la Chine ne saurait envisager de renoncer à l'usage de la force *en cas de déclaration* d'indépendance de l'île. Mais les autorités continentales semblent s'abstenir pour le moment d'envenimer les choses afin de ne pas se laisser entraîner dans une *surenchère po*lémique à laquelle il leur serait *malaisé* de se soustraire. Les Etats-Unis, pour leur part, ont cherché à tempérer l'émoi en faisant valoir qu'il s'agissait d'élections locales portant plus sur des personnalités *et méthodes de gestion* que sur des grands principes politiques.

*Il n'en* demeure pas moins que, du point de vue de Pékin, le Kouomintang, seule autorité à laquelle le Parti communiste continental aurait souhaité avoir affaire dans l'île, risque de perdre le pouvoir à plus ou moins brève échéance. Cela suffit à mettre des certitudes an*ciennes en fâcheuse* position.

Son président, Lee Teng-hui, chef de l'Etat élu, voit sa cote de popularité chuter, du fait de l'usure du pouvoir autant que d'un « ras-le-bol » *à l'égard* de son administration. Cette lassitude à son encontre *s'exprime* d'autant plus facilement que M. Lee n'est plus en fonctions que pour deux ans. Il *était, certes, la bête noire de Pékin* qui le soupçonnait de complaisance envers les indépendantistes. Mais les circonstances de son départ prochain – à l'horizon 2000 – n'ont pas de raison d'enthousiasmer le continent. Le candidat lo*gique* à sa succession, l'ex-premier ministre Lien Chan, vice-président de l'Etat, n'est guère populaire. L'actuel chef du gouvernement, Vincent Siew, bien placé dans les sondages *mais qui n'est pas un* candidat déclaré, n'est pas particulièrement identifié à une ligne politique favorable à la « réunification » chère à Pékin. La Chine a pu noter que les personnalités issues du mouvement indépendantiste, comme *Hsu Hsin-liang*, président du Parti démocratique progressiste (DPP), qui a remporté douze des vingt-trois sièges en jeu, ont mis beaucoup d'eau dans leur vin depuis que la perspective de prendre un jour le pouvoir s'esquisse. Cela ne suffit quand même pas à rassurer un gouvernement continental pour qui l'idée même que l'île puisse chercher à accéder à des organisations internationales, telle l'Organisation mondiale du commerce, sans faire acte d'allégeance auprès de lui, est anathème.

**ACCROISSEMENT DES ÉCHANGES**

Seul point réconfortant pour les héritiers de Mao et de Deng Xiao*ping : les milieux* appartenant au camp explicitement indépendantiste taïwanais sont principalement financés, dans leurs campagnes électorales en particulier, par des milieux d'affaires qui tirent leurs plus gros bénéfices de *leurs investissements* sur le continent (on avance aujourd'hui le montant de 30 milliards de dollars, soit l'équivalent de près d'un tiers des réserves en devises de l'île). Cette même classe d'affaires ne cache pas son mécontentement *envers le président Lee qu'elle ac*cuse, paradoxalement à l'unisson de Pékin, de se poser en obstacle à un accroissement des échanges de part et d'autre du détroit.

Sans perdre de vue son objectif de réunification, la direction continentale paraît avoir provisoirement renoncé à renouveler *les* gesticulations militaires de 1996, qui avaient contraint les Etats-Unis à s'interposer en garants de la paix armée interchinoise.

*Il faudrait* probablement, en l'état actuel des forces, une grave crispation intérieure sur le continent pour que l'on assiste à une réédition de cet exercice au bilan coûteux pour Pékin : il avait finalement mis en avant le problème de Taïwan, bien plus que jamais auparavant les menaces continentales envers l'île semi-indépendante. Ce qui ne signifie nullement qu'il faille exclure de nouvelles *périodes de tension* entre les deux rives d'un détroit aussi passionnellement défendu et contesté.

*Francis Deron*

# La Russie relève ses taux d'intérêt pour désamorcer les attaques contre le rouble

## Le numéro deux du gouvernement, Anatoli Tchoubaïs, annonce que « la semaine à venir sera cruciale ». Les autorités espèrent que le FMI et des banques occidentales pourront « contribuer à la solution » de la crise

**La banque centrale russe a relevé, mardi 2 décembre, ses taux d'intérêt sur les Bons du Trésor à 36 %, deux semaines après avoir relevé son taux de refinancement. Un important reflux de capitaux étrangers, provoqué par la crise qui frappe les marchés émergents, est attendu en Russie ces jours-ci. Des secousses sont prévisibles sur le marché de la dette intérieure du pays, dont près d'un tiers serait détenu par des investisseurs étrangers. La monnaie russe est en outre menacée par les mauvaises rentrées fiscales. Le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, a redouté, dans un entretien accordé à la presse, un *« effet domino »*, pouvant notamment porter sur les investissements et la croissance en Russie. Il annonce toutefois *« un nouveau plan très rigoureux de contrôle des dépenses »* et estime qu'une délégation du FMI, arrivée lundi à Moscou, *« devrait (...) pouvoir être convaincue »*. D'importants banquiers ont en outre été convoqués, mardi soir, à la banque centrale.**

MOSCOU
*de notre correspondante*

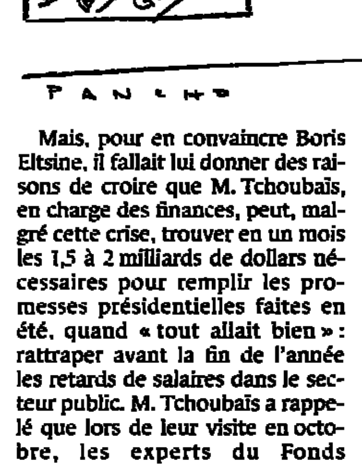
Le numéro deux du gouvernement, Anatoli Tchoubaïs, fragilisé par de violentes attaques lancées contre lui en Russie, a annoncé, mardi 2 décembre, que *« la semaine à venir sera cruciale »* pour le pays. Sa monnaie est en effet menacée à la fois en raison des remous sur les marchés mondiaux et de catastrophiques rentrées fiscales russes. Tout en reconnaissant que cette crise *« coûtera très cher »* à la Russie, M. Tchoubaïs s'est déclaré confiant, devant des représentants de médias étrangers dont *Le Monde*, qu'une *« solution sera trouvée »*.

La Banque centrale a porté, mardi, ses taux d'intérêt sur les Bons du Trésor à 36 %, deux semaines après avoir déjà relevé son taux de refinancement à un niveau (28 %) qui s'est révélé insuffisant. De nouvelles secousses sont attendues cette semaine sur ce marché de la dette intérieure russe, dont près d'un tiers aurait été détenu par des investisseurs étrangers, pour une somme proche des réserves de la banque centrale (21 milliards de dollars en novembre, environ 126 milliards de francs). Le reflux de ces capitaux étrangers, provoqué par la crise qui a éclaté, fin octobre, sur les autres marchés émergents, était retardé en Russie car les investisseurs étrangers sont tenus, jusqu'à la fin de l'année, à un préavis d'un mois pour leurs sorties de dollars. Les retraits maximums sont donc attendus ces jours-ci. Un chiffre de 9 milliards de dollars de retraits possibles d'ici à la fin de l'année a été cité par la Banque centrale.

Celle-ci a d'abord cherché à limiter la hausse des taux, en rachetant massivement des Bons du Trésor, pour éviter une révolte des banques commerciales, une nouvelle aggravation du déficit budgétaire et une dérive de la dette publique. Mais dimanche, *« la décision fut prise de défendre le rouble, quitte à laisser grimper les taux qui se stabiliseront à un niveau que nous défendrons »*, a déclaré M. Tchoubaïs. Ce dernier a ainsi gagné à son avis la Banque centrale, le premier ministre et Boris Eltsine en personne, qui a approuvé, a précisé M. Tchoubaïs, les deux hausses des taux.

**SPÉCULATIONS**

Décisions difficiles, car le pouvoir a toujours martelé que c'est la baisse des taux (tombés à moins de 20 % cet automne) qui allait permettre des investissements dans le secteur réel de l'économie, condition d'une reprise de la croissance. Mais en Russie, qui a survécu à des taux qui dépassaient encore les 200 % il y a un an et demi, *« leur rapport à la croissance et aux investissements est moins mécanique qu'ailleurs : la crise des impayés, la corruption ou la possibilité de trouver des partenaires fiables sont plus graves à cet égard »*, souligne un analyste occidental. Le principal serait d'empêcher une reprise de l'inflation en défendant le rouble (qui va changer de dénomination le 1er janvier) contre les milieux qui ont commencé à spéculer contre lui. Sachant qu'il est vain de gaspiller les réserves en travaillant contre un marché qui attend des taux situés entre 35 % et 45 %.




Mais, pour en convaincre Boris Eltsine, il fallait lui donner des raisons de croire que M. Tchoubaïs, en charge des finances, peut, malgré cette crise, trouver en un mois les 1,5 à 2 milliards de dollars nécessaires pour remplir les promesses présidentielles faites en été, quand « tout allait bien » : rattraper avant la fin de l'année les retards de salaires dans le secteur public. M. Tchoubaïs a rappelé que lors de leur visite en octobre, les experts du Fonds monétaire international (FMI) ont convenu que *« tous les paramètres étaient meilleurs que jamais : inflation au plus bas (11,8 %), PIB en hausse (0,3 %) de même que les salaires (2 %) et les investissements étrangers (6 milliards de dollars au premier semestre) »*. Seule ombre au tableau, mais de taille : les impôts qui ne rentrent toujours pas. M. Tchoubaïs n'a pas réussi à faire payer d'autres grands débiteurs que Gazprom, la plus grosse société du pays. Le FMI a donc annoncé qu'il suspendait le versement de sa tranche d'aide de 700 millions de dollars prévue en novembre.

Ce revers, coïncidant avec la crise des marchés asiatiques, en a entraîné d'autres : la Banque mondiale, qui promettait 1,1 milliard de dollars à la fin de l'année, doit suivre le veto du FMI ; Gazprom et d'autres grandes sociétés ont renoncé à placer leurs emprunts sur le marché international ; les ventes aux enchères des parts de l'Etat dans des sociétés pétrolières ont été reportées à l'an prochain ; et les pertes sur les Bons du Trésor s'accumulent. A tout cela, s'ajoutent les problèmes personnels de M. Tchoubaïs, dont de puissants médias continuent à réclamer le renvoi. Mais il en faut plus pour décourager le « père des réformes » russes.

S'il déplore cet *« effet domino »*, M. Tchoubaïs enchaîne aussitôt sur les *« nouveaux signes positifs apparus »*. D'abord, dit-il, *« un nouveau plan très rigoureux de contrôle des dépenses et de restructuration du travail sur les revenus devrait être signé par Boris Eltsine en début de semaine prochaine »*. Puis, une nouvelle mission du FMI, qui se trouve à Moscou jusqu'au 12 décembre, *« devrait, à la lumière des premiers acquis de ce plan, pouvoir être convaincue »* de lever rapidement son veto. Même si la presse russe affirme que le FMI a refusé l'octroi d'un fonds de stabilisation du rouble de 5 milliards de dollars demandé en catastrophe. Enfin, la Banque mondiale pourrait dans ce cas reprendre ses propres versements. *« On trouvera une solution pour payer les médecins et les professeurs »*, a conclu M. Tchoubaïs.

De gros banquiers étaient convoqués, mardi soir, à la Banque centrale pour *« contribuer à la solution »*, mais la séance se serait achevée... sur un scandale, selon le quotidien *Kommersant*. De grosses banques étrangères réclameraient un taux d'intérêt trop élevé. Pourtant, le relatif optimisme de M. Tchoubaïs trouve un écho chez certains experts étrangers, mais pour d'autres raisons. *« La Russie a de la chance*, dit l'un d'eux. *Sa crise de l'été 1995 est survenue à temps pour la pousser à nettoyer un peu son secteur bancaire. Celle d'aujourd'hui intervient avant un trop grand afflux de capitaux spéculatifs. »*

Reste à savoir si la Russie parviendra à taxer enfin un peu de ses richesses : la crise actuelle peut y aider, à condition que le marché mondial n'apporte plus d'autres secousses. Elle peut en effet redonner un peu de poids à la conditionnalité du FMI, souvent laxiste avec Moscou. De toute évidence, M. Tchoubaïs n'envisage plus, comme cet été, de se passer de ses services.

*Sophie Shihab*

## *Le président et les têtes nucléaires...*

**Le président Boris Eltsine a une nouvelle fois surpris jusqu'à ses propres collaborateurs, en déclarant, mardi 2 décembre, à Stockholm : *« Je vous dis ici, pour la première fois, que nous allons, de façon unilatérale, réduire encore d'un tiers nos quantités de têtes nucléaires ! »* Aussitôt après, son porte-parole s'est efforcé de corriger le tir en expliquant à la presse comment *« interpréter »* les déclarations *« inattendues »* du président, qui avait souvent l'air absent pour sa première visite en Suède...**

**Selon Sergueï Iastrjembski, M. Eltsine, qui était *« probablement assez fatigué »*, a voulu ainsi *« souligner la possibilité de parvenir à une réduction plus radicale »* de l'arsenal nucléaire global que ce que ne prévoient jusqu'à présent experts américains et russes dans le cadre de négociations sur un accord Start III. Le président s'est également trompé en incluant le Japon et l'Allemagne dans le club des puissances disposant de l'arme nucléaire... – *(Corresp.)***

# Nouvelle flambée de « guerre des clans » autour de Boris Eltsine

MOSCOU
*de notre correspondante*

Depuis son opération du cœur, il y a un an, Boris Eltsine n'avait pas donné l'occasion aux médias russes de le traiter, comme par le passé, d'« ivrogne ». Il n'est pas certain que l'incident survenu mardi 2 décembre à Stockholm ramène le sujet à l'ordre du jour. En revanche, dans sa façon de diriger un immense, pays malade de corruption, le président semble n'avoir jamais perdu ses vieilles habitudes : poser en « bon tsar » et diviser pour régner. Une recette dont les limites apparaissent en temps de crise, comme celle que traverse aujourd'hui la Russie. Alors que toutes ses énergies devraient être concentrées pour y faire face, on assiste à Moscou à une nouvelle flambée de la « guerre des clans » autour de Boris Eltsine, qui la suscite lui-même par son comportement.

**ANALYSE**

**La campagne anti-Tchoubaïs dure depuis des mois et même s'intensifie**

*« Les clans au sein du pouvoir, c'est normal. Mais si l'un d'eux se détache trop des autres, il faut lui porter un coup. »* C'est ainsi qu'une femme promue à la mi-novembre chef-adjoint de l'administration présidentielle résume la politique du Kremlin. Viktoria Mitina a précisé les qualités qui lui ont valu cet honneur : *« Je suis toujours avec Boris Nikolaïevitch* [Eltsine] *dans ses moments critiques. Nous avons des rapports purement humains, il a parfois besoin d'une aide psychologique, voire médicale »*, a-t-elle avoué à la presse, en précisant qu'elle est tout aussi proche de l'influente famille du président. Lequel a justement passé ces derniers mois à *« porter des coups »* successifs aux clans qui jouent des coudes autour de lui, mêlant souvent intérêts privés et responsabilités publiques.

Le premier clan à s'être « trop mis en avant », à la faveur de la maladie de Boris Eltsine, est celui d'Anatoli Tchoubaïs, devenu un moment le seul pivot de l'exécutif, au grand soulagement de l'Occident. Le président, guéri, en a pris ombrage et introduit des « contrepoids » à ses côtés, notamment l'insatiable « businessman », Boris Berezovski, autre ami de la famille présidentielle – bien que qualifié, toujours impunément, de *« chef de la mafia »* russe par un journal américain. La rivalité Tchoubaïs-Berezovski a éclaté en plein jour en été, lors de la privatisation de Sviazinvest, les télécommunications russes.

**PRESSIONS ILLÉGALES**

Boris Berezovski, Vladimir Goussinski (chef du groupe médiatico-financier Most et allié du premier) et Vladimir Potanine (chef du groupe Unexim, réputé allié de M. Tchoubaïs) *« sont venus me voir pour réclamer en vain un accord à l'amiable, afin de ne pas payer cette société plus de sa valeur qu'ils estimaient à 1,2 milliards de dollars »*, raconte aujourd'hui M. Tchoubaïs. La vente aux enchères a été réalisée au profit d'Unexim, allié au financier américain Soros, pour 1,850 milliard de dollars. Les perdants ont crié au délit d'initié, en déchaînant contre le « clan Tchoubaïs » la campagne médiatique dont ils l'avaient alors menacé, affirme ce dernier. Elle fut d'une vigueur sans précédent et se poursuit encore, malgré le refus récent de Boris Eltsine de *« lâcher Tchoubaïs »*.

Un refus cependant assorti de nombreux « coups » portés contre le premier vice-premier ministre, chargé de maintenir à flot les finances russes. Outre ceux qui viennent directement du président (le renvoi de quatre de ses adjoints qui occupaient des postes-clés), et ceux qu'il s'est lui-même portés (avec l'affaire des « honoraires » pour une brochure non publiée), M. Tchoubaïs a affirmé mardi qu'il subit aussi d'autres « coups » : *« Mes téléphones, ceux de mes parents sont écoutés, mon fils est suivi, les amis de ma femme reçoivent des offres d'argent pour des informations susceptibles de me compromettre ; tout est mis en œuvre, sauf encore les coups de feu »*. Précisant que *« le FSB* (ex-KGB) *n'y est pour rien »*, M. Tchoubaïs laisse entendre que ces pressions illégales sont faites par les services de sécurité privés de ses ennemis. Un des plus célèbres d'entre eux est celui du groupe Most, fort de 600 hommes et dirigé par un ancien général du KGB.

De nouveaux *« kompromats »* (documents compromettants) sur M. Tchoubaïs ont paru dans les médias. Notamment un long compte-rendu d'écoutes d'un de ses adjoints renvoyés, Alfred Kokh, montrant ses rapports de « vieux copains », non dénués de cynisme, avec les dirigeants d'Unexim (dont l'Américain d'origine russe Boris Jordan) et les hauts fonctionnaires toujours en charge des privatisations. Lesquels semblent toujours aux ordres de leur ex-patron Kokh. Mais Anatoli Tchoubaïs nie pratiquer tout favoritisme et dénonce *« l'idéologie »* des *« chefs de clans bancaires qui veulent dicter leurs conditions à l'Etat, refusant l'instauration d'une seule règle pour tous »*.

Boris Berezovski, qui ne semble guère avoir pâti de son récent renvoi du Conseil de sécurité russe où il avait accès à toutes les informations classées du pays, répond que *« les beaux propos de M. Tchoubaïs ne correspondent pas à sa pratique »*. Ce qui semble toucher encore les oreilles de Boris Elstine. Comment expliquer sinon que la campagne médiatique anti-Tchoubaïs dure depuis des mois et même s'intensifie ? Et que Anatoli Tchoubaïs, le *« numéro trois »* du pays, qui y assurait mardi l'intérim du pouvoir en l'absence du président Eltsine et du premier ministre Viktor Tchernomyrdine(en visite en Biélorussie), soit suivi et écouté par des *« chefs de clans bancaires »* ? M.Tchoubaïs en tout cas déclare se sentir *« comme un boxeur amené sur le ring avec les mains liées, auquel on impose de gagner en trouvant de l'argent pour payer les salaires »*. Il relève le pari, sachant que ses services sont reconnus utiles en haut lieu pour faire traverser à la Russie sa crise actuelle. Mais il semble prêt à servir de fusible une fois le danger passé, pour ne pas en recueillir l'éventuelle gloire, qui pourrait nuire à celle du président.

*S. Sh.*

# Le Parti social-démocrate allemand se rassemble derrière M. Lafontaine

HANOVRE
*de notre envoyé spécial*

*« Nous sommes de retour »* : à dix mois des élections générales en Allemagne, le Parti social-démocrate (SPD) estime qu'il est de nouveau en mesure de gouverner après quinze années passées dans l'opposition. Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre et candidat malheureux à la chancellerie contre Helmut Kohl en 1990, a remis de l'ordre dans le parti, dont il est redevenu le patron incontesté.

Applaudi à plus de quatre-vingts reprises pendant son discours par les délégués du SPD réunis en congrès à Hanovre, M. Lafontaine a été triomphalement réélu président du premier parti d'opposition, mardi 2 décembre, recueillant 93,2 % des suffrages. Il s'est permis d'offrir un superbe bouquet de roses à Rudolf Scharping, son prédécesseur, qu'il avait lui-même renversé lors du congrès de 1995 à Mannheim. La question essentielle – qui sera candidat SPD à la chancellerie en septembre 1998 ? – n'était pas à l'ordre du jour à Hanovre. Deux candidats sont officiellement en liste : M. Lafontaine, dont l'assise n'est pas très large dans l'opinion publique, et Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, chouchou des sondages, mais dont le poids au sein du parti est assez faible. Le choix définitif sera pris après les élections régionales de Basse-Saxe du 1er mars 1998. M. Schröder a annoncé qu'il ne se présenterait pas s'il perdait plus de deux points par rapport à son dernier score (44,3 % en 1994).

De facto, ce sont donc les électeurs de Basse-Saxe qui décideront du candidat du SPD pour les élections nationales. Le pari est loin d'être gagné d'avance pour M. Schröder. Selon les observateurs, le temps qui passe jouerait plutôt en faveur de M. Lafontaine.

**INSPIRATION KEYNÉSIENNE**

Ce dernier a prononcé un discours de futur candidat très ancré à gauche, apparemment peu compatible avec les thèses plus libérales de M. Schröder, qui doit s'exprimer, jeudi, devant les délégués. M. Lafontaine défend des thèses d'inspiration keynésienne, comparables à celles de Lionel Jospin. *« La politique de l'offre a échoué, elle doit être remplacée »*, a estimé M. Lafontaine, jugeant qu'il fallait relancer l'économie par une hausse des salaires quand la productivité le permettait. Il a rappelé que l'économie allemande ne peut pas uniquement s'appuyer sur les exportations et que 80 % de l'activité du pays dépend de la demande intérieure.

Favorable à la monnaie unique, M. Lafontaine tente de contrer M. Kohl sur le dossier européen. Proposant une lutte active contre le chômage au niveau de l'Union, il reproche aux gouvernements conservateurs de Bonn et de Madrid de s'être opposés à leurs partenaires lors du sommet pour l'emploi de Luxembourg. Dénonçant le « dumping » social et fiscal, Oskar Lafontaine plaide pour une harmonisation des politiques européennes en ce domaine et demande l'instauration de normes communes en matière d'environnement.

Le ministre-président de la Sarre s'en est vivement pris aux marchés financiers et a fait appel à la coopération entre les Etats pour contrer la spéculation internationale. Avocat du modèle social européen, il a critiqué le néolibéralisme et la vision anglo-saxonne de l'entreprise. *« L'objectif premier des entreprises n'est pas de faire monter les cours de leurs actions »*, mais de remplir leurs responsabilités vis-à-vis de leurs salariés et de la société dans son ensemble.

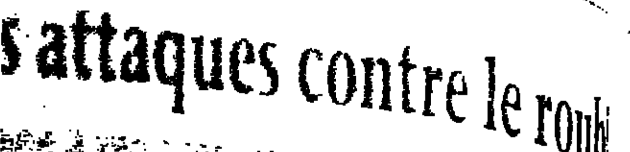
En dépit de ces orientations générales, le SPD reste flou sur ses propositions concrètes, hormis celle qui consistera à taxer les entreprises qui n'offrent pas suffisamment de places d'apprentissage aux jeunes – une proposition qui n'a d'ailleurs pas l'assentiment de M. Schröder. Un responsable du SPD le souligne : *« Au lendemain de l'élection de Tony Blair, on ne pouvait pas dire quel programme avait gagné, mais il avait gagné. »*

*Arnaud Leparmentier*

## *La protestation étudiante s'étend outre-Rhin*

**Les étudiants allemands poursuivent leur mouvement de protestation. Environ 15 000 d'entre eux sont descendus dans la rue, mardi 2 décembre, à Munich, où était décidée une grève illimitée. La grève s'est ainsi étendue à tous les établissements supérieurs bavarois, tandis que soixante-sept universités et établissements supérieurs étaient touchés par la grève dans toute l'Allemagne, notamment à Berlin, Francfort, et Fribourg. D'autres manifestations sont prévues dans les jours à venir.**

**Le monde étudiant est mobilisé pour obtenir plus de moyens financiers en faveur de l'enseignement supérieur. Le 27 novembre, 40 000 étudiants venus de toute l'Allemagne avaient défilé à Bonn pour exiger des crédits et refuser l'introduction de frais de scolarité. La situation matérielle des universités s'est dégradée avec l'accroissement considérable des effectifs étudiants au cours des dernières décennies (*Le Monde* du 28 novembre).**



هكذا من الأصل



# Les ministres de la défense de l'OTAN approuvent la réforme des commandements alliés

## La France s'abstient et reste hors de la structure intégrée

**Ayant réglé deux différends entre ses membres, le litige gréco-turc sur leur espace aérien, d'une part, le conflit hispano-britannique sur Gibraltar d'autre part, les seize ministres de la défense de l'OTAN, réunis mardi 2 décembre à Bruxelles, ont approuvé une refonte des commandements régionaux de l'organisation, préalable à l'arrivée de trois nouveaux pays au sein de l'Alliance : la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.**

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

L'affaire était claire depuis le sommet de Madrid de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), en juillet dernier : la réforme des structures militaires de l'Alliance, en chantier depuis 1994, se ferait sans le retour de la France dans le commandement militaire intégré. « *Le rééquilibrage des responsabilités entre Européens et Américains au sein de l'organisation du commandement intégré ne rejoint pas ce que la France souhaite* », a réaffirmé, mardi 2 décembre, Alain Richard, le ministre français de la défense devant ses seize collègues réunis au siège de l'organisation à Bruxelles. Paris n'entend pas cependant faire obstacle au processus d'adaptation interne de l'OTAN, préalable à son élargissement à trois nouveaux pays (Pologne, Hongrie et République tchèque), officiellement admis en avril 1999.

Le contentieux franco-américain sur l'attribution à un officier européen du commandement Sud des forces de l'Alliance, situé à Naples, n'était cependant pas le seul à faire entrave à la réforme. La réduction du nombre des commandements sous-régionaux a donné lieu à d'âpres négociations qualifiées de « *discussions de marchands de tapis* » par un diplomate, chacun tenant à garder sur son sol les structures d'état-major présentes antérieurement. Deux obstacles de taille à la réforme ont été levés lors de la réunion de Bruxelles. D'abord, la Grèce et la Turquie sont convenues de s'entendre sur le partage du commandement (à Larissa et à Izmir) de l'espace aérien au-dessus de la région. Ensuite, le Royaume-Uni a retiré ses réserves liées au différend qui l'opposait à l'Espagne au sujet de Gibraltar, où Madrid fait peser depuis les années 60 des restrictions maritimes et aériennes à l'utilisation de l'aéroport. Cet accord a permis à Madrid de rejoindre pleinement la structure militaire intégrée et d'approuver sans réserve la réforme.

### « PAS INTÉGRÉS, MAIS INSÉRÉS »

Les autorités françaises entendent néanmoins « *progresser dans l'association de la France aux activités militaires de l'Alliance* », a encore précisé M. Richard, une attitude que les militaires français de son entourage traduisaient par une formule lapidaire et imagée : « *Nous ne sommes pas intégrés, mais insérés.* » La participation d'officiers français aux états-majors des Groupements de forces armées multinationaux (GFIM) et l'engagement important de la France dans la seule action d'envergure actuellement engagée sous l'égide de l'OTAN, en Bosnie, témoignent de cette insertion, selon ces mêmes officiers. Le ministre de la défense a affirmé que la France participerait à la définition du nouveau concept stratégique de l'Alliance et à la planification opérationnelle.

Les ministres de la défense ont également examiné l'avenir de la Force de stabilisation en Bosnie (SFOR), dont le mandat vient à échéance à la fin juin 1998. William Cohen, secrétaire américain à la défense, a fait savoir à ses collègues que le président Clinton « *n'avait pas encore tranché* » sur la question du maintien en Bosnie des troupes américaines au-delà de la date fixée, et il a fait état des fortes réticences du Congrès américain face à la perspective d'une prolongation de la mission des GI en Bosnie. La possibilité, évoquée par Washington, du remplacement sur le terrain d'unités militaires par des forces de police plus adaptées aux problèmes actuels en Bosnie se heurte à l'opposition de la plupart des membres européens de l'Alliance.

« *Cela impliquerait, en fait, de remplacer à terme toute force militaire en Bosnie par une force de police européenne, sous le prétexte que des pays comme la France, l'Espagne ou l'Italie disposent d'unités de police militarisées* », dit un diplomate européen. Le conseil permanent de l'OTAN devra élaborer, au premier trimestre, un plan d'action pour « l'après-SFOR », qui donne, selon Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, « *plus de souplesse* » aux forces.

**Luc Rosenzweig**

**COMMENTAIRE**

### SOLITAIRE MAIS SOLIDAIRE

« *On ne réintégrera pas l'OTAN comme un gamin en culotte courte retourne à l'école* », commente, un brin provocateur, le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Philippe Douin. La France cultive sa différence et continuera son jeu solitaire, mais solidaire, face à une organisation militaire alliée qui s'agrandira dans le même temps en recrutant de nouveaux membres en Europe. Préférant l'insertion de leurs forces à leur intégration, les Français pratiqueront une coopération à la carte avec l'OTAN. Ils seront présents dans les structures militaires mises sur pied en permanence ou au gré des circonstances, tels les groupements de forces interarmées multinationaux (GFIM), dont le modèle a été défini à Berlin en juin 1996. Mais « *le Pentagone européen que pourrait devenir l'Union de l'Europe occidentale, n'est pas encore pour demain* », constate un autre chef militaire français, qui espère beaucoup de l'exercice conjoint UEO-OTAN de gestion des crises prévu pour 2000.

Il y a de la déception et de l'amertume dans ces propos. C'est aussi le constat qu'aucun des pays européens n'accepte de concevoir une sécurité commune hors du cadre de l'OTAN et qu'une entité européenne de défense devra se construire, d'abord, dans et avec l'OTAN, en attendant un rééquilibrage des responsabilités au sein des commandements intégrés.

Cette position de la France, qui consiste à participer sans en être tout à fait, est inconfortable. Elle n'est guère compatible avec une programmation militaire qui, en organisant la rétraction du dispositif militaire français avec la professionnalisation des armées et la création d'une capacité d'intervention interarmées, implique, de fait, que la France n'imagine plus de pouvoir agir seule, massivement et longtemps.

**Jacques Isnard**

# Intensification de la colonisation israélienne des territoires palestiniens

**JÉRUSALEM.** La colonisation israélienne des territoires palestiniens occupés reprend tous azimuts. « *Pour la première fois depuis six ans* », note le mouvement israélien La Paix maintenant, l'Etat juif a mis un terrain constructible en vente à Gaza. Situé à 2 kilomètres au nord de Jabalya, le plus vaste camp de réfugiés palestiniens du territoire avec 60 000 résidents, ce terrain sera réservé à la construction de 26 maisons supplémentaires dans la colonie juive fortifiée de Nizanit.

Le mouvement pacifiste israélien, qui révèle également la mise en travaux dans deux colonies juives de Cisjordanie occupée, dénombre désormais 150 000 colons sur ce territoire (l'équivalent de 10 % de la population palestinienne), plus 5 000 à Gaza et 170 000 dans la partie arabe occupée de Jérusalem. La Paix maintenant a réclamé, mardi 2 décembre, l'arrêt de la colonisation et recommandé au gouvernement de M. Nétanyahou de retirer ses soldats de 50 % à 55 % de la Cisjordanie, avant les négociations sur le statut définitif de l'ensemble des territoires occupés. – *(Corresp.)*

### DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : au moins 61 mineurs** ont été tués, dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 décembre, par un coup de grisou près de la ville de Novokouznietsk (Sibérie), dans le grand bassin minier du Kouzbass. Il s'agit de la pire catastrophe minière survenue en Europe depuis un coup de grisou qui avait fait 263 morts en Turquie en 1992. Pour expliquer les causes du sinistre, un responsable syndical a évoqué les entorses aux règles de sécurité. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le premier ministre, Victor Ciorbea**, a annoncé mardi 2 décembre, un remaniement ministériel pour redonner un coup de fouet à la réforme économique. Six ministères dont ceux des finances, de l'industrie et du commerce, ont changé de titulaire tandis qu'est créé un ministère des privatisations. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : des incidents ont éclaté,** *mardi 2 décembre*, à Bilbao à la fin d'une manifestation en faveur des dirigeants de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna (HB, bras politique de l'ETA), condamnés lundi à sept ans de prison pour « *collaboration avec une organisation armée* ». La police autonome basque (Ertzaintza) a tiré des balles en caoutchouc quand un groupe de personnes a tenté de bloquer l'une des principales artères de la ville. A Saint-Sébastien, trois policiers ont été légèrement blessés mardi soir par l'explosion d'une bombe artisanale. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL-PALESTINE : le secrétaire d'Etat américain,** Madeleine Albright, rencontrera vendredi 5 décembre à Paris, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le lendemain à Genève le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Les Etats-Unis tentent de relancer à tout prix le processus de paix. – *(Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : près de 250 islamistes présumés auraient été tués** ces dernières semaines au cours d'affrontements dans la mitidja entre membres du Groupe islamique armé (GIA) et de l'Armée islamique du salut (AIS), selon le quotidien *Le Matin* de mardi 2 décembre. Par ailleurs, l'armée algérienne aurait tué 70 islamistes et en assiégeait une centaine d'autres lundi, au huitième jour d'une offensive menée au sud d'Alger, rapporte mardi la presse. – *(Reuter.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : les Nations unies reprendront mercredi 3 décembre** à Laayoune (Maroc) et au camp de réfugiés de Smara, dans la région de Tindouf (Algérie), l'identification des électeurs susceptibles de participer au référendum sur l'avenir du Sahara occidental. Prévu pour le 7 décembre 1998, il doit permettre à la population du territoire de décider si elle souhaite son incorporation au Maroc ou l'indépendance réclamée par le Front Polisario. – *(Reuter.)*

■ **BANGLADESH : un accord de paix mettant fin à vingt-deux ans de conflit,** qui a fait environ 25 000 morts, a été signé mardi 2 décembre entre le gouvernement du Bangladesh et les chefs tribaux des Chakmas. – *(AFP.)*

# L'Espagne achètera des sous-marins français

**SALAMANQUE**
*de notre envoyé spécial*

Il n'est pas fréquent d'entendre *La Marseillaise* jouée à l'orgue dans une cathédrale. C'est au son de l'hymne national, pourtant, que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont visité celle de Salamanque, mardi 2 décembre, en compagnie du président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, pour clore une promenade, à l'occasion du onzième sommet franco-espagnol. Cette nouvelle rencontre avec la population s'est déroulée après un petit déjeuner entre les deux premiers ministres. Le président de la République avait eu un long entretien, la veille, avec M. Aznar (*Le Monde* du 2 décembre).

Au terme de ces deux journées de sommet, les trois hommes ont tenu une conférence de presse commune. Si la lutte contre le terrorisme n'a pas fait l'objet d'une publicité excessive, elle a été omniprésente lors des conversations : la coopération entre les deux pays a été couverte d'éloges. Décidée au séminaire gouvernemental d'Ibiza en juillet, une première rencontre entre les hiérarchies policières a eu lieu en Espagne en septembre et la prochaine devrait se tenir au mois de février en France.

De même, la commission mixte franco-espagnole organisant le marché des fruits et légumes entre les deux pays, dont le principe avait aussi été arrêté à Ibiza, se réunira le 18 décembre. Cette commission, qui regroupe les administrations et les professionnels, est conçue sur le modèle de la commission du secteur de la pêche. Au chapitre « routiers », M. Jospin a assuré à M. Aznar que les demandes d'indemnisation présentées après le blocage des routes en 1996 seront réglées « *d'ici au mois de février* ».

Le président du gouvernement espagnol a, d'autre part, annoncé que son pays achètera dans un « *bref délai* » des sous-marins conçus en coopération avec la France. Il s'agit d'un programme de quatre sous-marins de la classe du *Scorpène* (1 600 tonnes en plongée) dont le premier doit entrer en service en 2004. Ces bâtiments sont développés par l'arsenal de Cherbourg et les chantiers navals militaires Bazan, à Carthagène. Ce sont de tels bateaux que la France et l'Espagne proposent aussi, de concert, à l'exportation, notamment au Chili (pour un achat de deux exemplaires) et à la Malaisie. Le chef de l'Etat français a manifesté sa « *reconnaissance* » pour cette décision.

Conformément à la position française, M. Chirac a réaffirmé que l'Union européenne doit « *avoir le courage de réformer ses institutions avant que l'élargissement ne prenne réellement effet* ». Sur le conseil de l'euro, M. Jospin a déclaré : « *Nous sommes ouverts à des contacts, à des informations* » envers les pays non membres de l'euro, « *mais nous avons un peu d'hésitation à admettre que quelqu'un ne soit pas dedans et qu'en même temps il veuille fixer de façon un peu rigide les modes de fonctionnement de ce conseil* ».

**Olivier Biffaud**

# Pas de procureur pour examiner les fonds électoraux de Bill Clinton

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

En renonçant à demander la nomination d'un procureur indépendant chargé d'enquêter sur le rôle joué par Bill Clinton et Al Gore dans la collecte de contributions électorales, Janet Reno a sans doute pris, mardi 2 décembre, la décision la plus difficile de sa carrière. L'*attorney general* (ministre de la justice) avait le choix entre deux solutions, également délicates : ne pas nommer de procureur indépendant au risque d'être accusée par les républicains de protéger le chef de l'exécutif et son vice-président ; en désigner un, et risquer de devenir le mouton noir de l'administration Clinton et du Parti démocrate.

Mme Reno a finalement choisi la première option, estimant que les « *allégations* » émises étaient insuffisantes pour nommer un procureur indépendant. « *Cette décision est la mienne*, a-t-elle déclaré, *elle est fondée sur les faits et la loi, elle ne doit rien aux pressions, à la politique, ou à tout autre facteur* ». Sa décision porte sur un aspect ponctuel de l'interminable feuilleton du financement électoral du Parti démocrate : Bill Clinton et Al Gore ont-ils violé la loi en sollicitant des dons par des appels téléphoniques passés depuis la Maison Blanche ? En ouvrant l'enquête préliminaire qui vient de se conclure, Mme Reno avait pris soin de limiter ses investigations aux seuls appels téléphoniques passés à partir d'une propriété fédérale, laissant de côté les fameux « *cafés présidentiels* », au cours desquels Bill Clinton traitait les généreux donateurs du Parti démocrate, comme les invitations à passer la nuit dans la chambre de feu le président Lincoln à la Maison Blanche.

Dès lors, la question posée pouvait se résumer à celle-ci : sachant que la loi n'interdit pas les appels depuis les appartements privés de la Maison Blanche, Bill Clinton et Albert Gore avaient-ils utilisé le « *mauvais téléphone* » dans leur démarchage ? En choisissant de borner ses curiosités à une infraction somme toute bénigne, Mme Reno s'était attiré les foudres du directeur du FBI, Louis Freeh, qui n'avait jamais caché que, selon lui, il était indispensable d'élargir l'enquête à l'ensemble du dossier sur les financements électoraux illicites des démocrates.

A l'annonce de l'abandon de la procédure judiciaire, M. Freeh a courageusement rappelé son désaccord. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, a quant à lui estimé que la décision de Mme Reno était à la fois « *tragique* » et « *réglée d'avance* », dès lors qu'elle s'appliquait à des faits isolés de leur contexte. Ulcéré par cet épilogue provisoire (même sans procureur indépendant, l'enquête continue), le chef de la commission d'enquête de la Chambre des représentants, le républicain Dan Burton, a annoncé son intention d'entendre prochainement Janet Reno et Louis Freeh.

**Laurent Zecchini**

**IMMIGRATION** Le débat sur le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France, commence jeudi 4 décembre à l'Assemblée nationale. Il est prévu pour durer jusqu'au 12 décembre, le gouvernement s'attendant à des discussions serrées avec une partie de sa majorité, et la droite ayant déposé 1 300 amendements – ce qui reste loin des records en la matière. ● CETTE TROISIÈME modification, en cinq ans, des textes régissant l'immigration est la conséquence des mouvements provoqués par la situation des sans-papiers et par la loi Debré. ● LA RECHERCHE d'un « consensus » sur ce sujet se traduit, dans le projet de M. Chevènement, par des dispositions que contestent les associations d'aide aux immigrés, ainsi que les députés communistes et ceux des Verts, décidés à se faire entendre *(lire page 7)*.

# La majorité n'est pas acquise au projet de Jean-Pierre Chevènement

## La démarche « consensuelle » voulue par Lionel Jospin et par le ministre de l'intérieur, au sujet de l'immigration, ne convainc pas la droite et irrite une partie de la gauche, qui reproche au gouvernement de ne pas proposer l'abrogation pure et simple des lois Pasqua et Debré

**ÉQUILIBRE ET CONSENSUS :** tels sont les deux mots-clés du discours gouvernemental sur l'immigration, censé gêner la droite et tenir en respect la gauche plurielle. Jeudi 4 décembre à l'Assemblée nationale, lors de l'examen du projet de loi sur l'immigration, le ministre de l'intérieur pourra certes se targuer de présenter un texte *« équilibré »*, au vu de la symétrie des attaques dont son projet de loi fait l'objet. En revanche, le consensus semble désormais hors d'atteinte.

L'examen du projet de loi sur la nationalité a été observé à la loupe place Beauvau. Accusée à plusieurs reprises de faire le jeu du Front national, la droite a répondu par une bataille de procédure au maintien d'une démarche volontaire entre seize et dix-huit ans, censé la satisfaire. Quant au compromis passé avec la gauche, sur une possibilité d'acquisition de la nationalité dès l'âge de treize ans, il n'a pas été payé de retour : lors du vote, lundi 1er décembre, le gouvernement a eu la désagréable surprise de constater l'abstention de la grande majorité des députés communistes et écologistes.

Sur l'immigration, le ton devrait monter d'un cran. Le gouvernement a d'ailleurs aménagé l'ordre du jour en prévision de *« joutes parlementaires »* : six jours sont réservés à l'examen du projet de loi, le vote devant intervenir mardi 16 décembre. A Matignon, on n'exclut pas un recours à l'article 49-3 de la Constitution, qui permet de faire adopter un texte sans vote.

**UN RÉFÉRENDUM**

L'opposition, qui s'apprête à défendre trois motions de procédure, est à l'origine d'environ 1 300 des 1 720 amendements déposés sur ce texte. Au RPR comme à l'UDF, où l'on réfute avec virulence toute idée de consensus, on s'apprête à ressortir l'antienne sur le *« laxisme »* socialiste. Orateur principal de l'UDF, le secrétaire général de Force démocrate, Claude Goasguen, a souhaité, mardi sur RFI, que le gouvernement *« retire »* un projet dont il dénonce les *« innombrables dangers »*. *« Le gouvernement autorise des entrées massives sur le territoire, qu'il sera impossible de contrôler »*, renchérit son homologue du RPR, Henri Cuq (Yvelines). Pascal Clément (DL, Loire), qui défendra une question préalable, dénonce la *« vision angélique, naïve et irresponsable »* du gouvernement au travers d'une loi qui, *« si elle était strictement appliquée »*, pourrait conduire le pays au bord de la *« guerre civile »*. Le seul débat interne qui apparaisse au sein de l'opposition porte sur l'opportunité de soumettre un tel projet à référendum.

*« A-t-on le droit d'aller durablement contre la volonté du peuple ? »*, s'interroge M. Clément, tandis que M. Goasguen fait part de ses *« réserves »* sur une *« solution ultime »* qui ferait *« le jeu du FN »*. La gauche pourrait précisément se servir de l'épouvantail du FN afin de rassembler des troupes quelque peu éparpillées. Certes, l'affaire semble entendue au sein du groupe socialiste : mardi 18 novembre, les élus PS ont clos leur débat interne en décidant, par un vote, de s'en tenir aux modifications marginales présentées par le rapporteur de la commission des lois, Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne).

**ÉTATS D'ÂME**

*« L'enjeu est de pérenniser une véritable politique de l'immigration »*, note l'orateur principal du PS, Christophe Caresche (Paris), qui veut *« assumer le choix politique de la non-abrogation des lois Pasqua-Debré »*, tandis que M. Gouzes cherche à parvenir à un consensus *« avec l'opinion »*, à défaut de l'avoir obtenu *« avec l'opposition »*. La minorité d'élus PS qui avait protesté semble désormais rentrée dans le rang : *« Je suis un soldat du socialisme »*, lance avec un sourire ironique Bernard Roman (Nord), qui avait plaidé en vain pour l'abrogation des dispositions antérieures.

Les états d'âme des socialistes risquent en revanche de resurgir au Sénat, lors du débat, le 17 décembre, sur le projet de loi sur la nationalité d'Elisabeth Guigou. Au cours de la réunion hebdomadaire du groupe socialiste du Sénat, mardi 2 décembre, des divergences sur l'âge de demande de la nationalité pour les immigrés en situation régulière sont de nouveau apparues. Le groupe de travail constitué sur ce sujet a proposé de restituer la faculté de déclarer français des enfants à leur naissance et jusqu'à treize ans pour des immigrés en situation régulière et séjournant en France depuis plus de cinq ans.

Cette idée a été défendue par l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (Hauts-de-Seine). Si d'autres sénateurs sont intervenus dans le même sens, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy (Nord) et le président du groupe, Claude Estier, ont défendu la thèse de *« l'opportunité politique »*. Ils ont aussi insisté sur la nécessité pour les sénateurs socialistes de ne pas être en contradiction avec le gouvernement et les députés socialistes qui ont fait adopter l'âge de treize ans pour effectuer une demande de nationalité française par les parents.

Sur le projet de loi sur l'immigration, les députés MDC ne monteront pas au créneau contre un texte défendu par M. Chevènement, président de leur formation politique. Revigorés par leur manifestation d'indépendance lors du vote sur la nationalité, écologistes et communistes devraient donc être, dans l'hémicycle, les seuls porte-parole de cette minorité du PS peu ou prou réduite au silence. *« Nous ne pouvons voter ce texte en l'état »*, a indiqué, mardi, le président du groupe communiste, Alain Bocquet. *« En l'état, je voterai contre »*, précise le refondateur Patrick Braouezec. Au nom des écologistes, Noël Mamère (Gironde) exclut un vote favorable, mais s'attend toutefois à *« des pressions du gouvernement beaucoup plus fortes que sur le projet Guigou »*. En écho, un conseiller du gouvernement indiquait, mardi, que de nombreux contacts seraient pris, en vue du débat, avec les Verts et le PC.

***Jean-Baptiste de Montvalon***

### *Batailles et records d'amendements*

**Avec 1 720 amendements au projet de loi sur l'immigration – dont environ 1 300 de l'opposition –, on reste loin des records enregistrés en la matière au Palais-Bourbon. La gauche reste en tête avec 5 488 amendements au projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement d'Alain Juppé à légiférer par ordonnances pour réformer la protection sociale, adopté le 10 décembre 1995. La droite occupe la deuxième place avec 4 703 amendements au projet de loi sur le statut de Renault, adopté le 29 avril 1990.**

**4 205 amendements avaient été déposés sur le texte relatif au renouvellement des conseillers généraux, adopté le 20 mai 1994. Au début des années 80, les gouvernements socialistes avaient connu semblables batailles de procédure : l'opposition RPR et UDF avait déposé 2 491 amendements au projet de loi sur la presse, adopté le 12 septembre 1984, et 2 150 amendements au projet de loi d'Alain Savary sur l'enseignement supérieur, au printemps 1983.**

# Le projet Chevènement, entre assouplissement et recherche d'efficacité

**LA LÉGISLATION** française en matière d'immigration ne cesse d'évoluer : vingt-cinq modifications depuis 1945. Depuis huit ans, ces changements ont été particulièrement marqués. Loi Joxe de 1989, loi Pasqua de 1993, loi Debré de 1997 : chaque nouveau texte a été apprécié par rapport aux précédents. Le projet Chevènement ne fait pas exception à la règle : l'ancienne majorité reproche au gouvernement de détruire le rempart édifié contre l'immigration ; les associations et les Verts estiment, au contraire, que ce texte avalise l'essentiel du dispositif Pasqua, contrairement aux engagements de la campagne législative.

● **Visas et certificat d'hébergement.** En ce domaine, la législation française a été jusqu'ici d'une grande continuité. L'accès au territoire national étant un droit régalien de l'Etat, les consulats refusent les visas sans la moindre justification. Pour la première fois, le projet Chevènement impose la motivation des refus pour certaines catégories d'étrangers, notamment les conjoints, enfants et parents de Français, les *« bénéficiaires du regroupement familial »* et les *« travailleurs autorisés »* à exercer une activité en France. En matière de certificat d'hébergement – supplément nécessaire au visa pour toute visite familiale –, Charles Pasqua avait fait inscrire dans la loi une pratique déjà existante. Le projet assouplit le dispositif, en prévoyant la saisie du préfet lorsque le maire refuse de délivrer le certificat. Un amendement socialiste, soutenu par le gouvernement, devrait aboutir à la suppression du certificat d'hébergement. Il serait remplacé par une simple *« attestation d'accueil »* excluant tout pouvoir d'appréciation du maire.

● **Titres de séjour.** La loi de 1993 a réduit les catégories d'étrangers recevant *« de plein droit »* des papiers. En ont été exclus tous ceux qui présentent une *« menace à l'ordre public »*. Une entrée et un séjour réguliers sont devenus indispensables pour l'obtention de la carte de résident de dix ans. Certaines catégories non expulsables (parents et conjoints de Français, jeunes entrés en France hors regroupement familial entre six et dix ans), se retrouvent de fait irrégularisables. Des cas partiellement réglés par la loi Debré de 1997, qui leur a donné une carte d'un an.

Le projet Chevènement supprime la condition d'entrée régulière pour la carte de dix ans, mais maintient les réserves d'ordre public pour toute obtention de carte. Il ajoute quelques catégories de bénéficiaires de la carte temporaire, dont les *« scientifiques »*, les *« retraités »* rentrés au pays et les nouveaux époux de Français (la loi Debré les laissait sans papiers pendant un an). Enfin, le projet accorde une carte à tout étranger disposant de solides *« liens personnels et familiaux »* avec la France.

● **Regroupement familial.** La loi Pasqua de 1993 a interdit le regroupement partiel. Un demandeur doit donc faire venir en France l'ensemble de sa famille. De même, le regroupement polygamique a été proscrit. Ces principes sont repris par le projet Chevènement. Le texte gouvermental assouplit en revanche les conditions de ressource et de logement exigées du demandeur. Le projet rend surtout possible le regroupement d'un enfant né d'une précédente union à condition que le demandeur se le soit vu confier par une décision de justice et que l'autre parent ait donné son accord.

● **Droit d'asile.** En introduisant des dispositions concernant l'asile dans le texte de l'ordonnance de 1945 sur l'immigration, la loi Pasqua avait amalgamé deux réalités bien distinctes. Le texte de 1993 tirait les conséquences des accords de Schengen et Dublin en permettant à l'administration de renvoyer un étranger, sans examiner sa demande d'asile, s'il avait transité par un pays signataire de ces traités européens. Le projet Chevènement ne modifie pas ce point mais redonne sa spécificité à l'asile en réintroduisant ces dispositions dans la loi de 1952 créant l'Ofpra, organisme chargé de statuer sur les demandes d'asile. Il officialise la procédure déjà existante d'*« asile territorial »*, accordé par le ministère de l'intérieur à un étranger exposé dans son pays à des *« traitements inhumains ou dégradants ou à des risques majeurs pour sa sûreté personnelle »*. Il affirme enfin la compétence de l'Ofpra pour reconnaître la qualité de réfugié à toute personne *« persécutée en raison de son action en faveur de la liberté »*, comme le prévoit le préambule de la Constitution de 1946.

● **Eloignement forcé.** La loi Pasqua avait élargi les possibilités de reconduite à la frontière et d'expulsion, limité les catégories d'étrangers protégées contre un éloignement forcé et affaibli les possibilités de recours. Elle avait systématisé le placement en rétention des étrangers en instance de reconduite, limité la marge d'appréciation des juges et fait passer de sept à dix jours la durée maximale de rétention. Le projet Chevènement entérine ces durcissements et porte à douze jours la durée de rétention. En contrepartie, il allonge le délai ouvrant à l'étranger un recours et supprime les dispositions de la loi Debré qui donnaient aux parquets le pouvoir de s'opposer à une décision judiciaire de remise en liberté d'un étranger.

● **Interdiction du territoire.** Le projet Chevènement supprime la possibilité donnée en 1993 aux préfets d'assortir un arrêté de reconduite à la frontière d'une interdiction du territoire. Mais cette mesure continuera de pouvoir être prononcée par un tribunal, posant le problème de la « double peine » (condamnation pénale et expulsion). Le texte gouvernemental maintient la possibilité pour les juges, ouverte par Charles Pasqua, d'interdire du territoire certains étrangers protégés (père d'enfant français par exemple) *« par une décision spécialement motivée au regard de la gravité de l'infraction »*. Le projet demande seulement aux tribunaux de tenir également compte de *« la situation personnelle et familiale »* de l'étranger.

***Ph. B. et N. H.***

# La troisième loi en cinq ans sur l'entrée et le séjour des étrangers

## Le gouvernement assure qu'il veut cette fois en finir avec ce débat « pourri » qui « fait le lit de l'extrême droite »

**POUR LA TROISIÈME FOIS** en cinq ans et pour la vingt-sixième fois depuis 1945, le Parlement s'apprête à modifier la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. La source de cette nouvelle ferveur législative est à rechercher dans l'émotion suscitée à gauche, par l'évacuation des sans-papiers de Saint-Bernard, en août 1996, puis par le projet Debré sur l'immigration. Ces élans de la rue, annonciateurs du succès électoral des législatives, ont conduit le gouvernement Jospin à faire de ce dossier l'un des premiers symboles de sa volonté de changement.

Le souci de réalisme du PS et sa volonté affichée de rechercer l'« équilibre », pour éviter de futurs retours de balancier, ont néanmoins amené Jean-Pierre Chevènement à rédiger un texte d'inspiration libérale, mais qui laisse subsister certaines dispositions de la loi Pasqua de 1993. Il n'est plus question de bloquer l'immigration, mais d'organiser certains flux indispensables pour l'économie et le rayonnement de la France. L'obsession répressive a disparu, mais la confiance accordée aux nouveaux venus reste limitée et gérée, pour l'essentiel, par une administration toute-puissante.

Pendant la campagne électorale de mai, les socialistes avaient usé de fortes paroles pour annoncer leurs intentions : *« Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré,* promettait le programme du PS. *Nous rétablirons les droits fondamentaux au mariage, à la vie en famille, et le droit d'asile, ainsi que le code de la nationalité dans sa vision républicaine. »* Sitôt nommé premier ministre, Lionel Jospin confiait au politologue Patrick Weil la tâche de définir *« une politique d'immigration ferme et digne »*, dans laquelle pourrait s'engager la France *« sans renier ses valeurs, sans compromettre son équilibre social »*.

Quatre ans auparavant, précisément, Edouard Balladur avait inauguré la précédente législature par la même affiche – la refonte des lois sur l'immigration et la nationalité –, mais avec un scénario et une distribution bien différents. *« La France ne veut plus être un pays d'immigration »*, affirme alors Charles Pasqua, en affichant le slogan d'alors : *« L'immigration zéro. »* Ministre de l'intérieur, il fait adopter un vaste texte minutieusement conçu pour multiplier les obstacles à l'acquisition par les nouveaux immigrés du statut stable de résident, au risque de malmener la Convention européenne des droits de l'homme et de ternir l'image de la France.

**La législation doit être votée avant la fin de l'opération de régularisation, censée passer l'éponge sur les incohérences des lois précédentes**

La fameuse « loi Pasqua » de 1993 donne les pleins pouvoirs à l'administration aussi bien pour filtrer les demandeurs d'asile que pour lever les protections dont bénéficient certains étrangers contre les reconduites à la frontière. Aux maires, elle confie le pouvoir de s'opposer à un mariage jugé suspect et d'empêcher le regroupement familial. Combiné à la législation sur la nationalité adoptée en même temps, les « lois Pasqua » sont progressivement devenues pour la gauche, qui les avait pourtant combattues mollement au Parlement, le symbole de la déstabilisation des immigrés légalement installés, de l'instauration d'un soupçon généralisé à l'égard de tous les étrangers, et d'une logique de glissement vers les prétentions de l'extrême droite.

Lors de la campagne de l'élection présidentielle de 1995, M. Jospin ne promet encore que de *« peigner »* ces textes – précisément ce qu'il fait aujourd'hui – et n'engage pas le fer avec Jacques Chirac sur ce terrain. Certes, la première grève de la faim d'Africains en situation irrégulière, organisée juste avant le scrutin, dénonce l'impasse dans laquelle se débattent certains parents étrangers que les lois Pasqua ne permettent ni d'expulser ni de régulariser. Toutefois, c'est l'occupation des églises Saint-Ambroise, puis Saint-Bernard, à Paris, qui va populariser les revendications de ceux qui refusent la clandestinité et se baptisent habilement « sans-papiers ».

De façon inattendue, ce mouvement va aussi servir d'appui au ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Louis Debré, pour relancer son projet de loi sur l'immigration, remisé par Jacques Chirac et par Alain Juppé. Le « projet Debré » entend tirer doublement la leçon des événements : il resserre la procédure de reconduite à la frontière pour effacer l'impression très négative produite dans l'opinion par la remise en liberté par les juges de la plupart des sans-papiers de Saint-Bernard. Au grand dam de M. Pasqua, il prévoit aussi la régularisation de certains étrangers piégés par les lois de 1993.

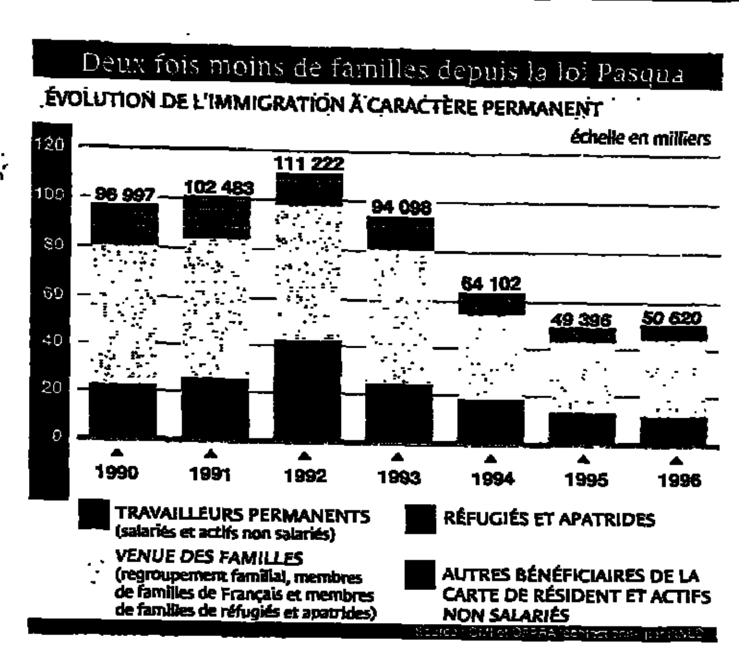
La réforme des certificats d'hébergement mettra le feu aux poudres... et des foules dans la rue. En souhaitant instaurer, pour toute personne accueillant un étranger à son domicile, l'obligation de signaler son départ, M. Debré verse la goutte d'eau qui menace les libertés publiques de chacun et déclenche une pluie de pétitions « citoyennes ». Amputée de cette disposition, la « loi Debré » est adoptée, mais la rue a réveillé la gauche parlementaire. Le PS de M. Jospin, resté relativement en retrait du mouvement protestataire, qu'il estime trop isolé des couches populaires, muscle son programme sur l'immigration. La refonte des lois Pasqua est prônée, un projet de régularisation des sans-papiers est esquissé. Ce sera l'une des premières décisions du nouveau gouvernement.

Le calendrier s'accélère : la nouvelle législation doit être votée avant la fin de l'opération de régularisation, censée passer l'éponge sur les incohérences des lois précédentes. Avant la campagne pour les élections cantonales et régionales de mars 1998, aussi. M. Chevènement ne répète-t-il pas qu'il faut *« sortir du débat pourri sur l'immigration »*, un débat qui *« fait le lit de l'extrême droite »* ?

***Philippe Bernard***

هكذا من الاهل






# Journée de candidatures au regroupement familial

**IL SOURIT.** De ce sourire un peu figé qui cache mal l'angoisse. Il avance lentement, hésite à s'assoir, semble presque s'excuser d'être là, dans le bureau de Martine Maire.

**REPORTAGE**

**On est loin de l'invasion, et le texte ne va pas bouleverser la situation**

Rien ne devrait pourtant l'inquiéter, tout s'est passé si tranquillement. La salle d'attente vide, la conseillère de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) immédiatement disponible, et maintenant son ton si calme, si poli. Pourtant, Hamady Doucouré est inquiet. Ce rendez-vous au service du regroupement familial de Seine-Saint-Denis, où les demandes sont les plus nombreuses, marque le lancement de la procédure par laquelle il espère faire venir sa femme et son fils âgé de deux ans en France. Après une première visite-éclair, il y a quinze jours, les choses sérieuses commencent aujourd'hui.

Cinq minutes déjà qu'il est arrivé, et il n'a toujours pas ouvert la bouche. Emmitouflé dans son manteau de laine noir, il écoute et regarde. La conseillère consulte le dossier et doucement, commence à énoncer les pièces nécessaires. Carte de séjour... *« Il me manque quelques photocopies »*, s'excuse d'emblée le jeune Malien. – *Ce n'est pas grave, vous irez les faire tout à l'heure, montrez-moi déjà l'original... »* La femme agraffe les photocopies disponibles, inscrit sur un papier les pièces manquantes et continue poursuit la liste. Attestation de l'employeur ? *« Le patron me l'a donnée au boulot, l'huile a touché»*, murmure-t-il en tendant une feuille tachée. Trois bulletins de salaire, trois avis d'imposition, carte de Sécurité sociale, contrat de location du logement : il ne manque rien. Juste l'adresse de sa femme au Mali, oubliée à la maison, et l'acte de mariage, resté au pays. *« Comme toujours, il manque deux ou trois documents*, sourit la conseillère, *mais il nous les apportera. »*

Un dossier sans histoire, en vérité. Le même employeur depuis trois ans, un logement de 40 mètres carrés et un salaire net de 5 180 francs par mois... *« Ca devrait passer, même avec ses 3 275 francs de loyer »*, annonce-t-elle. L'estimation a pris quelques secondes. La procédure va durer six mois.

L'Office des migrations internationales (OMI) est le premier à entrer en scène. Il examine les ressources et le logement du demandeur, et, barème à la main, se prononce sur ses capacités à accueillir sa famille : 16 mètres carrés pour deux, 25 pour 3, 34 pour 4, et 9 mètres carrés par personnes supplémentaires, l'appréciation des *« conditions normales »* de logement est simple.

Les ressources laissent davantage de place à l'appréciation des fonctionnaires. *« Le SMIC sert de point de repère »*, résume Servanne Picq, chef du service. L'avis de l'OMI est ensuite transmis au maire de la commune, qui à son tour émet un avis. Enfin le consulat du pays d'origine est contacté afin qu'il s'assure de la réalité de la présence de la famille sur place. Une dernière vérification de la préfecture pour s'assurer de l'absence de menace à l'ordre public, et vient l'heure de la décision.

C'est ici, dans ce service de la DDASS qu'est instruit le dossier avant la signature du préfet. Autant dire que l'avis final rendu ici est déterminant. M[me] Picq feuillette les derniers dossiers traités. Un Tunisien qui souhaitait faire venir sa femme et son fils, logement privé, 27 mètres carrés, 5 400 francs. *« Avis favorable»*... Un Marocain, qui veut accueillir sa femme et ses quatre enfants, logement privé, 54 mètres carrés, employeur identique depuis 1982. *« Favorable»*... Un Turc, qui attend sa femme, gagne le SMIC et habite un appartement de 16,5 mètres carrés. *« C'est juste, mais c'est bon »*, sourit M[me] Picq... Ce Malien a eu moins de chance. Marié et père d'un enfant vivant ici, il voulait faire venir le second. Avec 73 mètres carrés, le logement n'était *« pas suroccupé»*, avait souligné le maire, en rendant un avis positif. L'OMI, en revanche, a estimé que les 4 400 francs de revenus mensuels étaient insuffisants. *« Avis négatif»* confirmé par la DDASS.

**PEU DE CAS**

Les refus ont constitué, en 1996, plus de la moitié des décisions . Pour 1 173 dossiers examinés, on compte 622 avis défavorables et 511 avis favorables, censés permettre à 703 personnes d'entrer en France dans le cadre du regroupement familial. *« Et encore*, précise Nicole Genin, une autre conseillère du service. *Certains renoncent au dernier moment, d'autres dépassent le délai de six mois qui suit la décision et perdent tout droit. Enfin il y a ceux auxquels les consulats refusent le visa, malgré l'accord de la préfecture. On est loin de l'invasion, et ce n'est pas le texte actuel qui va bouleverser la situation. »*

Le projet prévoit pourtant d'assouplir les conditions de ressources ou de logement. Un demandeur gagnant plus du SMIC ne pourra pas se voir écarté au seul motif de ressources insuffisantes, et s'il gagne moins, son dossier devra être quand même examiné. *« C'est ce que nous faisions déjà »*, explique M[me] Picq.

De même, l'étranger *« en mesure de disposer »* d'un logement acceptable pourra entamer la procédure sans attendre de disposer du logement. *« Cela concernera qui ?*, interroge la chef de service. *Ceux qui vivent en HLM ? Mais c'est ultra-minoritaire. Les HLM n'accordent jamais un F3 à un homme seul. Tous sont dans le privé. C'est pour ça que Paris rejette presque tous les dossiers et que les gens atterrissent chez nous. »*

Pour les conseillères, rien de ce texte ne permet d'imaginer un retour au niveau de 1990, où 1 648 avis favorables avaient été rendus . *« Les familles étaient plus nombreuses, se souvient M[me] Gerin. Aujourd'hui, c'est souvent juste un conjoint, avec parfois un enfant. »* Vu d'ici, la principale innovation vient de la possibilité de faire venir un enfant né d'une précédente union, pour peu que le parent vivant en France en ait la garde légale et que l'autre parent donne son accord. *« Ça représente peu de cas, mais humainement, ils sont insupportables*, précise M[me] Picq. *Des enfants de quinze ans vivant seuls, parfois abandonnés, et on ne peut rien faire. Mais ça, on n'en parle jamais. »*

*Nathaniel Herzberg*

# Les socialistes tentent de dédramatiser l'abstention des Verts et du PCF sur la nationalité

## De nouvelles dissonances sont attendues sur le texte de M. Chevènement

**LA VIE DE LA GAUCHE** plurielle suit son cours tranquille. Une rencontre entre les dirigeants du PS et des Verts, mercredi 3 décembre, pour... parfaire l'accord en vue des prochaines élections régionales. La « rebellion » des députés communistes, qui ont refusé de voter, le 1[er] décembre, le projet d'Élisabeth Guigou sur la nationalité, – *contrairement à ce qu'avaient* décidé le président du groupe communiste, Alain Bocquet, et André Gérin, chargé de donner l'explication de vote –, ainsi que celle des députés verts, contredisant les propos tenus par Dominique Voynet (*le Monde* du 3 décembre), ne changent rien aux apparences et au pli des habitudes.

Côté socialiste, on entendait quelques remarques acerbes, lundi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Sortant de la langue diplomatique en usage entre *« amis »*, Français Hollande reconnaissait ainsi qu'il y a *« un problème entre les communistes »* : *« Voynet et Hue voulaient qu'ils votent pour »* le projet Guigou.

Christophe Caresche, orateur principal du PS sur le projet de M. Chevènement, expliquait qu'il *« ne compren*[ait] *pas la course à l'échalote du PC avec les Verts. Les communistes représentent quand même le monde du travail, les catégories ouvrières. A mon avis,* ajoute le député de Paris, *ils se font mal, car ça ne correspond pas à ce que pense leur électorat »*. Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, assurait laconiquement qu'*« au PC, il n'y a pas pas de discipline de vote. Ils règlent leurs contradictions internes en s'abstenant »*.

**LE PS « INTERPELLÉ »**

A l'issue du bureau national du PS, mardi 2 décembre, Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national, a reconnu, avec diplomatie, que l'abstention des communistes *« interpell*[ait]» les socialistes, mais il a aussi tenu à dédramatiser l'incident. *« Il y a de vrais débats au sein du groupe communiste. Nous, on observe le débat, attentivement, amicalement »*, *« avec sérénité »*. Dans l'entourage du premier ministre, on jugeait même que le vote du projet de loi, malgré l'abstention des députés communistes et Verts, ne constitue *« pas un revers pour le gouvernement, bien au contraire »*.

A Matignon, au PS, mais aussi au ministère de l'intérieur, on sait que, avec le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration, le plus difficile est à venir. *« Il est déjà arrivé que les communistes s'abstiennent, cela arrivera encore »*, indique l'entourage de Lionel Jospin, en assurant que cela ne révèle *« pas une opposition politique entre le Parti communiste et le gouvernement »*. Place Beauvau, on joue la *« conscience claire »* et on prévoit que les Verts voteront contre le texte et que le PCF se partagera entre le vote contre et l'abstention.

La gauche non-socialiste, en revanche, semblait mardi pleine d'une nouvelle assurance. *« Certains socialistes viennent me dire :* "C'est bien, tu as parlé en mon nom" », confiait Patrick Braouezec, le maire refondateur de Saint-Denis, qui avait emmené le groupe communiste sur ses positions, lundi.

*« Ils doivent comprendre qu'on n'est pas là pour lever la main dans l'hémicycle au coup de sifflet du chef. Maintenant, on sait que nous existons. Ça va les faire réfléchir »*, renchérissait le député écologiste Noël Mamère, qui, avec Guy Hascoët, a rallié les Verts contre le député de l'Oise Yves Cochet, alors que ce dernier avait indiqué à Dominique Voynet, dimanche, que *« ses »* députés voteraient « pour ». *« On a une tendance fâcheuse à ne pas voter nos amendements »*, se plaignait pour sa part le président du groupe communiste, Alain Bocquet.

Courant après ses députés, le numéro deux du PCF, Pierre Blotin, a confié mardi à Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, qu'il ne comprenait pas pourquoi les socialistes avaient ignoré tous les amendements « pluriels ». Et que, pour le texte de M. Chevènement, *« il vaudrait mieux que cela ne se passe pas comme cela »*...

*Ar. Ch. et J.- B. M.*

# La validité des listes d'extrême droite aux prud'homales n'est pas examinée

## Dans les 206 sections, sur 1 213, où se présentent des candidats proches du Front national, la Cour de cassation ne dira qu'après le scrutin si celui-ci a été correctement organisé

**DANS 206 SECTIONS** prud'homales – il y en a en tout 1 231 – les électeurs se prononceront, le mercredi 10 décembre, sans avoir l'assurance que leur vote sera juridiquement valable. C'est le résultat de la décision prise, mardi 2 décembre, par la Cour de cassation qui a refusé d'examiner la régularité des listes présentées par la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT), proche du Front national. Les magistrats ont estimé qu'ils n'avaient la possibilité de se prononcer qu'après le scrutin.

Le code du travail est, en effet, imprécis. Il prévoit, en son article 513-38 que la *« régularité »* des listes de candidats peut être contestée devant le tribunal d'instance. C'est ce qu'ont fait les centrales syndicales dans les 206 sections, selon le ministère du travail, où l'extrême droite est présente. Cinquante-sept listes ont été annulées, dont 21 pour des raisons de fond, tenant au programme de ses candidats. La CFNT s'est pourvue en cassation contre plusieurs de ces jugements de première instance, comme la CGT et la CFDT contre ceux qui les avaient déboutées. Conformément aux réquisitions de l'avocat général, la Cour a donc jugé les pourvois irrecevables.

Les magistrats de la Cour ont constaté que le code du travail ne prévoyait pas de possibilités de recours contre les décisions des juges d'instance intervenant avant les élections. Ils en ont déduit que cela n'était pas possible puisque, dans son article 513-110, il en ouvre expressément la possibilité lorsqu'il y a contestation des élections qui, elles aussi, relèvent des tribunaux d'instance.

Cette décision est conforme à une jurisprudence solidement établie par toutes les instances judiciaires en matière d'élections politiques : seul le juge de l'élection de premier niveau peut se prononcer sur les actes préparatoires à un scrutin, sans même qu'il puisse y avoir pourvoi en cassation. Les magistrats préfèrent laisser d'abord les électeurs se déterminer.

**VIDE JURIDIQUE**

Le vide juridique est patent. C'est, malheureusement, une constante dans le droit électoral. La présence, aux législatives de 1993, de candidats « Génération verte », que contestaient pour détournement de sigles Génération écologie et les Verts, l'avait démontré, puisqu'en l'espèce, il n'y avait même pas de possibilité de la moindre intervention judiciaire avant le scrutin.

Dans son rapport (publié dans le numéro 25 de la *Revue française de droit constitutionnel*), avant un arrêt de la Cour de cassation du 8 mars 1996, le conseiller Jean-Paul Dorly le regrettait mais constatait que, *« lorsque la question soulevée est commune à plusieurs circonscription »*, des juges de référé pourraient prendre des décisions contradictoires. C'est ce qui se passe pour les prud'homales.

Là où ses listes ont été interdites, la CFNT contestera devant les tribunaux d'instance le résultat des élections. Là où elles ont été autorisées, ce sont les centrales syndicales qui iront devant la justice. Puis tout le monde se pourvoira en cassation. La Cour, qui n'intervient en matière électorale que pour les scrutins professionnels, n'a pas de jurisprudence précise car elle est rarement saisie.

Mais elle ne pourra pas se contenter d'affirmer que les candidats contestés ayant obtenu peu de voix, leur possibilité de se présenter, ou non, n'a pas eu de conséquences sur les résultats. Les prud'hommales étant des élections de listes à la proportionnelle, il suffit de peu de voix pour modifier le nombre d'élus de chacune des listes en compétition.

Il parait donc logique que la Cour de cassation soit conduite à annuler le scrutin dans toutes les sections où les tribunaux d'instance ont pris, au préalable, des décisions non conformes à celle que le juge suprême arrêtera après. En attendant, le code du travail prévoit expréssement que les juges prud'homaux proclamés élus restent en fonctions.

*Thierry Bréhier*

# Un sondage CSA-« Liaisons sociales » montre la stabilité des forces

**LES GRANDS ÉQUILIBRES** entre organisations syndicales seront-ils maintenus, à l'issue du scrutin prud'homal du 10 décembre ? Le sondage publié par *Liaisons sociales*, dans son édition du mercredi 3 décembre, livre quelques axes de réflexion. Réalisé par l'institut CSA, auprès d'un échantillon national représentatif de 802 personnes, pouvant voter aux élections prud'homales, constitué d'après la méthode des quotas, ce sondage révèle une grande stabilité des rapports de force syndicaux.

La première information concerne le taux de participation qui pourrait se révéler plus fort qu'il y a cinq ans : 42 % des salariés se disent *« tout à fait sûr d'aller voter »* et 13 %, *« assez sûr »*, alors qu'en 1992, le taux de participation n'avait été que de 40,3 %, en baisse de cinq points, par rapport à 1987.

Si elle était confirmée au soir du 10 décembre, cette inversion de tendance serait remarquable, la participation n'ayant cessé de baisser depuis 1979. L'évolution du corps électoral depuis 1992, marquée par le fort déclin de la section industrie, où la participation est élevée, et par la forte progression des sections commerce et activités diverses, où les salariés vont peu voter, devrait *a contrario* entraîner, mécaniquement, une nouvelle poussée de l'abstention.

Seul le crédit retrouvé des syndicats auprès de l'opinion publique, confirmé par plusieurs sondages, dont le dernier a été publié le 1er décembre par l'IFOP pour *Libération*, pourrait expliquer une plus grande mobilisation des salariés. Respectivement, Nicole Notat, Marc Blondel et Louis Viannet recueillaient 56 %, 46 % et 42 % de bonnes opinions auprès des Français.

En termes d'intentions de votes, chaque grande centrale tire son épingle du jeu, selon le sondage de *Liaisons sociales*. La CGT est créditée de 33 % d'intentions de votes, soit un score identique à celui de 1992 (33,4 %). Un tel résultat signifierait que la centrale de Louis Viannet enrayerait son déclin. Avec 25 % des suffrages, en hausse de 1,5 point par rapport à 1992, la CFDT conforterait sa deuxième place. Une telle progression constituerait une victoire pour Nicole Notat : elle y trouverait une absence de désaveu quant à sa position lors des grèves de la fin 1995, alors qu'elle avait approuvé le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. Selon ce sondage, la CFDT ravirait la première place à la CFE-CGC, dans la section encadrement : 28 % des cadres auraient l'intention de voter pour elle contre 25 % pour la CFE-CGC.

**LES DIRIGEANTS MIEUX IDENTIFIÉS**

L'autre surprise serait pour Marc Blondel. Créditée de 22,5 % d'intentions de votes, FO enregistrerait un gain de 2 points. Les fortes personnalités de Marc Blondel et de Nicole Notat – ce sont les dirigeants les mieux identifiés par les salariés – semblent jouer en faveur de leurs syndicats respectifs. Selon ce sondage, FO serait aussi le syndicat qui bénéficie *« du plus fort potentiel de voix parmi les salariés les moins sûrs d'aller voter »*.

En revanche, les résultats de ce sondage, qui, comme le souligne l'institut CSA, *« ne doivent pas être considérés comme prédictifs des résultats, le jour du vote »*, feront l'effet d'une douche froide pour les petites centrales. La CFTC avec 6 % des intentions de votes, contre 8,5 % en 1992, enregistrerait un net recul. De même, la CFE-CGC ferait du surplace à 7 %, mais perdrait sa première place dans l'encadrement. Enfin les listes autonomes (UNSA, Union syndicale groupe des dix, etc.) ne recueilleraient que 6,5 % des intentions de vote et donc ne mordraient qu'à la marge sur les scores des autres centrales.

*Alain Beuve-Méry*



# Robert Hue se dit prêt à réévaluer la révolution russe et ses suites

## Le dirigeant du PCF veut aller « plus loin dans l'analyse »

**L'émission « La Marche du siècle », sur France 3, mercredi 3 décembre, devait être consacrée à un débat sur le communisme, avec la participation de Robert Hue. Le secrétaire national du PCF estime nécessaire, pour son parti, d'*« aller plus loin »* dans l'analyse de la révolution russe de 1917 et de ses suites.**

*AU VU du plateau et du titre de* l'émission, le défi est de taille. Mercredi 3 décembre, Robert Hue a choisi de se rendre à « La Marche du siècle », à l'invitation de Jean-Marie Cavada, pour une émission au thème sans ambiguïté : *« 85 millions de morts : la sombre histoire du communisme »*.

*« Il faut aller beaucoup plus loin encore dans l'analyse historique »* : mardi, sur RTL, M. Hue a donné un signal clair. Le secrétaire national du PCF souhaite en dire plus. Plus sur le communisme français. Plus sur le stalinisme, cette *« cicatrice encore brûlante »*, selon le titre du chapitre qu'il lui avait consacré dans son livre, *Communisme, la mutation* (1995), et dont les congrès communistes n'ont jamais débattu.

Officiellement, M. Hue a été séduit par la formule de l'émission, qui permet de s'éloigner du *Livre noir du communisme*, ouvrage dirigé par Stéphane Courtois, et de *« la querelle d'historiens »*. A la sortie du livre, le secrétaire national, qui craignait que l'image de son parti n'en soit entachée, avait refusé de participer à l'émission « Bouillon de culture » sur France 2 (*Le Monde* daté 9-10 novembre). La *« fierté »* assumée de Lionel Jospin, le 12 novembre, devant les députés, son assurance que le PCF *« a tiré les leçons de son histoire »*, a libéré les responsables communistes de leurs craintes. Au siège du PCF, on estime que la droite avait tenté de s'emparer du livre sur le thème : « Puisque vous comptez des criminels au gouvernement, nous pouvons bien nous allier avec le Front national pour les élections régionales ! », mais que le premier ministre a contré ce piège.

M. Hue a aussi, sans doute, des raisons officieuses d'accepter le débat proposé par France 3. La mort de Georges Marchais, par exemple. Place du Colonel-Fabien, on raconte souvent, en guise de pirouette, la « blague de la mort de Staline ». Un jour de 1953, se sentant vieillissant, ce dernier convoque Khrouchtchev dans sa datcha. *« Nikita*, lui dit-il, *je ne sais pas comment t'aider. Alors, je te laisse deux enveloppes. Si, un jour, tu as besoin de conseils, ouvre-les. »* En 1956, les premiers troubles arrivent. Le nouveau premier secrétaire du PC soviétique ouvre la première enveloppe. Il lit : *« Mets-moi tout sur le dos ! »* Ce qu'il fait, dans un rapport. Mais les affaires de Khrouchtchev ne s'arrangent pas et, chez les dirigeants soviétiques, la colère gronde. En 1964, il pense à la deuxième lettre. Dedans, ces simples mots : *« Prépare deux enveloppes ! »*...

Le 16 novembre, jour de la mort de l'ex-secrétaire général, le bureau national du PCF avait salué le défunt d'une étrange formule : *« Ce n'est pas le temps, alors que l'heure est au silence du recueillement, d'évaluer l'apport de Georges à notre parti et à la France. »* Il ajoutait : *« Cette évaluation devra être faite. »* Trois jours plus tôt, devant le parti réuni en conseil national – une sorte de mini-congrès –, M. Hue, agacé par les prises de positions de M. Marchais évoquant *« sa »* mutation, avait lancé deux fusées : d'abord, le communisme ne doit plus être un *« idéal grandiose »*, plaqué sur la société ; ensuite, *« il ne suffit pas que le passé s'éloigne pour qu'il se tasse, comme le café après le passage de l'eau »*...

M. Hue devait, mercredi soir, préciser son point de vue, particulièrement sur la révolution russe. Il y a peu, dans ces colonnes, il défendait la NEP, c'est-à-dire la « nouvelle politique économique » menée par les bolchéviks de 1921 à 1928, ainsi que le léninisme (*Le Monde* du 12 avril 1996). Aujourd'hui, sa position a changé. *« Il y a eu, dans les conséquences de la révolution bolchévique – immédiatement après, d'ailleurs – des conséquences lourdes, y compris sous forme de terreur, qu'on ne peut pas accepter »*, a-t-il expliqué sur RTL. Personne, a-t-il ajouté, pas même Lénine, ne peut *« être tenu à l'écart de l'analyse historique »*. C'est la première fois que le Parti communiste parle de cette manière.

*Ariane Chemin*

**★ « La Marche du siècle », 20 h 50, sur FR3. Parmi les autre invités : Stéphane Courtois ; Andrei Gratchev, auteur de « L'exception russe. Staline est-il mort ? » ; Jean Ferrat ; Jean-François Revel.**

# Polémique sur le bénéfice pris par l'Etat dans la vente de frégates à Taïwan

**LE MINISTÈRE** de l'économie et des finances a décidé de prélever une somme de 1,4 milliard de francs dans les caisses de la direction des constructions navales (DCN) au motif qu'il s'agissait, selon lui, d'une trésorerie *« dormante »* et qu'il était fréquent que des établissements dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire sinon quasi exclusif, soient soumis à des ponctions sur leurs excédents financiers. Cette décision, qui figure dans le projet de loi de finances rectificative examiné mercredi 3 décembre par l'Assemblée nationale, a soulevé un tollé à la commission de la défense.

Le rapporteur, François Lamy (PS), a indiqué qu'il avait rencontré des difficultés pour recueillir *« les informations nécessaires à une bonne compréhension du dossier »*. Ce prélèvement exceptionnel de 1,4 milliard de francs a été opéré sur les excédents financiers tirés par la DCN sur le placement qu'elle a fait des fonds du contrat baptisé « Bali-Bravo ». Il s'agit de l'achat à la France, par Taïwan, de six frégates du modèle *La Fayette*, construites par l'arsenal de Lorient. Le contrat a été négocié entre 1991 et 1993 par le groupe Thomson-CSF et par DCN International, la société chargée de la commercialisation des productions de DCN.

Selon une loi de 1979, l'Etat peut obtenir qu'un groupe public – qu'il contrôle et qui n'est pas libre de pouvoir affecter les résultats positifs d'un contrat à l'exportation – reverse au budget général la moitié des résultats dégagés par une vente à l'étranger. Dans le cas présent, il s'agit du produit d'un placement financier à la suite d'une négociation commerciale. *« On pouvait raisonnablement penser*, observe le rapporteur, *que ces résultats financiers serviraient à couvrir les investissements nécessités par de nouvelles opérations ou à compenser les déficits, probables, de certaines autres opérations actuelles ou à venir. »*

**« EXTRÊMEMENT MALADROIT »**

Sans le dire explicitement, M. Lamy vise, d'une part, la négociation entre la France et l'Espagne pour se partager le financement de la construction d'un nouveau sous-marin, le *Scorpène*, et, d'autre part, les risques encourus dans d'autres contrats à l'exportation, notamment avec la vente de frégates à l'Arabie saoudite.

Le président de la commission de la défense, Paul Quilès (PS), et Jean-Yves Le Drian, député (PS) du Morbihan et maire de Lorient, où est implanté un arsenal, ont fait part de leur incompréhension et de leur perplexité, estimant que ce prélèvement est *« extrêmement maladroit »* dans sa forme. A droite, René Galy-Dejean et Pierre Lellouche (RPR, Paris) ont relevé que la situation faite, dans ces conditions, à la DCN est assez paradoxale : quand les arsenaux, dont on connaît l'état de crise et leur manque de commandes, vendent, ils doivent reverser les produits de leurs activités à l'Etat et, quand il y a mévente, ils doivent prendre les pertes à leur charge.

M. Galy-Dejean a souligné que pour la première fois, un client étranger – Taïwan, en la circonstance – apprendra par un texte de loi quelle part est reversée à l'Etat français sur un contrat d'armement à l'exportation. *« Cela revient*, a-t-il conclu, *à annoncer au client quel profit on tire de lui. Il est triste que le ministère des finances n'ait pas compris à quel point c'est inopportun. »*

*Jacques Isnard*

# M. Chevènement annonce un projet sur l'intercommunalité

**LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR**, Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, mercredi 3 décembre au Sénat, qu'un *« projet de loi sur l'aménagement du territoire* [préparé par Dominique Voynet] *ne sera pas examiné par le Parlement avant le mois de juin 1998 »*. *« Auparavant sera déposé un projet de loi sur l'intercommunalité »*, a souligné le ministre. M. Chevènement a indiqué aux sénateurs que la notion de *« pays »* prévue par la loi Pasqua de 1995 sur l'aménagement du territoire doit faire l'objet *« de beaucoup de prudence »*. Il a estimé que le *« pays »* devait rester *« un espace de projet »* et non pas devenir un échelon administratif *« structuré »*.

Lors d'un déjeuner interministériel, le 4 novembre, il avait été convenu que le projet de Mme Voynet serait présenté au Parlement après les élections régionales mais que les autres projets, y compris celui sur l'intercommunalité, s'inscriraient dans son sillage.

## DÉPÊCHES

■ **RENSEIGNEMENT : la commission de la défense de l'Assemblée nationale** prévoit de créer deux groupes de travail. Le premier porte sur sur l'organisation du renseignement en France. Le second devra faire des propositions sur le rôle du Parlement en matière d'interventions extérieures des forces armées et sur l'éventualité d'une autorisation préalable des élus pour un engagement militaire de la France.

■ **MAÏS : Henri Emmanuelli et plusieurs responsables socialistes ont protesté** devant Lionel Jospin, mardi 2 décembre, lors du bureau national du PS, de la décision du gouvernement d'autoriser la culture d'une catégorie de maïs génétiquement transformé en France. Le groupe socialiste devait interpeller, mercredi à l'Assemblée, le ministre de l'agriculture sur ce point. Par ailleurs, les responsables des Verts, reçus par Dominique Voynet, mardi, ont fait part de leurs inquiétudes.

■ **35 HEURES : Martine Aubry a regretté**, mardi 2 décembre, à l'Assemblée nationale, que le futur président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, invite les entreprises à *« des positions politiques »* sur les 35 heures, au lieu de *« les aider à se battre sur les marchés étrangers »*. De son côté, le bureau national du PS s'est ému, mardi, des *« dérapages »* de M. Seillière, à propos de ses déclarations sur sa volonté de *« déstabiliser »* le gouvernement.

■ **PARTI SOCIALISTE : Jean Glavany a estimé**, mardi 2 décembre, qu'il fallait *« rationaliser le travail du Parlement »*, indiquant que le bureau national en avait débattu en présence de Lionel Jospin. *« Si le gouvernement charge trop la barque, on risque d'arriver à des dysfonctionnements »*, a-t-il dit.

■ ***SÉCU* : le Parlement a définitivement adopté, mardi 2 décembre**, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998. Les groupes RPR et UDF se sont prononcés contre et ont annoncé qu'ils allaient saisir le Conseil constitutionnel.

هكذا من الأصل



**SANTÉ** 12 000 psychothérapeutes pratiquent, en France, leur activité hors de tout statut légal. Depuis plusieurs années, ils ont lancé un mouvement pour obtenir cette reconnaissance officielle qui permettrait, selon eux, de faire le tri entre vrais professionnels et charlatans. ● À LEUR DEMANDE, l'Association française de normalisation (Afnor) mène, depuis un an, une étude sur la possibilité de créer pour ce métier des formations, un code de déontologie et des moyens d'information du public. ● CETTE QUÊTE de reconnaissance est considérée comme illégitime par psychiatres et psychologues, qui estiment dangereux que l'activité de psychothérapeute passe par d'autres cadres que ceux qui régissent leur profession. Le conseil de l'ordre national des médecins dénie à des non-médecins le droit de pratiquer la psychothérapie. ● LA RÉPONSE des pouvoirs publics est compliquée par la diversité des pratiques et des théories en vigueur.

# Les psychothérapeutes souhaitent que leur activité soit réglementée

## Des praticiens ont lancé un mouvement en vue d'obtenir un statut légal pour leur métier, exercé par 12 000 personnes en France. Cette demande, compliquée par la diversité des pratiques, ne fait pas l'unanimité, notamment auprès des psychiatres et psychologues

**C'EST** une activité dûment répertoriée dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, assujettie aux taxes et impôts dus par les professions libérales, mais qui n'a aujourd'hui aucune reconnaissance officielle. Près de 12 000 personnes exercent en France une activité de psychothérapie qu'aucun texte ne réglemente. Le grand public n'a pas de moyen, hors le bouche-à-oreille, de choisir en connaissance de cause le bon praticien ou la méthode adaptée à ses besoins. Phobies, stress, névroses, problèmes sexuels..., les demandes pourtant ne manquent pas.

Depuis plusieurs années, un mouvement, mené principalement par les membres de la Fédération française de psychothérapie (FFdP), qui fédère trois syndicats, une vingtaine de sociétés savantes et autant d'instituts de formation, vise à obtenir de la part des pouvoirs publics un statut légal pour ce qu'ils estiment être une profession à part entière. A les en croire, une telle démarche aurait le mérite de *« faire le ménage »* dans une activité où sévissent professionnels reconnus et charlatans, et permettrait enfin aux usagers de retrouver des repères fiables.

A la demande de la FFdP, l'Association française de normalisation (Afnor) mène depuis plus d'un an une étude préalable sur la question. Frédéric Morvan, ingénieur « qualité des services » à l'Afnor, écoute les différents acteurs du secteur pour tenter de dégager une ligne de consensus. *« Nous cherchons à établir des règles de bonne conduite applicables par tous*, explique-t-il. *Il ne s'agit en aucun cas de normaliser un métier, mais de trouver un dénominateur commun à une activité sur des questions précises telles que celle des formations, d'un code de déontologie ou de l'information du consommateur. »*

**QUÊTE DE RECONNAISSANCE**

Cette quête de reconnaissance est loin de faire l'unanimité parmi les praticiens. Il faut dire que le terme de psychothérapie regroupe des démarches hétérogènes qui se combattent parfois les unes les autres. Difficile en effet d'y voir clair dans une activité où exercent des médecins, le plus souvent psychiatres, des psychologues, mais aussi une frange de praticiens qui n'ont pas tous suivi une formation théorique universitaire et se fondent sur une expérience personnelle et le rattachement à un courant de pensée original.

Une fois n'est pas coutume, psychiatres et psychologues se retrouvent côte à côte pour dénoncer la campagne de la FFdP qu'ils estiment illégitime, et pour tenter d'obtenir une fois pour toute que l'exercice de la psychothérapie soit réservé à des professionnels diplômés de l'université. *« Il s'agit avant tout d'une activité et non d'une profession*, affirme ainsi Philippe Grosbois, du Syndicat national des psychologues (SNP). *Les textes réglementaires ont légitimé les professions de psychiatres et de psychologues. C'est dans ce cadre-là que doit être exercée la psychothérapie, qui n'est qu'une spécialité de ces deux professions. »*

La même volonté est affichée chez les psychiatres. *« Les techniques qui se sont développées depuis les années 60 et qui se présentent sous le terme de psychothérapie humaniste ne sont que les avatars modernes de pratiques très anciennes de guérisseurs professionnels*, soutient Roland Broca, de l'Association européenne de psychiatrie (AEP). *Il s'agit d'une nébuleuse de pratiques, aves ses gourous, ses méthodes, qui aujourd'hui recherchent la respectabilité en tentant d'obtenir un statut à part entière. »*

Psychiatres et psychologues se sont eux aussi saisis du dossier et travaillent à la possibilité d'intégrer une formation en psychothérapie dans le cadre de leur cursus. *« S'il doit y avoir une réglementation de l'activité, elle doit prendre en compte les formations universitaires existantes et non pas aboutir à reconnaître des instituts de formation privés que personne n'est en mesure de contrôler*, prévient Philippe Grosbois. *Ce que redoute la FFdP, c'est que les pouvoirs publics ne leur dénient le droit d'enseigner leurs méthodes dans des écoles qu'ils ont créées et dont la disparition représenterait pour eux un manque à gagner financier. »*

*« La formation universitaire n'est pas forcément la voie royale pour devenir un bon psychothérapeute*, rétorque Michel Meignant, président de la FFdP, qui se présente comme « amourologue ». *Plusieurs années d'études théoriques ne suffisent pas. Il faut aussi avoir suivi une psychothérapie personnelle, une formation adéquate à une méthode, et accepter la supervision de pairs reconnus. Ces gens-là* [psychiatres et psychologues] *refusent toute démarche qui sorte des pratiques classiques. »*

**« PATIENTS » OU « CLIENTS »**

Tous d'accord sur la nécessité d'une remise à plat, chacun des acteurs veut imposer sa vision des choses. Cette situation s'explique en grande partie par l'histoire du mouvement psychothérapique en France *(lire ci-dessous)*. En outre le secteur semble prometteur : une enquête de l'Association européenne de psychothérapie évalue à 30 000 le nombre de psychothérapeutes nécessaires pour couvrir les besoins en France.

Le conflit idéologique envahit même le champ de la sémantique : les uns parlent de *« patients »* et de *« soins »*, les autres privilégient les termes de *« clients »* et de *« développement personnel »*. Le « patient-client » lui, n'est pas plus avancé, même si la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) admet n'avoir jamais eu à traiter, jusqu'à présent, de plaintes relatives à l'activité de psychothérapeute.

Le Conseil national de l'ordre des médecins a lui-même du mal à adopter une position claire. Dans un courrier adressé en 1993 à Michel Meignant, son secrétaire général, Jean-Claude Mot, précisait : *« La mention "psychothérapeute" n'est pas autorisée sur les plaques et ordonnances. »* Quoi de plus normal en effet puisque, comme l'a confirmé au *Monde* le docteur René Lebatard-Sartre, membre du conseil de l'ordre, *« la psychothérapie n'est pas une spécialité enseignée à la faculté de médecine »*. Pourtant on ne compte plus le nombre de médecins qui pratiquent la psychothérapie.

Malgré la réalité de ces pratiques, le conseil de l'ordre refuse à des non-médecins le droit d'exercer une activité de psychothérapeute, arguant du fait qu'il s'agit de soins. *« C'est une question de santé publique*, répond M. Lebatard-Sartre, *on ne peut pas laisser à n'importe qui la possibilité d'exercer cette activité. »* La jurisprudence des tribunaux, confrontés à l'absence de réglementation en la matière, a cependant rarement retenu l'argument d'*« exercice illégal de la médecine »* contre des psychothérapeutes non médecins.

Les pouvoirs publics vont donc devoir s'atteler à *« un véritable travail de Romains pour tenter de mettre de l'ordre dans cette tour de Babel »*, estime René Lebatard-Sartre. A l'occasion d'un récent colloque de la FFdP, François Vareille, sous-directeur des professions de santé à la direction générale de la santé, avait fait un premier pas en jugeant *« légitime »* le besoin de reconnaissance des psychothérapeutes, avant de rappeler que le dossier était *« complexe et difficile »*. M. Vareille attribuait ces difficultés à la coexistence dans un même champ de plusieurs professions et à la diversité des courants de pensée. *« Ces difficultés ne doivent pas nous conduire à refuser d'aller de l'avant »*, avait-il conclu. Pour l'heure, le secrétariat d'Etat à la santé préfère garder le silence.

*A. Pe.*

## *Entre 200 et 1 000 francs par séance*

**Les séances de psychothérapie dans le secteur libéral ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale, sauf dans certains cas très précis, et uniquement lorsque le professionnel est un médecin. Quand la psychothérapie a lieu dans le cadre hospitalier, elle est prise en charge comme tout autre acte médical. Les membres de la Fédération française de psychothérapie ne souhaitent pas, si l'activité obtenait un statut légal, que les séances soient remboursées, car ils estiment que l'aspect financier fait partie intégrante de la thérapie. *Le coût d'une séance de thérapie varie en* fonction du praticien, de la méthode utilisée, du nombre de participants, de la longueur des séances et des revenus du patient : la fourchette moyenne se situe entre 200 et 1 000 francs.**

## *Le statut dans d'autres pays européens*

● **En Autriche** : une loi fédérale votée en 1990 confère un statut légal à la psychothérapie, désormais considérée comme une profession à part entière. Parallèlement, la loi définit et réglemente la profession de psychologue.

● **En Allemagne** : l'activité est régie par des directives datant de 1967. Ne peuvent pratiquer cette profession que les détenteurs d'un diplôme de médecine ou de psychologie. Toute méthode nouvelle doit obtenir l'agrément de l'université. Les séances de psychothérapie sont remboursées, dans la limite de 300 séances.

● **En Grande-Bretagne** : un projet de loi visant à donner à la psychothérapie un statut officiel a été rejeté en 1981 par le Parlement. Depuis, le gouvernement a laissé aux psychothérapeutes le soin de réglementer leur activité. En 1989 est née la United Kingdom Standing Conference for Psychotherapy, qui se donne pour objectifs la protection du public et la mise en place de formations appropriées. Une nouvelle loi pourrait être discutée dans les prochains mois.

● **En Italie** : une loi du 19 décembre 1989 définit et réglemente la profession de psychologue et de psychothérapeute. Elle crée un ordre de psychologues. L'exercice de la profession de psychothérapeute est soumis à l'obtention d'un diplôme de médecin et de psychologue, suivie d'une formation de quatre ans minimum dans un institut spécialisé dont la liste est établie par une commission ministérielle. Cette réglementation a conduit à la fermeture de nombreux centres de formation. Forts du monopole de fait créé par la loi, certains médecins ou psychologues déjà en exercice ont, en effet, fait l'impasse sur la formation de quatre ans. La loi pourrait être prochainement modifiée pour corriger ces dérives.

# Deux courants dominants et une multitude de pratiques

**ON TROUVE** de tout au rayon psychothérapie, et il serait à peine exagéré d'affirmer qu'il y a autant de pratiques qu'il existe de praticiens. Les spécialistes estiment à plus d'une centaine le nombre de méthodes habituellement utilisées. De manière générale, la psychothérapie suppose un échange entre le praticien et son patient, qui sont face à face pendant les séances. C'est pourquoi, bien souvent, on préfère parler de « client » pour mettre en valeur la participation active du patient. Cette définition permet, a contrario, d'exclure la psychanalyse du champ des psychothérapies. Celle-ci s'intéresse d'abord *« à la vérité de l'être »*, pour reprendre les termes de Roland Broca, et n'a *« pas de visées directement thérapiques »*. Cependant, les théories freudiennes et ses avatars (jungiennes ou lacaniennes) ont inspiré bon nombre de pratiques. On parle alors de psychothérapie analytique, courant majoritaire chez les psychiatres.

Le deuxième grand courant, d'origine anglo-saxonne, est constitué des pratiques cognitivo-comportementalistes, notamment influencées par les travaux du Russe Pavlov sur le conditionnement. Les développements de ces théories appliqués à la thérapie partent du principe que le symptôme correspond à un comportement inadapté. La thérapie se donne donc pour objet la recherche de la cause dans l'histoire du patient pour ensuite lui permettre d'acquérir un comportement adapté. Les thérapies sexuelles font partie de cet ensemble.

Depuis les années 60 se sont développées, à côté de ces deux grands courants, des pratiques nouvelles, souvent importées des Etats-Unis. Inspirées du mouvement New Age, de théories plus ou moins fumeuses ou d'expériences plus sérieuses, elles replacent l'humain au centre du travail de thérapie. On classe ces pratiques sous le terme générique de psychothérapie humaniste ou existentielle. C'est dans ce cadre-là qu'on retrouve des pratiques aussi diverses que le psychodrame émotionnel, le *rebirthing*, l'analyse primale, la bio-énergie. D'autres méthodes font appel aux travaux sur l'hypnose, comme par exemple la programmation neurolinguistique. Il faut aussi citer les techniques de relaxation (training autogène, sophrologie...), les thérapies dites de la communication (analyse transactionnelle, Gestalt-thérapie, thérapies systémiques...), ou encore la musicothérapie ou la psychosynthèse.

L'ensemble de ces thérapies couvre un champ très large : des névroses aux manifestations dépressives ou suicidaires, en passant par les phobies, les états d'anxiété, les comportements obsessionnels et compulsifs ou un simple mal-être psychologique. Elles se pratiquent individuellement ou en groupe, voire en famille. Elles peuvent être brèves (quelques séances) ou longues (plusieurs mois voire plusieurs années). A priori, les pratiques de psychothérapie excluent l'utilisation de neuroleptiques. Dans certains cas pathologiques, les psychothérapeutes admettent que les médicaments sont utiles. Dans ce cas, seul un médecin a le droit de prescrire des médicaments.

*A. Pe.*

**TROIS QUESTIONS À...**

## *SERGE GINGER*

**1 Pourquoi vous êtes-vous engagé, en tant que psychothérapeute-didacticien en gestalt-thérapie et secrétaire général de la FFdP, dans une démarche visant à faire reconnaître officiellement la psychothérapie comme profession à part entière ?**

Pour le moment, en France tout au moins, la psychothérapie est souvent confondue dans le grand public avec la psychologie, la psychiatrie ou la psychanalyse, et il n'y a pas de législation la protégeant. Or il s'agit pour moi d'autre chose que la simple compréhension des phénomènes psychiques et d'une approche à la fois physique, médicale, psychologique, mais aussi sociale. Elle donne un sens à la vie de l'homme, il s'agit donc d'une approche globale de l'humain. Il est urgent de la défendre contre les dérives. Il y a des professions qui veulent récupérer la psychothérapie sans avoir une formation spécifique, ce qui est parfois dangereux, même s'ils ont des compétences par ailleurs. Comme il n'existe aucun contrôle, il y a aussi des dérives internes : des gens se proclament psychothérapeutes sans avoir été formés, sélectionnés. Il faut remettre de l'ordre dans tout ça.

**2 Que répondez-vous à ceux qui craignent que cela n'ouvre la porte à tous les excès ?**

C'est au contraire pour éviter cela que les pouvoirs publics doivent reconnaître officiellement cette profession, pour la protéger, la cadrer, faire un nettoyage que, pour notre part, nous avons commencé. Il faut exclure de ce champ certaines sectes qui sont à la mode actuellement et qui prétendent pratiquer la psychothérapie en se permettant des manipulations de la psyché sans aucune déontologie.

**3 L'un des problèmes posés par les pratiques psychothérapiques concerne leur évaluation. Seriez-vous prêts à les soumettre au contrôle d'un organisme indépendant ?**

Non seulement prêts, mais désireux depuis longtemps. Malheureusement, ce type de contrôle demande des moyens pour faire des enquêtes sérieuses, scientifiques. Cela commence à se faire aux Etats-Unis, où une première étude de grande ampleur vient d'être publiée, démontrant que les effets des psychothérapies dans le traitement de certains troubles tels que la dépression, l'obsession, les troubles sexuels, sont tout à fait mesurables.

*Propos recueillis par Acacio Pereira*

هكذا من الاصل



# La justice va enquêter sur des irrégularités à la Caisse de retraite des élus locaux

## Son secrétaire général, adjoint au maire de Paris, est sévèrement mis en cause par l'IGAS

**Transmis au parquet de Paris, un rapport de l'Inspection générale des affaire sociales (IGAS) critique la gestion de la Caisse de retraite des élus locaux (Carel), présidée par l'ancien ministre (UDF-PR) Alice Saunier-Seïté. Son secrétaire général, Gérald Guelton, adjoint au maire de Paris, est mis en cause pour des *« anomalies de gestion »*. Plus de soixante millions de francs sont nécessaires au redressement de l'organisme.**

**PLUSIEURS MILLIERS** de conseillers régionaux, généraux et municipaux ont reçu, fin novembre, la même lettre. Signé par un membre de l'Inspection générale des affaire sociales (IGAS), ce courrier a provoqué l'émoi de ses destinataires, les adhérents de la Caisse de retraite des élus locaux (Carel). Créée en 1993, cet organisme mutualiste – adossé la Mutuelle des élus locaux (Mudel) – se trouverait, selon l'auteur de la lettre désigné le 22 octobre comme administrateur provisoire, *« dans une situation financière dégradée »*, au point de susciter l'inquiétude quant aux droits des cotisants. *« Le contrôle effectué* (...) *par l'IGAS*, précise-t-il, *a soulevé un certain nombre d'irrégularités de fonctionnement et d'infractions au code de la Mutualité »*, dont le détail a été transmis le 23 octobre, au parquet de Paris.

Présidée par l'ancien ministre (UDF-PR) Alice Saunier-Seïté, la Mudel-Carel avait été conçue comme un fond de pension fournissant un complément de retraite aux anciens élus. L'idée avait été lancée en 1992, après l'adoption d'un *« statut des élus locaux »*, et revenait aux dirigeants du Mouvement national des élus locaux (MNEL), proche du RPR, dont plusieurs dirigeants siégeaient au conseil d'administration de la mutuelle. Les caisses de la mutuelle étaient alimentées par les cotisations des élus, dont la moitié était prise en charge par les collectivités elles-mêmes. Or, quatre ans après sa fondation, la *« somme nécessaire »* pour permettre le retour à l'équilibre est estimée par l'IGAS à *« au moins 62 millions de francs »*.

Dénonçant *« le laxisme »*, *« le cumul d'erreurs et de fautes »* de la gestion de la Mudel-Carel, les enquêteurs de l'IGAS signalent, dans leurs *« observations en retour »*, datées du mois d'octobre, *« une collection impressionnante d'anomalies »* dans les comptes de la mutuelle et de la caisse de retraite. *« La mutuelle et sa caisse autonome n'ont jamais été gérées conformément aux principes de prudence et de bon sens, qui s'imposent à des organismes de ce type »*, indique le rapport.

Synthèse des investigations déclenchées à la suite de l'alerte donnée par la Fédération nationale de la mutualité française, le document insiste sur l'importance – jugée illégale – des prérogatives consenties au secrétaire général de la mutuelle, Gérald Guelton. Mme Saunier-Seïté lui avait cédé le pouvoir *« d'effectuer sur le compte de la société toutes les opérations qu'*[elle] *pourrait faire* [elle]*-même* (...) *et notamment signer* (...) *tous chèques, billets, traites, ordres de virements, quittances... »*

T'AS PENSÉ À PIQUER DANS LA CAISSE, POUR TES VIEUX JOURS?

PESSIN

### « CARACTÈRE PRIVÉ »

Adjoint (UDF) au maire de Paris *« chargé de la médiation »*, M. Guelton signait aussi les contrats de travail des salariés de la Mudel-Carel, les ordres de mission et les notes de frais. Le rapport de l'IGAS le présente comme le principal responsable des manquements constatés, allant jusqu'à relever que *« la majeure partie, sinon la totalité des dépenses du secrétaire général prises en charge par l'organisme avaient un caractère privé »*.

Signalant que l'essentiel des frais remboursés à Mme Saumier-Séïté consistait en des notes de restaurant, les enquêteurs de l'IGAS insistent notamment sur la fréquence des déplacements en avion entre Paris et Perpignan remboursés à M. Guelton, qui dispose d'une résidence secondaire à Collioure (Pyrénées-orientales). Ils pointent également la prise en charge – pour 14 420 francs – d'une réservation pour deux personnes durant 15 jours à Roland-Garros, en 1994.

Interrogé par *Le Monde*, mardi 2 décembre, M. Guelton s'est déclaré *« catastrophé »* par ces conclusions, tout en admettant *« certaines erreurs »*. *« Il n'y a eu aucune volonté de dissimulation »*, a-t-il assuré, contestant les affirmations de l'IGAS, qui émet *« des doutes sérieux sur l'existence d'une comptabilité avant 1996 »*. Les inspecteurs ayant en outre critiqué *« les dépenses injustifiées* [de la Mudel-Carel] *par rapport à son objet social »*, relatives notamment à deux de ses émanations, le Club de l'élu et l'Institut de recherche et de formation de l'élu local (Irfel) – 8,2 millions de francs au total –, M. Guelton s'est justifié en indiquant qu'ils représentaient *« des plus »* destinés à *« attirer les souscripteurs »*. *« Je ne suis pas un escroc international*, a-t-il poursuivi. *Nous n'avons jamais été soutenus. Il est impossible de créer un truc comme celui-là en dehors des grandes structures, qui ont cherché à nous détruire. »* M. Guelton se dit *« prêt à répondre devant la justice. »*

Il n'ignore pas, en effet, que parallèlement à la transmission au parquet du rapport de l'IGAS, le conseil d'administration de la mutuelle a décidé, le 9 octobre, de déposer une plainte contre X, manifestant une vigilance tardive au regard des conclusions de l'IGAS. Selon l'inspection, les administrateurs de la Mudel-Carel – parmi lesquels figuraient deux élus (RPR) de la région parisienne, Jean-Jacques Guillet et Alain Robert, et les socialistes Jean-Marie Le Guen et Patrick Bloche – semblent avoir *« accepté de n'être informés de la situation de l'organisme qu'épisodiquement et très partiellement. »* Déposée le 14 novembre, la plainte devrait entraîner l'ouverture d'une information judiciaire.

*Hervé Gattegno*

# Maurice Papon voit sa ligne de défense réfutée

## Selon « Libération », l'accusé « n'a jamais sauvé cent trente juifs » comme il l'affirme, mais radié des non-juifs des listes

**ALORS QUE** le procès de Maurice Papon doit reprendre à Bordeaux, jeudi 4 décembre, le quotidien *Libération* affirme dans son édition du 3 décembre que, contrairement à ce qu'a déclaré l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde lors de l'audience du 13 novembre, celui-ci *« n'a jamais sauvé cent trente juifs »*. Le 13, s'expliquant sur son rôle dans le traitement des questions juives entre 1942 et 1944, Maurice Papon avait évoqué la stratégie qu'il affirme avoir alors engagé pour *« sauver les gens »*.

*« Donnez-nous des noms de juifs que vous avez sauvés ! »*, s'était exclamé Me Alain Lévy, conseil de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP). *« Je répondrai par des voix étrangères à moi-même »*, avait repris Maurice Papon, citant le rapport d'experts commis lors de la première instruction annulée pour vice de procédure en 1987 : « [Ce rapport] *donne la liste des gens que j'ai pu sauver. Les radiations directes concernent 130 personnes* (...). *Je donnerai, quitte à travailler jour et nuit, la liste de ceux qui ont été sauvés à chaque convoi* ».

### UNE SEULE PERSONNE JUIVE

Avec le concours de l'une des parties civiles – Mes Serge et Arno Klarsfeld, représentant l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France, *Libération* produit le fruit d'une enquête portant sur ces 130 personnes radiées du fichier juif par la préfecture, après examen par le service d'enquête et de contrôle (SEC) du Commissariat général aux questions juives. Au terme de cette enquête, le quotidien affirme qu'*« il apparait que Maurice Papon n'a pris aucune initiative en les radiant de ce registre et que cent vingt au moins d'entre elles n'étaient pas juives. »* *« En l'état de nos recherches*, poursuit-il, *une seule personne peut être considéré comme d'origine juive* (...). *Et malheureusement pour Papon, il ne peut pas mettre cette intervention à son crédit* (...) ».

Depuis seize ans, les parties civiles ont toujours réfuté l'argumentation de la défense en indiquant que Maurice Papon n'avait fait qu'appliquer les lois d'exclusion anti-juives de Vichy, effectuant le tri entre juifs et aryens. De son côté, Maurice Papon s'est engagé à l'audience à prouver ses dires. Me Jean-Marc Varaut, son avocat, a demandé que l'on verse aux débats la correspondance entre la préfecture et les autorités d'occupation allemandes entre 1942 et 1944 actuellement consignée aux archives départementales dans laquelle se trouverait donc, selon la défense, des éléments de preuve.

Si les parties civiles se sont opposées à cette démarche qui aboutirait, selon elles, à l'ouverture d'un supplément d'information, le parquet général ne s'y est pas opposé. La cour devra rendre, sur ce point sa décision, à la reprise de l'audience, jeudi 4. Enfin, pour alimenter son argumentation, la défense agite également les propos de l'historien Michel Bergès, cité comme témoin, qui avait contribué à la découverte des archives ayant alimenté le dossier au début de l'affaire, mais qui apparait aujourd'hui plus que réservé par rapport au procès (*Le Monde* du 22 octobre). M. Bergès dit *« aboutir à un chiffre de 300 à 400 personnes »* radiées du fichier juif *« en tenant compte du rôle primordial joué par le grand rabbin Joseph Cohen »*.

Le procès de Maurice Papon s'était interrompu alors que le président Jean-Louis Castagnède disséquait les responsabilités de l'accusé dans la gestion du service des questions juives de la préfecture de la Gironde et analysait son implication dans l'application de la législation antisémite. Le procès devrait reprendre en l'état et l'examen des faits proprement dits – l'organisation des rafles et des convois de déportation – alors véritablement débuter. Intervenant dans le débat sur le *« sauvetage des juifs »* invoqué par Maurice Papon, certaines parties civiles avaient rappelé que, quand bien même ce sauvetage aurait été effectif, il n'évacuait pas pour autant les faits pour lesquels l'accusé a été renvoyé devant la cour d'assises.

*Jean-Michel Dumay*

# Un rapport plaide pour de nouvelles prises en charge des mineurs délinquants

**SIX MOIS** après avoir rendu un premier document d'étape (*Le Monde* du 11 septembre), le cabinet d'ingénierie sociale Cirese vient de remettre au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, son rapport final sur les unités à encadrement éducatif renforcé (UEER), ces nouvelles structures pour mineurs délinquants multi-récidivistes. A son arrivée place Vendôme, la ministre de la justice avait gelé les ouvertures d'UEER, créées par son prédécesseur Jacques Toubon. Elle attend également les prochains résultats d'une inspection interministérielle sur les structures d'hébergement pour mineurs en difficulté, avant de décider de l'avenir qu'elle réserve à ses nouvelles unités.

Dans son rapport, le cabinet Cirese, qui s'est penché sur le fonctionnement de six des treize UEER encore en fonctionnement, tire un bilan contrasté de ces premières expériences. Tout en pointant les multiples carences dont ont souffert ces structures dès leur mise en place, les rapporteurs soulignent l'intérêt d'une nouvelle approche de la prise en charge de jeunes, devenus rétifs à l'assistance éducative classique. En ce sens, ils estiment que *« les UEER et leur population actuelle constituent un analyseur privilégié, non seulement des défis posés par la prise en charge des mineurs délinquants ou en grande difficulté, mais aussi des lacunes de notre système éducatif global ou spécialisé »*.

Les UEER, qui ont déjà pris en charge plus de 160 jeunes, sont des petites structures accueillant quatre à cinq adolescents, entourés d'autant d'éducateurs, pour un séjour de *« rupture »* d'environ trois mois. Chaque équipe éducative choisit son mode de fonctionnement : certaines UEER ont recréé un cadre de vie très familial autour des jeunes, d'autres ont opté pour des séjours dans des conditions de vie difficile, quand certaines ont choisi de privilégier la pratique de sports à hauts risques. Les rapporteurs sont très sceptiques sur cette dernière option, arguant que les activités qui s'apparentent à des *« défis à relever »* ne font que *« réactiver la loi du plus fort qui n'animent déjà que trop ces jeunes »*. De même, les rapporteurs s'étonnent de la jeunesse de certains éducateurs intervenant en UEER et de l'absence d'un psychologue ou d'un psychiatre au cours des séjours alors que les jeunes accueillis présentent parfois des troubles psychologiques très lourds.

### RÉSULTATS « NON NÉGLIGEABLES »

A leur décharge cependant, les rapporteurs notent que ces structures ont pâti, dès leur création, *« d'un malentendu qui a laissé des traces »*. Lancées dans l'urgence par l'ancienne majorité, sous la pression d'un discours sécuritaire, elles ont d'abord été accueillies avec réticence par les magistrats et les personnels spécialisés. Si l'hypothèque est en partie levée aujourd'hui, c'est que ces unités ont abouti, en quelques mois, à des résultats *« non négligeables »*, certains jeunes ayant modifié substantiellement leurs comportements. Le rapport note que les jeunes, qui ont rencontré *« du bien-être, de la bienveillance »*, *« ont découvert que les relations sociales pouvaient s'établir sur d'autres usages que le rapport de force »* et que *« leur existence pouvait occuper une fonction sociale valorisée »*.

Pour les experts du cabinet Cirese, les acquis et les défaillances des UEER démontrent qu'il est aujourd'hui nécessaire *« de développer de nouvelles réponses qui apporterait un soutien éducatif à certaines cellules familiales de plus en plus défaillantes »*. A ce titre, ils proposent une batterie de mesures destinées à améliorer le fonctionnement des UEER comme la prise en charge classique des jeunes en difficulté. Loin des débats idéologiques sur les réponses à apporter à la délinquance des mineurs, ils font valoir que *« la plupart des* [mesures éducatives actuelles] *sont mal adaptées pour ce type de mineurs et de situations familiales »*. Pour eux, *« il importe* (...) *de dépassionner les débats et de pousser plus avant l'expérimentation de nouveaux types de prise en charge à destination de ces jeunes en grande difficulté »*.

*Cécile Prieur*

# La chambre d'accusation valide une enquête sur un réseau de proxénétisme

**L'ENQUÊTE** du juge d'instruction parisien, Frédéric N'Guyen, sur un réseau de proxénétisme international impliquant de hauts dignitaires arabes a été validée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Dans un arrêt, daté du 27 novembre, la chambre d'accusation déboute le parquet de Paris et les avocats de certaines parties de leur demande de désaisissement du magistrat et d'annulation des actes judiciaires qui ont donné naissance à cette affaire (*Le Monde* du 10 juin). La chambre d'accusation a cependant annulé la mise en examen du diplomate et milliardaire libanais William Kazan pour *« viol aggravé »* sur une jeune Suédoise. De plus, le parquet de Grasse s'étant déclaré incompétent pour traiter les faits concernant l'ex-capitaine Paul Barril, chargé de la sécurité du père de l'émir du Qatar, le juge N'Guyen peut poursuivre ses investigations sur les activités de l'ancien gendarme.

# Jaime et Vallat, musulmans convertis et soldats perdus de la cause islamiste

**AU CINQUIÈME JOUR** des débats du procès de trente-sept personnes soupçonnées d'avoir apporté un soutien logistique au groupe islamiste armé (GIA) infiltré en France, le mot « islamiste » semble avoir autant de définitions qu'il y a de bouches pour le prononcer. L'examen du parcours spirituel des prévenus par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris montre que rares sont ceux qui ont été initiés à l'islam par leurs parents. La plupart ont attendu la fin de leur adolescence pour découvrir ou redécouvrir une religion qu'ils appliqueront à la lettre, sans jamais en avoir compris l'esprit. Au-delà de la religion, la rigidité dans le raisonnement apparaît comme le dénominateur commun d'une grande partie des prévenus.



PROCÈS

Ce constat est encore plus vrai pour les convertis. Joseph Jaime, trente ans, est de ceux-là. Fils d'immigrés espagnols venus en France en 1948, il a appris un peu la menuiserie avant de tomber dans la marginalité et de vivre de « petits larcins ». Jusqu'au jour où il participe à l'attaque d'une banque en Corrèze. Jaime garde encore un souvenir amer des dix ans de prison qui lui ont été infligés par des jurés irrités qu'un hold-up ait pu être commis dans leur département.

Juste avant d'être incarcéré, il s'est converti à l'islam après avoir rencontré un jeune musulman qui lui a *« raconté »* la religion. De culture catholique, il a étudié la Bible pendant six mois, et aujourd'hui il déclare : *« Petit à petit, je me suis aperçu que l'islam parlait de Jésus. J'ai vu que c'était la continuité. Je ne voyais pas pourquoi on pouvait séparer les deux religions. »* Alors, il a changé jusqu'à sa physionomie et, aujourd'hui, c'est un homme presque chauve, avec une grande barbe noire, qui s'adresse aux juges pour citer, en arabe, des préceptes de l'islam.

En 1994, Joseph Jaime loge à la maison des célibataires de Chasse-sur-Rhône. Comme d'autres, il s'adresse à Slimane Rahmouni pour aller en Afghanistan, et celui-ci lui paiera une moitié du voyage. En Afghanistan, il suit une sorte de stage de formation aux matériels militaires et rencontre David Vallat.

### « UN CARACTÈRE MONOLITHIQUE »

Lui aussi s'est converti en 1991 et se désigne lui-même comme *« un caractère monolithique »*. Revenus en France, les deux hommes n'ont qu'une obsession : rejoindre le maquis algérien. A Londres, des islamistes leur disent qu'il faut s'adresser au réseau de Bruxelles.

Ce réseau vient d'être démantelé par la police belge. Leur chef, Ali Touchent, dit « Tarek », leur dit qu'il est prêt à se réfugier à Chasse-sur-Rhône. *« Je sais qu'il est recherché*, admet Vallat, *mais il me dit qu'il peut nous envoyer en Algérie, alors j'accepte. »* Jaime et Vallat n'iront jamais en Algérie. Tarek les utilise comme convoyeurs d'argent et de documents, jusqu'au moment où ils s'apercevront que celui qu'ils appellent « l'émir » envisage des attentats. *« Nous l'avons chassé*, affirme Jaime, *Touchent a joué avec nous. Pour moi, c'était un mec de la sécurité militaire algérienne ! C'est ma conviction ! Jamais les islamistes n'auraient mis des bombes en France ! »*

Déçus, Jaime et Vallat s'embrasent pour une nouvelle cause. Cette fois, c'est la Bosnie qui les attire. *« J'étais à la fois musulman et citoyen européen. Il était impossible de ne pas avoir de réaction devant la chute des enclaves musulmanes en Yougoslavie »*, déclame Vallat. Pour financer leur voyage, ils décident de commettre des cambriolages. *« Je n'ai pas honte*, explique Vallat, *la situation yougoslave exigeait cette solution ! »* Les deux hommes seront arrêtés avant leur départ, lors de l'opération de police réalisée après la découverte d'une tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris.

*Maurice Peyrot*

## DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : le meurtrier présumé de la petite Cynthia,** assassinée d'une balle dans la tête, le 27 novembre à Cenon (Gironde), devait être présenté au parquet, mercredi 2 décembre. Christophe Khatchadourian, 25 ans, qui a reconnu le crime, avait réussi à se cacher pendant cinq jours, avant de se rendre. Mardi soir, un millier de personnes portant des ballons blancs et des bougies se sont rassemblées devant le collège Jean-Zay, à Cenon, où était scolarisée la victime.

■ **VIOL : sept jeunes gens, âgés de 19 à 27 ans,** ont été interpellés par la police après le viol collectif d'une mineure de 13 ans dans un appartement de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ils ont été déférés au parquet de Bobigny. Trois d'entre eux sont soupçonnés d'avoir directement participé au viol.

■ **UNIVERSITÉ : le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre,** envisage d'engager des négociations avec le président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, sur l'avenir du pôle universitaire privé Léonard-de-Vinci. *« Il faut d'abord faire place au dialogue*, a déclaré M. Allègre. *S'il le faut, on pourrait en venir à des mesures coercitives. Il faut que l'argent public aille aux établissements publics. »*

■ **SANTÉ : la première campagne nationale de prévention des chutes** chez les personnes âgées a été lancée, mardi 2 décembre, par la Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Chaque année en France, 9 000 personnes âgées de plus de 65 ans se tuent en faisant une chute.

■ **RACISME : l'ancienne actrice Brigitte Bardot** a comparu, mardi 2 décembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris pour diffamation raciale et provocation à la discrimination raciale, pour des propos tenus, le 17 avril 1997, relatés dans le quotidien d'extrême droite *Présent*. Le procureur a réclamé une condamnation à une amende.

Maurice Papon voit sa ligne de défense réfutée

# La desserte maritime de la Corse, nouvel enjeu de la concurrence européenne

**La Société nationale Corse-Méditerranée, dont le monopole des lignes entre l'île et le continent est déjà écorné, se prépare à l'ouverture totale du marché en 1999. La mission de service public, actuellement fondée sur le principe de la « continuité territoriale », est au cœur des discussions**

**AJACCIO**
*de notre correspondant*

Etablir le cahier des charges du service public maritime de transport de personnes et de marchandises entre le continent et la Corse, préparer l'appel d'offres européen – ouvert à la concurrence – en vue de désigner la (ou les) compagnie(s) qui assurera (assureront) la desserte à partir de 2002 : c'est à cette tâche importante que devra, dès son élection, en mars 1998, se consacrer la nouvelle Assemblée de Corse. Entre-temps, à partir du 1er janvier 1999, le fameux monopole de « pavillon », dont les organisations socioprofessionnelles et les représentants du courant libéral n'ont cessé, depuis deux décennies, de réclamer l'abolition, aura vécu. Un règlement européen du 7 décembre 1992 prévoit en effet l'application du principe de la libre circulation dans le domaine des transports maritimes, et donc la fin du monopole de cabotage sous pavillon national. En conséquence, n'importe quel armement de l'un des pays de l'Union pourra desservir des lignes « intérieures » à l'Europe jusqu'alors réservées aux armements nationaux. Cette innovation aura pour la Corse valeur de test, en même temps qu'elle permettra de tirer les premiers enseignements, au moment où devrait être conclu l'appel d'offres.

**UN TRAFIC TRÈS SAISONNIER**

Confrontée depuis plus d'un siècle aux sempiternels débats sur les liaisons maritimes, c'est paradoxalement à une époque où elle n'aura jamais été aussi bien desservie que la Corse décidera elle-même de la dévolution de son service public maritime. La nature du trafic – très saisonnier – implique cependant la régularité assurée de la desserte pendant les neuf mois creux de l'année. Seul le service public peut y pourvoir. Et d'ailleurs l'Etat apporte annuellement, dans ce but, une importante dotation dite de « continuité territoriale » (950 millions de francs en 1977, dont 670 consacrés aux bateaux), dont la répartition est de la responsabilité de l'Office des transports de Corse.

Définir les conditions de ce service public dans le cadre de la réglementation européenne est l'une des grandes missions que la nouvelle Assemblée de Corse devra mener à bien avant fin 1999 pour que l'appel d'offres puisse avoir lieu début 2000. Différents rapports sur la continuité territoriale et la situation de la SNCM s'y sont attachés depuis deux ans : rapport du sénateur (RPR) de Vendée Jacques Oudin, en 1995 ; audit établi par les consultants Cofremca et Andersen à la demande de la SNCM début 1997 ; rapport de Jean-Paul Pagès, consultant, à la demande de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui sera rendu public jeudi 4 décembre. Autant d'éléments qui viendront éclairer les débats de l'assemblée territoriale.

A la lecture de ces documents, on perçoit bien que la marge de manœuvre des élus corses – dont certains réclament inlassablement la maîtrise des transports comme d'autres naguère encore l'abolition unilatérale par la France du monopole de « pavillon » – sera étroite, au point que l'on peut se demander si, à l'horizon 2002, ne se profile pas un saut dans l'inconnu.

Car la concession de vingt-cinq ans des lignes à la SNCM et à la Compagnie méridionale de navigation (CMN) expire le 31 décembre 2001. L'Assemblée se trouvera à l'évidence devant la nécessité d'opérer des choix drastiques : faudra-t-il concéder le service public pendant toute l'année, comme depuis plus d'un siècle, ou bien le réduire à la période hors saison, d'octobre à avril ou mai ? Devra-t-on continuer à desservir directement les petits ports départementaux ou bien organiser des touchers en continuation à partir des deux pôles principaux de Bastia et d'Ajaccio ? Quelle sera la durée de la concession, puisqu'il semble, à l'heure actuelle, qu'elle ne pourrait pas excéder cinq ans ? Pourra-t-on inscrire au cahier des charges l'obligation de transférer à Bastia le siège de la compagnie retenue ? Sera-t-il possible de rechercher une formule intermédiaire entre la concession stricte et des concours extérieurs à l'armateur choisi ? Par-delà, quel rôle aura à jouer Paris et les autorités nationales de la compagnie choisie en ce qui concerne les équipages, puisque le statut social, les règles d'emploi, la sécurité ne sont pas encore uniformisés entre les Quinze ?

La réglementation maritime communautaire paraît encore bien floue, à l'inverse du règlement aérien. Le ministre des transports, qui doit se rendre prochainement dans l'île, ne se situe pas dans l'hypothèse d'une éviction de la SNCM et de la CMN, « *bien qu'elle ne puisse être totalement exclue, puisqu'il s'agit d'un appel d'offres* », a déclaré récemment le ministre au journal *La Corse*. Elle aurait, pour Jean-Claude Gayssot, « *des conséquences négatives pour les salariés des compagnies et dangereuses pour la Corse* ». Et le ministre avertit : « *Dans le passé, il y a eu concurrence et multiplicité de compagnies, mais aussi de multiples défaillances. Attention à ne pas lâcher la proie pour l'ombre, et attention aux conséquences économiques et sociales.* »

***Paul Silvani***

### *Une liberté « encadrée »*

**Dans son rapport au ministre des transports, Jean-Paul Pagès *évoque le choix des concessionnaires à l'expiration des conventions* actuelles, le 31 décembre 2001 : « *Contrairement à un sentiment très répandu, l'Office des transports de la Corse ne sera pas totalement libre de choisir parmi les mieux-disants dans la mesure où il sera contraint – vu la nouvelle réglementation européenne relative aux marchés publics – de respecter les règles fondamentales d'une concurrence loyale sous peine de plaintes et de sanctions. De même, pour l'organisation du service public de la continuité territoriale, et surtout la compensation des servitudes et charges spécifiques de ce service public, l'Office sera tenu, comme tout organisme national, régional ou local concédant, à respecter des règles particulièrement strictes conformément aux orientations, recommandations et prescriptions prévues par la communication « 205 » du 5 juillet 1997 de la Commission européenne en matière d'aide d'Etat aux transports maritimes...* »**

## Un climat social tendu à la SNCM

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

Pour aborder les échéances qui l'attendent, la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) a besoin d'un climat social apaisé, qui n'est pas d'actualité en ce début d'hiver. Les syndicalistes CGT, majoritaires, n'ont pas de mots assez durs envers la direction et le président, Philippe Galy : ils reprochent à celui-ci de ne pas respecter ses promesses de concertation, ce qui rend impossibles les discussions sur l'avenir. Lors d'un récent rendez-vous au ministère, les syndicalistes se sont plaints du nombre important de contrats à durée déterminés (160), qu'ils jugent illégaux. Ils semblent faire de cette question un préalable.

Pour l'avenir, Jean-Paul Israël, secrétaire général des marins CGT, insiste : « *Les organisations syndicales ne veulent pas être les cocus de la paroisse.* » « *Nous nous ferons entendre* », ajoute-t-il. L'avertissement s'adresse aux élus et au ministre. La CGT se réjouit pourtant que le rapport Pagès conseille la prudence, dans l'attente des élections régionales : la centrale estime qu'elle pourra ainsi faire entendre ses propositions sur l'augmentation du trafic Corse-continent que permettrait, selon elle, une aide plus soutenue au développement de l'île. La CGT table probablement, sans l'avouer, sur un départ volontaire ou forcé de Philippe Galy, nommé à son poste par Bernard Pons, ancien ministre des transports. Pour le moment, les dirigeants cégétistes affirment qu'aucune négociation n'aboutit, que ce soit sur les NGV (navires à grande vitesse) ou sur le *Napoléon-Bonaparte*.

**« ON TRAVAILLE À PERTE »**

Philippe Galy explique, de son côté, qu'il ne « *comprend plus l'attitude de ses partenaires sociaux* ». Selon lui, « *dans les discussions informelles, les dirigents syndicaux manifestent la conscience que la SNCM a des difficultés réelles : M. Israël a même admis un jour que la pérennité de l'entreprise était en question* ». Pourtant, en termes de négociations, « *la situation reste bloquée* ». Quant aux CDD, il s'étonne qu'une audience à ce sujet soit demandée au ministère et attend que l'affaire soit tranchée en droit. Le président de la SNCM est pourtant catégorique : pour être moins-disant d'ici deux ans, il faut ouvrir immédiatement les chantiers sur les effectifs, les modes de rémunération et l'organisation du travail, comme il l'a demandé au comité d'entreprise. Il l'a en tout cas longuement dit à Jean-Claude Gayssot, lorsque celui-ci l'a reçu le 30 octobre.

A propos du grand plongeon de son entreprise, sur un marché qui ne sera plus protégé, Philippe Galy souligne volontiers les faiblesses de la compagnie : « *On travaille à perte : la SNCM perd 120 à 200 millions de francs par an* », répète-t-il. Or la reprise du trafic en 1997 n'a pas suffi à le démentir. Il y a ensuite « *une insuffisance de prévenances et d'égards* » vis-à-vis du client. Et il y a surtout une « *incrédulité du personnel* », habitué à ce que l'Etat couvre les pertes, sur la gravité de la situation.

Pourtant, la société garde de sérieux atouts pour remporter le marché de la continuité territoriale. Le patron, d'accord au moins sur ce point avec les syndicats, les résume ainsi : « *Une flotte idéalement adaptée, suffisamment variée et renouvelée, dont personne d'autre ne dispose* ». Un personnel qualifié « *ayant une grosse expérience technique* », par exemple en génie maritime ou en informatique. Et enfin, « *malgré tout, une bonne réputation tant au niveau de la clientèle que du grand public* ».

***Michel Samson***

## *Paris et Bruxelles polémiquent, les ours des Pyrénées trinquent*

**TOULOUSE**
*de notre correspondant*

Il n'y aura vraisemblablement pas de nouveau lâcher d'ours dans les Pyrénées en 1998. La première expérience de réintroduction, menée dans les Pyrénées centrales, dans la Haute-Garonne, s'achève sur un bilan mitigé : l'un des trois animaux importés de Slovénie a été abattu par un chasseur, mais cette femelle a laissé deux oursons qui s'apprêtent à passer leur premier hiver dans la montagne.

Les promoteurs de cette opération, financée en grande partie par des fonds européens du programme LIFE, veulent profiter de 1998 pour dresser un bilan complet, avant de décider d'une éventuelle reprise des lâchers. Un audit est en cours. Il s'agit notamment de savoir si les 7,5 millions de francs consacrés au retour des plantigrades constituent un investissement écologiquement soutenable, économiquement rentable et sociologiquement acceptable. Le ministère français de l'environnement a néanmoins obtenu dès cette année une reconduction des crédits européens jusqu'à l'an 2000 pour le suivi de cette opération.

Il n'en va pas de même dans les Pyrénées occidentales, où survivent les derniers ours pyrénéens. Malgré la multiplication des déclarations favorables des élus béarnais, le projet de renforcement de la population par le lâcher de nouveaux individus importés de l'étranger est financièrement compromis. Alain Reynes, du Fonds d'intervention écopastoral (FIEP), une association béarnaise, veut encore y croire : « La réintroduction est décidée pour 1998. A ma connaissance, il n'y a pas eu de décision contraire. » Mais, à Bruxelles, un fonctionnaire de la direction intéressée affirme que la Commission européenne n'a pas été sollicitée. Or le programme LIFE arrive à expiration. L'obtention de nouveaux crédits est désormais liée au respect de la directive européenne Habitat de 1992 sur la protection des écosystèmes et du plan Natura 2000 qui en découle, source de multiples polémiques en France. « *N'est-on pas en train de nous faire payer le refus local de Natura 2000 ?* » s'inquiète Alain Reynes.

De fait, Jean Lassalle (UDF), vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et président du conseil d'administration du parc national des Pyrénées occidentales, multiplie les déclarations hostiles à ce dispositif jugé « *technocratique* ». Lors d'une réunion d'information sur Natura 2000, à Toulouse le 16 octobre, le directeur régional de l'environnement, Emmanuel de Saint-Vincent, avait annoncé que les crédits LIFE étaient déjà coupés, pour sanctionner le retard pris par la France dans l'application de la directive européenne. M. de Saint-Vincent ne parle plus aujourd'hui que de « *fortes pressions* » de la Commission, mais nie toute annulation de crédits. Mais, avant d'accorder de nouvelles aides, l'Union européenne réclame des garanties.

***Stéphane Thépot***

## Jean Tiberi présente un programme de reconquête des berges de la Seine

« *METTRE FIN À L'ENVAHISSEMENT des berges et des quais par la voiture* », tel est le point de départ du programme de reconquête de la Seine présenté par Jean Tiberi, mardi 2 décembre. Le maire (RPR) de Paris a confirmé à cette occasion la création d'une promenade piétonne de 12 kilomètres d'est en ouest, entre les parcs de Bercy (XIIe arrondissement) et André Citroën (XVe). Il a annoncé la création d'un port de plaisance au pont de la Concorde et d'une « *zone sportive* » entre les ponts de l'Alma et de Garigliano. Un nouveau parc de stationnement pour autocars de tourisme, après celui de Bercy, devrait être construit rive gauche, aux abords de la tour Eiffel, qui sera relié à la Seine. A partir de 1998, la Mairie de Paris prévoit de consacrer 15 millions de francs en moyenne, chaque année, à ce programme, qui sera complété par un aménagement des berges et la réalisation de nouvelles voiries autour du fleuve, ainsi que des passerelles. 19 millions devraient être inscrits pour cette opération au budget 1998. Une « *fête séquanaise* », avec spectacles et expositions, pourrait être organisée chaque premier dimanche de septembre.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : le permis de construire de l'usine de traitement de déchets de Vitry-sur-Seine a été refusé par le préfet du Val-de-Marne.** Dans un communiqué publié mardi 2 décembre, le préfet indique que ce projet de centre d'incinération des ordures ménagères « *ne prévoit pas les travaux que rendrait indispensables le trafic supplémentaire généré par l'usine de traitement pour la sécurité des usagers des voies publiques de desserte du site* ». Les riverains et les élus du Val-de-Marne étaient majoritairement opposés à cette installation et Dominique Voynet, ministre de l'environnement, avait émis, en septembre, des réserves sur ce projet présenté par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (*Le Monde* du 30 septembre).

هكذا من الأصل



DISPARITIONS

# Jean-Pierre Monnier

## Un écrivain et essayiste suisse

**LE ROMANCIER** suisse francophone Jean-Pierre Monnier est mort samedi 29 novembre à son domicile d'Epautheyres, près d'Yverdon, dans le canton de Vaud. Il devait fêter son soixante-seizième anniversaire le 20 décembre. Il y a quelques jours, l'éditeur vaudois Bernard Campiche publiait ses œuvres complètes.

Né à Saint-Imier, dans le sud du Jura suisse, en 1921, d'ascendance paysanne et horlogère, Jean-Pierre Monnier est l'auteur de romans – *La Clarté de la nuit* (1956), *L'Arbre un jour* (1971) –, d'un récit – *L'Allègement* (1975), adapté au cinéma par Marcel Schüpbach –, mais aussi d'essais : *L'Age ingrat du roman* (1967) et, en 1979, *Ecrire en Suisse romande entre le ciel et la nuit*.

Il avait aussi rédigé, en 1992, une autobiographie littéraire, intitulée *Pour mémoire*. Son dernier roman, *Ces vols qui n'ont pas fui*, a été publié en 1988. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en allemand. Il avait en outre reçu le prix Schiller, la plus haute distinction littéraire suisse, pour *Les Algues du fond*, publié en 1960.

Durant près de quarante ans, jusqu'en 1987, il a enseigné au lycée de Neuchâtel, après avoir fait des études de lettres à Neuchâtel et à Berne. Jean-Pierre Monnier a entamé sa carrière littéraire après sa rencontre à Paris, en 1949, avec Pierre de Lescure, fondateur des Editions de Minuit.

Avec de jeunes écrivains français et étrangers, il a participé à la création de la revue *Roman*. Son premier livre, *L'Amour difficile*, a été publié chez Plon en 1953. Après la mort de Pierre de Lescure, Jean-Pierre Monnier n'est plus jamais parvenu à publier en France.

Homme modeste et discret, il ne peut cependant être considéré, malgré son attachement à son Jura natal, comme un auteur régionaliste. Ecrivain de l'émotion, de la sensation, il voulait exprimer dans une langue austère *« quelque chose de l'homme [... ] en cherchant à le connaître dans sa solitude, ses peurs, dont celle de la mort, et pourtant son désir de l'autre »*.

*Sylvie Tanette*

■ **NIKITA ELISSEEFF**, historien de l'Orient musulman, ancien directeur adjoint de l'Institut français de Damas, est mort le 25 novembre à Lyon. Né le 1er août 1915 à Saint-Pétersbourg, d'où sa famille émigra en France, Nikita Elisseeff était diplômé d'arabe littéral et titulaire d'un doctorat d'Etat. En Syrie, où il séjourna de 1945 à 1966, il fut pensionnaire, puis secrétaire général et enfin directeur adjoint de l'Institut français d'études arabes de Damas. Il a fait de la Syrie l'essentiel de sa recherche, poursuivie ensuite à l'université Lyon-II. Son œuvre porte notamment sur Nour-ad-Dîn *« le grand prince musulman de Syrie au temps des croisades »*, ainsi que le rappelle l'intitulé de sa thèse d'Etat. Il est également l'auteur d'une soixantaine d'articles parus dans l'*Encyclopédie de l'islam* et dans diverses revues spécialisées, ainsi que de *L'Orient musulman médiéval* (Armand Colin, 1977). *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits, essai de classification* (Damas-Beyrouth, 1949) demeure pour les spécialistes un ouvrage pionnier et de référence.

■ **FÉLIX LECOY**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Paris dimanche 23 novembre. Né à Tunis le 23 décembre 1903, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de grammaire, docteur ès lettres, Félix Lecoy a occupé la chaire de langue et littérature du Moyen Age au Collège de France et a été directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Il est notamment l'auteur de *Mélanges de philologie et de littérature romanes* (Droz, 1988).

■ **PIERRE MACAIGNE**, ancien journaliste au *Figaro*, est mort, lundi 1er décembre à Paris, des suites d'une maladie cardiaque. Né en 1920 à Paris, il avait commencé sa carrière aux quotidiens *Résistance* et *La Dépêche de Paris*. Entré au *Figaro* en 1946, il tint notamment la chronique parisienne et couvrit plusieurs Tours de France. Grand reporter à partir de 1956, puis chroniqueur judiciaire, il collabora aussi au *Figaro littéraire* de 1946 à 1960. A la retraite depuis 1977, il avait été chroniqueur littéraire au *Républicain lorrain* (1978-1990). Auteur de plusieurs livres sur des sujets aussi divers que le Tour de France, l'Himalaya, les Pygmées ou encore les relations médecine-justice, il avait obtenu, en 1956, le prix Courteline pour *Smoking de rigueur*.

## NOMINATIONS

### CULTURE

**Marc Sadaoui** a été nommé directeur de cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement (*Le Monde* du 20 novembre), par arrêté paru au *Journal officiel* daté 1er-2 décembre. Il remplace Dominique Lefebvre, qui devient chargé de mission auprès de Mme Trautmann. Maire (PS) de Cergy (Val-d'Oise), ce dernier a souhaité donner la priorité à son mandat d'élu.

[Né le 26 février 1959 à Paris, Marc Sadaoui est titulaire d'une maîtrise de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, il est affecté au bureau des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Il a été ensuite conseiller technique aux cabinets de Jean-Michel Boucheron, puis de Jean-Michel Baylet, secrétaires d'Etat chargé des collectivités locales (1988-1989), puis conseiller technique aux cabinets de Pierre Arpaillange, puis d'Henri Nallet, gardes des sceaux (1989-1991), avant de devenir directeur du cabinet de Michel Sapin, ministre délégué à la justice (1991-1992), puis de suivre Michel Sapin au ministère de l'économie et des finances comme chargé de mission (1992-1993). De mars 1993 à novembre 1994, Marc Sadaoui a été rapporteur général du conseil de la concurrence. Depuis novembre 1994, il était délégué éditorial des Editions locales de France.]

### DIPLOMATIE

**Jean Cadet** a été nommé ambassadeur en Autriche, en remplacement de France de Hartingh, par décret publié au *Journal officiel* daté 1er-2 décembre.

[Né le 15 octobre 1942 à Chauny (Aisne), Jean Cadet est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1970-1972). Il a été notamment en poste à l'administration centrale du Quai d'Orsay, à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1978-1982 et 1986-1992), à Abidjan (1982-1984), à Bonn (1984-1986), avant d'être ambassadeur en Grèce (1992-1994). Depuis janvier 1995, Jean Cadet était secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, où il a été remplacé par Jean Vidal (*Le Monde* daté 21-22 septembre). Parallèlement, il a été conseiller pour les affaires européennes au cabinet d'Alain Juppé à Matignon de juin 1995 à juin 1997.]

### IGN

**Dominique Le Vert**, président de section au Conseil d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut géographique national (IGN) par décret paru au *Journal officiel* du 29 novembre. Il remplace Bernard Dujardin, qui n'occupait cette fonction que depuis le 15 mai.

[Né le 10 décembre 1936 à Rabat (Maroc), Dominique Le Vert est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en 1962, il intègre le Conseil d'Etat. Il a été conseiller technique de René Pleven, ministre de la justice (1970-1973), directeur du cabinet de Maurice Druon, ministre de la culture (1973-1974), avant d'être directeur du cabinet de Simone Veil, ministre de la santé (1974-1979). Préfet de l'Indre (1979-1981), puis de la Vendée (1981-1983), il réintègre ensuite le Conseil d'Etat, qu'il quittera d'août 1986 à septembre 1989 pour être directeur général de l'administration et de la fonction publique au ministère délégué chargé de la fonction publique et du plan, puis de mai 1993 à mai 1995, pour redevenir directeur du cabinet de Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Depuis décembre 1995, il était président de la section des travaux publics au Conseil d'Etat.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 29 novembre sont publiés :

● **Elections** : un décret pris pour l'application de la loi relative à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales ; une circulaire du ministre de l'intérieur aux maires, précisant les conditions dans lesquelles les inscriptions d'office devront être effectuées ; un décret autorisant l'utilisation du répertoire national d'identification des personnes physiques pour la gestion d'un fichier central de proposition d'inscription d'office sur les listes électorales ; un arrêté relatif au fichier central de proposition d'inscription d'office sur les listes électorales ; un arrêté relatif à la tenue du fichier général des électeurs et électrices dans le cas d'inscription d'office sur les listes électorales.

● **Accords internationaux** : – une loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services ;

– une loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux ;

– une loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Alktenheim ;

– une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Ukraine sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements, signé à Kiev le 3 mai 1994.

Au *Journal officiel* du dimanche 30 novembre sont publiés :

● **Rive gauche** : un décret portant déclaration d'utilité publique des acquisitions et travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté Paris Rive gauche située à Paris (13e arrondissement).

## AU CARNET DU « MONDE »

### Anniversaires de naissance

– Pour tes vingt-huit ans, papa et maman te remercient pour ta gaieté et tes sourires, et te souhaitent un bon anniversaire.

**Joseph.**

– 4 décembre 1979.

**Julia-Rachel.**

Dix-huit ans déjà, et tant de joies, et tant d'émotions...

Bonne route !

– Heureux anniversaire,

**Sally.**

Xavier.

### Décès

– Mme Jean Blum,
Mme Véronique Blum-Legrand,
Mlle Judith Legrand,
Mlle *Emilie Valantie*,
Mme Michel-André Blum
et ses enfants,
Mme Josette Suisse
et ses enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. le docteur Jean BLUM,**

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Un hommage lui sera rendu jeudi 4 décembre 1997, à 14 heures, au château de Nahuques, à Mont-de-Marsan, suivi de son inhumation au cimetière du Centre.

374, rue de la Croix-Blanche.
40000 Mont-de-Marsan.

– Benjamin Guilbert,
son fils,
Janine Quiquandon,
sa mère,
Francis Crémieux,
son père,
France et Nathalie Crémieux,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
Nicolas et Cécile Guilbert,

ont la grande douleur d'annoncer la mort de

**Anne CRÉMIEUX,**

le 29 novembre 1997.

La levée du corps aura lieu le 5 décembre, à 14 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Laennec, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à 15 h 45.

La famille remercie le personnel de Laennec pour son dévouement et sa gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96, rue de Turenne,
75003 Paris.
140, avenue du Colonel-Fabien,
94400 Vitry-sur-Seine.
47 *bis*, rue de la Santé,
75014 Paris.

– Nadine,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Denis PUISEUX,**

*parti rejoindre son épouse après un an et demi de souffrances.*

– Mme Françoise Chouteau,
son épouse,
Eric Chouteau,
son fils,
Mme Olivier Chouteau,
sa belle-fille,
Johan, Xavier, Rodolphe,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René Pierre CHOUTEAU,**
croix de guerre,
*chevalier de l'ordre national du Mérite,*
médaille des Evadés,
médaille de la Résistance,
*médaille des Engagés volontaires,*

survenu le 1er décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 15 heures, en l'église de Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie).

Mme Françoise Chouteau,
La Loze et la Route,
26160 Poet-Laval.

– Abel et Yvette Farnoux,
Marie-Louise et Jean Salignon,
Sœur Andrée Farnoux,
Simone et Paul Mathieu,
Hélène et Maurice Lauze,
*Marcelle Farnoux,*
Mireille Farnoux,
ses enfants,
Sylviane et Michel, Jean-Guy et Catherine,
Agnès et Jean-Luc, François et Régine,
Gérard et Régine, André et Monique,
Bernard et Colette, Monique et Philippe,
Denis, Thierry et Françoise, Christine et Alain,
Fabienne, Frédéric et Brigitte,
Elisabeth et Jean-Pierre, Monique et Patrice,
ses petits-enfants,
Irène et Sophie, Stéphanie, Pascal et Thomas,
Karen, Marie, Noémie et Camille, Margerie,
Audrey et Laurent, Mélanie et Caroline, Aurélie et Marie,
Chloé et Clément, Romain, Margaux et Axel,
Sébastien et Mélanie, Pauline et Pablo, Marie et Pamela, Fanny et Guillaume,
ses arrière-petits-enfants, leurs parents et les familles alliées,
Simone Farnoux,
sa belle-sœur,
Laure et Marcelle Moutte,
Claude, Régis, Bernard et Danièle Farnoux,
leurs époux, enfants et petits-enfants,
ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Mme Eugène FARNOUX,**
**née Marguerite MOUTTE,**

survenu dans sa centième année, le 2 décembre 1997.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le jeudi 4 décembre, à 10 h 30, par le R.P. Jean Moussé S.J. en l'église paroissiale d'Althen-des-Paluds (Vaucluse).

Farnoux,
route du Thor,
84320 Entraigues-sur-Sorgues.

– Les membres de l'*unité mixte de recherche, physique des atomes, lasers, molécules et surfaces*
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

**Maryvonne LE DOURNEUF,**
directeur de recherche au CNRS.

Ils prient sa famille et ses proches d'accepter le témoignage de leur sympathie.

UMR PALMS, université Rennes-I,
campus de Beaulieu,
35042 Rennes Cedex.

– Perpignan.
Mme Marius Marant,
son épouse,
*M. René Dorr*
et Mme, née Evelyne Marant,
M. Jean Debomy
et Mme, née Dominique Marant,
*M. Stéphane Marant,*
ses enfants,
Véronique, François, Jacques, David et Maxime,
ses petits-enfants,
Mme Paulette Molins,
sa sœur,
Les familles Flocken, Molins, Dorr-Zerbib, *Sirven-Villaros*, Lelong, Dejean,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Marius MARANT,**
conseiller honoraire
des affaires étrangères,
sous-préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur de l'ordre du Cèdre du Liban,
commandeur de l'ordre national de la RFA,
croix de guerre belge avec palme,
médaille de la Résistance belge,
médaille militaire tchécoslovaque
8 mai 1945,

survenu le jeudi 27 novembre 1997.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité familiale, à Perpignan, le 29 novembre.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

10, rue de Demarquay,
75010 Paris.

– Mme Christine Chambaz-Bertrand,
M. et Mme Laurent Jurgensen,
Le capitaine et Mme Nicolas Chambaz,
*Mathilde (†), Elise (†), Elvire,* Gauthier,
Mme Roger Martinerie et ses enfants,
M. et Mme Pierre Bertrand et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Andrée MARTINERIE,**
écrivain,
veuve de André BERTRAND,

survenu le 1er décembre 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Auteur de romans et de récits publiés de 1960 à 1982, Andrée Martinerie avait reçu le Prix des libraires en 1961 pour *Les Autres Jours*.

### Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 4 décembre 1996,

***Hervé BASTIEN***

nous quittait.

*Que tous ceux qui l'ont connu et aimé* aient une pensée pour lui.

Tu nous manques tant, Hervé.

**Jacques GAME,**
21 décembre 1941-5 décembre 1992.

*« En la noche cuando sueño que estas faqui*
*tus ojos estan mirando los mios*
*en la mañana cuando despierto*
*ya toda esta vacio. »*
Paloma.

Fabienne et Jérôme.

– *In memoriam.*

**Odette de LASCOUPS,**
(†) 10 décembre 1984.

### Conférences

– **L'Observatoire de la mondialisation** vous invite à une conférence-débat : **« Les dangers de l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) pour les institutions démocratiques »**, à Paris, le 4 décembre, de 9 heures à 18 heures, Assemblée nationale, salle V.-Hugo, 101, rue de l'Université, Paris-7e (se munir d'une pièce d'identité). 01-43-38-38-17.

### Expositions

**Mécénat d'entreprise,**
Jean-Jacques BENA,
*président de Barbara,*
vous accueille pour l'exposition des nouvelles œuvres de

**Didier MEYNARD.**

Présenté par Morana FRIN,
samedi 6 et dimanche 7 décembre 1997,
de 14 heures à 21 heures.

**Barbara,**
18, rue Roger-Simon-Bardoux,
94110 Arcueil.
Contact : 06-03-07-05-26.

### Communications diverses

– Le Prix de la découverte poétique Simone-de-Carfort, prix annuel doté de 10 000 *francs, qui a pour objet* la découverte sur manuscrit non encore publié d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu, a été attribué, le 6 novembre, à Jean-Pierre Quirin, né en 1941.

La remise du prix aura lieu à la Fondation de France, le 8 janvier 1998, en présence du jury, dont Jehan Despert, Arlette Balyenaud-Joffre et Yves Breussard.

– *Le vendredi 5 décembre 1997*, l'université Panthéon-Assas-Paris-II décernera le titre de docteur honoris causa à MM. les professeurs :

***Gaetano Arangio-Ruiz***, de l'université de Rome ;
**Rodolfo Sacco**, de l'université de Turin ;
***Pierre Gannagé***, de l'université de Beyrouth ;
**Ennio Cortese**, de l'université de Rome ;
**Dieter Nörr**, de l'université de Munich ;
**Arnoldo Wald**, de l'université de Rio de Janeiro.

– Jeudi 4 décembre, à 20 h 30 :
**« Prophétie et futurologie ?... »**
Rencontre avec André Glucksmann, animée par Franklin Rausky.
Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet (PAF).
Renseignements : 01-49-95-95-92.

– **Appel national de la solidarité – Concert exceptionnel.**
Jeudi 4 décembre 1997, à 21 heures :
Première partie : chants liturgiques avec les Hazanim de Paris.
Deuxième partie : concert avec le Chœur de l'armée française (quarante-cinq choristes), à la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.
PAF.

### Soutenances de thèse

– **Jeanne Polton** soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : **« L'écriture de la sensualité dans le roman contemporain (Duras, Grainville, Simon, Sollers) »**, préparée sous la direction de M. le professeur Michel Autrand, le samedi 6 décembre 1997, à 14 h 30, à l'université Sorbonne-Paris-IV, amphithéâtre Le Verrier, escalier E, 3e étage.

### Avis de recherche

Pour entrer dans le troisième millénaire,
la maternité de l'hôpital des Diaconesses
*(Paris-12e)*
fait peau neuve
et recherche toutes celles et tous ceux
qui ont vu le jour dans ses murs
depuis 1920.

Si vous êtes un de ses 54 820 « nouveau-nés », faites-nous signe en précisant votre date de naissance et votre adresse actuelle. Photo de bébé souhaitée.

Un certificat de naissance vous sera envoyé pour votre « Livre de famille ».

Après tirage au sort, un « bébé » par année de naissance sera invité avec une personne de son choix (conjoint, mère, père, nourrice, etc.) à une soirée de fête avec les responsables actuels de la maternité et de l'association.

Réponse à adresser à Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly, 14, rue Porte de Buc, 78000 Versailles.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



Dessin : Patrick Lestienne

# SFP, le lent naufrage

**Créée en 1974 sur les cendres de l'ORTF, la Société française de production n'était plus adaptée au nouveau paysage de l'audiovisuel. Le dernier plan de restructuration ramènera ses effectifs à moins de cinq cents salariés, contre trois mille à l'origine**

C'EST l'envers du décor de l'audiovisuel. A la SFP, on voit tout ce qu'on ne voit pas sur le petit écran. Composée d'une ribambelle de métiers techniques, la Société française de production a un sigle connu, qui apparaît au générique d'« Intervilles », des émissions de Jacques Martin et, bien sûr, des retransmissions du Tour de France et de Roland-Garros, où ses techniciens font des prouesses. Dans un monde de paillettes, c'est une société sans vedettes, d'hommes et de femmes de l'ombre, qui apparaissent sous les feux de l'actualité lors des changements de PDG, de l'annonce d'un énième plan de restructuration ou d'une rocambolesque tentative de privatisation.

L'histoire de la SFP, née en 1974 sur les cendres de l'ORTF, se résume en quelques chiffres : dix PDG en vingt-trois ans, trois mille employés permanents en 1974, mille aujourd'hui, moins de cinq cents demain, lorsque le plan du nouveau PDG, Roland Fizsel, entrera en application. Comment une société reconnue pour son extrême qualification dans une myriade de métiers de la production audiovisuelle a-t-elle pu connaître un tel sort ?

La SFP vit un lent naufrage. Elle représente bien l'envers du décor du paysage audiovisuel français, en plein bouleversement depuis le début des années 80. Dans un monde qui s'ouvrait à une concurrence et à une déréglementation acharnées, la SFP paraissait comme le dernier vestige de l'ORTF, avec ses habitudes, ses pesanteurs sociales et une nostalgie d'un âge d'or de la télévision, symbolisée par les Buttes-Chaumont, où se dressaient les anciens studios de la SFP.

Cette nostalgie règne dans les décors années 50 d'un quartier de Paris, reconstitué en studio à Bry-sur-Marne, avec ses pavés, ses commerces, son bistrot... On la retrouve à Arcueil, à la SFP Costumes, où sont entreposés 120 000 costumes qui ont fait les grandes et les petites heures de la télévision, des *Rois maudits* aux émissions de Maritie et Gilbert Carpentier.

Comptant jusqu'à soixante petites mains en 1989, la SFP Costumes n'a conservé que onze salariés, dont un spécialiste des uniformes, qui n'hésite pas à fouiller dans de nombreuses archives pour retrouver les exactes broderies d'un manteau d'ambassadeur ou des galons de colonel. Autre métier quasiment disparu, la SFP emploie l'une des dernières perruquières de France, qui fait venir d'Italie ses stocks de cheveux et sait aussi tresser les poils de yack blanc pour en faire des coiffures.

Aujourd'hui, la SFP ne fabrique plus de costumes, mais loue son stock pour la télévision, le cinéma, le théâtre, et même des particuliers. Non sans surprise. *« Mais ces costumes ne sont pas neufs ! »*, se sont exclamés une centaine de cadres américains de Sun Microsystems en essayant leur tenue d'époque pour une soirée au château de Versailles. Véritable crime de lèse-majesté, le PDG qui devait présider cette soirée en Louis XIV ne se sentait pas à l'aise dans son habit de Roi-Soleil. Il a préféré le velours bleu et les perruques blanches de Louis XVI. Au grand dam des employées de la SFP : *« Mais on ne peut quand même pas aller à une soirée Grand Siècle à Versailles habillé en Louis XVI ! »*

Dès décembre 1974, peu après l'éclatement de l'ORTF, *L'Aurore* écrivait : *« Le PDG de la SFP a cinq ans pour rendre sa société compétitive avec les maisons de productions privées. S'il échoue, la réforme Chirac volera définitivement en éclats et il ne restera qu'à ouvrir toutes grandes les portes des Buttes-Chaumont au privé. »* Dès 1979, avec la suppression progressive des commandes obligatoires des chaînes de télévision à la SFP, le groupe a connu de graves problèmes financiers. Il faut aujourd'hui remonter à 1986 pour trouver un exercice bénéficiaire. *« L'Etat a toujours mis de l'argent pour renflouer l'entreprise, mais jamais assez pour pouvoir envisager une stratégie de développement à moyen terme. Il s'est toujours agi de maintenir la SFP la tête hors de l'eau. Pas plus, pas moins. Personne ne s'est posé la question de savoir sur quels marchés la SFP devait se positionner »*, déplore un administrateur.

Malgré des aides de l'Etat estimées, fin 1996, par Philippe Douste-Blazy, à 3,4 milliards de francs, la SFP reste sous-capitalisée. Chaque année, elle accumule les déficits, qui ont atteint en 1996 232 millions pour un chiffre d'affaires de 531 millions de francs. Inexorablement, le volume d'affaires baisse, mais les déficits persistent. *« Les plans sociaux n'ont servi à rien »*, déplorent les salariés.

*« ON n'a jamais touché aux problèmes qui fâchent,* explique un ancien dirigeant. *Il y a toujours eu une complicité entre les directions, les gouvernements et les syndicats pour acheter une paix sociale à prix fort. »* Il résume les trois freins à une vraie modernisation de la SFP. Les directions – rarement spécialistes de l'audiovisuel – n'ont été que provisoires, ayant à peine le temps de mettre en place une stratégie avant d'être débarquées lors d'une alternance politique. Les syndicats se sont aussi arc-boutés sur des acquis sociaux extrêmement avantageux, le personnel étant d'autant plus conservateur que la moitié des effectifs a plus de cinquante ans. Enfin, la gestion du dossier par l'Etat actionnaire a été emblématique des incohérences de l'audiovisuel public.

Au milieu des années 80, la télévision s'emballe : création de Canal Plus, de La Cinq et de TV 6, privatisation de TF 1, essor des producteurs privés, etc. La tête encore remplie des souvenirs de l'ORTF, la SFP se trouve brutalement placée dans un univers d'ultra-concurrence, alors que l'une des spécificités de la SFP est d'avoir grandi sans se soucier réellement des contingences du marché.

Le personnel n'y est pas préparé. La SFP est rattachée à la convention collective de l'audiovisuel. *« C'est la pire des situations : la SFP a un statut de droit public alors qu'elle est sur un marché concurrentiel*, souligne Janine Langlois-Glandier, ex-directrice générale du groupe. *C'est cette incohérence qu'il aurait fallu lever : soit garder la SFP dans le public, au même titre que le pôle production de France 3 l'est resté, soit la privatiser et changer son statut pour qu'elle puisse se battre face à ses rivales privées. »* *« C'est un problème de fond,* note un administrateur. *Les producteurs indépendants travaillent avec des intermittents du spectacle payés par les Assedic quand ils arrêtent de travailler, tandis que la SFP paie à l'année son personnel. »*

Ce n'est qu'un des éléments des incohérences et des erreurs de l'Etat actionnaire. La liste est presque interminable. Le feuilleton de la vente des Buttes-Chaumont est l'un des plus édifiants. Envisagée en plein boom immobilier, la cession de ces bâtiments pouvait s'effectuer pour 400 millions de francs. Un prix jugé alors trop faible par les Domaines qui ont bloqué la vente. Après de nombreuses péripéties et de fort coûteux crédits-relais, les « Buttes » ont finalement été cédées cette année pour 165 millions de francs à Bouygues. Et la SFP a dû, pour cette opération, payer pendant plus de trois ans quelque 2 millions par mois d'intérêts bancaires... Sans compter que la SFP a été fortement incitée, pour conclure cette opération avec le Crédit national, à louer et équiper une partie du Village de la communication à Saint-Ouen, qui appartient au patrimoine immobilier de cette banque. Autre déboire immobilier, le GAN, propriétaire du Théâtre de l'Empire, veut réviser à la hausse le bail de la SFP, mais un accord entre les deux parties semble très difficile.

> « La SFP, c'est comme une mouche à qui l'on a retiré les ailes et les pattes, et à qui l'on demande de voler » Jean-Christophe Averty

De plus, les velléités de développement de la SFP n'ont pas toujours été couronnées de succès. Ainsi, l'acquisition de la société de production IMA a sérieusement plombé les comptes 1993 de l'entreprise. A cela s'ajoute la Française des jeux qui construit ses propres studios, Arte et La Cinquième qui ne travaillent pratiquement pas avec la SFP. Pour conclure la litanie : juste avant d'avaler une privatisation et un plan social, les salariés de la SFP ont découvert que France Télévision donnait des centaines de millions de francs à une poignée d'animateurs-producteurs qui ne travaillaient pas avec la SFP.

Par ailleurs, le syndicalisme est très ancré dans l'entreprise, avec une forte tradition cégétiste. L'histoire de la SFP est marquée par des mouvements de grève très durs, notamment en 1979, sous la présidence d'Antoine de Clermont-Tonnerre. Ou encore en août 1990 quand le PDG, Jean-Pierre Hoss, a été séquestré une nuit entière par la CGT, qui refusait catégoriquement la mise en place d'un plan social drastique.

Tout cela refroidissait les éventuels repreneurs et rendait difficile une privatisation. Le feuilleton du passage au privé de la SFP a été envisagé dès que Jean-Charles Edeline a été nommé président en 1975. Il comptait, cinq ans plus tard, faire passer l'entreprise dans des capitaux privés. Plus tard, avec Jean-Pierre Hoss, une telle hypothèse a été une nouvelle fois envisagée, quand le groupe a été scindé en neuf départements.

C'est seulement en juillet 1996 que paraît au *Journal officiel* un décret *« autorisant le transfert au privé de la SFP »*, ouvrant un rocambolesque feuilleton, à mi-chemin des privatisations avortées de RMC et de la tentative de vente de *L'Express* par la Générale des eaux. Tout y est passé : rumeurs, campagnes de dénigrement, lettres anonymes envoyées aux journalistes, enquête de la police judiciaire, insultes, grèves, etc. Trois candidats étaient officiellement en course : le consortium Global Studios du financier Walter Butler, un proche de François Léotard ; le groupe Convoy-LBO de Fabrice Giger associé à une filiale d'Havas, ITI-Télé Images, ainsi qu'un ancien cadre de la SFP, Jacques Cressant.

LES alliances se sont dénouées et reformées pour que finalement Havas, ayant lâché Fabrice Giger pour s'allier à la Générale des eaux, propose, fin novembre 1996, la seule offre de reprise de l'entreprise. Moyennant une recapitalisation de 1,2 milliard de francs, cette offre, qui proposait de conserver 520 postes, a été rejetée par près de deux tiers des personnels. *« La privatisation aurait été possible si elle avait été menée tambour battant. Mais aucune des solutions n'était parfaite. A force de se demander si on allait trouver une fille plus belle, plus riche, on n'a rien obtenu »*, déplore un acteur de l'opération.

Ce dossier sensible a été ballotté entre Matignon, le ministère de la culture et de la communication et celui des finances. *« Il n'y avait que des coups à prendre avec un tel dossier. Les esprits les plus chagrins affirment que l'Etat aurait pu donner un chèque de 1 million à tous les salariés pour régler une fois pour toute l'addition »*, constate un proche du dossier.

Alain Juppé est intervenu auprès de Jean-Marie Messier, président de la Générale des eaux, pour le convaincre de se porter candidat à la reprise de la SFP. Malgré cette insistante pression de Matignon, la privatisation du groupe public a été bel et bien abandonnée. *« Aucun dossier de reprise n'était bon, même si cela pouvait être une bonne affaire pour les repreneurs. Qui plus est, on n'a jamais eu l'impression qu'Havas et la CGE avaient la volonté industrielle et politique de reprendre la SFP »*, explique Antonio Gomez, représentant CGT. *« Ils y allaient en traînant des pieds »*, reconnaît un ancien membre des cabinets ministériels.

Le rôle de la Commission de Bruxelles a été fondamental dans cet épisode de la privatisation finalement avortée de la SFP. Sur une plainte déposée par le groupe privé AB, producteur de séries à l'eau de rose, la Commission a voulu savoir si l'Etat français, en *« renflouant »* sans cesse la SFP, ne faussait pas le jeu de la concurrence. Lassée par le défilé des ministres venus chacun à son tour plaider la cause de la SFP, Bruxelles a ouvert en février 1997 une procédure à l'encontre d'une aide de 2,5 milliards accordée à la SFP.

Le groupe vit depuis avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête : la menace de devoir rembourser 1,19 milliard de francs, considérés comme litigieux par Bruxelles. Une telle hypothèse, qui reste entre les mains de Karel Van Miert, commissaire en charge de la concurrence, conduirait la SFP au dépôt de bilan. Pour cette raison, Bruxelles est aussi apparue comme un alibi aux gouvernements successifs, soit pour tenter de privatiser, soit pour procéder à une réduction draconienne des effectifs.

La SFP connaît un énième plan qui est sans doute son ultime chance d'éviter la faillite. La tâche est rude. C'est à Roland Fiszel de faire mentir la définition grinçante de Jean-Christophe Averty : *« La SFP, c'est comme une mouche à qui l'on a retiré les ailes et les pattes, et à qui l'on demande de voler. »*

***Alain Salles et Nicole Vulser***

# Concilier efficacité et équité

*par Edmond Alphandéry*

LA globalisation ne concerne pas seulement les marchés financiers ni le commerce sans frontières, mais aussi les choix à long terme de la planète, sur lesquels chacun doit désormais prendre position – gouvernements, entreprises, groupes sociaux –, ainsi que cette amorce de société civile globale que constituent, à côté des institutions internationales, les organisations non gouvernementales.

Le changement climatique est un de ces grands enjeux qui appellent une réponse coordonnée : des acquis scientifiques, mais auxquels il faut appliquer le principe de précaution ; un risque majeur à l'horizon séculaire, mais aussi des risques économiques et sociaux à vouloir arrêter des mesures trop rapides et trop contraignantes ; des positions qui restent divergentes entre continents, nations et groupes d'intérêts industriels.

D'un côté, les Etats-Unis se déclarent enfin prêts à reconnaître la nécessité d'engagements contraignants : mais ils exigent que s'y associent les pays émergents et souhaitent mettre en place un marché international des permis d'émission de gaz à effet de serre. De l'autre, les pays en développement – au premier rang desquels la Chine et l'Inde –, principaux responsables avec les autres nouveaux pays industriels des accroissements d'émission actuels et futurs, ne veulent pas que les pays déjà nantis fassent peser un lourd handicap sur leur croissance.

L'Europe, qui a déjà fait beaucoup dans le domaine de l'efficacité énergétique, est prête à faire davantage avec des mesures plus contraignantes telles que les écotaxes et des objectifs chiffrés de réduction. Mais elle ne souhaite ni pénaliser les pays émergents et les pays moins avancés ni exonérer de leurs responsabilités les gros pollueurs et gaspilleurs d'énergie – les Etats-Unis, l'ancien bloc de l'Est –, qui tireraient bénéfice d'un système d'échanges et d'un point de référence fixé au niveau actuel.

Dans ce débat complexe, où la collectivité mondiale doit faire des choix, trouver des compromis, rechercher l'*optimum*, l'économie peut apporter sa contribution pour sortir du dialogue de sourds. Depuis ses origines, la science économique a été dominée par le débat efficacité économique - équité distributive. C'est dans ces termes que l'on peut poser le débat actuel et, peut-être, trouver les solutions de convergence.

Ainsi, qui peut contester qu'il vaille mieux investir là où le coût marginal de la réduction des émissions est le plus faible plutôt que là où il est le plus élevé ? Là où il y avait beaucoup à faire plutôt que là où beaucoup a déjà été fait ? C'est-à-dire dans l'ex-RDA plutôt qu'en RFA, en Europe de l'Est plutôt que dans l'Union européenne, en Chine plutôt qu'au Japon.

Mais il faut aussi veiller à la justice et à la solidarité internationales. Prendre comme référence de départ le niveau actuel d'émissions pénalise lourdement les pays qui montrent l'exemple de la croissance sobre, et où il n'y a plus guère de potentiels de gains en matière de réduction d'émissions, sauf au prix de lourds sacrifices (perte de compétitivité, donc d'emplois). La France, du fait de son programme nucléaire et hydroélectrique, se retrouverait ainsi totalement *contrainte et sans marge de* manœuvre pour l'avenir dans sa politique énergétique. Les pays en développement doivent bénéficier de discriminations positives, sauf à leur interdire tout rattrapage.

Un accord est possible, à condition que les discours se rencontrent, alors qu'ils sont aujourd'hui marqués par l'idéologie, les anathèmes, et les intérêts égoïstes de chacun. N'est-il pas préférable de dialoguer à propos des instruments économiques plutôt que de s'affronter sur les buts à atteindre, surtout si l'on n'est pas en mesure de les atteindre ? Ne peut-on pas combiner ensemble des instruments de marché, des taxes et des réglementations plutôt que de les opposer artificiellement ? Faut-il opposer gouvernements et entreprises ou bien les faire coopérer ? Peut-on corriger les inégalités du système des permis négociables en les compensant par la prise en compte des stocks et pas seulement des flux ; ou par des dotations initiales pour ceux qui ont déjà accompli une bonne part de l'effort ? Et ce, tout en s'engageant parallèlement dans la voie d'une véritable solidarité internationale à l'égard des nouveaux pays industriels et des pays moins avancés.

Les entreprises et les secteurs industriels peuvent agir de leur côté, mobiliser leurs compétences techniques et leurs moyens financiers, en même temps que les gouvernements. La multiplication des projets de mise en œuvre conjointe (AIJ) définis par l'ONU est une manière de mettre en pratique de façon concrète ces partenariats Nord-Sud et public-privé : bien appliqués, ces projets sont porteurs d'apprentissage et facteurs de progrès environnemental, économique et social.

> Dans ce débat, où l'économie et l'écologie ont en fait beaucoup à se dire – après qu'on a voulu longtemps les opposer –, l'industrie électrique mondiale est au cœur des enjeux

Dans ce débat, où l'économie et l'écologie ont en fait beaucoup à se dire – après qu'on a voulu longtemps les opposer –, l'industrie électrique mondiale est au cœur des enjeux. La génération d'électricité consomme près de 40 % des ressources d'énergie primaire de la planète. Les choix énergétiques sont particulièrement flexibles, entre charbon et lignite, pétrole et gaz naturel, nucléaire, hydraulique et autres énergies renouvelables. En une décennie, on peut décarboniser la production d'énergie – la France l'a prouvé par deux fois : entre 1946 et 1960 avec le programme hydraulique ; entre 1974 et 1986 avec le programme nucléaire –, ce qui n'est pas le cas des autres secteurs, où l'inertie est beaucoup plus grande.

Elle est aussi le secteur où la demande est en plus forte croissance. Il faut s'en réjouir, la pénétration de l'électricité – qui reste le vecteur du progrès social dans les pays les plus démunis où deux milliards d'êtres humains en sont encore privés aujourd'hui – est aussi un atout écologique au stade de l'utilisation. A condition qu'elle soit produite de manière économe et utilisée rationnellement, l'électricité n'est-elle pas, par excellence, la forme d'énergie de précision et sans pollution ? Le développement du véhicule électrique est une des réponses majeures aux problèmes de pollution de nos villes du XXIᵉ siècle.

Enfin, les compagnies d'électricité sont des services publics et savent planifier leurs investissements dans le long terme ; des entreprises citoyennes pratiquant l'égalité de traitement, qui sont à l'écoute des besoins sociaux et des orientations publiques et synthétisent en leur sein la coopération gouvernements-industries.

Ensemble, les électriciens du monde entier – que rassemble une profonde solidarité mutuelle de techniciens et d'économistes – sont à même de démontrer qu'ils ont conscience des enjeux et qu'ils peuvent agir à travers notamment l'échange des expériences en matière de développement énergétique durable et de maîtrise de l'énergie, des projets de mise en œuvre conjointe, des transferts de technologie, des mécanismes d'échanges. Premier grand secteur industriel à s'organiser ainsi à l'échelle mondiale, le réseau des électriciens du E 7 a d'ores et déjà initié et mis en place avec leurs partenaires locaux en Indonésie, au Zimbabwe, en Jordanie, des projets qui vont permettre une réduction des gaz à effet de serre, une véritable maîtrise de l'énergie et l'accès à l'électricité pour tous.

La conférence de Kyoto porte en germe ce que sera l'organisation de la planète pour le XXIᵉ siècle. En ce sens, elle est un laboratoire de travaux pratiques de la globalisation.

**Edmond Alphandéry** *est président d'EDF, président en exercice du E 7 (organisation non gouvernementale qui regroupe depuis la conférence de Rio de 1992 les plus grandes compagnies d'électricité des pays du G 7).*

# La Turquie, une chance pour l'Europe

*par Ismaïl Cem*

L'AVENIR de l'Union européenne (UE) sera-t-il restreint par des considérations religieuses et raciales ou animé par le vigoureux souci d'une véritable unité à grande échelle ? L'UE décide actuellement de son processus d'élargissement. Quel rôle va-t-elle offrir à la Turquie, principal lien historique, culturel et économique entre l'Europe occidentale et les horizons orientaux ? Le choix est clair pour l'UE : le 12 décembre à Luxembourg, elle doit clairement dire si elle veut lancer un pont vital en direction de civilisations différentes ou entretenir de vieilles discriminations.

Nous nous considérons à la fois comme Européens et Asiatiques. Nous concevons cette dualité comme un atout. Nous ne voulons pas voir la part européenne de notre identité mise en cause. Veut-on invoquer l'histoire ou la géographie ? Nous avons vécu sept cents ans de notre histoire en Europe et en tant que puissance européenne, et nous continuons à vivre ainsi. Notre histoire s'est façonnée autant à Istanbul, Edirne, Tetova et Sarajevo qu'à Kayseri, Bursa et à Diyarbakir.

Si l'on se réfère à un critère « culturel », le sujet devient plus compliqué. Si l'européanité devait être définie par un critère religieux, si l'UE était un « club chrétien », alors le cadre ne serait pas approprié. Mais si par culture européenne on entend – ainsi que l'UE le revendique officiellement – un ensemble d'éléments tels que la démocratie, les droits de l'homme, la primauté du droit, l'égalité des sexes, la laïcité, alors – même si nous devons accomplir des progrès dans certains domaines – je veux dire haut et fort que nous sommes partie prenante depuis plus de soixante-quinze ans de cette culture européenne.

Alors, où est le vrai problème ? Qu'est-ce qui justifie, en d'autres termes, la négation des engagements pris par l'UE vis-à-vis de la Turquie depuis plus de trois décennies ? Pourquoi hésite-t-on à appeler « *candidat* » un pays qui a conclu un accord d'association avec l'Union depuis 1963 et achevé son union douanière avec elle ? Pourquoi une telle discrimination envers un pays membre de l'OTAN qui a tant contribué à la défense de l'Europe, envers une des économies les plus dynamiques de l'Europe ?

Mes interlocuteurs de l'Union européenne énumèrent trois séries de « *raisons* » ou « *conditions* » : la Grèce, Chypre et les droits de l'homme.

Sur les relations avec la Grèce – pays membre –, la critique devenue conventionnelle est généralement infondée. Pour régler une question bilatérale, il faut avoir deux parties. On ne peut tenir pour responsable une des parties alors que ce sont les deux parties qui doivent contribuer ensemble à la solution. Bien que je ne puisse prétendre être un « *observateur objectif* », je peux sincèrement assurer que, au moins depuis que j'assume mes fonctions, la Turquie a fait tout ce qui était possible pour améliorer ces relations. Les parties tierces impliquées dans les négociations pour promouvoir une meilleure compréhension entre Grèce et Turquie peuvent témoigner des efforts que nous avons faits.

La question chypriote : elle nécessite une approche positive de quatre parties, voire cinq, si l'on inclut le Royaume-Uni. Là encore, la Turquie ne peut être tenue comme le seul acteur responsable. La partie chypriote grecque, à la veille des élections, est loin des compromis et des concessions qu'un processus de conciliation pourrait impliquer. Les récentes déclarations du président Denktah sur la possibilité de former un « *gouvernement conjoint* » à Chypre en vue d'examiner les problèmes de Chypre et de l'UE autorisent cependant quelques prudents espoirs.

Lors de mes récents contacts avec mes homologues de l'UE, j'ai abordé longuement les questions des droits de l'homme et de la démocratie. J'ai déclaré que j'acceptais la plupart des critiques bienveillantes, mais que je rejetais les allégations démesurées et motivées par des raisons politiques. Je dois ajouter qu'il y a eu des progrès considérables ces derniers temps, même si d'autres progrès restent à accomplir.

La Turquie et l'Union européenne ne discutent pas d'une adhésion pour le lendemain. Il s'agit d'un processus à long terme. Ce qui nous donne du temps pour résoudre ces différents problèmes.

Dès lors que nous examinons avec une attention positive les différentes conditions qui nous sont posées, que pourrait signifier l'éventuelle perpétuation de la discrimination dont nous serions l'objet du fait de l'UE ? Serait-ce le fait déterminant et non dit que la Turquie est un pays musulman ?

> Que pourrait signifier l'éventuelle perpétuation de la discrimination dont nous serions l'objet du fait de l'UE ? Serait-ce le fait déterminant et non dit que la Turquie est un pays musulman ?

Il me semble que l'UE ne parvient toujours pas à décider si elle est en mesure de faire face aux défis d'un monde nouveau en train d'émerger ; si elle est apte à saisir les vastes opportunités que présentent les nouvelles dimensions économiques, historiques et culturelles ; si elle peut contribuer à l'harmonisation des civilisations plutôt qu'à leur « *choc* » annoncé ; si elle se contentera d'une vision stratégique restreinte, contrainte de continuer à solliciter l'aide d'un autre continent afin de résoudre des problèmes européens (Bosnie, Chypre) ; si elle doit continuer à exister en tant qu'organisation introvertie ou se transformer en une organisation qui arrive à assumer des responsabilités pour elle-même et pour tous.

Il est temps de comprendre que la Turquie peut contribuer positivement, voire de manière décisive, à relever tous ces défis. J'espère que l'UE prendra la bonne décision et inclura la Turquie dans son actuel processus d'élargissement tout en la faisant profiter de sa stratégie de pré-adhésion. Je l'ai répété à maintes reprises : l'UE n'est pas une obsession pour la Turquie. Une décision discriminatoire de l'UE ne signifierait pas pour nous la perte de nos horizons, qui s'étendent bien au-delà. Bien sûr, j'espère sincèrement qu'un résultat positif sortira du sommet de Luxembourg. Le contraire serait déraisonnable et injuste.

**Ismaïl Cem** *est ministre des affaires étrangères de la République de Turquie.*

# L'énergie nucléaire sans mythes

*Suite de la première page*

Suite de la première page

Cette industrie est-elle condamnée à disparaître dans les prochaines décennies, lorsque le renouvellement d'une grande partie des centrales nucléaires, dans une vingtaine d'années, nous placera devant des choix décisifs ? Dans l'immédiat, le nucléaire est une option importante. Certains songent à le remplacer par le gaz naturel ou bien, pour les pays qui en sont abondamment pourvus, par le charbon. C'est le cas de la Chine.

Il n'y a pas de sources d'énergie totalement crédibles et innocentes. *Prenons l'hydroélectricité.* En Chine va bientôt être inauguré le plus gros barrage du monde sur le fleuve Yangzi Jiang. Il aura fallu déplacer 1,2 million de personnes pour faire place au lac du barrage. Sait-on le prix en misères et morts que cela entraînera ? Il y a quelques années, en Chine aussi, un barrage s'est rompu, entraînant la mort de 350 000 personnes.

*Un tel accident, dans le nucléaire*, resterait gravé dans toutes les mémoires. Gageons qu'il est inconnu de la plupart des militants qui agissent pour une énergie propre. De toute façon, le caractère limité des ressources hydroélectriques rend de peu d'intérêt une discussion approfondie du caractère inévitable d'un certain nombre d'accidents. Le barrage d'Assouan, *en Egypte*, tellement chanté, est considéré par certains comme une catastrophe écologique majeure pour l'Egypte.

Le charbon est encore la source d'énergie la plus abondante. Aux Etats-Unis, il est utilisé pour produire 52 % de l'énergie électrique. Je ne discuterai pas des problèmes d'effet de serre dû au gaz carbonique et des conséquences globales sur le climat de la Terre que les experts admettent généralement aujourd'hui, même s'ils en discutent encore l'ampleur exacte. Je noterai seulement que le principe de précaution voudrait que l'on réfléchisse sérieusement avant d'envisager pour l'avenir une consommation de charbon deux ou trois fois plus grande que celle d'aujourd'hui.

La combustion du charbon libère des corps radioactifs, principalement dus aux impuretés de radioéléments à vie très longue, comme le thorium et l'uranium et leurs descendants. Les données sont fournies par une agence des Nations unies qui a produit sur le sujet un document fouillé en 1993.

Si on considère les 400 GW/a (gigawatts par an) produits annuellement par la combustion du charbon et la valeur moyenne de la radioactivité déversée sur le globe, on peut estimer le nombre total de cancers létaux induits par cette radioactivité. Le calcul tient compte du fait que dans les centrales à charbon modernes de notre monde industrialisé, ces produits radioactifs sont filtrés.

Par contre, en Chine, qui est un énorme consommateur potentiel de charbon, le filtrage n'est efficace qu'à 90 %. De plus, on estime que 50 % des cendres du charbon sont utilisées pour faire du béton destiné à des habitations, ce qui contribue notablement à la dose de radioactivité. En vingt ans, la dose de rayonnement infligée à la population du globe est égale à celle qui est due aux retombées de la catastrophe de Tchernobyl. Ce qui induirait un nombre de cancers létaux voisin de 50 000 si on applique sans réserves les coefficients de nuisance admis par les organismes internationaux qui fixent les doses maximum de radiation admissibles pour le public. Elles sont majorées par prudence. Faudrait-il pour cela interdire désormais l'utilisation des centrales thermiques au charbon ? Ce serait une absurdité. Il est légitime d'avoir peur d'accidents comme celui de Tchernobyl, à condition d'en évaluer les conséquences ainsi que les causes, et les raisons de la confiance des ingénieurs du nucléaire quant à l'impossibilité de leur répétition. Il faut aussi garder à l'esprit les nuisances des sources d'énergie par lesquelles on veut remplacer le nucléaire. Il nous a semblé que la connaissance des sources d'irradiations auxquelles est soumise l'humanité depuis qu'elle existe, permet de mettre à leur juste place certaines alarmes, propagées parfois à grand renfort de tam-tam médiatique à chaque incident lié à l'industrie nucléaire, avec le seul souci de faire du sensationnel.

> Il n'y a pas de sources d'énergie totalement crédibles et innocentes

La radioactivité est répandue partout. Nous sommes soumis à un flux permanent de radiations qui proviennent des corps radioactifs naturels et artificiels ou d'un rayonnement qui nous vient des cieux, les rayons cosmiques, dont l'importance croît avec l'altitude. On dit d'un objet radioactif qu'il a une activité de 1 becquerel (1Bq) lorsqu'un de ses atomes se désintègre à chaque seconde. Un adulte recèle 10 000 Bq en raison, surtout, de la présence dans son corps de potassium, qui a une composante dont la vie moyenne est 1,3 milliard d'années et de carbone 14 produit dans l'air par des réactions nucléaires induites par les rayons cosmiques.

Les trois millions de morts par an dus au tabac et les quatre cents mille morts par an dus aux petites particules de charbon émises par les pots d'échappement rendent ridicule l'emphase mise sur des incidents bénins liés au nucléaire.

En 1995, le professeur Viel présentait une étude portant sur une période de quinze ans chez les sujets de moins de vingt-quatre ans domiciliés dans un rayon de 35 kilomètres autour de la Hague. Il concluait qu'il n'existait pas d'excès de cas de leucémie dans la zone étudiée (25 cas observés contre 22,8 cas attendus), mais qu'il y avait un agrégat suspect (4 cas observés contre 1,4 attendu) dans le canton de Beaumont-Hague, le plus proche du centre de retraitement.

L'étude établissait qu'il y avait une augmentation significative de risque parmi les personnes si les mères ou les enfants fréquentaient au moins une fois par mois la plage et consommaient des produits de la mer au moins une fois par semaine. Une toute récente étude menée par le professeur Spira confirme ces observations et estime qu'il est possible qu'elles reflètent simplement la diversité des habitudes et modes de vie, des expositions à des radiations ionisantes naturelles ou médicales – et pas seulement artificielles –, l'exposition à des produits chimiques, à des infections d'origine virale, etc.

Si on veut évaluer sérieusement *la valeur d'une option non nucléaire*, il faut discuter les vrais problèmes : le coût de l'énergie sur une longue durée, la sécurité de l'approvisionnement, la sécurité pour les populations, l'effet de serre global sur une longue durée. Pour les décideurs politiques qui acceptent d'avoir des perspectives au-delà de leur date d'élection, c'est une rude épreuve pour laquelle il faut leur souhaiter de trouver, au-delà des conseils et des pressions des lobbies de tout bord, les informations leur permettant de trancher en toute connaissance, s'ils en ont le désir et s'ils s'en sentent le courage.

***Georges Charpak***

## AU COURRIER DU « MONDE »

### PAPON ET PUCHEU

Au prétexte qu'« *il y avait entre eux à peu près le même écart dans l'échelle civile qu'entre un général et un colonel dans l'échelle militaire* », M. Emmanuel Schucht, par la lettre que vous avez publiée dans *Le Monde* du 15 novembre, réclame implicitement pour M. Papon le sort (peloton d'exécution) qui fut réservé en 1944 à Pucheu. Cette appréciation des responsabilités me paraît entachée d'une grave méconnaissance des fonctions exercées : Pucheu était ministre du gouvernement de Vichy, M. Papon avait rang de sous-préfet dans les services extérieurs. Rapportée à la graduation militaire, la différence était celle qui sépare un général d'armée d'un capitaine (voire un commandant). On ne saurait donc voir similitude entre les deux cas.

**André Neurrisse**
**Paris**

La Turquie, une cha[nce] pour l'Europe

par Ismail ...



# L'apocalypse imaginaire de l'agriculture française

**COMMENCÉE** le 19 novembre sur l'esplanade des Invalides avec une armée d'épouvantails fichés, au crépuscule, dans l'herbe de la capitale, la bronca en cinq actes organisée par les deux principaux syndicats agricoles pour s'opposer aux projets de réforme de la politique européenne (connue sous le vocable Agenda 2000) se terminera le 10 décembre à Valence après les étapes de Montauban, Laval, et de Charolles au cœur du Morvan. Deux jours plus tard, les chefs d'Etat et de gouvernement se réuniront en sommet à Luxembourg. Voulus ou récupérés par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants) et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), ces rassemblements se veulent massifs mais courtois, voire conviviaux, avec distribution de tee-shirts et partage de pot-au-feu géants.

Il y a longtemps, d'ailleurs, que les leaders paysans ont troqué les invectives de la jacquerie pour des mises en scène médiatiques bien étudiées, et remisé les violences rageuses, *depuis les porcelets pendus* aux grilles des sous-préfectures jusqu'aux jets de purin sur les ministres. Le difficile épisode de la crise de la « vache folle » lui-même n'a donné lieu à aucun débordement. Pourtant, les agriculteurs hurlent au loup devant le projet de Jacques Santer, comme ils avaient crié à la catastrophe et à la soumission à l'« impérialisme américain » en 1992 lorsque la Commission de l'époque avait lancé la première réforme de la politique agricole commune (PAC). C'est évidemment de bonne guerre.

**MANNE**

D'une certaine manière, on comprend que le monde agricole français soit ultrasensible à tout ce qui se concocte à Bruxelles et qui tend à modifier un dispositif très bien rodé, hérité des années 60. La France est en effet la première puissance agricole en Europe et aussi la principale bénéficiaire de la manne du Feoga (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole). Trois séries de chiffres illustrent cette prééminence. *Sur quelque 34 milliards* d'écus du Feoga en 1995 (selon le dernier rapport de la Commission), la France aura reçu 8,37 milliards, l'Allemagne 5,3, et l'Espagne 4,5. Quand on sait que le budget agricole des Quinze absorbe la moitié des dépenses communautaires (au lieu de 5 ou 6 % par exemple pour la recherche-développement et la technologie), on mesure l'importance des enjeux, la détermination des lobbies et l'énergie des professionnels à défendre des rentes. Enfin, dans l'ensemble des concours publics à l'agriculture française, soit 174 milliards de francs en 1997, la « ligne communautaire » est évaluée à 69,3 milliards, soit 15 milliards de plus qu'en 1992.

A l'expérience, les appréhensions vigoureusement exprimées il y a cinq ans se sont révélées excessives. Non seulement la catastrophe ne s'est pas produite, mais encore, globalement, le revenu agricole s'est substantiellement amélioré (+ 2,4 % *en moyenne annuelle depuis 1990*), et l'on annonce pour 1997 une hausse très confortable. *« Dans un contexte mondial porteur, la production a été maîtrisée, les stocks ont diminué, la ligne budgétaire a été respectée ; la situation apparaît relativement favorable »*, note Isabelle Albouy-Delponte dans son ouvrage *L'Agriculture de la France*.

Sans doute l'action syndicale est-elle pour quelque chose dans cette heureuse évolution. Mais les autorités européennes, comme les gouvernements qui se sont succédé depuis la fin des années 80, n'ont pas ménagé les efforts financiers, par souci de solidarité autant que de compétitivité : allégement de la fiscalité, développement des carburants d'origine végétale, report de cotisations sociales, subventions nationales et européennes. Sans doute reste-t-il des catégories fragiles voire marginalisées (comme c'est le cas des retraités et de leurs conjoints, de certaines exploitations familiales du Midi spécialisées dans les fruits et les légumes exposés à la concurrence espagnole ou marocaine, et surtout de certains éleveurs bovins du Massif Central).

Mais les éleveurs de porcs ou de poulets de l'Ouest, les producteurs de blé, les viticulteurs des Côtes du Rhône ou du Libournais jouent dans la catégorie des seniors. Prétendre le contraire, dans une lamentation indistincte selon les catégories, relève de la démagogie, voire de la désinformation. On sait maintenant que 1997 aura été une année exceptionnelle, par exemple, pour la betterave et le maïs.

Après quelques erreurs tactiques, cet été, Louis Le Pensec vient encore de donner aux syndicats majoritaires, qui sont reçus mercredi 3 décembre d'abord par Jacques Chirac puis par Lionel Jospin, des gages d'une politique de nature à flatter la clientèle rurale, plus que *spécifiquement agricole, des campagnes*. Pas question, à droite ni à gauche, de négliger l'électorat puisque, selon le mot du marquis de Mirabeau, *« toute la politique part d'un grain de blé »*. Les aides européennes pour les veaux ont été recalculées dans le sens souhaité par Paris, le gouvernement a donné son feu vert à la culture du maïs transgénique (ce qui a rempli d'aise la FNSEA) et, enfin, le 12 décembre, le ministre annoncera un plan en faveur de l'agriculture biologique.

**MANQUE DE SUCCESSEURS**

Le paquet Santer est-il à ce point scélérat ? Les céréaliers, favorables à une baisse des prix pour exporter plus, le trouvent assez à leur goût, les viticulteurs ne sont menacés par aucune révolution, les producteurs de lait peuvent se dire protégés par un accord récent signé avec les entreprises de transformation. Seuls les éleveurs de viande bovine de qualité, qui auraient besoin d'une « prime à l'herbe » fortement revalorisée, et les cultivateurs de colza, pois ou tournesol sont vraiment fondés à demander une forte inflexion du projet de la Commission.

Ce dont manque l'agriculture française ce n'est ni d'argent, ni de débouchés, *ni de managers. Mais de* successeurs. Or, en dépit d'efforts *récents, on ne compte qu'une* installation pour trois ou quatre départs d'agriculteurs âgés. Dans le Bassin parisien, le prix du foncier est tel qu'il est impossible pour un jeune d'acquérir une superficie viable. La concentration s'accélère et 17 % des exploitations se partagent la moitié des revenus. Comme si les paysans en place ne pensaient qu'à leur avenir immédiat, oubliant les enfants de leurs enfants.

***François Grosrichard***

## L'inspiration *par Calligaro*



**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

*ÉDITORIAL*

# Un impôt capital

**QUE l'industriel François Pinault, l'une des plus grandes fortunes de France, mais aussi l'ami de Jacques Chirac, avoue – interrogé par *Le Canard enchaîné* – ne pas payer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et le débat sur la fiscalité du patrimoine s'en trouve, bien naturellement, relancé. Créé par les socialistes au début des années 80 et modifié à plusieurs reprises par la droite comme par la gauche, cet impôt souffre encore et toujours des mêmes défauts que l'ensemble de la fiscalité française. Au-delà de sa complexité, il apparaît en effet comme un impôt injuste socialement et inefficace économiquement.**

**Il est injuste, d'abord. Comme *aime à le dire Dominique Strauss-*Kahn, le ministre de l'économie, l'ISF frappe de fait les millionnaires mais épargne les milliardaires. Le cas de François Pinault est, à cet égard, exemplaire. Compte tenu des multiples exonérations obtenues, avec le temps, par les différents lobbies concernés, l'ISF est devenu un impôt sur le patrimoine immobilier acquitté pour l'essentiel par les couches supérieures des classes moyennes. Entourés de conseillers fiscaux avertis et coûteux, les *« vrais riches »* parviennent à y échapper dans la légalité la plus totale, en plaçant leurs capitaux dans des œuvres d'art, des forêts ou dans leur outil de travail.**

***Cet impôt est ensuite peu efficace* sur le plan économique. Payé *par à peine 170 000 ménages fiscaux*, il rapporte peu aux finances publiques et il ne favorise ni la mobilité ni l'utilisation la plus pertinente des capitaux. Le déplafonnement de cet impôt, décidé en 1996 par Alain Juppé lorsqu'il était à Matignon, avait en outre accéléré le processus de fuite de quelques grandes fortunes à l'étranger, vers des cieux plus cléments. *Conscients des faiblesses de cet impôt, élément-clé de l'« inventaire » opéré par Lionel Jospin sur l'héritage* abandonné par François Mitterrand, les socialistes avaient promis, lors de la dernière campagne électorale, de procéder à une grande réforme de la fiscalité, et en particulier de revoir celle qui pèse sur le patrimoine. Désormais au pouvoir, les dirigeants socialistes ont préféré, pour l'instant, parer au plus pressé et temporiser. DSK a néanmoins promis de présenter une réforme de l'ISF pour l'an prochain. *La tâche n'est pas aisée.***

**Tout le monde s'accordera, *certes, sur la nécessité de maintenir* un impôt sur le capital tout autant que sur celle de réformer l'actuel ISF. Il n'y a d'abord aucune raison pour que le travail soit seul imposé. L'impôt sur le patrimoine fait ensuite partie de la panoplie fiscale dans la plupart des autres grands pays industriels – l'Allemagne comme les Etats-Unis. A priori, pour que cet impôt ne soit pas une taxe sur l'immobilier payée par quelques cadres très supérieurs, il serait sans doute souhaitable de réintégrer dans son assiette tous les éléments du capital et d'en diminuer le taux. Cela n'est cependant pas sans risque : celui d'augmenter le nombre des millionnaires assujettis, d'une part, celui de stimuler la fuite des capitaux *dans une Europe sans frontières*, d'autre part. Une réforme est pourtant *indispensable pour qui a promis* de rééquilibrer l'effort fiscal excessif demandé au travail aux dépens du capital.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

*Médiateur : Thomas Ferenczi*

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
*Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet*

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

# Les armées en pleine transfusion sanguine

***LES ARMÉES** débauchent*. Le quart de leurs effectifs totaux, d'ici *au début du siècle prochain*. Avec, en priorité, la disparition de leurs recrues, celles-là mêmes qui, chaque année, rajeunissaient les rangs et qui n'ont plus leur place avec la montée de la professionnalisation. Mais aussi, le départ volontaire de certains cadres de métier. Dans le même temps, les armées recrutent ; 48 000 nouveaux engagés pendant les cinq à six prochaines années. Sans compter quelque 25 000 volontaires pour des contrats de moindre durée et jusqu'à 10 000 civils supplémentaires. Avec un *clin* d'œil appuyé, à en juger par les campagnes *actuelles de promo*tion, en direction des femmes ou *des jeunes que le fin* du fin de la technologie, propre au métier des armes, attirerait.

C'est une véritable transfusion sanguine qui est en train de s'opérer. C'est aussi une authentique *« révolution culturelle »*, une expression qui fait florès, désormais, dans l'institution militaire. Elle implique, dans les faits, que le « patron » d'un régiment ou le commandant d'une base, par exemple, est d'ores et déjà averti qu'il sera jugé – et noté – par sa hiérarchie selon le dynamisme et l'esprit d'innovation dont il aura fait preuve pour recruter, sur place, les personnels de qualité qui lui sont indispensables ou pour recaser, localement, ceux qui choisissent de quitter l'uniforme et réclament d'être assistés dans leur reconversion.

Il faut entendre les chefs militaires en parler. Ils ont adopté le vocabulaire des directeurs de ressources humaines dans une entreprise. Ils n'osent pas encore plaider *pour la précarité* de l'emploi militaire. Mais le propos y ressemble. *Ils évoquent* la gestion par compétences, la motivation des individus, *la promotion* au mérite, l'environnement concurrentiel des carrières, la mobilité externe ou encore le recentrage sur les fonctions. Autant de notions qui reflètent une ambition, celle que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Philippe Mercier, exprime à sa façon en affirmant qu'il s'agit d'organiser *« un nouveau système d'hommes au service d'un nouveau système d'armes »*.

Insensiblement, la perspective de la professionnalisation impose ses lois. Après bien d'autres armées à l'étranger, qui les ont précédées dans ce changement radical *des mentalités, les trois armées* françaises et la gendarmerie en *font l'apprentissage*. Avec, au bout de cette logique, un univers militaire qui risque – parce qu'il aura tendance à vivre en vase clos et à se singulariser en vertu de sa *« spécificité »*, qui consiste à donner la mort au nom de la communauté nationale – de fonctionner selon son propre équilibre, ses propres références, ses propres qualifications et – pourquoi pas demain ? – les principes qu'il se sera fabriqués, voire ses propres lois internes. En ce sens, la conscription, qui insufflait un peu de sang neuf, était comme un *rempart dressé* face à une certaine forme de *« ghettoïsation »* qui menace toute corporation repliée sur elle-même.

**NON-SENS**

*De ce point de vue*, la violence, les insultes et les brimades infligées par des officiers d'encadrement à de jeunes saint-cyriens placés *sous leur responsabilité*, sont graves. Parce que les premiers se sont *arrogé des droits que rien*, dans leur mission d'instructeur et d'éducateur, ne *justifiait, comme* s'ils s'étaient exonérés du devoir d'avoir à respecter la personne morale et l'intégrité physique de leurs subordonnés. Parce que les victimes semblent avoir trouvé légitime un système de formation qui les maltraite et qui confond la rigueur, nécessaire au combat, avec la brutalité. Parce que d'autres officiers enfin, qui auraient dû être les premiers à dénoncer ces *« dérives »*, selon une expression commune au ministre de la défense, Alain Richard, et au « patron » des écoles de Saint-Cyr, le général Pierre-Jacques Costedoat, ont préféré fermer les yeux et se rendre complices de pratiques dont ils avaient connaissance.

Ce serait commettre un non-sens absolu et une lourde erreur politique, pour *la suite des événements*, que de considérer que, dans *les armées, la professionnalisation* passe par des personnels taillables et corvéables à merci, le corps et l'esprit perpétuellement au garde-à-vous, auxquels on aurait enseigné de renoncer à leur citoyenneté du temps de paix au motif que toute crise ou tout acte de guerre exige une stricte discipline.

Même s'ils s'en défendent, certains cadres en France semblent comme fascinés par l'image que diffuse, à l'extérieur, le corps professionnel des « marines » américains popularisé par le cinéma d'outre-Atlantique. Est portée aux nues cette obéissance devenue réflexe et cultivée comme une seconde nature à partir d'un entraînement (le *drill* anglo-saxon) à toute épreuve. *« Il faut être dur au mal,* confie un officier général, *quasi invincible et, dans ces conditions, Rambo n'est plus très éloigné. Mais cela relève-t-il encore de la culture propre aux armées européennes ? »*

D'autant que les missions des armées évoluent, avec les interventions extérieures qui se multiplient dans un cadre national ou multilatéral. Elles requièrent des exécutants, sur le terrain, qu'ils soient écoutés et qu'ils fassent montre davantage de leur sens de l'initiative que de leur soumission à une hiérarchie diplomatico-militaire forcément lointaine, voire distante.

Le *drill* est conçu pour briser les volontés et obtenir une adhésion sans faille. Les actions des armées modernes supposent, au contraire, qu'elles soient remplies par des personnels motivés, inventifs et autonomes. Le temps n'est plus à cette nostalgie des croisés ou des chevaliers teutoniques, autant d'ordres disciplinés qui se réclamaient de valeurs religieuses et militaires à la fois pour les imposer à d'autres.

Face à un parterre, précisément, de saint-cyriens, le général Bertrand de La Presle, *qui a commandé* les « casques bleus » en Bosnie, *a récemment anticipé sur la réflexion* qui attend la collectivité militaire à propos de la formation de ses membres. *« Il me paraît capital,* a-t-il dit, *que nous évitions de nous prendre pour les vestales d'un certain nombre de vertus qui relèveraient de notre état militaire. Il faut que nous ayons l'honnêteté de reconnaître qu'elles sont équitablement partagées, parce que cela doit nous permettre de nous ouvrir au monde des civils au lieu de considérer que nous appartenons à une race différente. Ceci me paraît d'autant plus important que la professionnalisation, dans laquelle nous nous engageons, risque de rendre plus difficile encore cette osmose. »*

***Jacques Isnard***

## RECTIFICATIF

### LE PARTAGE DE LA PALESTINE

La carte illustrant le plan de partage de la Palestine voté en 1947 par l'ONU (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre) comportait deux erreurs. Le royaume hachémite s'appelait à l'époque Transjordanie. *C'est en avril 1950* que la Transjordanie, qui avait annexé la *Cisjordanie en décembre 1948, prit* le nom de Jordanie. En outre, Jaffa *devait constituer une enclave* arabe et non une zone sous contrôle international.

## IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

# Guerre civile larvée

**LES CHEMINOTS** *se refusent* à faire grève ? Qu'à cela ne tienne, il est d'autres moyens pour paralyser le trafic ferroviaire. Tandis que les troupes de choc sont commises à l'attaque des gares et à l'occupation des dépôts, d'anonymes saboteurs sectionnent les rails ou coupent les commandes des aiguillages. Jusqu'ici, par miracle, aucun accident grave ne s'était produit. Mais cette nuit ce sont une vingtaine de morts et quarante blessés qui ont payé, près d'Arras, un premier tribut à la guerre civile larvée, dont les prodromes se dessinent chaque jour plus clairement.

Devant le renouvellement de ces violences qui soulèvent partout, y compris chez la plupart des grévistes, le dégoût et la colère, il faut bien admettre que ces actes ne sont pas, comme on voulait l'espérer, l'œuvre d'éléments isolés, *voire de provocateurs*, mais qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'ensemble. Tout se passe comme s'il s'agissait d'une offensive concertée, qui tend à développer dans tout le pays une agitation de moins en moins sporadique, et de plus en plus criminelle au fur et à mesure que s'affirme l'échec de la grève spontanée.

*Partout s'affirme* la résistance de l'immense majorité des Français, *peu soucieux de voir s'engager* le pays dans une aventure sans issue. Ici des voyageurs font reculer les grévistes qui tentent d'arrêter leurs trains. Là des ouvriers s'organisent pour défendre la liberté du travail. Ailleurs on nous apprend que des cheminots en grève reprennent leur service pour manifester leur opposition aux méthodes des extrémistes.

*(4 décembre 1947.)*

هكذا من الأصل



**AUTOMOBILE** Présent en Grande-Bretagne depuis 1992, le premier constructeur automobile nippon cherchait une deuxième implantation en Europe. ● LES CANDIDATURES étaient initialement au nombre de 75, dont 27 de sites français. Après avoir écarté l'Irlande et la Pologne, le conseil d'administration a choisi la France. Reste à départager Longwy et Valenciennes. ● LIONEL JOSPIN et le président de Toyota, Hiroshi Okuda, annonceront officiellement ce choix mardi 9 décembre, à Paris. 2 000 emplois directs seront créés. ● TOYOTA CITY, principal complexe industriel du groupe au Japon, servira de modèle à l'usine française. ● LES INVESTISSEMENTS étrangers en France sont portés par le marché unique. *L'année 1997 pourrait enregistrer un* nouveau record : sur les huit premiers mois de 1997, ils ont augmenté de 5 %, à 73,5 milliards de francs.

# La France accueillera la deuxième usine européenne de Toyota

## Déjà installé en Grande-Bretagne, le premier constructeur d'automobiles japonais va investir 5 milliards de francs dans l'Hexagone. En principe, deux sites restent en lice, Longwy et Valenciennes, mais ce dernier fait figure de favori

**TOYOTA** a choisi la France. Son conseil d'administration, réuni mardi 2 décembre, en a décidé ainsi. La Pologne et l'Irlande ont finalement été évincées. Déjà implanté en Grande-Bretagne à Burnaston (nord-ouest), Toyota construira sa seconde usine européenne dans l'Hexagone. Dès 2001, 3,5 milliards de francs auront été investis sur le nouveau site, et 1 000 personnes y produiront 100 000 voitures par an. En 2005, 1,5 milliard de francs d'investissement supplémentaires auront permis d'accroître les capacités de l'usine à 200 000 unités, et de faire travailler 2 000 salariés. D'autres emplois seront créés chez les équipementiers. *« On ne connaît pas encore le chiffre. Mais si l'on regarde les ratios habituels, on peut penser que cela représentera au moins 4 000 postes supplémentaires »*, estime un proche du dossier.

Sur le site même où Toyota s'implantera, plusieurs équipementiers seront également présents. Ils y construiront des modules entiers qu'ils livreront dans l'usine en un temps extrêmement réduit. Sur le modèle de Toyota City, près de Nagoya au Japon. L'usine lorraine de Sarreguemines, où Mercedes produit depuis peu la Smart, a également adopté cette organisation. Selon ce schéma, Toyota ne fera quasiment que l'assemblage de la voiture, l'emboutissage lui-même étant confié à la sous-traitance. Plusieurs équipementiers français ont été contactés, les contrats de sous-traitance sont prêts. *« L'arrivée de Toyota en France va nous permettre de devenir l'un de ses fournisseurs »*, assure-t-on chez Saint-Gobain. Au total, l'ensemble du projet devrait représenter un investissement de plus de 9 milliards de francs. *« 70 % de la voiture qui sortira de l'usine française seront produits en Europe de l'ouest, dont la moitié en France »*, précise-t-on au ministère de l'industrie. C'est une petite voiture, concurrente de la Renault Twingo ou de la Ford Ka, qui sera produite en France. Son prototype, baptisé Funtime, a été présenté au salon de Francfort en septembre. La version définitive sera dévoilée au Mondial de l'automobile de Paris, en octobre 1998. Conçue pour le marché européen, elle doit permettre à Toyota de faire son entrée sur un segment très prisé sur le Vieux Continent et dont il est absent. Le constructeur nippon veut vendre 600 000 voitures en Europe en l'an 2 000, *contre 420 000 en 1996, et y* produire 65 % des véhicules commercialisés. Sa part de marché passerait ainsi de 2,6 %, en 1996, à 5 %. A Burnaston, la production sera doublée, à 200 000 unités. La Corolla y sera bientôt produite en plus de la Carina.

Mardi 9 décembre, Lionel Jospin, le premier ministre français, et Hiroshi Okuda, le président de Toyota, annonceront quel site en France, de Valenciennes ou de Longwy, a été choisi. Officiellement, la décision n'est toujours pas prise. Les deux sites disposent d'une forte culture automobile, la main d'œuvre y est qualifiée, et ces deux régions économiquement sinistrées offrent des subventions. *« Ce n'est pas ce qui a convaincu Toyota »*, indique-t-on de source gouvernementale, *« les subventions seront d'environ 300 millions de francs, ce qui n'est pas énorme »*. Valenciennes semble bon favori : situé près de Bruxelles, où se trouve le siège européen de Toyota, le site bénéficie de la proximité du tunnel de la Manche. Or, les moteurs qui équiperont la future petite japonaise seront produits en Grande-Bretagne. Autre signe : lundi 1er décembre, une délégation de Toyota a rendu visite à un équipementier de Douai (Nord).

Après le choix de Mercedes de produire sa Smart en Lorraine, la décision de Toyota apparaît comme un nouveau succès pour la France. Un succès d'autant plus surprenant que les groupes japonais ont souvent fait les frais du protectionnisme français. Dans l'archipel nippon, on se souvient de l'obligation imposée, en 1982, aux magnétoscopes importés du Japon de transiter par Poitiers où ils étaient alors bloqués par une administration tâtillonne. On se souvient aussi des déclarations tonitruantes d'Edith Cresson en 1991, alors premier ministre, qui comparait les Japonais à des *« fourmis »*. Sans parler des sorties régulières de Jacques Calvet, ex-président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, qui trouvait l'accord nippo-européen sur les importations d'automobiles beaucoup trop laxiste. *« Il a fallu les convaincre que la France serait ravie de les accueillir. ça n'a pas été facile »*, confie un proche du dossier.

### UN PAYS PRIORITAIRE

Mais la France était, dès le départ, prioritaire pour Toyota, malgré ses coûts salariaux élevés, malgré la grève des routiers, malgré le projet de passage à la semaine de 35 heures. *« Ils organiseront leur production en fonction de la loi à venir. Ça ne leur côûtera rien, contrairement aux entreprises qui vont devoir repenser leur organisation »*, estime un proche du dossier. Sur 75 sites envisagés en Europe, 27 étaient d'ailleurs dans l'Hexagone. Quel est donc le secret de la France ? C'est est un marché automobile très important, le deuxième en Europe avec 2,1 millions de voitures immatriculées en 1996, derrière l'Allemange (3,5 millions). Et Toyota n'y a jamais percé : sa part de marché y est inférieure à 1 %.

En s'installant dans une région où le chômage est élevé, Toyota pense pouvoir améliorer sa situation : il s'assure le soutien des politiques, la reconnaissance des consommateurs et peut proclamer que Toyota est une voiture française. Une stratégie déjà menée avec succès aux Etats-Unis, où Toyota s'est notamment implanté dans le Kentucky. Aujourd'hui, la marque y représente plus de 8 % du marché et arrive en quatrième position derrière Chrysler.

La France présente aussi l'avantage d'offrir un accès facile au marché allemand et aux pays d'Europe du sud où Toyota veut également accroître ses ventes. Encore faut-il espérer que les Français, qui trouvent souvent les voitures japonaises d'un bon rapport qualité-prix mais d'un design ennuyeux, changent d'avis.

*Virginie Malingre*

### *L'exportation tire les résultats*

**Le premier constructeur japonais, numéro trois mondial, a annoncé, en novembre, une hausse de son résultat net semestriel (1er avril-30 septembre) de 42 %, à 187,5 milliards de yens (8,7 milliards de francs), et prévoit 370 milliards de yens sur l'ensemble de l'année. Comme tous les constructeurs japonais, Toyota a souffert sur son propre marché après la hausse intervenue le 1er avril de la TVA de 3 % à 5 %. Ses immatriculations sur l'archipel ont baissé de 5 %, à 934 000 unités.**

**Ce recul a été plus que compensé par l'augmentation des exportations de 16 %, à 771 000 unités. Au total, ses ventes ont progressé de 3 %. A l'international, le groupe a bénéficié de la baisse du yen. Mais ses efforts de productivité ont également porté leurs fruits. Toyota s'attend, pour la seconde partie de l'année, à une régression de ses ventes en Asie, mais compte sur la tonicité des marchés européens pour en modérer les effets.**

COMMENTAIRE

### *BIENHEUREUSE MONDIALISATION*

La France a séduit Toyota. Ce succès – et il sera utilisé ainsi – constitue une cinglante réplique aux chefs d'entreprise français qui menacent, pour cause de 35 heures ou de fiscalité trop lourde, de délocaliser leurs usines.

Mais la victoire est ailleurs : dans la capacité de la France à attirer un investissement industriel étranger d'envergure sans se lancer dans une surenchère aux subventions ou pratiquer le *dumping* social. La France avait pourtant affaire à forte partie : la Grande-Bretagne (où Toyota possède déjà une usine), l'Irlande, l'Espagne ou la Pologne bénéficiaient d'un coût du travail plus compétitif.

L'Hexagone tire ainsi profit d'un phénomène souvent dénoncé pour le cortège de suppressions d'emplois qu'il déclenche dans les vieux pays industriels : la mondialisation. Celle-ci ne joue pas à sens unique. Si elle entraîne le transfert d'usines vers les pays à main-d'œuvre bon marché, elle est aussi synonyme d'implantation sur les marchés les plus convoités. C'est bien là l'enjeu pour Toyota.

Fort peu présent en Europe, presque inexistant en France, pourtant deuxième marché européen, le constructeur nippon a fait le pari qu'en s'implantant dans une région sinistrée par le chômage mais à la main-d'œuvre qualifiée, il s'attirera les faveurs des consommateurs français. Et profitera de la situation centrale de la France, au cœur d'un *continent unifié par l'euro*.

Sacrée révolution. Quand, au début des années 80, la Grande-Bretagne attirait les fabricants nippons d'automobiles, de téléviseurs ou de machines-outils, la France la traitait de cheval de Troie des Japonais. En 1982, Michel Jobert, ministre du commerce extérieur du gouvernement Mauroy, arrêtait les magnétoscopes nippons à Poitiers. Et, en juillet 1991 encore, Edith Cresson, premier ministre, affirmait que *« les Français n'enviaient pas la vie de fourmis des Japonais »*. On trouve, désormais, plus de vertu aux entreprises du pays du Soleil-Levant, qui ont créé plusieurs milliers d'emplois dans les régions françaises.

*Claire Blandin*

# Toyota City, ses dix usines, sa centaine de sous-traitants...

**NAGOYA**
*de notre envoyé spécial*

*« Welcome to Toyota City »*. Au-dessus de la voie rapide qui vient de Nagoya, cette enseigne marque l'entrée dans le fief du constructeur japonais. Depuis 1938, toute cette ville vit, pense, travaille et se repose au rythme de l'automobile. Au point que cette ancienne cité de la soie est allée jusqu'à changer d'identité, en 1959, abandonnant le nom de Koromo pour celui de la marque nippone. Depuis cette date, la population a décuplé, passant de 32 000 à 360 000 habitants. Ecoles, commerces et immeubles se sont multipliés autour du siège social, de la dizaine d'usines et des centaines de sous-traitants. Dans cette municipalité, l'une des plus riches du pays, 85 % des salariés exercent un métier dans le secteur automobile, comme dans une gigantesque ville-atelier.

Pour les visiteurs, le parcours débute par l'une plus importantes unités d'assemblage, celle de Tsutsumi, qui emploie près de 6 000 salariés. Il s'achève par le musée, fier de ses neuf millions de visiteurs accueillis depuis sa fondation, en 1960.

De Tsutsumi sortent quotidiennement 2 100 véhicules aux marques Vista, Caldina ou Corona. Une musique d'ambiance, façon grands magasins, y est diffusée dans l'indifférence générale. Des jeunes portant casquette ou tee-shirt frappés du sigle Toyota se concentrent sur les chaînes, où ils doivent poser rapidement calandres et équipement intérieurs. *« Les salariés ont des uniformes, mais il ne sont pas obligés de les porter*, explique la guide aux groupes qui se succèdent dans l'usine. *La seule contrainte est de ne pas porter d'objets métalliques : ni bague, ni montre, ni ceinture. »*

### LA MÉTHODE KANBAN

Sur la chaîne, la moyenne d'âge est d'une vingtaine d'années, elle s'élève à trente-sept ans dans l'ensemble de l'usine. Comme dans toutes les autres unités du groupe, différents modèles sont assemblés au gré des commandes. Toute l'organisation repose sur le *kanban*, ou *just in time*. Selon cette méthode, les composants doivent être fabriqués en temps réel par les équipementiers. A l'usine Tsutsumi, chaque ouvrier est alimenté en pièces, selon les besoins du jour. La chaîne s'interrompt parfois, et une mélodie lancinante permet au contremaître de localiser le lieu de l'incident. Ce mercredi 26 novembre, le retard pris était de vingt-cinq minutes, qu'il fallait impérativement rattraper.

Dans cette usine, à côté des sept mille robots cohabitent des commandes plus traditionnelles. Là où on imaginerait un système électronique pour arrêter une installation, une simple poignée au bout d'un câble suffit... Un système rustique, mais mieux adapté à la tâche. L'un des principes d'efficacité repose aussi sur les suggestions des salariés. L'an dernier dans le groupe, 99 % des 737 000 propositions faites par le personnel ont été retenues, soit une moyenne individuelle de quatorze propositions. Si l'idée est très intéressante, la prime accordée peut atteindre 200 000 yens (10 000 francs). Les suggestions retenues vont du siège mobile, articulé par un bras télescopique, qui permet à un ouvrier de s'engouffrer assis dans l'habitacle d'un véhicule pour monter le tableau de bord et d'en ressortir aussi vite, aux simples plastiques protégeant la peinture des chocs dus aux déplacement.

Au musée, les visiteurs sont ensuite dirigés vers la Prius ou Toyota Hybrid System (THS), un modèle dit « révolutionnaire » fonctionnant à l'électricité et à l'essence. Le but est de réduire les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. La Prius fonctionne à l'électricité en ville et passe à l'essence sur la route, ce qui lui permet de recharger ses batteries. Le lancement national de cette berline est prévu pour le 10 décembre. Destinée au grand public, la production initiale sera limitée à mille véhicules par mois. Si le test s'avère concluant auprès des Japonais, l'expérience sera étendue hors des frontières, probablement en Europe.

*Dominique Gallois*

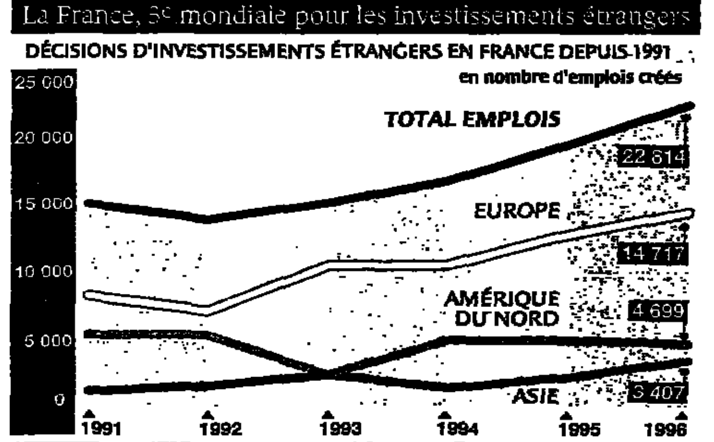
# Les investissements étrangers dans l'Hexagone sont portés par le marché unique

**LA FRANCE** reste-t-elle une *terre d'accueil pour les investisseurs étrangers ?* La décision de Toyota de s'y implanter semble le confirmer. Depuis plusieurs années, elle se classe au troisième rang mondial pour les investissements étrangers, derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et à égalité avec la Chine. Pourtant, les mises en garde et les critiques ne cessent de se multiplier : la France commencerait à perdre de son pouvoir attractif, soulignent plusieurs enquêtes, comme celle de la Chambre américaine de commerce en France, ou celle menée conjointement par le BIPE Conseil et le cabinet d'audit Price Waterhouse.

Pour l'instant, les chiffres ne viennent pas confirmer ces peurs. Selon la Banque de France, 73,5 milliards de francs ont été investis sur les huit premiers mois de l'année, soit 5 % de plus que sur la même période de 1996. Le record de 1995, qui avait été de 118 milliards de francs d'investissements étrangers, pourrait être atteint à nouveau cette année.

Dotée d'excellentes infrastructures, d'une main d'œuvre qualifiée performante, de centres de recherches de haut niveau, du *deuxième marché européen de* consommation, la France présente de nombreux avantages pour les groupes internationaux. Ces dernières années, un argument l'a emporté sur tous les autres chez les investisseurs étrangers : sa place tant géographique que politique dans le grand marché européen. Fer de lance de la construction européenne, plaque tournante de tous les échanges de la communauté, elle apparaît comme une des meilleures bases pour s'attaquer sans restriction au continent européen. L'engagement constant des gouvernements français successifs en faveur de l'euro a renforcé encore sa position, notamment face à la concurrence de la Grande-Bretagne. Alors que les Britanniques hésitent à s'engager dans l'aventure de la monnaie unique, la France offre des gages de statilité monétaire, qui sont des élements décisifs pour les investisseurs étrangers.

Si les groupes américains, très actifs en France ces dernières années, semblent un peu moins présents, les firmes japonaises et britanniques maintiennent un très haut niveau d'investissements. La Bank of Scotland a décidé d'installer dans le centre de la France des services de traitement d'opérations bancaires, représentant 30 millions de francs d'investissement et 400 emplois créés. Les équipementiers automobiles japonais, Akebono et Ogura, vont investir chacun plus de 100 millions de francs dans le Nord pour créer de nouvelles usines.




Alors que le coût du travail est déjà très élevé en France, le projet de loi sur les 35 heures pourrait-il interrompre ce mouvement, comme l'a expliqué, la semaine dernière, le coréen Daewoo ? Pour justifier l'abandon de la construction d'une usine de tubes en Lorraine, représentant 4 milliards de francs d'investissement, celui-ci a préféré mettre en avant la réduction du temps de travail plutôt que la crise asiatique. Le projet d'abaissement du temps de travail, mal expliqué et trop flou, gêne, cependant les étrangers. De nombreux groupes semblent avoir choisi d'attendre les dispositions légales avant de s'engager en France, selon des banquiers d'affaires.

### INSTABILITÉ FISCALE

Ils se montrent d'autant plus prudents que cette nouvelle réglementation vient s'ajouter à une instabilité fiscale qui compromet la rentabilité d'investissements à long terme. En trois ans, l'assiette, les taux, le calcul des amortissements, le régime de taxation des plus-values ont changé. L'augmentation de l'impôt sur les sociétés, porté provisoirement de 33,3 % à 41,6 %, a été mal comprise par les étrangers, alors que dans le même temps, les autres pays européens se sont engagés dans une politique volontaire de réduction d'impôt, voire de *dumping* fiscal. Aux Pays-Bas, par exemple, l'impôt effectif sur les sociétés peut, à travers différents aménagements, ne représenter que 8 % à 15 %.

Mais c'est la taxe professionnelle qui suscite le plus d'hostilité auprès des étrangers. Tous la jugent lourde, incompréhensible, antiproductive. Selon l'enquête de la Chambre américaine de commerce en France, 78 % des groupes en font un des critères déterminants dans leurs décisions d'investissements. Taxant les investissements, l'emploi et la valeur ajoutée, elle conduit les groupes étrangers à faire les mêmes choix que les Français, en privilégiant des usines avec très peu de main-d'œuvre et très productives.

Jusqu'à présent, la France a pu garder ses disparités et ses lourdeurs fiscales sans freiner les implantations étrangères. L'instauration de la monnaie unique, qui va amener une transparence totale des coûts et des charges entre les différents pays européens, pourrait changer la situation. Alors que la circulation des biens sera sans limitation au sein de la communauté, les groupes étrangers accepteront-ils de payer jusqu'à 4 fois plus pour rester en France ? Leur poids mérite examen : les filiales des groupes internationaux représentent 23 % du PIB de la France et 33 % de ses exportations.

*Martine Orange*





# Philippe Lagayette laisse la Caisse des dépôts en « état de marche »

## Son successeur devrait être nommé lors du conseil des ministres du 10 décembre

**Le directeur général de la Caisse des dépôts (CDD) n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Pendant cinq ans, et sous cinq ministres des finances, il a tenté de résister à l'image de SAMU du système financier. La CDD a pourtant participé au sauvetage du Crédit foncier de France. Son successeur devra mener à bien la réforme des Caisses d'épargne et la montée en puissance de la Caisse dans la compagnie d'assurance-vie CNP.**

**PHILIPPE LAGAYETTE** devait quitter la Rue de Lille le 3 *décembre* en fin de journée, cinq ans jour pour jour après la signature du décret le nommant directeur général de la Caisse des dépôts. La veille au soir, il a sacrifié au rite du pot d'adieu, juste troublé par une manifestation des salariés de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), et fait le bilan de son action.

Son départ est un choix personnel. A cinquante-quatre ans, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors de 1981 à 1984, qui fut ensuite sous-gouverneur de la Banque de France, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Un « bail » supplémentaire de cinq ans l'aurait amené à cinquante-neuf ans, un âge, a-t-il jugé, où il est plus difficile de débuter une nouvelle carrière. Aujourd'hui, il veut donner *« une nouvelle orientation à son activité professionnelle »*. La présidence de la Banque européenne de restructuration et de développement (BERD) sera libérée fin janvier par Jacques de Larosière. Le poste le tente. *Mais, si* la France a l'intention de présenter un candidat, le nom de Philippe Maystadt, ancien ministre belge des finances, revient avec insistance.

Fin janvier également, le patron de Thomson, Marcel Roulet, partira à la retraite et une expérience dans l'industrie amuserait plutôt le polytechnicien qu'est M. Lagayette, qui fit partie du corps du génie maritime avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration et d'en sortir dans l'inspection des finances. C'est d'ailleurs avec ce dernier passeport qu'il a pu accéder, en décembre 1992, à un des postes les plus convoités de la République, celui de directeur général de la Caisse des dépôts. Que pense-t-il *en 1992* en prenant possession de l'institution marquée par les dix ans de gestion flamboyante de Robert Lion ? Il est difficile d'imaginer tempéraments plus différents que ceux de M. Lion et de M. Lagayette. Autant le premier était impétueux, *voire iconoclaste, autant* le *second* se montre calme et prudent. Le passage de M. Lion a laissé un souvenir plus que mitigé, jalonné par le raid manqué sur la Société générale en 1988, des ambitions avortées dans le tourisme, et un penchant à favoriser certains fournisseurs, comme sa femme, architecte, qui fut choisie pour réhabiliter le Théâtre des Champs-Elysées, propriété de la Caisse.

Pas de confusion des genres chez *M*. Lagayette. Il arrive dans une maison qui traverse une crise de confiance et doit immédiatement faire face à l'offensive d'Edouard Balladur. Le premier ministre veut casser la puissance de la Caisse des dépôts pour qu'elle ne puisse pas à nouveau utiliser ses fonds propres pour des opératons politiques du type Société générale. Un projet de démantèlement de l'institution est près de voir le jour. M. Lagayette n'aura de cesse de le combattre et *finira par convaincre. « Même si des critiques persistent çà et là contre notre statut et le caractère hybride de notre vocation, la Caisse des dépôts n'est plus menacée d'une réforme traumatisante »*, rappelle-t-il aujourd'hui. *C'est une de ses victoires.*

Tout comme le lancement du nouveau programme des PME, qui fait de la Caisse, avec un programme de 500 millions de francs par an, un des acteurs majeurs du financement du capital-développement en France. Le bilan est plutôt positif, l'institution a su se structurer pour dissocier ses activités d'intérêt général de ses activités concurrentielles. Et affiche une rentabilité sur fonds propres de 7,5 %. En cinq ans, rappelle M. Lagayette, la Caisse a versé en impôts et dividendes 10 milliards de francs à l'Etat.

### « SAMU DU SYSTÈME FINANCIER »

*La Caisse refuse pour autant* d'être *« le SAMU du système financier »*, clame M. Lagayette. Il n'empêche qu'à son arrivée l'institution est déjà prise dans l'engrenage d'un certain nombre de dossiers *« coûteux »* comme Air France, le CEPME ou le Comptoir des entrepreneurs. Dernier épisode en date, l'affaire du Crédit foncier de France (CFF). On a beaucoup glosé sur la mise à contribution de la Caisse, envoyée acheter les actions du CFF pour le compte de l'Etat, en attendant un repreneur qui ne vient toujours pas. *« Cette opération a été financée par les intérêts générés par les fonds d'épargne »*, affirme M. Lagayette, qui a habilement su résister à cinq ministres de tutelle successifs (Michel Sapin, Edmond Alphandéry, Alain Madelin, Jean Arthuis et Dominique Strauss-Kahn).

S'il est admis que la Caisse des dépôts renforcera ses liens avec la Caisse nationale de prévoyance à la faveur d'une augmentation de capital imminente, *M. Lagayette* part sur un regret : le fait que la réforme des Caisses d'épargne n'ait pas avancé plus vite. Il laisse à son successeur, qui pourrait être nommé lors du conseil des ministres du 10 décembre, une maison en état de marche, mais qui doit clarifier son avenir dans l'Europe financière qui se dessine.

***Babette Stern***

### Missions d'intérêt général et rentabilité

**Créée en 1816, la Caisse des dépôts et consignations a pour mission centrale de gérer les consignations judiciaires, les fonds de retraite et de prévoyance et les fonds déposés sur les livrets d'épargne exonérés d'impôt (Livret A, Livret d'épargne populaire, Codevi). Ces dépôts d'épargne servent à financer des investissements d'intérêt général. La Caisse est un groupe public, décentralisé, spécialisé dans cinq domaines d'activités financières et de services qui relèvent soit de mandats publics, soit de logiques concurrentielles : activités de marchés de capitaux, de gestion de fonds et de banque de dépôts ; assurance-vie avec la Caisse nationale de prévoyance (CNP) ; aide au développement local, à la politique de la ville et de l'aménagement du territoire ; *gestion de fonds d'épargne sur livrets et financement du logement social* ; gestion sous mandat de régimes de retraite publics.**

**La Caisse des dépôts a enregistré, en 1996, un résultat net de 4 milliards de francs. Elle gère, au total, 2 828 milliards de francs d'actifs et emploie 26 170 personnes.**

# Une instruction est ouverte sur les pertes du GAN

***LE PARQUET** de Paris a ouvert*, dès le 23 mai, une information judiciaire contre X pour *« présentation de bilans non sincères et diffusion de fausses informations aux marchés »*, au sujet des pertes enregistrées par l'UIC, filiale immobilière du GAN, évaluées à 28,3 milliards de francs entre 1992 et 1996. Cette procédure a été confiée au juge d'instruction parisien Edith Boizette. Mardi 2 décembre, devant l'Assemblée nationale, la ministre de la justice Elisabeth Guigou a confirmé que *« la justice serait saisie dans les affaires Crédit lyonnais et GAN, qui lèsent et les contribuables et les personnels de ces établissements ».*
*« La lutte contre la délinquance financière est prioritaire pour le gouvernement »*, a dit Mme Guigou, qui annonce qu'elle a *« demandé au premier président et au procureur général près de la cour d'appel de Paris de* [lui] *faire des propositions sur les moyens en locaux, en matériel, en personnel, ainsi que sur la méthode de travail. S'agissant de questions qui ont des ramifications internationales, il faut pouvoir organiser autour des magistrats un travail d'équipe impliquant des spécialistes ».*

### DÉPÊCHES

■ **ERICSSON : le *géant suédois des télécommunications*** *pourrait* supprimer quelque 10 000 emplois dans sa filiale Ericsson Telekom, spécialisée dans les centraux téléphoniques, selon un quotidien suédois.

■ **ALCATEL : le groupe français a signé un contrat avec Telecom Egypt** pour la fourniture de 100 000 lignes téléphoniques pour 250 millions de francs, dans le cadre d'un contrat global portant sur 800 000 lignes *sur les cinq prochaines années.*

■ **MOTOROLA : le groupe américain d'électronique** va investir 18 milliards de francs dans la construction d'une nouvelle usine de semi-conducteurs employant 2500 personnes dans l'Etat de Virginie, selon le *Wall Street Journal.*

■ **GDF : le gouvernement va proposer « une mesure législative »** pour établir *« un schéma précisant les zones où Gaz de France aura obligation de desserte, en concertation avec les collectivités locales »*, a indiqué, le 1er décembre, le ministère de l'industrie. Les communes non situées dans ces zones prioritaires pourront *« faire appel à tout autre opérateur ».*

■ **UFIP : Philippe Trépant, directeur international du raffinage** et de la distribution à Elf, succédera, le 1er janvier 1998, à Bernard Calvet comme président de l'Union française des industries pétrolières. *M. Calvet rejoindra le CNPF.*

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** a annoncé, mardi 2 décembre, une réduction de 20 % des salaires dans son usine brésilienne de Sao Paulo, à partir du 1er janvier prochain, pour six mois.

■ **DANONE : le groupe français devient numéro un** des produits laitiers frais en Afrique du Sud, en créant avec son partenaire local Clover *une société commune dont Danone détiendra 55 %.*

■ **NESTLÉ : le groupe alimentaire suisse va investir** 100 millions de dollars au Mexique, pour augmenter ses exportations vers les Etats-Unis et l'Amérique centrale, a annoncé, le 2 décembre, son président Peter Brabeck.

■ **VERSACE : la maison de couture italienne sera absente**, en janvier prochain, des défilés haute couture organisés à Paris.

■ **NATWEST : la banque britannique a cédé** les opérations sur actions en Grande-Bretagne et en Europe continentale de sa banque d'affaires NatWest Markets à la banque américaine Bankers Trust et ses activités sur produits dérivés sur actions en Asie et aux Etats-Unis à Deutsche Morgan Grenfell (DMG), filiale de Deutsche Bank.

# Les projets de rapprochement des chaînes publiques exacerbent le malaise social

## France 3 était toujours en grève, mercredi 3 décembre, son personnel demandant la fin des disparités salariales avec France 2. L'absence de plan stratégique et la crainte de voir se diluer l'identité de chaque chaîne alimentent la crise

**PAS DE JOURNAUX** sur France 3 où la grève a été largement suivie. Pas la moindre image jusqu'à 15 h 58 sur France 2, dont la régie finale était paralysée par un noyau dur de grévistes. Le journal de 20 heures dut même laisser la place à une fiction, faute d'éclairagistes. Cette journée du 2 décembre sera à marquer d'une pierre noire à France Télévision, paralysée par deux mouvements sociaux simultanés mais non concertés.

Tandis qu'à France 3 le mouvement de grève, préparé de longue date, et qui se poursuivait mercredi 3 décembre, était destiné à durcir les revendications sur le temps de travail, les politiques salariales, et le plan stratégique de la chaîne, l'action sur France 2 a été le fait d'une centaine de personnes, principalement des techniciens et des personnels administratifs.

**REGROUPEMENT DE SERVICES**

Bien que différentes dans leur forme, ces mobilisations expriment les inquiétudes liées au futur emménagement dans le nouveau siège de France Télévision : les 1 600 salariés de France 2 vont devoir partager les bureaux des 800 employés parisiens de France 3 au printemps prochain alors que les deux sociétés fonctionnent différemment, avec chacune sa propre grille des salaires, son système de primes et d'indemnités, sa classification des métiers.

Pour l'heure, les peurs se cristallisent surtout sur les disparités salariales : *« Comment accepter que, pour un même métier et une charge de travail similaire, une personne soit cadre supérieur à France 2 et même pas cadre à France 3 ? »*, s'interroge une déléguée syndicale CFDT-France 2. Ces différences de statuts et de traitements, *qui pourraient créer une* situation *« explosive »*, sont examinées de près par la présidence de France Télévision à la demande du *ministre de la culture* et de la communication, Catherine Trautmann. Le directeur des ressources humaines de France 2 conduit une *étude interne* – dont les conclusions devraient être connues mi-décembre – afin de répertorier et classifier les métiers. Loin de rassurer, cette démarche accentue l'anxiété des salariés de la chaîne, qui se *« demandent à quelle sauce* [ils vont] *être mangés »*.

Mais les craintes portent aussi sur les projets de création de structures communes aux deux sociétés. La direction de France 2 tente d'obtenir l'accord des salariés sur le regroupement des services généraux, notamment dans les domaines du juridique, de l'international et des affaires culturelles. Des consultations, vaines pour l'instant, sont menées depuis novembre en ce sens.

**MANQUE DE TRANSPARENCE**

Ce projet a déjà été rejeté à deux reprises par les délégués du personnel de France 2 : *« Ce n'est pas tant le principe du regroupement qui nous inquiète, car, comme dans n'importe quelle grande entreprise, on pourrait aussi l'envisager pour le service informatique ou l'achat de droits, que la disparition de notre identité propre de chaîne et le risque de suppression de postes »*, indique Jean-Jacques Cordival, de la CGC-France 2.

D'autres stigmatisent le manque de transparence des démarches entreprises : *« Contrairement au président Bourges qui disait clairement que la loi était restée au milieu du gué en n'allant pas jusqu'au bout de la fusion des deux chaînes, Xavier Gouyou Beauchamps nous donne le sentiment de ne pas jouer cartes sur tables, d'avoir un projet de regroupement qu'il se refuse à nous dévoiler »*, estime Evelyne Baudart, de la CFDT-France 2.

Dans l'entourage du président de France Télévision, on rejette violemment ces suspicions : *« Le président n'a rien derrière la tête. L'idée est de faire en sorte que France Télévision se développe dans un contexte concurrentiel qui se durcit sans que cela se fasse au détriment d'une chaîne ou de l'autre »*, explique-t-on au siège. En ce qui concerne les écarts de salaires, *« dont la perception s'est accentuée avec l'érosion de l'audience de France 2 et la hausse de celle de France 3 »*, ils ne pourraient être résolus qu'à travers *« une discussion avec les partenaires sociaux »*.

C'est justement un des points de la négociation menée à France 3 pour tenter de mettre fin à la grève. Selon les calculs de la direction, les rémunérations annuelles des techniciens et personnels administratifs varient de 238 500 francs à France 2 à 214 800 francs à France 3 ; pour les journalistes (hors encadrement), la fourchette est entre 281 500 et 253 500 francs. Mardi 2 décembre, la direction a notamment proposé un plan de rattrapage des salaires sur trois ans pour les journalistes et une augmentation de 600 francs de la prime d'intéressement pour l'ensemble du personnel.

Le double mouvement du 2 décembre corrobore l'analyse faite par le sénateur Jean Cluzel (UC, Allier), rapporteur de la commission finances au *Sénat*, sur les dysfonctionnements de France Télévision. Dans son rapport, il souligne notamment, au titre des incohérences, l'absence d'entité juridique de France Télévision, l'inadéquation de ses structures de gestion et la nécessité d'adapter la convention nationale des personnels de l'audiovisuel *« que la réunion de France 2 et France 3 sur un site commun va rendre plus aiguës »*. Au cabinet de Mme Trautmann, on attend d'un jour à l'autre le rapport commandé à Jean-Louis Missika sur la redéfinition des missions de service public de l'audiovisuel.

***Florence Amalou et Françoise Chirot***

### *Les dépités de la Trois*

***« Avec trois mecs, les gens de France 2 ont bloqué l'antenne alors que notre grève ne se voyait même pas »* : mardi, les grévistes parisiens de France 3 avaient l'impression de s'être fait voler leur grève, au point que certains rêvaient d'aller *« envahir »* la régie finale, installée dans le 15e arrondissement.**

**Du coup, après l'assemblée générale qui s'est réunie, en fin d'après-midi, au siège de la rédaction nationale de France 3, cours Albert-Ier, les élus syndicaux ont demandé que l'émission « Tout le sport », prévue à 20 h 30, soit déprogrammée. Ils ont aussi obtenu de la direction – qui estimait le nombre de grévistes entre 50 % et 65 % selon les catégories de personnel et les régions – qu'elle diffuse des déroulants à l'écran pour informer les téléspectateurs de la grève.**

### TROIS QUESTIONS À...

### *JEAN CLUZEL*

**1** ***En tant que rapporteur du budget de l'audiovisuel au Sénat depuis 1978, pensez-vous, à l'instar de la direction de France 2, que la grève traduise une simple « mauvaise humeur » ?***

Il est toujours difficile d'analyser une grève quand elle démarre. Il vaut mieux en connaître les causes qu'en discuter les effets. La valse des présidents et des directeurs généraux est la cause essentielle des difficultés du service public audiovisuel. Chaque nouveau président arrive avec son « plan », et c'est sur ses mots, et non sur les réalités, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) le choisit. *C'est le drame français : nous* sommes un pays de mots et non de réalités. Je n'ai pas à avoir de contacts avec les représentants syndicaux, mais je comprends les personnels des chaînes qui entendent tous les trois ans leur nouveau patron leur proposer de nouveaux axes stratégiques.

**2** **Certains syndicalistes évoquent un *« climat social effroyable »* à France Télévision. Qu'en pensez-vous ?**

*J'ai été pendant quarante ans* chef d'entreprise privée et pendant vingt-cinq ans à la tête d'une société publique : je n'ai jamais vu *dans le secteur privé de relations* aussi mauvaises que dans le public. En disant cela, je sais que c'est très grave. En revanche, je ne sais pas si le climat à France Télévision est *« effroyable »*, mais je peux dire qu'il n'est pas bon.

**3** **Les personnels ne craignent-ils pas surtout de faire les frais de la réorganisation de France Télévision, et notamment du siège commun ?**

Ce n'est pas le rapprochement des deux sociétés sur un même siège *qui crée ces problèmes, qui* existent depuis des années. Le siège commun est une sorte de *deus ex machina*, un révélateur. Sommes-nous encore à l'époque des canuts ? Je comprends les inquiétudes des personnes qui voient la culture de leur métier remise en cause. Le problème, c'est la révolution technologique. Notre audiovisuel public n'est pas à la hauteur, car il ne dispose pas des moyens financiers suffisants.

*Ce n'est pas la faute des direc*tions, mais celle des pouvoirs publics, de droite ou de gauche, qui n'ont pas apporté assez de *modifications à la loi de 1989* et qui ont imposé deux variables : celle de l'ajustement budgétaire, et donc la quête de publicité qu'implique la lutte frontale avec TF 1 ou M 6, et celle des dépenses liées aux programmes.

L'autre problème, c'est l'international. Dans le secteur de l'image (cinéma et télévision), les Etats-Unis représentent 80 % et la France 2 %. Si nous avions plus conscience des réalités que des mots, nous nous attaquerions vraiment à l'international. Le mar*ché français est trop étroit ; com*ment, dès lors, pouvoir admettre ce paradoxe d'un marché fabuleux et d'une incapacité aussi fabuleuse à nous faire une place au soleil ?

***Propos recueillis par Yves-Marie Labé***

# « Nous sommes complètement masos »

**AVENUE MONTAIGNE**, au matin du mardi 2 décembre, au pied de l'ascenseur de France 2, Michel Charasse est tout sourire. Le sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, privé de « Télématin » pour cause de grève, vient de croiser une dirigeante de FO-France 2, syndicat leader du conflit. *« Vous avez bien choisi votre moment*, lui a-t-il glissé. *Aujourd'hui, au Sénat, nous discutons de la redevance. »*

**REPORTAGE**

**Dans les services, le désœuvrement momentané semble encourager les critiques à l'encontre des journaux télévisés de la chaîne**

Dans les couloirs de la rédaction, rares sont les journalistes à afficher leur soutien aux techniciens en grève. Levée dès 3 heures du matin, Françoise Laborde, rédactrice en chef de « Télématin », fait contre mauvaise fortune bon cœur. Mais elle déplore ce conflit *« embêtant pour* "Télématin" *»*, qui gagne de l'audience. Elle ajoute que la grève tombe mal, car la chaîne avait annoncé *« un nombre de publicités record pour le 2 décembre »*.

Dans les services, le désœuvrement momentané semble encourager les critiques, voire l'autocritique, à l'encontre des journaux télévisés de la chaîne. Pour une rédactrice, *« la nouvelle formule appartient déjà au passé »*. Entre une réforme mal comprise et une grève surprise, elle lâche, de dépit : *« Nous sommes complètement masos. »*

Au fil des heures, les tâches quotidiennes s'imposent à nouveau. Un chef de service cherche des volontaires pour aller, d'un coup d'hélicoptère, à Reims, boucler un reportage sur les conséquences de la première tempête de neige sur la France. Le sujet choisi pour faire l'ouverture du journal de 20 heures, qui n'a finalement pas pu être diffusé.

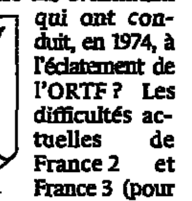
En fin d'après-midi, le comité éditorial, réunissant la hiérarchie de la rédaction et les présentateurs des journaux télévisés, a été, selon des témoins, le théâtre d'une *« grosse sortie de Daniel Bilalian »*. Faisant face à Albert du Roy, directeur général adjoint de France 2 chargé de la rédaction, le présentateur du « 20 heures » se serait dit *« excédé d'être critiqué dans la presse par des membres de la rédaction de la chaîne qui préfèrent rester anonymes »*. *« Si cela continue*, a-t-il ajouté, *je ne serai plus solidaire »* de France 2.

Apparemment pris de court par cette vigoureuse intervention et, selon un journaliste, *« un peu dépassé par les événements »*, le patron de la rédaction aurait rappelé qu'*« il ne sera rien changé à la nouvelle formule »*. Une déclaration en contradiction avec la réalité de l'antenne. *« Personne n'y comprend plus rien*, soupire un rédacteur. *On ne sait plus s'il y a encore une nouvelle formule ou s'il n'y en a plus. »*

***Guy Dutheil***

# Sisyphe à la télé

**COMMENT** empêcher Sophie Bachmann, chercheuse à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de lire les soubresauts de l'audiovisuel public à la lumière des événements qui ont conduit, en 1974, à l'éclatement de l'ORTF ? Les difficultés actuelles de France 2 et France 3 (pour ne pas parler de la SFP) résonnent encore des tumultes de ces années-là, une période de bouleversements que l'historienne décortique dans son ouvrage paru récemment, *L'Eclatement de l'ORTF*. Par exemple, les écarts de rémunération entre les chaînes n'apparaissent-ils pas comme des effets des retards de la loi du 7 août 1974, qui introduisait notamment une différenciation des systèmes salariaux entre les sociétés ?

BIBLIOGRAPHIE

Bon nombre des questions d'aujourd'hui ramènent à cette loi. Pour marquer de son empreinte libérale son accession au pouvoir, Valéry Giscard d'Estaing avait fait voter au pas de charge un texte qui, sans aller jusqu'à la privatisation totale de la télévision française, faisait éclater tous les carcans – les garde-fous ? – de la centralisation. Sans le décès de Georges Pompidou, la crise de l'ORTF aurait sans doute été résolue à la manière du rapport Marceau Long, qui préconisait certes une profonde déconcentration des différentes unités de l'Office, mais avec le maintien d'une structure centrale.

Après avoir plaidé mollement pour une structure légère de coordination, Jacques Chirac, alors premier ministre, s'était rapidement rangé à l'avis du président. Selon Sophie Bachmann, tout – *c'est-à-dire la fin* de l'ORTF et l'instauration d'un régime de concurrence – s'est réglé en un après-midi à l'Elysée. L'objectif était de supprimer les *« gaspillages »*, les *« dysfonctionnements »* et les *« grèves à répétition »* de ce « mammouth » de 16 000 agents.

A l'époque, on avait renoncé à ériger une tour de télévision de trente-huit étages dans le 15e arrondissement de Paris, un programme d'investissement immobilier jugé *« quelque peu aventureux »* par la Commission de vérification des *comptes des entreprises publiques*. Aujourd'hui, c'est pour réduire des dysfonctionnements que l'on rassemble tout le monde sur un seul site ; et c'est pour mieux conduire une stratégie globale que l'on veut faire de France Télévision une entité juridique unique.

Le projet de loi que prépare Catherine Trautmann reprendra-t-il l'idée de la création d'une holding coiffant les différentes sociétés de l'audiovisuel public ? Elle était dans le texte de Philippe Douste-Blazy dont la discussion a été interrompue *au Parlement au printemps*. Sophie Bachmann en fait le cruel rappel : cette proposition figurait aussi dans le rapport Paye, en 1972.

***J.-J. B.***

★ *L'Eclatement de l'ORTF*, de Sophie Bachmann. Editions L'Harmattan, 250 p., 140 F.

# Le lancement d'Astra 1G renforce la position de l'opérateur satellitaire SES en Europe

**LA FIN** d'une époque. Avec le lancement d'Astra 1G, mercredi 3 décembre, depuis Baïkonour (Kazakhstan) par une fusée russe Proton, la Société européenne de satellites (SES), opérateur d'Astra, en termine avec sa première génération d'engins. Astra 1G vient compléter la flotte de six satellites déjà copositionnés à 19,2 degrés est. Astra 1G ne transportera *« pas de nouveaux clients ni n'ouvrira de nouveaux marchés »*, explique Romain Bausch, directeur général de la SES. Canal Plus est le plus gros locataire d'Astra 1G, avec deux répéteurs pour sa filiale espagnole Canal Satellite Digital et deux autres pour Canal Plus Pays-Bas. Outre l'opérateur français, Beta Technik, lié au groupe Kirch, a réservé des capacités satellitaires pour diffuser le bouquet numérique constitué autour de la chaîne Première. Astra 1G diffusera aussi les programmes des chaînes publiques allemandes (ARD et ZDF), autrichiennes, et suisses alémaniques.

Arrivé au bout des fréquences disponibles sur sa position orbitale historique, la SES va développer une nouvelle famille de satellites sur 28,2 degrés est. Astra 2A, premier engin de la deuxième génération, est prévu pour le printemps 1998. *« Il sera destiné en majorité au marché britannique »*, assure Romain Bausch. BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch, aurait déjà réservé quatorze répéteurs.

La mise sur orbite de Astra 2A devrait permettre à la SES de régionaliser ses deux positions orbitales. Selon le directeur général de la SES, *« la position 19,2 degrés restera dévolue aux opérateurs actuels centrés sur l'Europe occidentale, auxquels s'ajoutera la Pologne ; 28,2 degrés sera une position réservée aux Britanniques, à la Scandinavie et à l'Europe centrale »*.

**YALTA DE L'ESPACE**

Astra devrait ainsi renforcer, face au consortium européen Eutelsat, sa place d'opérateur satellitaire leader sur le marché européen de la télévision numérique payante. L'âpreté de la compétition commerciale entre Astra et Eutelsat a suscité un partage des territoires. Astra s'est imposé sur les marchés britanniques, allemands, scandinaves et, à un degré moindre, en Espagne. Eutelsat, en revanche, prime en Italie avec la diffusion de tous les opérateurs locaux : Telepiù, RAI et Mediaset. La France fait exception à ce Yalta du satellite. Les deux opérateurs y sont en compétition ouverte. Astra diffuse Canal Plus et CanalSatellite numérique, Eutelsat AB Sat et TPS.

L'an dernier, la SES a dégagé un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs luxembourgeois (environ 2,5 milliards de francs), contre 10,3 milliards de francs luxembourgeois en 1995. Selon Romain Bausch, *« le chiffre d'affaires d'Astra en 1997 sera en progression très sensible »*.

***G. D.***

■ **Une fusée européenne Ariane-4**, lancée mardi 2 décembre de Kourou, a placé sur orbite deux satellites, dont JCSAT-5, un satellite de télécommunications de 2 982 kilos appartenant à la société Japan Satellite System.



### DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** ***L'Almanach Actuel* reparaît.** Tiré à 200 000 exemplaires et vendu 50 francs, *L'Almanach 2001* d'*Actuel* comprend 350 pages, conçues et rédigées à la fois par des journalistes d'*Actuel* comme Léon Mercadet, Michel-Antoine Burnier, Patrick Rambaud (récemment couronné par le prix Goncourt pour *La Bataille*), et par des rédacteurs de *Nova Magazine*, nouveau titre créé par Jean-François Bizot. Journal de contre-culture qui exista de 1969 à 1975 et qui fut à la fois le guide d'une génération et le miroir d'une époque, *Actuel* fut republié ensuite sous forme de magazine de 1979 à 1995.

■ **TÉLÉVISION : Eurosport, chaîne sportive paneuropéenne** diffusée par câble et satellite, a lancé une version en roumain. Annoncé, mardi 2 décembre, ce service en roumain est déjà reçu par 800 000 foyers. Eurosport, relayée sur quarante-six pays, est proposée en quinze langues auprès de 76,2 millions de foyers.

هكذا من الاصل



■ LA BOURSE de Tokyo a baissé, mercredi 3 décembre, affectée par la faiblesse des secteurs haute technologie et finance. Le Nikkei a abandonné 1,92 %, à 16 585,51 points.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi 3 décembre, sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 293,65-293,95 dollars, contre 292,50-293 dollars la veille en clôture.

■ LE PÉTROLE brut de référence light sweet crude a gagné 10 cents à 18,76 dollars, mardi, à New York, après avoir cédé plus de 1 dollar au cours des deux précédentes séances.

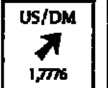
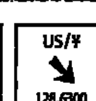
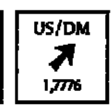
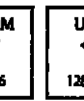
■ L'ENCOURS DES SICAV françaises, toutes catégories confondues, a progressé de 1,16 % en novembre, à 1 560 milliards de francs, selon les statistiques de Fininfo.

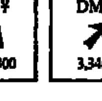
■ SUR LE MATIF, avec un total de 3,89 millions de contrats échangés en novembre, l'activité a régressé de 49,4 % par rapport au mois précédent (7,69 millions), selon Matif SA.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

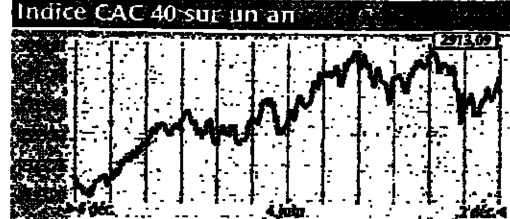


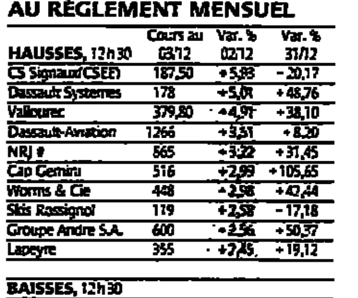


## Baisse dans le calme à Paris

À L'IMAGE des autres places européennes, la Bourse de Paris faisait l'objet, mercredi 3 décembre, de prises de bénéfice dans un marché très calme. En baisse de 0,25 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,40 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,34 % à 2 903,15 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élève à 2,2 milliards de francs, dont 1,7 milliard de francs sur les 40 valeurs de l'indice CAC.

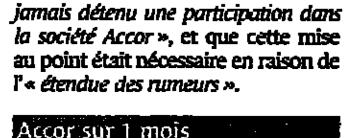
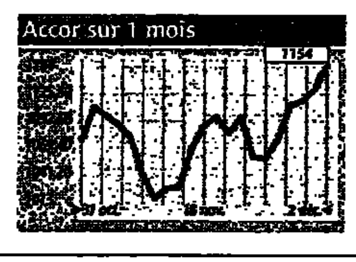
Les pays asiatiques ont été victimes, mercredi, de nouvelles convulsions financières. Ces dernières ne semblent pas trop inquiéter les opérateurs. Mardi, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, voyait encore pour les pays asiatiques un fort potentiel de croissance à condition qu'ils ouvrent leurs marchés à la concurrence. Par ailleurs, M. Greenspan a estimé qu'il est difficile d'affirmer que l'économie américaine était menacée par la déflation même si le prix des marchandises baissait dans le monde. Ces déclarations excluent, selon les milieux financiers, un resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis, mardi 16 décembre, lors de la réunion du comité monétaire de la Fed.




## Accor, valeur du jour

LE TITRE Accor a encore nettement progressé, mardi 2 décembre, à la Bourse de Paris en gagnant 2,30 %, à 1 154 francs. L'investisseur américain Asher Edelman ainsi que la société Edelman Companies ont démenti, mardi, dans un communiqué, des rumeurs portant sur leur intention d'acquérir la société française Accor par voie d'une OPA (*Le Monde* du 2 décembre). Asher Edelman et Edelman Companies expliquent qu'ils *« ne détiennent par ailleurs aucune participation, et n'ont jamais détenu une participation dans la société Accor »*, et que cette mise au point était nécessaire en raison de l'*« étendue des rumeurs »*.


### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 03/12 | Var. % 02/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| CS Signaux(CSEE) | 187,50 | +5,83 | -20,17 |
| Dassault Systemes | 178 | +5,01 | +48,76 |
| Vallourec | 379,80 | +4,91 | +38,10 |
| Dassault-Aviation | 1266 | +3,51 | +8,20 |
| NRJ # | 565 | +3,22 | +31,45 |
| Cap Gemini | 516 | +2,99 | +105,65 |
| Worms & Cie | 448 | +2,98 | +42,44 |
| Skis Rossignol | 119 | +2,58 | -17,18 |
| Groupe Andre S.A. | 600 | +2,56 | +50,37 |
| Lapeyre | 355 | +2,45 | +19,12 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| SFIM | 1000 | -4,76 | -2,91 |
| Sat | 1645 | -3,17 | +6,47 |
| Moulinex # | 139,10 | -3,06 | +23,17 |
| Eurotunnel | 6,45 | -3 | -5,83 |
| Bouygues Offs. | 257 | -2,83 | +93,23 |
| Usinor | 94,10 | -2,28 | +24,63 |
| Lafarge | 387 | -2,27 | +24,31 |
| Rochette (La) | 26 | -2,25 | +0,58 |
| Alcatel Alsthom | 739 | -2,34 | +77,30 |
| Infogrames Enter. | 861 | -2,25 | +43,50 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

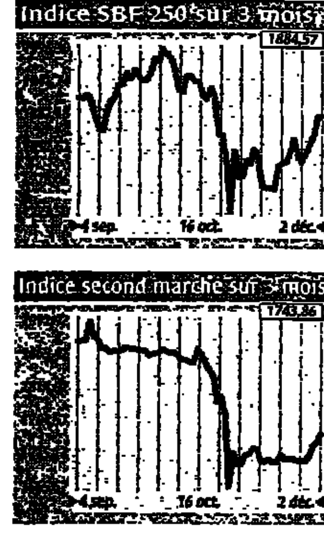
| SÉANCE, 12h30 | 03/12 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine | 266603 | 177698465 |
| Alcatel Alsthom | 235129 | 173684141 |
| Axa | 387394 | 168467483 |
| Paribas | 229317 | 100426400,10 |
| Carrefour | 26077 | 84776888 |
| Rhone Poulenc A | 304276 | 81942537,30 |
| Total | 123231 | 76015515 |
| France Telecom | 312183 | 67502109 |
| Societe Generale | 79877 | 63397412 |
| Saint-Gobain | 76610 | 62875897 |

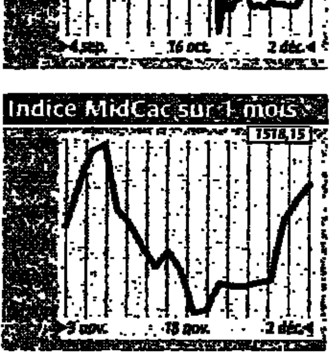
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 03/12 | Var. % 02/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sogepag(Parcs)Nom | 225 | +26,40 | — |
| Synchrony# | 253,60 | +10,26 | — |
| Nomal # | 117,50 | +6,81 | -21,71 |
| Duc # | 260 | +6,12 | — |
| Leon Bruxelles CB | 419 | +5,01 | — |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Sediver | 119 | -7,03 | +22,05 |
| Finacor | 56 | -6,52 | -20 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 69 | -5,99 | -2,12 |
| MGI Coutier # | 230,70 | -4,98 | -0,94 |
| CEGEDIM # | 688 | -4,97 | +43,33 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 02/12 | 01/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1987,32 | 1988,10 | -0,04 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1884,57 | 1884,17 | +0,02 |
| Ind. Second Marché | 1743,86 | 1732,29 | +0,67 |
| Indice MidCac | 1518,15 | 1513,37 | +0,32 |
| Valeurs Indus. | 2128,05 | 2133,88 | -0,27 |
| 1 - Energie | 2613,25 | 2656,58 | -1,63 |
| 2 - Produits de base | 1996,99 | 2002,19 | -0,26 |
| 3 - Construction | 1843,74 | 1828,69 | +0,82 |
| 4 - Biens d'équip. | 1483,34 | 1489,35 | -0,40 |
| 5 - Automobile | 2318,50 | 2331,92 | -0,58 |
| 6 - Biens consom. | 3615,25 | 3607,22 | +0,22 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1536,45 | 1529,64 | +0,45 |
| Services | 2086,47 | 2071,71 | +0,71 |
| 8 - Distribution | 3944,73 | 3904,44 | +1,03 |
| 9 - Autres services | 1349,87 | 1343,37 | +0,48 |
| Sociétés financières | 1444,34 | 1443,62 | +0,05 |
| 10 - Immobilier | 722,05 | 721,95 | +0,01 |
| 11 - Services financ. | 1517,10 | 1517,12 | — |
| 12 - Sociétés invest. | 1664,15 | 1659,79 | +0,26 |







## Repli dans le calme à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en nette baisse, mercredi 3 décembre, entraînée par la faiblesse des secteurs de la haute technologie et de la finance. La séance a été calme, bon nombre d'investisseurs ayant préféré s'abstenir dans l'attente de la statistique du produit intérieur brut (PIB) nippon. L'indice Nikkei a fini en baisse de 324,78 points, à 16 585,51 points, tout près d'un plus bas du jour de 16 582,62 points.

La veille, Wall Street a fini la séance sur une timide hausse après le gain de 190 points enregistré la veille, le quatrième plus important jamais enregistré. L'indice Dow Jones a finalement gagné 5,72 points (+ 0,07 %), à 8 018,83 points. Les prises de bénéfice et les achats de début de mois se sont opposés. Al Goldman, analyste technique chez AG Edwards, a indiqué que le marché semblait déjà bénéficier de la reprise traditionnelle de fin d'année.

Londres a de nouveau terminé en nette hausse, en gagnant 1,13 %, à 4 977,6 points. Francfort a gagné 0,12 % en séance officielle, mais a perdu 0,72 % à l'issue des transactions électroniques.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 02/12 | Cours au 01/12 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2912,70 | 2918,48 | -0,20 |
| New-York/DJ indus. | 7998,19 | 8013,11 | -0,19 |
| Tokyo/Nikkei | 16910,30 | 17007,60 | -0,58 |
| Londres/FT100 | 4947,90 | 4921,89 | +0,53 |
| Francfort/Dax 30 | 4072,96 | 4068,08 | +0,12 |
| Frankfort/Commer. | 1341,05 | 1341,05 | — |
| Bruxelles/Bel 20 | 2999,67 | 2999,67 | — |
| Bruxelles/Général | 2454,04 | 2454,40 | -0,01 |
| Milan/MIB 30 | 1227 | 1227 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 611,60 | 611,40 | +0,03 |
| Madrid/Ibex 35 | 619,08 | 622,23 | -0,52 |
| Stockholm/Affarsal | 2534,05 | 2534,05 | — |
| Londres FT30 | 3163 | 3154,10 | +0,28 |
| Hong Kong/Hang S. | 11216,40 | 10750,98 | +4,15 |
| Singapour/Strait t | 1697,26 | 1694,19 | +0,18 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

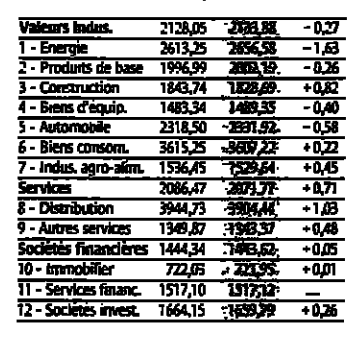
| | 02/12 | 01/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 68,12 | 67,06 |
| Allied Signal | 39 | 39 |
| American Express | 82,93 | 82,68 |
| AT & T | 56,25 | 57 |
| Boeing Co | 54 | 53,93 |
| Caterpillar Inc. | 50,93 | 49,18 |
| Chevron Corp. | 78,50 | 79,62 |
| Coca-Cola Co | 65,87 | 64,56 |
| Disney Corp. | 96,56 | 97,68 |
| Du Pont Nemours&Co | 62,12 | 61,50 |
| Eastman Kodak Co | 61 | 61,43 |
| Exxon Corp. | 61,25 | 61,75 |
| Gén. Motors Corp.H | 62 | 61,81 |
| Gén. Electric Co | 73,68 | 74 |
| Goodyear T & Rubbe | 63,56 | 62,75 |
| Hewlett-Packard | 61,68 | 62,75 |
| IBM | 110,87 | 112,56 |
| Intl Paper | 49,18 | 48,18 |
| J.P. Morgan Co | 120,50 | 120,75 |
| Johnson & Johnson | 64,50 | 64,68 |
| Mc Donalds Corp. | 48,68 | 48,87 |
| Merck & Co.Inc. | 95,25 | 95,31 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 98,31 | 98,62 |
| Philip Moris | 44,31 | 44,25 |
| Procter & Gamble C | 79,06 | 77,93 |
| Sears Roebuck & Co | 47,93 | 48,50 |
| Travelers | 54,87 | 54 |
| Union Carb. | 45,68 | 45,25 |
| Utd Technol | 78 | 77,50 |
| Wal-Mart Stores | 40,75 | 40,81 |

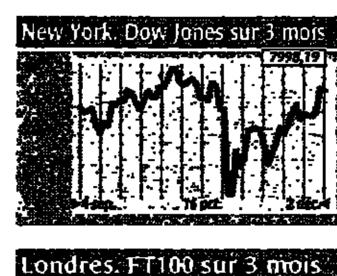
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

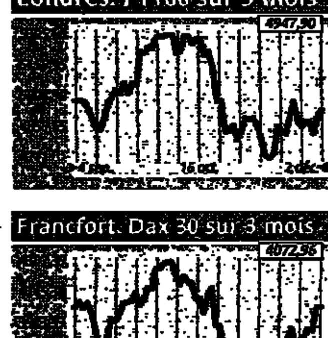
| | 02/12 | 01/12 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,39 | 5,36 |
| Barclays Bank | 14,64 | 14,37 |
| B.A.T. industries | 5,44 | 5,46 |
| British Aerospace | 16,38 | 16,23 |
| British Airways | 5,43 | 5,55 |
| British Petroleum | 8,04 | 8,10 |
| British Telecom | 4,68 | 4,63 |
| B.T.R. | 2,08 | 2,09 |
| Cadbury Schweppes | 6,44 | 6,28 |
| Eurotunnel | 0,66 | 0,65 |
| Forte | --- | --- |
| Glaxo Wellcome | 13,27 | 13,37 |
| Granada Group Plc | 8,48 | 8,49 |
| Grand Metropolitan | 5,44 | 5,48 |
| Guinness | 5,45 | 5,46 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 7,12 | 7,08 |
| H.S.B.C. | 15,21 | 14,80 |
| Impérial Chemical | 8,64 | 8,87 |
| Legal & Gen. Grp | 5,14 | 5,09 |
| Lloyds TSB | 7,11 | 6,85 |
| Marks and Spencer | 6,27 | 6,25 |
| National Westminst | 8,81 | 8,80 |
| Peninsular Orienta | 6,48 | 6,47 |
| Reuters | 6,61 | 6,66 |
| Saatchi and Saatch | 1,18 | 1,20 |
| Shell Transport | 4,17 | 4,12 |
| Tate and Lyle | 4,76 | 4,73 |
| Zeneca | 19,24 | 19,43 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du DAX 30**

| | 02/12 | 01/12 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 427 | 427 |
| Basf AG | 64,50 | 64,80 |
| Bayer AG | 66,65 | 66,40 |
| Bay hyp&Wechselbk | 79 | 78,85 |
| Bayer Vereinsbank | 106,20 | 109,10 |
| BMW | 1392 | 1377 |
| Commerzbank | 61,70 | 62,25 |
| Daimler-Benz AG | 129 | 127,70 |
| Degussa | 82,70 | 84,80 |
| Deutsche Bank AG | 115 | 114,90 |
| Deutsche Telekom | 36,60 | 36,60 |
| Dresdner BK AG FR | 70,15 | 70,65 |
| Henkel VZ | 109,70 | 111,30 |
| Hoechst AG | 63,20 | 63,65 |
| Karstadt AG | 630 | 659 |
| Linde AG | 1090 | 1122 |
| Man AG | 524,20 | 539 |
| Mannesmann AG | 845,50 | 841 |
| Metro | 85,40 | 82,90 |
| Muench Rue N | 595 | 589 |
| Preussag AG | 528,50 | 535 |
| Rwe | 90,60 | 90,75 |
| Sap VZ | 571 | 560 |
| Schering AG | 175,20 | 179 |
| Siemens AG | 107,95 | 106,80 |
| Thyssen | 417 | 424,90 |
| Veba AG | 107,30 | 107,30 |
| Viag | 920 | 924,50 |
| Volkswagen VZ | 816 | 799 |

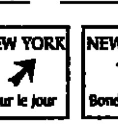



# LES TAUX

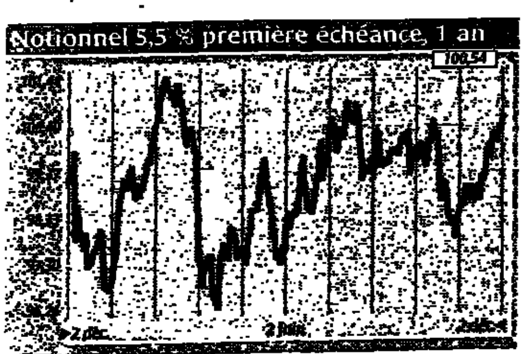
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans




## Hausse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère hausse, mercredi 3 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes, à 100,62 points. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 6,02 % en clôture.

Les opérateurs avaient bien réagi aux déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, évoquant les menaces de déflation. *« Le but de notre politique est la stabilité des prix et non pas l'élimination de l'inflation »*, avait-il expliqué. *« Il est absolument évident que l'on peut créer autant d'instabilité économique néfaste à la croissance avec la déflation qu'avec l'inflation »*, avait ajouté M. Greenspan.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 02/12 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,35 | 5,45 | 6,01 | 1,20 |
| Allemagne | 3,35 | 5,45 | 6,03 | 1,80 |
| Grande-Bretagne | 7,12 | 6,50 | NC | 2,80 |
| Italie | 6,25 | 5,99 | 6,45 | 2,10 |
| Japon | 0,86 | 1,95 | NC | 0,50 |
| Etats-Unis | 5,94 | 5,86 | 6,04 | 3,30 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 02/12 | Taux au 01/12 | indicé (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,22 | 4,28 | 98,50 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 5 | 4,96 | 100,09 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,47 | 5,42 | 101,48 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 5,81 | 5,77 | 101,20 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,39 | 6,35 | 102,67 |
| Obligations françaises | 5,76 | 5,73 | 101,02 |
| Fonds d'État à TME | -1,95 | -1,96 | 98,28 |
| Fonds d'État à TRE | -2,18 | -2,15 | 98,86 |
| Obligat. franç. à TME | -2,20 | -2,03 | 99,14 |
| Obligat. franç. à TRE | -0,07 | +0,07 | 100,14 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

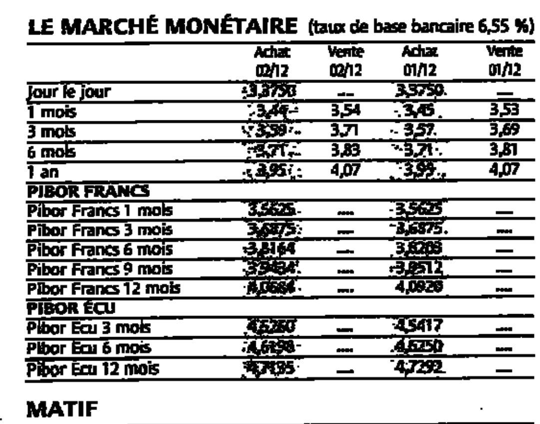
| | Achat 02/12 | Vente 02/12 | Achat 01/12 | Vente 01/12 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,3750 | --- | 3,5750 | — |
| 1 mois | 3,44 | 3,54 | 3,45 | 3,53 |
| 3 mois | 3,59 | 3,71 | 3,57 | 3,69 |
| 6 mois | 3,71 | 3,83 | 3,71 | 3,81 |
| 1 an | 3,95 | 4,07 | 3,99 | 4,07 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,5625 | --- | 3,5625 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,6875 | --- | 3,6875 | --- |
| Pibor Francs 6 mois | 3,8164 | — | 3,8203 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,9434 | --- | 3,9512 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 4,0684 | --- | 4,0920 | --- |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,5260 | — | 4,5417 | --- |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,6198 | --- | 4,6250 | --- |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,7135 | — | 4,7292 | — |

### MATIF

| Échéances 02/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 5,5 %** | | | | | |
| Déc. 97 | 115232 | 100,54 | 100,62 | 100,44 | 100,46 |
| Mars 98 | 33768 | 100,04 | 100,12 | 99,94 | 99,94 |
| Juin 98 | 2 | 99,36 | 99,36 | 99,36 | 99,36 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 97 | 6704 | 96,29 | 96,29 | 96,28 | 96,29 |
| Mars 98 | 8149 | 96,08 | 96,10 | 96,06 | 96,08 |
| Juin 98 | 4397 | 95,88 | 95,89 | 95,85 | 95,87 |
| Sept. 98 | 4669 | 95,69 | 95,70 | 95,66 | 95,69 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 97 | 1144 | 99,60 | 99,60 | 99,38 | 99,38 |
| Mars 98 | --- | [illegible] | — | [illegible] | --- |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 02/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc. 97 | 15501 | 2900 | 2935 | 2899 | 2927 |
| Janvier 98 | 146 | 2920,50 | 2935 | 2920,50 | 2935 |
| Mars 98 | 271 | 2950 | 2952 | 2929 | 2952 |
| Juin 98 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |



# LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9285 | US/DM ↗ 1,7776 | US/¥ ↘ 128,6300 | DM/F ↗ 3,3466 | £/F ↗ 9,9905

## Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 3 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,7772 mark et 5,9495 francs. Face à la monnaie japonaise, il cotait 128,80 yens.

Le ministre nippon des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a renouvelé, mercredi, ses menaces de procéder à des interventions sur le marché des changes en cas d'affaiblissement du yen. *« Nous prendrons les mesures appropriées contre une chute excessive du yen »*, a indiqué M. Mitsuzuka, dont les propos devant la commission des finances de la Chambre basse de la Diète étaient rapportés par l'agence Kyodo News.

Le franc était ferme face à la monnaie allemande, à 3,3460 francs pour 1 mark. La livre sterling valait 2,99 marks et 10,01 francs.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 02/12 | % 01/12 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 334,6600 | [illegible] | 322 | 346 |
| Écu | 6,6370 | +0,03 | --- | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,9285 | -0,29 | 5,6200 | 6,2200 |
| Belgique (100 F) | 16,2225 | +0,01 | 15,6300 | 16,7300 |
| Pays-Bas (100 fl) | 296,9800 | +0,01 | --- | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,4170 | [illegible] | 3,1500 | 3,6500 |
| Danemark (100 krd) | 87,9200 | [illegible] | 82 | 92 |
| Irlande (1 iep) | 8,7380 | -0,15 | 8,2800 | 9,1280 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,9905 | +0,02 | 9,5600 | 10,4100 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1340 | [illegible] | 1,8000 | 2,3000 |
| Suède (100 krs) | 76,2600 | +0,25 | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 415,6000 | +0,13 | 402 | 426 |
| Norvège (100 k) | 82,2300 | +0,28 | 76,5000 | 85,5000 |
| Autriche (100 sch) | 47,5540 | +0,01 | 45,6500 | 48,7500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9595 | +0,01 | 3,6500 | 4,2500 |
| Portugal (100 esc. | 3,2750 | [illegible] | 2,9000 | 3,6000 |
| Canada 1 dollar ca | 4,1671 | +0,32 | 3,8600 | 4,4600 |
| Japon (100 yens) | 4,6165 | +0,02 | 4,4400 | 4,7900 |
| Finlande (mark) | 110,6700 | +0,01 | 104,5000 | 115,5000 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 03/12 | 02/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,7776 | 1,7771 | +0,03 |
| TOKYO : USD/Yens | 128,6300 | 128,6600 | -0,02 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,9347 | 5,9337 | 5,9419 | 5,9344 |
| Yen (100) | 4,6181 | 4,6105 | 4,6184 | 4,6140 |
| Deutschemark | 3,3457 | 3,3452 | 3,3470 | 3,3465 |
| Franc Suisse | 4,1555 | 4,1479 | 4,1459 | 4,1384 |
| Lire ital. (1000) | 3,4184 | 3,4165 | 3,4182 | 3,4167 |
| Livre sterling | 10,0123 | 9,9932 | 10,0002 | 9,9817 |
| Peseta (100) | 3,9600 | 3,9542 | 3,9615 | 3,9557 |
| Franc Belge (100) | 16,244 | 16,201 | 16,243 | 16,200 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,50 | 3,62 | 3,76 |
| Eurodollar | 5,93 | 5,84 | 5,87 |
| Eurolivre | 7,44 | 7,70 | 7,81 |
| Eurodeutschemark | 3,72 | 3,77 | 3,82 |

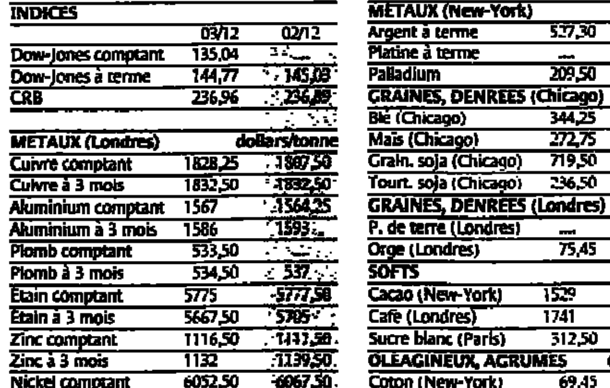
# L'OR

| | cours 02/12 | cours 01/12 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 56500 | 56300 |
| Or fin (en lingot) | 56600 | 56500 |
| Once d'Or Londres | 294,35 | 295,10 |
| Pièce française(20f) | 325 | 326 |
| Pièce suisse (20f) | 325 | 326 |
| Pièce Union lat(20f) | 326 | 326 |
| Pièce 20 dollars us | 2360 | 2400 |
| Pièce 10 dollars us | 1380 | 1430 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2100 | 2110 |

# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 03/12 | cours 02/12 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 18,17 | 18,18 |
| WTI (New York) | 18,71 | 18,76 |
| Light Sweet Crude | 18,63 | 18,75 |

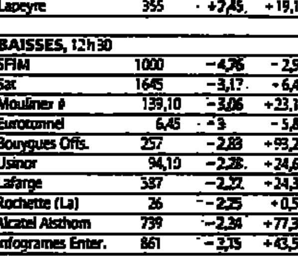
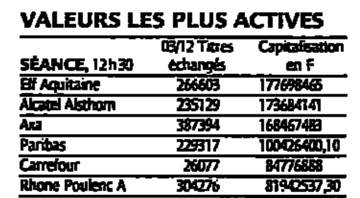
# LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 03/12 | 02/12 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 135,04 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 144,77 | 145,03 |
| CRB | 236,96 | 236,89 |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 1828,25 | 1807,50 |
| Cuivre à 3 mois | 1832,50 | 1832,50 |
| Aluminium comptant | 1567 | 1564,25 |
| Aluminium à 3 mois | 1586 | 1593 |
| Plomb comptant | 533,50 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 534,50 | 537 |
| Étain comptant | 5775 | 5777,50 |
| Étain à 3 mois | 5667,50 | 5705 |
| Zinc comptant | 1116,50 | 1117,50 |
| Zinc à 3 mois | 1132 | 1139,50 |
| Nickel comptant | 6052,50 | 6067,50 |
| Nickel à 3 mois | 6155 | 5965 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 527,30 | 527,70 |
| Platine à terme | --- | --- |
| Palladium | 209,50 | 211,50 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 344,25 | 341,25 |
| Maïs (Chicago) | 272,75 | 271,50 |
| Grain. soja (Chicago) | 719,50 | 704 |
| Tourt. soja (Chicago) | 236,50 | 230,60 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | --- | --- |
| Orge (Londres) | 75,45 | 74,65 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1529 | 1548 |
| Cafe (Londres) | 1741 | 1788 |
| Sucre blanc (Paris) | 312,50 | 310,90 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 69,45 | 68,20 |
| Jus d'orange (New-York) | 82,35 | 80,15 |

هكذا من الاصل



# RÈGLEMENT MENSUEL

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE**

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **-0,24 %** CAC 40 : 2906,12

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 960 | 960 | — | 30/07/97 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 920 | 916 | -0,43 | 22/10/97 |
| Renault (T.P.) | 1805 | 1800 | -0,27 | 24/10/97 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2251 | 2218 | -1,46 | 01/10/97 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1279 | 1280 | +0,07 | 15/07/97 |
| Thomson S.A (T.P) | 915 | 915 | — | 01/08/97 |
| Accor | 1154 | 1142 | -1,03 | 13/06/97 |
| AGF-Ass.Gen.France | 334,70 | 332,70 | -0,59 | 07/07/97 |
| Air Liquide | 943 | 930 | -1,37 | 05/06/97 |
| Alcatel Alsthom | 756 | 739 | -2,24 | 27/06/97 |
| Atos (ex.Axime) CA | 779 | 781 | +0,25 | — |
| Axa | 432,60 | 435,60 | +0,69 | 14/05/97 |
| Bail Investis | 810 | 807 | -0,37 | 11/07/97 |
| Bancaire (Cie) | 905 | 903 | -0,22 | 12/05/97 |
| Bazar Hot. Ville | 545 | 536 | -1,65 | 12/06/97 |
| Bertrand Faure | 395,10 | 394 | -0,27 | 29/07/97 |
| BIC | 422 | 428,80 | +1,61 | 09/07/97 |
| BIS | 490 | 490 | — | 01/07/96 |
| B.N.P. | 290,80 | 290 | -0,27 | 17/07/97 |
| Bollore Techno | 795 | 783 | -1,50 | 01/07/97 |
| Bongrain | 2525 | 2578 | +2,09 | 15/05/97 |
| Bouygues | 628 | 632 | +0,63 | 01/08/97 |
| Bouygues Offs. | 264,50 | 257 | -2,83 | 26/06/97 |
| Bull # | 66,75 | 65,60 | -1,72 | — |
| Canal + | 1033 | 1039 | +0,58 | 19/08/97 |
| Cap Gemini | 501 | 516 | +2,99 | 04/05/97 |
| Carbone Lorraine | 1625 | 1626 | +0,06 | 03/07/97 |
| Carrefour | 3276 | 3226 | -1,52 | 28/04/97 |
| Casino Guichard | 329,90 | 330,60 | +0,21 | 10/06/97 |
| Casino Guich.ADP | 257 | 255,20 | -0,70 | 10/06/97 |
| Castorama Dub.(Li) | 714 | 730 | +2,24 | 02/07/97 |
| C.C.F. | 360 | 359 | -0,27 | 30/05/97 |
| Cegid (Ly) | 619 | 615 | -0,64 | 27/05/97 |
| Cerus Europ.Reun | 32,75 | 32,65 | -0,30 | 01/07/90 |
| Cetelem | 772 | 772 | — | 01/04/97 |
| CGIP | 1919 | 1902 | -0,88 | 13/06/97 |
| Chargeurs | 344,50 | 342 | -0,72 | 25/06/97 |
| Christian Dalloz | 670 | 666 | -0,59 | 02/07/97 |
| Christian Dior | 632 | 646 | +2,21 | 01/12/97 |
| Ciments Francais | 237,50 | 239,50 | +0,84 | 13/08/97 |
| Cipe France Ly # | 166 | 165,80 | -0,12 | 12/08/97 |
| Clarins | 465 | 469,90 | +1,05 | 21/07/97 |
| Club Mediterranee | 446,40 | 447 | +0,13 | 24/06/96 |
| Coflexip | 596 | 593 | -0,50 | 10/06/97 |
| Colas | 876 | 875 | -0,11 | 30/06/97 |
| Comptoir Entrep. | 12,95 | 12,80 | -1,15 | 15/07/92 |
| Comptoirs Mod. | 2869 | 2862 | -0,24 | 13/06/97 |
| CPR | 493 | 494,90 | +0,38 | 10/07/97 |
| Cred.Fon.France | 72,90 | 72,10 | -1,09 | 16/06/95 |
| Credit Lyonnais CI | 276 | 280,10 | +1,48 | 01/07/93 |
| Cred.Nat.Natexis | 349,70 | 344,10 | -1,60 | 13/06/97 |
| CS Signaux(CSEE) | 177 | 187,50 | +5,93 | 01/07/97 |
| Damart | 3599 | 3600 | +0,02 | 19/12/96 |
| Danone | 970 | 978 | +0,82 | 20/05/97 |
| Dassault-Aviation | 1223 | 1266 | +3,51 | 04/07/97 |
| Dassault Electro | 584 | 593 | +1,54 | 11/06/97 |
| Dassault Systemes | 169,50 | 178 | +5,01 | 13/07/97 |
| De Dietrich | 273 | 275 | +0,73 | 10/07/97 |
| Devcaux(Ly) | 697 | 695 | -0,28 | 29/08/97 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 45,55 | 45,50 | -0,10 | — |
| Dexia France | 644 | 647 | +0,46 | 25/06/97 |
| DMC (Dollfus Mi) | 100,70 | 101 | +0,29 | 20/06/96 |
| Dynaction | 154 | 155 | +0,64 | 10/02/92 |
| Eaux (Gle des) | 792 | 795 | +0,37 | 01/07/97 |
| Eiffage | 249,90 | 245,50 | -1,76 | 01/07/96 |
| Elf Aquitaine | 664 | 666 | +0,30 | 18/08/97 |
| Eramet | 226 | 229 | +1,32 | 08/08/97 |
| Eridania Beghin | 933 | 940 | +0,75 | 17/02/97 |
| Essilor Intl | 1690 | 1671 | -1,12 | 02/02/97 |
| Essilor Intl.ADP | 1579 | — | — | 02/07/97 |
| Esso | 469,50 | 475 | +1,17 | 26/06/97 |
| Eurafrance | 2348 | 2311 | -1,57 | 19/12/96 |
| Euro Disney | 7,60 | 7,55 | -0,65 | 23/02/93 |
| Europe 1 | 1120 | 1140 | +1,78 | 02/04/97 |
| Eurotunnel | 6,65 | 6,45 | -3 | — |
| Fimalac SA | 459,80 | 455 | -1,04 | 25/06/97 |
| Finextel | 106,30 | 106,50 | +0,18 | 26/06/97 |
| Fives-Lille | 357 | 355 | -0,56 | 10/02/96 |
| France Telecom | 217 | 216,50 | -0,23 | — |
| Fromageries Bel | 4360 | 4370 | -0,22 | 30/07/97 |
| Galeries Lafayette | 2695 | 2695 | — | 30/06/97 |
| GAN ex.dt sous. | 133,20 | 132,10 | -0,82 | 05/07/94 |
| Gascogne (B) | 473 | 471 | -0,42 | 12/06/97 |
| Gaumont # | 398,80 | 392 | -1,70 | 12/05/97 |
| Gaz et Eaux | 2480 | 2478 | -0,08 | 06/06/97 |
| Geophysique | 669 | 660 | -1,34 | 12/07/93 |
| G.F.C. | 523 | 520 | -0,57 | 24/07/97 |
| Groupe Andre S.A. | 585 | 600 | +2,56 | 12/02/96 |
| Groupe GTM | 386 | 380,30 | -1,47 | 29/07/97 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 122 | 120,50 | -1,22 | 01/07/97 |
| Guilbert | 796 | 801 | +0,62 | 25/09/97 |
| Guyenne Gascogne | 1842 | 1847 | +0,27 | 13/06/97 |
| Hachette Fil.Med. | 1165 | 1175 | +0,85 | 19/06/97 |
| Havas | 405,70 | 405 | -0,17 | 22/08/97 |
| Havas Advertising | 741 | 736 | -0,67 | 03/06/97 |
| Imetal | 707 | 707 | — | 25/06/97 |
| Immeubl.France | 349 | 346 | -0,28 | 25/06/97 |
| Infogrames Enter. | 880 | 861 | -2,15 | — |
| Ingenico | 112,40 | 112,20 | -0,17 | 04/08/97 |
| Interbail | 165 | 164 | -0,60 | 30/06/97 |
| Intertechnique | 1235 | 1232 | -0,24 | 30/09/97 |
| ISIS | 665 | 666 | +0,15 | — |
| Jean Lefebvre | 342 | 342 | — | 10/06/97 |
| Klepierre | 770 | 779 | +1,16 | 03/04/97 |
| Labinal | 1491 | 1520 | +1,94 | 09/07/97 |
| Lafarge | 396 | 387 | -2,27 | 02/06/97 |
| Lagardere | 176,10 | 176,70 | +0,34 | 23/07/97 |
| Lapeyre | 346,50 | 355 | +2,45 | 27/05/97 |
| Lebon | 270 | — | — | 03/07/97 |
| Legrand | 1194 | 1198 | +0,33 | 13/06/97 |
| Legrand ADP | 790 | 782 | -1,01 | 13/06/97 |
| Legris Indust. | 208,50 | 212 | +1,67 | 02/07/97 |
| Locindus | 758 | 758 | — | 07/07/97 |
| L'Oreal | 2349 | 2333 | -0,68 | [illegible] |
| LVMH Moet Hen. | 1080 | 1078 | -0,18 | [illegible] |
| Marine Wendel | 695 | 694 | -0,14 | 28/11/97 |
| Metaleurop | 61,20 | 62,05 | +1,38 | 04/07/90 |
| Metrologie Inter. | 14,55 | 14,50 | -0,34 | — |
| Michelin | 328,50 | 324,90 | -1,09 | 11/07/97 |
| Moulinex # | 143,50 | 139,10 | -3,06 | [illegible] |
| Nord-Est | 118 | 119 | +0,84 | 08/07/97 |
| Nordon (Ny) | 400 | 400 | — | — |
| NRJ # | 838 | 865 | +3,22 | 15/04/97 |
| Olipar | 67 | — | — | — |
| Paribas | 440 | 438,50 | -0,34 | [illegible] |
| Pathe | 1160 | 1162 | +0,17 | 25/06/97 |
| Pechiney | 235,80 | 235 | -0,33 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 307,70 | 314 | +2,04 | 19/05/97 |
| Peugeot | 690 | 691 | +0,14 | 04/07/97 |
| Pinault-Print.Red | 3110 | 3128 | +0,57 | 04/08/97 |
| Plastic Omn.(Ly) | 668 | 675 | +1,04 | 16/06/97 |
| Primagaz | 505 | 515 | +1,98 | 30/06/97 |
| Promodes | 2265 | 2298 | +1,45 | 09/06/97 |
| Publicis # | 491,20 | 493,60 | +0,48 | 11/07/97 |
| Remy Cointreau | 94,80 | 93,60 | -1,26 | [illegible] |
| Renault | 172,60 | 174,10 | +0,86 | [illegible] |
| Rexel | 1800 | 1789 | -0,61 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 270,50 | 270,10 | -0,14 | [illegible] |
| Rochette (La) | 26,60 | 26 | -2,25 | 25/06/92 |
| Rue Imperiale(Ly) | 5140 | 5170 | +0,58 | [illegible] |
| Sade (Ny) | 194,70 | 194,80 | +0,05 | 20/06/97 |
| Sagem SA | 2660 | 2650 | -0,37 | 10/07/97 |
| Saint-Gobain | 829 | 819 | -1,20 | 31/07/97 |
| Salomon (Ly) | 514 | 514 | — | 01/10/97 |
| Salvepar (Ny) | 441 | 448 | +1,58 | [illegible] |
| Sanofi | 590 | 592 | +0,33 | [illegible] |
| Sat | 1699 | 1645 | -3,17 | [illegible] |
| Saupiquet (Ns) | 546 | 541 | -0,91 | 27/06/97 |
| Schneider SA | 332 | 337 | +1,50 | [illegible] |
| SCOR | 265 | 269,80 | +1,81 | 04/06/97 |
| S.E.B. | 805 | 820 | +1,86 | 13/06/97 |
| Sefimeg CA | 330 | 325,10 | -1,48 | [illegible] |
| SEITA | 209 | 207,50 | -0,71 | 27/06/97 |
| Selectibanque | 66,80 | 66,70 | -0,14 | [illegible] |
| SFIM | 1050 | 1000 | -4,76 | [illegible] |
| SGE | 146 | 147,90 | +1,30 | [illegible] |
| Sidel | 352,50 | 350 | -0,70 | [illegible] |
| Silic CA | 786 | 800 | +1,78 | [illegible] |
| Simco | 425 | 422 | -0,70 | 04/07/97 |
| S.I.T.A. | 1120 | 1126 | +0,53 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 116 | 119 | +2,58 | [illegible] |
| Societe Generale | 788 | 794 | +0,76 | 20/05/97 |
| Sodexho Alliance | 3230 | 3230 | — | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 187 | 185,30 | -0,90 | 19/06/97 |
| Sophia | 235,90 | 234 | -0,80 | 30/06/97 |
| Spir Communic. # | 368,60 | 370 | +0,37 | 30/05/97 |
| Strafor Facom | 369 | 365 | -1,08 | 04/07/97 |
| Suez Lyon.des Eaux | 657 | 661 | +0,60 | 26/06/97 |
| Synthelabo | 742 | 749 | +0,94 | 26/06/97 |
| Technip | 640 | 651 | +1,71 | 30/05/97 |
| Thomson-CSF | 169,50 | 169 | -0,29 | 10/07/97 |
| Total | 619 | 616 | -0,48 | 03/06/97 |
| UIF | 400 | 399,10 | -0,22 | 30/06/97 |
| UIS | 203 | 203,60 | +0,29 | 03/07/97 |
| Unibail | 570 | 567 | -0,52 | 10/06/97 |
| Union Assur.Fdal | 700 | 690 | -1,42 | 26/06/97 |
| Usinor | 96,30 | 94,10 | -2,28 | 01/09/97 |
| Valeo | 391 | 397,80 | +1,73 | [illegible] |
| Vallourec | 362 | 379,80 | +4,91 | 03/07/92 |
| Via Banque | 165,20 | 167 | +1,08 | 13/06/95 |
| Worms & Cie | 435 | 448 | +2,98 | 13/06/97 |
| Zodiac ex.dt divid | 1230 | 1253 | +1,86 | 28/01/97 |
| Elf Gabon | 1040 | 1050 | +0,96 | 17/06/97 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 119,30 | [illegible] | -0,41 | 19/09/97 |
| Adecco S.A. | 1750 | [illegible] | +1,08 | 30/05/97 |
| Adidas AG # | 844 | [illegible] | +1,89 | 30/05/97 |
| American Express | 483 | 491 | +1,65 | 10/11/97 |
| Anglo American # | 252 | 245 | -2,77 | [illegible] |
| Amgold # | 239 | [illegible] | -2,51 | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 17,10 | [illegible] | -0,29 | [illegible] |
| A.T.T. # | 333,20 | 333 | -0,06 | [illegible] |
| Banco Santander # | 182 | 181 | -0,54 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 97,05 | [illegible] | -0,25 | 16/06/97 |
| B.A.S.F. # | 219,40 | [illegible] | -2,09 | [illegible] |
| Bayer # | 226 | 221 | -2,21 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 11,50 | 11,30 | -1,73 | [illegible] |
| Crown Cork ord.# | 286,20 | [illegible] | — | [illegible] |
| Crown Cork PF CV# | 266,40 | 265 | -0,52 | [illegible] |
| Daimler Benz # | 432 | 428 | -0,92 | 30/05/97 |
| De Beers # | 125,10 | [illegible] | -0,07 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 382,40 | [illegible] | -0,57 | 21/05/97 |
| Dresdner Bank | 238,40 | [illegible] | -1,09 | 22/05/97 |
| Driefontein # | 40,45 | [illegible] | -0,61 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 370 | 369 | -0,27 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 356,20 | [illegible] | +1,15 | [illegible] |
| East Rand # | 1,33 | [illegible] | — | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 13,10 | [illegible] | -4,58 | [illegible] |
| Electrolux # | 461 | [illegible] | +1,36 | [illegible] |
| Ericsson # | 242,10 | [illegible] | -2,97 | [illegible] |
| Ford Motor # | 260 | [illegible] | +3,65 | [illegible] |
| Freegold # | 23,70 | 22,50 | -5,06 | [illegible] |
| Gencor act.regr. | 9,50 | [illegible] | -2,10 | [illegible] |
| General Elect. # | 435 | [illegible] | +0,16 | 27/10/97 |
| General Motors # | 368,90 | [illegible] | -0,78 | 10/12/97 |
| Gle Belgique # | 569 | 569 | — | 28/05/97 |
| Grd Metropolitan | 54,45 | 54 | -0,82 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 54 | [illegible] | — | [illegible] |
| Hanson PLC reg. | 29,30 | 29,10 | -0,68 | 28/10/97 |
| Harmony Gold # | 14,70 | 13,80 | -6,12 | 01/09/95 |
| Hitachi # | 43,25 | 43,55 | +0,69 | 31/12/98 |
| Hoechst # | 213 | 210,10 | -1,36 | 07/05/97 |
| I.B.M # | 660 | 655 | -0,75 | 10/12/97 |
| I.C.I # | 85 | 90 | +5,88 | 06/10/97 |
| Ito Yokado # | 273,10 | 278,60 | +2,01 | 14/11/97 |
| Kingfisher plc # | 84,60 | 85 | +0,47 | 21/11/97 |
| Matsushita # | 93 | 92,10 | -0,96 | 10/12/97 |
| Mc Donald's # | 291,20 | 290 | -0,41 | 12/12/97 |
| Merck and Co # | 568 | 567 | -0,17 | 01/10/97 |
| Mitsubishi Corp.# | 45,60 | 46 | +0,87 | 31/12/99 |
| Mobil Corporat.# | 425 | 423 | -0,47 | 10/12/97 |
| Morgan J.P. # | 710 | 717 | +0,98 | 15/10/97 |
| Nestle SA Nom. # | 8800 | 8800 | — | 11/06/97 |
| Nipp. MeatPacker # | 77 | — | — | 01/04/97 |
| Nokia A | 482 | 466,50 | -3,21 | 08/04/97 |
| Norsk Hydro # | 297,20 | 295 | -0,74 | 22/05/97 |
| Petrofina # | 2232 | 2275 | +1,92 | 28/05/97 |
| Philip Morris # | 262,10 | 262,30 | +0,07 | 10/10/97 |
| Philips N.V # | 409 | 396 | -3,17 | 08/04/97 |
| Placer Dome Inc # | 72 | 71 | -1,38 | 22/09/97 |
| Procter Gamble # | 468,80 | 467 | -0,38 | 14/11/97 |
| Quilvest | 305 | 308 | -1,63 | 16/07/97 |
| Randfontein # | 8,45 | 8,35 | -1,18 | 05/02/97 |
| Rio Tinto PLC # | 72,10 | 73 | +1,24 | 20/10/97 |
| Royal Dutch # | 316,90 | 316 | -0,28 | 23/09/97 |
| Sega Enterprises | 132,10 | — | — | 01/10/97 |
| Saint-Helena # | 17,50 | 16,50 | -5,71 | 12/09/97 |
| Schlumberger # | 475 | 478,60 | +0,75 | 10/10/97 |
| SGS Thomson Micro. | 420 | 403,70 | -3,88 | — |
| Shell Transport # | 41,50 | 41,45 | -0,12 | 03/11/97 |
| Siemens # | 366 | 357,50 | -2,32 | 14/02/97 |
| Sony Corp. # | 530 | 520 | -1,88 | 01/10/97 |
| Sumitomo Bank # | 73,55 | 71 | -3,46 | 31/12/99 |
| T.D.K # | 516 | 499,90 | -3,12 | 31/12/99 |
| Telefonica # | 180,90 | 180,90 | — | 03/06/97 |
| Toshiba # | 27 | 27 | — | 31/12/99 |
| Unilever act.Div.# | 347,10 | 348,90 | +0,51 | 19/12/97 |
| United Technol. # | 468 | 464,80 | -0,68 | 10/12/97 |
| Vaal Reefs # | 200,80 | 193 | -3,88 | 19/09/97 |
| Volkswagen A.G # | 3550 | 3464 | -2,42 | 20/06/97 |
| Volvo (act.B) # | 168,40 | 167 | -0,83 | 28/04/97 |
| Western Deep # | 93,90 | 90,70 | -3,40 | 19/09/97 |
| Yamanouchi # | 146,90 | 146,20 | -0,47 | 10/12/97 |
| Zambia Copper | 13,70 | 13,65 | -0,36 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Nat.Bq. 9% 91-02 | — | 0,838 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 107,02 | 2,737 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 122 | 4,142 d |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 120,10 | 8,132 d |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 119,07 | 7,092 d |
| CFF 10% 88-98 CA# | 104,81 | 1,288 |
| CFF 10,25%90-01 CB# | 114,20 | 7,526 ↑ |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 109,20 | 4,730 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 100,74 | 7,644 |
| CNA 9% 4/92-07 | 123,54 | 5,375 ↓ |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 115,42 | 3,317 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 104,83 | 6,474 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 107,84 | 6,974 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 117,12 | 5,725 ↓ |
| Finansder 9%91-06# | 124,05 | 0,296 ↑ |
| Finansd.8,6%92-02# | 113,17 | 7,422 d |
| Floral9,75% 90-99# | 107,91 | 3,660 |
| OAT 88-98 TME CA# | 100,01 | 4,254 |
| OAT 9/85-98 TRA | 100,05 | 0,975 ↓ |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 103 | 4,323 |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,93 | 2,911 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 105,36 | 4,385 ↓ |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 108,50 | 5,938 |
| OAT 85/00 TRA CA# | 102,10 | 1,302 d |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 112,38 | 5,342 d |
| OAT 89-01 TME CA# | 101,45 | 4,254 |
| OAT 10% 90-01 ecu | 114,60 | 7,808 |
| OAT 7,5%7/86-01 CA# | 108,57 | 2,795 ↓ |
| OAT 8,5% 91-02 ecu | 112,04 | 6,241 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 115,22 | 0,303 o |
| OAT 8,50% 89-19 # | 132,57 | 1,025 ↓ |
| OAT 8,50%92-23 CA# | — | 5,286 ↑ |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 105,01 | 7,450 |
| Suez Lyon.Eaux 90 | 971 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 48,50 | 49 |
| Baccarat (Ny) ◆ | 540 | 487,40 d |
| Bains C.Monaco | 530 | 530 |
| Bque Transatlantl | 189 | 190 |
| B.N.P.Intercont ◆ | 820 | 820 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,80 |
| Centenaire Blanzy | 343 | 340 |
| Champex (Ny) ◆ | 27 | 27 |
| CIC Un.Euro.CIP | 430 | 435 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2265 | 2265 |
| Generali Fce Assur | 1251 | 1250 |
| Continental Ass.Ly | 524 | 524 |
| Darblay ◆ | 545 | 545 |
| Didot Bottin | 750 | 750 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 2775 | 2775 |
| Ecia | 960 | 950 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1210 | 1210 |
| Fichet Bauche ● | 35 | 34 |
| Fidel | 32 | 32 |
| Finalens ◆ | 294 | 294 |
| F.I.P.P. ◆ | 338 | 338 |
| Fonciere (Cie) ◆ | 585 | 585 |
| Fonc. Lyonnaise # | 702 | [illegible] |
| Foncina # ◆ | 501 | [illegible] |
| Francarep ◆ | 270 | 270 |
| France S.A. | 1110 | 1085 |
| From. Paul-Renard ◆ | 1350 | 1219 o |
| Gevelot | 1224 | 1226 |
| G.T.I (Transport) | 165 | 169,50 |
| Immobail | 143 | 142,50 |
| Immobanque | 600 | 596 |
| Locamion (Ly) ◆ | 401,20 | 401,20 |
| Lucia | 50,50 | 55 |
| Monoprix | 300 | 300,10 |
| Metal Deploye | 332,10 | 332 |
| Mors | 4,95 | 5,05 |
| Navigation (Nle) | 135 | 130,10 |
| Optorg ◆ | 360 | 360 |
| Paluel-Marmont ◆ | 365 | 365 |
| Exa.Clairefont(Ny) ◆ | 796 | 796 |
| Parfinance ◆ | 243 | 243 |
| Paris Orleans | 265,10 | 265,90 |
| Promodes (CI) | 1749 | 1750 |
| PSB Industries Ly | 502 | [illegible] |
| Rougier # | 313 | 310 |
| Saga ◆ | 152 | 152 |
| S.I.P.H. ◆ | 299,10 | 299,10 |
| Sofragi | 4850 | [illegible] |
| Taittinger | 3400 | [illegible] |
| Tour Eiffel | 290 | 290,10 |
| Vicat | 500 | [illegible] |
| Caves Roquefort | 1850 | 1850 |
| Elyo ◆ | 330 | 330 |
| Finaxa | 350 | 350 |
| Gaillard (M) ◆ | 1535 | 1535 |
| Givaudan-Lavirotte ◆ | 1290 | 1290 |
| Grd Bazar Lyon(Ly) ◆ | 158 | 158 |
| Gd Moul.Strasbourg ◆ | 1761 | [illegible] |
| Hotel Lutetia | 408 | 407,90 |
| Hotels Deauville | 530 | 525 |
| Immeubl.Lyon (Ly) ◆ | 521 | 521 |
| L.Bouillet (Ly) ◆ | 304 | 304 |
| Lloyd Continental ◆ | 9000 | [illegible] |
| Lordex (Ny) ◆ | 0,01 | 0,12 d |
| Matussiere Forest | 54 | 54 |
| Moncey Financiere ◆ | 2601 | 2601 |
| M.R.M. (Ly) | 403,90 | [illegible] |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆ | 106 | 106 |
| Pechiney Intl | 116 | 115 |
| Poliet | 495,30 | 495,10 |
| Sabeton (Ly) | 667 | [illegible] |
| Samse (Ly) | 865 | 864 |
| Sechilienne (Ly) | 1200 | [illegible] |
| Sucr.Pithiviers | 3100 | [illegible] |
| Tanneries Fce (Ny) ◆ | 294,90 | 294,90 |
| Teleflex L. Dupont | 104,50 | 104,50 |
| Union Gle Nord(Li) | 225 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 340 | 340 |
| Commerzbank AG | 202,10 | 202,10 |
| Fiat Ord. | 17,55 | 17,55 |
| Gold Fields South | 80 | 78 |
| Kubota Corp. | 20 | 20 |
| Montedison act.ep. | 9,60 | 9,60 |
| Olympus Optical | 39 | 39 |
| Robeco | 571 | 562 |
| Rodamco N.V. | 160,50 | 165,70 |
| Rolinco | 533 | 530 |
| Sema Group Plc # | 131,20 | 134 |
| Solvay SA | 378 | 378 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 35,10 | 35,95 |
| AFE # | 518 | 518 |
| Aigle # | 318 | 318 |
| Albert S.A (Ns) | 137,20 | 144 |
| Altran Techno. # | 1708 | 1742 |
| Arkopharma # | 302 | 301,90 |
| Montaignes P.Gest. | 2000 | 2000 |
| Assystem # | 195 | 195 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 708 | 708 |
| Bque Tarneaud (B)# | 315,90 | 315 |
| Bque Vernes ◆ | 178 | 178 |
| Beneteau # | 945 | 953 |
| B I M P ◆ | 95,10 | 95,10 |
| Boiron #(Ly) | 317,50 | 320 |
| Boisset (Ly) # | 378,90 | 378 |
| But S.A. | 270 | 262 |
| Cardif SA | 946 | 955 |
| C.E.E # | 73,55 | 73,55 |
| CFPI # ◆ | 390 | 390 |
| Change Bourse (M) | 230 | 230 |
| CNIM CA# | 170 | 166,70 |
| Codetour | 364 | 363,90 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 245 | 255 |
| Conflandey # | 294,10 | 294 |
| C.A. Hte Normandie | 314 | 313 |
| C.A. Paris IDF | 725 | 725 |
| C.A.Ille & Vilaine | 298 | 299,70 |
| C.A.Loire Atl.Ns # | 264,80 | 259 |
| C.A.Pas de Calais | 543 | 540 |
| C.A.du Nord (Li) | 500 | 489 |
| C.A. Oise CCI | 322 | 321 |
| C.A. Somme CCI | 309 | 307 |
| C.A.Toulouse (B) | 410 | 420 |
| Devanlay | 595 | 595 |
| Devernois (Ly) | 579 | 570 |
| Ducros Serv.Rapide | 45 | 46 |
| Emin-Leydier (Ly)# | 391 | 389,10 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 393 | 387 |
| Expand s.a | 661 | 661 |
| Factorem | 659 | 659 |
| Faiveley # | 196 | 195 |
| Finacor | 59,90 | 56 |
| Fininfo | 710 | 715 |
| Fructivie | 625 | 625 |
| Gautier France # | 254 | 252 |
| Gel 2000 | 51 | 50 |
| GEODIS # | 320 | 324 |
| GFI Industries # | 1050 | 1040 |
| Girodet (Ly) # ◆ | 27 | [illegible] |
| GLM S.A. | 210 | 209,90 |
| Grandoptic.Photo # | 1020 | 1020 |
| Gpe Guillin # Ly | 211,50 | 204,70 |
| Kindy # | 166 | 164,20 |
| Guerbet | 206 | 207 |
| Hermes internat.1# | 418 | 416 |
| Hurel Dubois ◆ | 630 | 630 |
| ICBT Groupe # | 200 | 198 |
| I.C.C. | 140,90 | 141 |
| ICOM Informatique | 514 | 530 |
| Idianova ◆ | 70 | 70 |
| Int. Computer # | 47,50 | 48 |
| IPBM | 62 | 60 |
| M6-Metropole TV | 581 | 579 |
| Manitou # | 706 | 710 |
| Manutan | 485 | 485 |
| Marie Brizard # | 500 | 490 |
| Maxi-Livres/Profr.# | 34 | 35 |
| Mecelec (Ly) | 55,50 | 55,50 |
| MGI Coutier # | 242,80 | 230,70 |
| Monneret Jouet Ly# | 162 | 169 |
| Naf-Naf # | 68,50 | 71 |
| Norbert Dentres.# | 599 | 600 |
| NSC Groupe Ny | 805 | [illegible] |
| Onet # | 900 | [illegible] |
| Paul Predault # | 120 | [illegible] |
| P.C.W. | 19 | — |
| Petit Boy # | 83,60 | [illegible] |
| Phyto-Lierac # | 231,80 | [illegible] |
| Pochet | 632 | [illegible] |
| Poujoulat Ets (Ns) | 209 | [illegible] |
| Radiall # | 650 | [illegible] |
| Robertet # | 1098 | [illegible] |
| Rouleau-Guichard | 229,50 | [illegible] |
| Securidev # | 91,20 | 90 |
| Smoby (Ly)# | 533 | [illegible] |
| Sofco (Ly) ◆ | 7,80 | [illegible] |
| Sofibus ◆ | 370 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 392 | [illegible] |
| Sopra # | 629 | [illegible] |
| Steph.Kelian # | 60,20 | [illegible] |
| Sylea | 524 | [illegible] |
| Teisseire-France | 162 | 162 |
| TF1 | 547 | [illegible] |
| Thermador Hol. # | 291 | [illegible] |
| Trouvay Cauvin # | 94 | [illegible] |
| Unilog | 829 | [illegible] |
| Union Fin.France | 570 | [illegible] |
| Viel et Cie # | 149,10 | [illegible] |
| Vilmorin et Cie # | 467 | [illegible] |
| Virbac | 422,10 | [illegible] |

# NOUVEAU MARCHÉ

*Une sélection. Cours relevés à 12 h 30*

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 20,50 | [illegible] |
| Belvedere | 620 | [illegible] |
| BVRP | 215 | [illegible] |
| Coil | 149 | [illegible] |
| Electronique D2 | 695 | [illegible] |
| FDM Pharma n. | 201 | [illegible] |
| Genset ◆ | 400,60 | [illegible] |
| Guyanor action B ◆ | 7,30 | [illegible] |
| High Co. ◆ | 170 | 170 |
| Infonie | 77 | [illegible] |
| Joliez-Regol ◆ | 76,50 | 76,50 |
| Mille Amis | 44,95 | [illegible] |
| Naturex | 72 | [illegible] |
| Olitec | 634 | [illegible] |
| Picogiga ◆ | 176 | [illegible] |
| Proxidis | 23,30 | [illegible] |
| R21 Santé | 399,90 | [illegible] |
| Stelax | 7,50 | [illegible] |

# HORS-COTE

*Une sélection. Cours relevés à 12 h 30*

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin Cl. ◆ | 810 | 810 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 9,50 | 9,50 |
| Générale Occidentale ◆ | 178 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 124 | [illegible] |
| Via Crédit (Banque) ◆ | 25,30 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

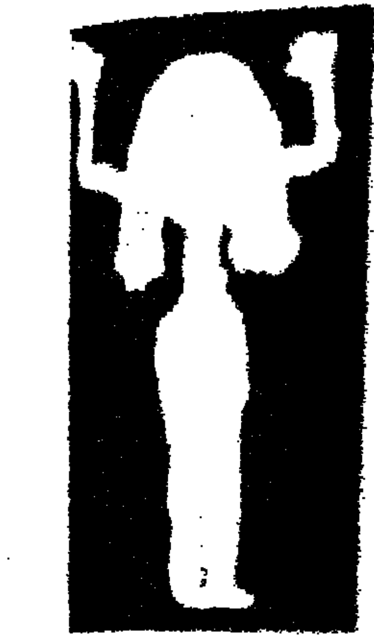
***SYMBOLES***
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite*; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 décembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 143,09 | 136,28 |
| Agipi Actions (Axa) | 123,21 | 117,34 |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg | 2465,64 | 2429,20 |
| **BNP** 3615 BNP | | |
| Natio Court Terme | 14369 | 14369 |
| Natio Epargne | 2237,82 | 2215,66 |
| Natio Oblig. M.T. C/D | 865,16 | 856,59 |
| Natio Ep. Croissance | 3341,91 | 3276,38 |
| Natio Ep. Patrimoine | 142,95 | 140,15 |
| Natio Epargne Retraite | 163,94 | 160,73 |
| Natio Epargne Trésor | 11359,60 | 11336,93 |
| Natio Euro Valeurs | 1066,63 | 1045,72 |
| Natio Euro Oblig. | 1031,39 | 1021,18 |
| Natio Euro Opport. | 1058,81 | 1038,05 |
| Natio Inter | 1104,73 | 1083,07 |
| Natio Opportunités | 185,59 | 184,89 |
| Natio Revenus | 1109,61 | 1098,62 |
| Natio Securité | 11291,65 | 11291,65 |
| Natio Valeurs | 1406,92 | 1379,33 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Monédem | 93544,49 | 93544,49 |
| Oblig. tres caté. | 277,54 | 273,44 |
| **CDC-GESTION** Groupe Caisse des dépôts | | |
| Livret Bourse Inv. D PEA ◆ | 860,23 | 835,17 |
| Nord Sud Dévelop. C ◆ | 2589,24 | 2584,07 |
| Nord Sud Dévelop. D ◆ | 2446,55 | 2441,67 |
| **MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC** | | |
| Patrimoine Retraite C | 316,09 | 309,89 |
| Patrimoine Retraite D | 306,52 | 300,51 |
| Sicav Associations C ◆ | 2445,16 | 2445,16 |
| **CDC TRESOR** | | |
| Fonsicav C | 19897,08 | 19897,08 |
| Mutual. dépôts Sicav C | 19487,83 | 19468,36 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Act. Futur D PEA | 292,95 | 287,21 |
| Écur. Capitalisation C | 257,15 | 257,15 |
| Écur. Expansion C | 83991,17 | 83991,17 |
| Écur. Géovaleurs C | 3651,79 | 3580,19 |
| Écur. Investis. D PEA | 233,80 | 229,22 |
| Écur. Monépremière | 11465,96 | 11465,96 |
| Écur. Monétaire C | 13167,61 | 13162,61 |
| Écur. Monétaire D | 12204,98 | 12204,98 |
| Écur. Trésorerie C | 323,21 | 323,21 |
| Écur. Trésorerie D | 310,66 | 310,66 |
| Écur. Trimestriel D | 2017,41 | 2017,41 |
| Éparcourt-Sicav D | 194,75 | 194,75 |
| Géoptim C | 13071,58 | 12875,40 |
| Géoptim D | 12006,77 | 11825,33 |
| Horizon C | 2325,25 | 2279,66 |
| Prévoyance Ecur. D | 105,97 | 105,97 |
| Sensipremière C | 13995,67 | 13961,77 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Écur. Capipremière C | 12177,04 | 12152,73 |
| Écur. Sécuripremière C | 12137,14 | 12125,01 |
| **CNCA** INDOCAM | | |
| Amplia ○ | 121086,24 | 121086,24 |
| Atout Amérique | 194,15 | 189,41 |
| Atout Asie | 90,50 | 88,29 |
| Atout France Monde | 219,78 | 214,42 |
| Atout France Europe | 877,02 | 855,63 |
| Atout Futur C | 835,31 | 814,94 |
| Atout Futur D | 786,34 | 767,16 |
| Coexis | 1974,63 | 1965,82 |
| Dieze | 2205,78 | 2168,91 |
| Elicash ○ | 961595,11 | 961595,11 |
| Eurodyn | 2707,35 | 2641,32 |
| Indicia ◆ | 1784,18 | 1740,34 |
| Moné.JC ○ | 12078,20 | 12078,20 |
| Moné.JD ○ | 11694,23 | 11694,23 |
| Oblifutur C | 558,85 | 549,91 |
| Oblifutur D | 535,50 | 526,55 |
| Oraction | 1405,54 | 1371,26 |
| Revenu-Vert | 1192,54 | 1172,81 |
| Sévéa ◆ | 118,13 | [illegible] |
| Synthésis | 18612,35 | 18283,25 |
| Uni Association ○ | 121,94 | 121,94 |
| Uni Foncier | 1430,52 | 1395,62 |
| Uni Garantie C | 1921,91 | 1889,78 |
| Uni Garantie D | 1469,95 | 1445,38 |
| Uni Régions | 1627,60 | 1587,90 |
| Univar C ○ | 313,03 | 313,03 |
| Univar D ○ | 299,99 | 299,99 |
| Univers Actions | 253,60 | 247,41 |
| Univers-Obligations | 252,81 | 248,58 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 150,06 | [illegible] |
| Francic Pierre | 140,41 | [illegible] |
| Europe Régions | 232,58 | [illegible] |
| **CIC PARIS** | | |
| Associc | 1133,73 | 1133,73 |
| Cicamonde | 1588,97 | [illegible] |
| Converticic | 401,82 | [illegible] |
| Ecocic | 1729,42 | [illegible] |
| Mensuelcic | 10083,13 | [illegible] |
| Oblicic Mondial | 3993,04 | [illegible] |
| Oblicic Régions | 1194,89 | [illegible] |
| Rentacic | 163,19 | [illegible] |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | |
| Eurco Solidarité | 1397,22 | [illegible] |
| Lion 20000 C | 17335,11 | 17335,11 |
| Lion 20000 D | 16218,53 | 16218,53 |
| Lion Associations C | 11151,46 | 11151,46 |
| Lion Associations D | 11151,46 | 11151,46 |
| Lion Court Terme C | 26730,42 | 26730,42 |
| Lion Court Terme D | 24237,46 | 24237,46 |
| Lion Plus C | 1592,48 | [illegible] |
| Lion Plus D | 1519,07 | [illegible] |
| Lion Trésor | 2494,81 | [illegible] |
| Oblilion | 2209,42 | 2187,54 |
| Sicav 5000 | 748,99 | [illegible] |
| Slivafrance | 1257,80 | [illegible] |
| Slivam | 596,60 | [illegible] |
| Slivarente | 249,52 | [illegible] |
| Slivinter | 825,32 | [illegible] |
| Trilion | 5159,20 | [illegible] |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| Avenir Alizes | 2410,06 | [illegible] |
| CM Option Dynamique | 136,77 | [illegible] |
| CM Option Equilibre | 268,46 | [illegible] |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | 157,84 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 928,45 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | 147,76 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.J | 23186,48 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1718,80 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1899,52 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1101,05 | [illegible] |
| *Fonds communs de placements* | | |
| CM Option Modération | 103,07 | [illegible] |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 584,94 | [illegible] |
| Saint-Honoré Capital | 20227,16 | [illegible] |
| St-Honoré March. Emer. | 723,88 | [illegible] |
| St-Honoré Pacifique | 676,54 | [illegible] |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1850 | [illegible] |
| Stratégie Actions | 1163,81 | [illegible] |
| Stratégie Rendement | 2014,27 | [illegible] |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Amérique C | 119,45 | [illegible] |
| Amplitude Europe C | 172,54 | [illegible] |
| Amplitude Europe D | 169,65 | [illegible] |
| Amplitude Monde C | 1048,32 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | 1000,10 | [illegible] |
| Amplitude Pacifique C | 94,28 | [illegible] |
| Elanciel D PEA | 190,86 | [illegible] |
| Émergence Poste D PEA | 154,83 | [illegible] |
| Géobilys C | 680,84 | [illegible] |
| Géobilys D | 644,16 | [illegible] |
| Kaleis Dynamisme C | 1115,70 | [illegible] |
| Kaleis Équilibre C | 1081,72 | [illegible] |
| Kaleis Sérénité C | 1047,66 | [illegible] |
| Latitude C | 150,08 | [illegible] |
| Latitude D | 136,73 | [illegible] |
| Oblitys D | 629,81 | [illegible] |
| Plénitude D PEA | 211,18 | [illegible] |
| Poste Gestion C | 15044,02 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D | 5204,14 | [illegible] |
| Solstice D | 2362,72 | [illegible] |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | |
| Actimonétaire C | 38412,43 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30432,67 | [illegible] |
| Cadence 1 D | 1062,86 | [illegible] |
| Cadence 2 D | 1051,79 | [illegible] |
| Cadence 3 D | 1053,82 | [illegible] |
| Capimonétaire C | 415,14 | [illegible] |
| Capimonétaire D | 374,58 | [illegible] |
| Sogeoblig C/D | 9368,36 | [illegible] |
| Interoblig C | 7594,15 | [illegible] |
| Intersélection France D | 751,32 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | 2103,52 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | 2008,06 | [illegible] |
| Sogenfrance C | 1992,05 | [illegible] |
| Sogenfrance D | 1820,83 | [illegible] |
| Sogépargne D | 299,25 | [illegible] |
| Soginter C | 2555,91 | [illegible] |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Favor D | 1455,23 | [illegible] |
| Sogeliance D | 1709,40 | [illegible] |
| Sogenfrance Tempo D | 236,75 | [illegible] |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.





**SCIENCES** Un chercheur italien, le professeur Emmanuel Anati, propose une nouvelle lecture de l'art rupestre. ● DANS UN OUVRAGE publié aux éditions Larousse, il soutient que les grottes ornées sont le support d'une véritable écriture que l'on pourra déchiffrer et qui se retrouve pratiquement sur l'ensemble des continents. ● L'AUTEUR n'est pas un inconnu des milieux scientifiques. Préhistorien chevronné, il a exploré un nombre de sites considérable. Il conduit, pour l'Unesco, le projet WARA (World Archives of Rock Art), une synthèse des arts préhistoriques à l'échelle mondiale. ● SA THÈSE, séduisante, consiste à proposer *« une structure grammaticale »* pour les peintures et les gravures rupestres. Elle est cependant contestée par des préhistoriens, comme Jean Clottes et Denis Vialou. Pour eux, le chercheur italien pèche par optimisme.

# Un préhistorien italien donne une nouvelle signification de l'art rupestre

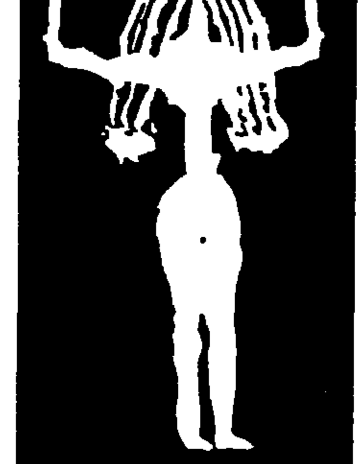
## Pour Emmanuel Anati, les grottes ornées seraient le support d'une véritable écriture, une association signe-image qui se répète sur tous les continents. Cette thèse séduisante est contestée par quelques-uns de ses collègues

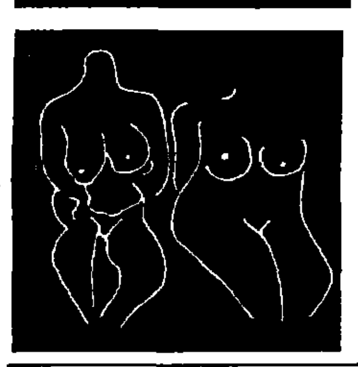
**LE 24 NOVEMBRE**, dans la salle de projection du Musée de l'Homme, le professeur Anati donnait une conférence appuyée par une série de diapositives sur la signification de l'art rupestre. Il prolongeait ainsi, pour un public attentif, la thèse contenue dans le gros livre illustré qu'il vient de publier en France : *L'Art rupestre dans le monde, l'imaginaire de la préhistoire* (Larousse éd.). Cette thèse risque de faire un certain bruit. *« L'art préhistorique bouleverse l'histoire mondiale. Celle-ci a 40 000 ans au lieu de 4 000 ans, car l'art rupestre est écriture avant l'écriture »*, annonce Emmanuel Anati, qui précise : *« On arrivera à déchiffrer cette écriture universelle très simple. »*

Le professeur Anati n'est pas un *inconnu des milieux scientifiques.* Titulaire de la chaire de paléoethnologie de l'université de Lacce (Italie), il est un spécialiste de l'art rupestre. Il se veut l'héritier de deux illustres préhistoriens français : l'abbé Breuil et André Leroi-Gourhan, Son terrain de chasse se situe dans les Alpes, versant italien, où il dirige un Centre d'études préhistoriques : le Val Camonica, moins connu que les sites franco-cantabriques, mais où 300 000 figures ont été dénombrées. Il dirige de nombreuses missions hors de l'Italie, notamment dans le Sinaï et le désert du Néguev, où il découvre le site de Har Karkom. Directeur du périodique *The World Journal of Prehistoric and Primitive Art*, auteur d'innombrables articles, il a publié 75 ouvrages, dont une bonne dizaine ont été traduits en français.

En 1983, l'Unesco lui demande de faire un état planétaire des arts préhistoriques. Emmanuel Anati se retrouve donc coordinateur mondial du projet WARA (World Archives of Rock Art). Il n'est pas effrayé par l'ampleur de la tâche et, après une deuxième mission en 1994, entreprend de faire une synthèse mondiale de ces peintures. *« C'est la première vision d'ensemble de cet art »*, déclare-t-il fièrement. L'ensemble des relevés effectués par des équipes de chercheurs, sur tous les continents, est archivé à Val Camonica. Là, le professeur italien veut leur donner un sens nouveau.

Sa théorie, dit-il, s'inscrit dans le fil de celles de ses deux maîtres, qui avaient créé une philosophie de la lecture des fresques pariétales. *« Il faut seulement les dépasser. »* Breuil *« avait une vision réaliste de ces images. Il y voyait des rites magiques liés à la chasse. C'est un peu simpliste, mais il faut toujours avoir en tête ces idées. »* La pensée de Leroi-Gourhan est plus complexe. Ce dernier, après avoir longuement analysé les figures découvertes dans les grottes ornées franco-cantabriques, avait déchiffré dans cet art rupestre une dialectique mâle/femelle. *« Moi*, affirme Emmanuel Anati, *j'ai une vision mondiale, donc plus complète. J'ai trouvé une association signe-image qui se répète sur tous les continents et qui a la même signification partout. On retrouvera, plus tard, ces signes dans les premières écritures idéographiques, en Chine et en Egypte. »*





*Les gravures du puits d'Al-Ayn*

Gravures rupestres découvertes par Emmanuel Anati, aux puits d'Al-Ayn, en Arabie centrale, une zone que l'on croyait peu ou pas peuplée. D'après le chercheur italien, ces gravures superposées ont été réalisées à plusieurs époques. Les plus anciennes de ces gravures, des animaux (bovidés, bouquetins), seraient le fait des premiers chasseurs archaïques (environ IVe millénaire avant notre ère).

Les figures féminines, plus ou moins acéphales *(ci-dessus, encadrées, et en bas à gauche)*, seraient d'une période plus récente. La grande effigie féminine, aux longs cheveux, *(en haut, à gauche)* daterait de l'âge du fer (Ier millénaire av. J.-C.). Elle aurait été gravée par des populations de chasseurs- pasteurs.

**« UN CONCEPT BINAIRE »**

Pour le chercheur italien, cela ne fait aucun doute, cet art est le début d'une vraie écriture. Un art qu'il fait naître entre 100 000 et 50 000 ans avant notre ère, vraisemblablement en Afrique, qui est pour lui le berceau de l'*Homo sapiens*. A partir de ce continent, il s'est répandu de proche en proche. Le travail d'Anati consiste à proposer *« une structure grammaticale »* de cet art qui révèle *« un concept binaire »*, comme l'avait suggéré Leroi-Gourhan. *« Cette combinaison d'éléments, ces types d'association entre les figures (la syntaxe) aboutissent à une harmonie quand ils sont réunis – le jour et la nuit, la terre et le ciel, etc. Ces associations nous permettent d'approcher les façons de penser de ces* Homo sapiens *à l'état brut. Je n'analyse pas les styles, comme Leroi-Gourhan, mais la syntaxe. Pour moi, les systèmes d'associations sont fondamentaux. »*

Fondamentaux, car une syntaxe représenterait un moment de l'évolution de la pensée, les changements de syntaxe correspondant à des modifications des systèmes de pensées. Emmanuel Anati a repéré trois formes grammaticales dans l'art pariétal : les pictogrammes (les figures), les idéogrammes (les symboles) et les psychogrammes (les points, les traits). Associés, on arriverait ainsi à des types de syntaxes différents. Il lie les styles non à une datation mais à un type d'évolution technique. *« D'après les types d'associations, on peut dégager les horizons des chasseurs archaïques, des chasseurs évolués, des populations pastorales et des peuples à économie complexe. »*

C'est ainsi que, chez les chasseurs archaïques (ce qui correspond en Europe à l'Aurignacien), on trouve une association simple et directe entre pictogrammes et idéogrammes, une façon de répéter plusieurs fois la même image. La grotte Chauvet récemment mise au jour serait un bon exemple de cet *« horizon »* spécifique. *« J'ai eu ici la confirmation que ma méthode était la bonne »*, confie Anati.

Les scènes narratives n'apparaissent qu'avec les chasseurs évolués (en Europe, le Magdalénien) qui ont orné Lascaux ou Altamira. Ces représentations sont plus complexes, le symbolisme plus poussé (*« à la fin, c'est presque du baroque »*). A formules compliquées, pensée complexe. Pourtant, l'évolution se fera, par la suite, en direction d'une simplification du signe. Ces signes qui sont, n'en doute pas Emmanuel Anati, un moyen de communication : avec les autres humains, avec soi-même et avec les esprits. Pour le chercheur italien, certains sont universels : le point serait un signe d'action ; le zig-zag ou le serpent, un signe d'eau (fécondité, sperme).

Qui sont les auteurs de ces signes ? Certainement des professionnels, des initiés. Des artistes ? *« Parfois le trait est superbe, néanmoins il ne s'agit pas d'art pour l'art, mais de transmission de messages. »* Quelle est la signification de ces messages ? *« C'est ce qui va occuper les prochaines générations de chercheurs. »*

***E. de R.***

### *Des artistes sur papier glacé*

**La thèse défendue par Emmanuel Anati a fait l'objet d'une très belle publication, magnifiquement illustrée. L'ouvrage, préfacé par Yves Coppens, comporte près de 500 illustrations : photos en couleurs ou dessins relevés par un chercheur – souvent par l'auteur lui-même. Les dessins présentés, dans bien des cas en pleine page, parfois en noir et blanc, sont somptueux.**

**On ne peut s'empêcher de penser à des traits d'artistes contemporains – Matisse, Paul Klee ou Henri Michaux – tant l'esthétique dépouillée, le graphisme nerveux, nous semblent proches. Il faut savoir pourtant que chacun de ces relevés est soigneusement épuré, débarrassé de ses scories, superpositions et retouches. Les artistes de la préhistoire n'utilisaient pas la page blanche et encore moins le papier glacé, mais la roche rugueuse. Il suffit de comparer certains dessins publiés ici avec les photos des peintures ou des gravures dont ils sont issus. Ils gagnent en lisibilité et en élégance ce qu'ils perdent en force et en émotion.**

**(L'Art rupestre dans le monde, imaginaire de la préhistoire, *d'Emmanuel Anati, éditions Larousse, 422 p., 680 F.)***

# Deux spécialistes français répondent

● *DENIS VIALOU, auteur de* La Préhistoire *(Gallimard éd.)* :

« L'art rupestre n'est pas un langage, mais une infinie diversité de systèmes de représentation. Ce n'est pas parce que l'on trouve des signes semblables dans une région qu'ils signifient la même chose ailleurs. Dans le domaine esthétique, il y a des « universaux » qui ne sont pas chargés du même sens. Les signes et les assemblages d'animaux que l'on trouve en Europe sont-ils semblables et ont-ils la même signification que ceux que l'on trouve en Afrique du Sud ? On peut en douter : il n'y a pas de tissu culturel commun, il ne peut donc y avoir de langage commun. Emmanuel Anati a un point de vue humaniste – et c'est une bonne chose –, mais il confond sa propre unité de réflexion avec la diversité ambiante. Il s'intéresse plus aux choses qui rapprochent qu'aux choses qui séparent : il préfère savoir que les tigres et les chats sont des félins ; je préfère mettre en valeur leurs différences. C'est une question de méthodologie. La syntaxe défendue par Anati est un archaïsme méthodologique élaboré dans une perspective structuraliste dont l'origine est à rechercher dans les travaux de Claude Lévi-Strauss.

Aujourd'hui, on ne peut plus parler de structures répétitives d'une culture à l'autre. L'analyse comparative mettait en avant des éléments qui devaient converger. Ce n'est plus possible. Même s'il faut reconnaître que c'est grâce à cette méthode, utilisée notamment par André Leroi-Gourhan, qu'on a pu aller de l'avant. Il faut désormais la dépasser et se méfier des analyses comparatives. Les méthodes globales ne sont plus totalement satisfaisantes. Les comparaisons doivent s'effectuer en valorisant chacune des cultures et sans interprétation finale. Bien sûr il y a des représentations liées à l'art de la préhistoire – celle de l'homme par exemple, toujours figuré nu et isolé, jamais dans un paysage – sans doute y a-t-il des ruptures liées à des phénomènes d'évolution, mais il y a plus de pertinence à examiner de plus près le fourmillement culturel. La marche de l'homme est une aventure de plus en plus diversifiée. Il faut explorer ces différences, plutôt que les convergences. »

● *JEAN CLOTTES, auteur des* Chamanes de la Préhistoire *(Le Seuil éd.)* :

« Y a-t-il langage quand il y a dessin ? Sans doute. Cela peut même se situer sur des niveaux différents. Ce peut être une communication avec soi-même – ce qui est peu probable dans le domaine des arts dits primitifs où le groupe l'emporte largement sur l'individu –, une communication avec la divinité, un moyen d'entrer en contact avec elle, ou un langage conçu pour le groupe – exposer les mythes de la tribu, par exemple – voire, ponctuellement, pour d'autres groupes.

» Ce qui est certain, et Emmanuel Anati a raison d'insister là dessus, c'est que cet art transcrit des universaux. En revanche, quand on veut rentrer dans le détail, on s'aperçoit de l'extraordinaire complexité de ces œuvres. Et, plus le signe est complexe – un dessin d'animal, par exemple –, plus son sens peut être chargé de mille significations différentes. Ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'elles sont le fait d'Homo sapiens, donc d'une pensée aussi complexe que la nôtre. Ces figures sont-elles des embryons d'écriture ? Je ne le crois pas. Il se peut que ces œuvres transmettent un message, mais comment le lire ? Derrière ces niveaux de communication, il y a des sens qui sont, et seront, indéchiffrables sans un contexte ethnologique, disparu à jamais pour les civilisations préhistoriques. Ce qu'on peut mettre en valeur, c'est un cadre explicatif – le cadre chamanique, par exemple –, mais sans jamais avoir l'espoir de pouvoir déchiffrer un mythe dans ses détails.

» Enfin, si Emmanuel Anati a raison de souligner l'organisation syntaxique de ces signes, l'art rupestre est très divers, il décrit toutes sortes de réalités et je doute qu'il y ait une organisation à l'échelle mondiale – même s'il existe des convergences entre mode de vie et mode d'expression. »

***Propos recueillis par Emmanuel de Roux***

# La génétique confirme que la Turquie serait le berceau de l'agriculture

## Onze « lignées sauvages » de blé sont les ancêtres des espèces actuellement cultivées

**LES ARCHÉOLOGUES** le soutenaient depuis longtemps, les généticiens viennent aujourd'hui à leur renfort pour le confirmer : l'agriculture serait née il y a environ onze mille ans, dans le sud-est de la Turquie. Pour parvenir à cette conclusion, des biologistes des universités d'As (Norvège), Milan (Italie), Cologne et Hambourg (Allemagne) ont analysé les empreintes génétiques de 68 lignées de blé cultivé et de 261 lignées de blé sauvage poussant à l'intérieur et à l'extérieur du Croissant fertile, cette région bénie des cieux qui s'étale de la mer Morte au plateau iranien.

Selon leurs résultats, publiés dans la revue américaine *Science* (datée du 14 novembre), un groupe distinct de onze lignées sauvages s'est détaché de cette population. Génétiquement très proches les unes des autres, mais aussi de celles qui sont aujourd'hui cultivées dans le monde, ces onze lignées sauvages sont donc les « ancêtres » des blés actuels. Toutes sont géographiquement localisées dans un mouchoir de poche, sur les pentes des montagnes volcaniques du Karacadag, à l'extrême sud-est de la Turquie. A quelques dizaines de kilomètres seulement de plusieurs sites archéologiques, où ont été précisément découvertes des semences de blé cultivé vieilles de plus de neuf mille ans.

Les premiers cultivateurs habitaient-ils au pied de ces montagnes ? Sans doute l'émergence de l'agriculture a-t-elle été plus complexe, plus mouvementée que ce que laissent entendre les gènes d'une unique (mais non des moindres) variété végétale. Mais ces résultats, s'ils se confirment, *conforteront et préciseront une* idée qui fait lentement son chemin depuis plus d'un demi-siècle : c'est dans le Croissant fertile que les chasseurscueilleurs ont progressivement laissé la place aux premiers agriculteurs, il y a de cela plus de dix mille ans.

**UNE RÉGION FAVORABLE**

Dans cette région de plaines sédimentaires et de collines, très favorable à la vie des hommes et fréquentée par une faune sauvage abondante et variée, poussaient alors la plupart des espèces botaniques que les hommes du néolithique ont domestiquées : des céréales (orge et seigle sauvages, blé amidonnier et en grain sauvage), mais aussi des légumineuses (pois, lentilles, fèves).

*Alors qu'une agriculture primitive* y remplaçait progressivement l'économie de prédation, l'Europe, à la même époque, voyait sa dernière période glacière prendre fin. La révolution agricole entamée au Proche-Orient n'atteindra la France que trois mille ans plus tard, probablement par deux courants : le bassin méditerranéen et le Danube.

Un périple d'hommes et de techniques dont l'histoire reste largement à écrire, et auquel la génétique apportera sans doute, une fois encore, son utile éclairage.

***Catherine Vincent***

# La Hague : rejets en baisse mais contamination persistante

**LES TRAVAUX** d'assainissement effectués sur le site de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la Cogema de la Hague (Manche) ont permis de réduire ses rejets en mer d'un facteur 30. Des restrictions sont toujours en place en ce qui concerne la pêche et la plongée, a rappelé, lundi 1er décembre, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Des sédiments attestent d'une *« augmentation significative »* de la contamination liée à la présence du tartre. En ce qui concerne l'eau de mer, des algues, des poissons et des crustacés prélevés à partir de 1 400 mètres de la côte, leur analyse a donné des chiffres *« très légèrement supérieurs »* à ceux mesurés sur les plages durant l'été, précise l'office, qui juge inutile d'interdire l'accès aux côtes et aux plages.

■ **AGRONOMIE : une demande de mise en culture d'une nouvelle variété de maïs transgénique** a été déposée par le groupe français Pau-Euralis. Mis au point à partir d'un gène fourni par la société américaine Monsanto, ce maïs modifié sera soumis au prochain comité d'inscriptions au catalogue des semences autorisées en France, prévu pour janvier. Cette céréale, comme celle de la firme suisse Novartis, dont la culture a été autorisée par le gouvernement, a été rendue résistante à la pyrale, principal insecte ravageur du maïs.

# L'escalade française de compétition veut gravir les pentes de l'Olympe

## Les grimpeurs tricolores ont dominé les épreuves de la Coupe du monde 1997

**Méconnue du grand public, l'escalade de compétition offre chaque année à la France un lot impressionnant de titres et de médailles. *En quelques années et grâce à une efficace politique de détection, les grimpeurs de l'école française se sont imposés comme les chefs de file de la discipline.* Et aujourd'hui, ils sont les premiers à réclamer leur inscription au programme officiel *des Jeux olympiques d'hiver.***

BIRMINGHAM
*de notre envoyé spécial*

Les grimpeurs de l'équipe de *France d'escalade sont incorrigibles.* Depuis deux ans, ils ne peuvent plus participer à une compétition internationale sans revenir au pays, le torse bardé de médailles. Peu *connus du grand public,* Liv Sansoz, Stéphanie Bodet, François Legrand, Arnaud et François Petit se sont pourtant imposés, au fil des épreuves, comme les enfants terribles des falaises de résine. En remportant, dimanche 30 novembre, à Birmingham (Grande-Bretagne), cinq des six titres du classement final de *la Coupe du monde,* les grimpeurs tricolores ont une nouvelle fois prouvé que leur suprématie n'était pas usurpée.

*« La France est aujourd'hui le chef de file incontesté de l'escalade de compétition,* se félicite Maurice Pichon, directeur technique national de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). *Nous ne nous contentons pas de gravir les podiums. Notre influence dans le monde va de l'aspect sportif au poids politique en passant par la maîtrise technologique ».* Sportivement, les résultats sont éloquents. Ils sont le fruit d'une politique de haut niveau qui associe pragmatisme et détection permanente des jeunes talents au Centre national d'entraînement d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Et, grâce à son savoir-faire, la FFME ne cesse d'aiguiser sa stratégie de conquête.

Chaque année, par exemple, elle mandate une vingtaine de ses cadres techniques pour effectuer des mis*sions d'assistance dans* les pays où ce sport n'est qu'embryonnaire. *« C'est l'occasion, comme ce fut le cas en Inde, de former des juges, des ouvreurs de voie et de mettre en place des compétitions nationales,* détaille Pierre-Henri Paillasson, directeur des équipes de France. *Nous voulons que l'escalade se développe plus rapidement afin qu'elle soit reconnue sur le plan international. »* Ce qui permet, en passant, aux deux entreprises françaises leaders sur le marché de la construction de murs d'escalade – Entre-Prises et Pyramides – de s'implanter sur de nouveaux marchés.

L'objectif suprême reste néanmoins d'intégrer, à terme, le programme officiel des Jeux olympiques d'hiver. *« Ce sera un projet de très longue haleine »,* explique Maurice Pichon. Une candidature auprès du Comité international olympique (CIO) serait prématuré. Sur les soixante pays qui pratiquent une activité s'apparentant à l'escalade, seuls vingt-sept sont membres de *l'International Competition Climbing* (ICC), l'instance sportive de l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA). Et, sur ces vingt-sept pays, une quinzaine à *peine possèdent des structures solides.* L'ascension du mont Olympe n'est pas gagnée.

Chaque année, de petits dysfonctionnements perturbent le déroulement des épreuves internationales. Des errements du genre à agacer les membres les plus tolérants du CIO. *« En 1997, sur certaines épreuves de la Coupe du monde sont apparus de nombreux problèmes d'organisation,* se souvient le grimpeur français Paul Dewild. *Lors de la première étape à Courmayeur, en Italie, le mur n'était pas suffisamment éclairé et le public ne disposait pas d'assez de sièges. Mais c'est à Prague que nous avons vu rouge : l'organisateur refusait de verser les primes financières ! »*

Primes en baisse constante (80 000 francs par étape de Coupe du monde à partager entre les seize *finalistes), manque d'harmonie dans* les règlements, volonté de certains dissidents de mettre en place un circuit professionnel... La liste illustre le chemin qui reste à parcourir. *« Les grimpeurs voudraient que le système se réforme plus vite mais l'absence de sponsors majeurs et l'indifférence des chaînes de télévision nous obligent à revoir nos ambitions à la baisse »,* note Maurice Pichon. Seul un accord avec un partenaire important pourrait donner aux athlètes les moyens de leurs ambitions. Quitte à ce qu'ils perdent une once de leur légendaire liberté.

***Paul Miquel***

### *Une Coupe du monde tricolore*

**En remportant cinq des six titres possibles du classement général de la Coupe du monde d'escalade, lors de la finale à Birmingham, l'équipe de France, dirigée par *Pierre-Henri* Paillasson, a franchi un nouveau pas. Chez les hommes, François Legrand, triple champion du monde, a décroché sa cinquième victoire de Coupe du monde. Avec les frères Petit – Arnaud et François – qui terminent respectivement deuxième et troisième, les grimpeurs français ont ravi les trois places d'honneur. Chez les dames, la jeune Belge Murielle Sarkany a conquis la plus haute marche du podium au terme d'une compétition particulièrement relevée. Elle finit devant la Française Liv Sansoz, championne du monde et d'Europe en titre, qui n'a pu rattraper les points perdus au mois de septembre à cause d'une blessure. Elle devance sa coéquipière Stéphanie Bodet.**

### *Un sport encore jeune*

Les championnats de France d'escalade ont été créés en 1988. La même année, une Coupe du monde par étapes a rassemblé les meilleurs grimpeurs de la planète. Les championnats du monde voient le jour en 1991.

- Les compétitions se déroulent sur un mur d'escalade artificiel en résine, d'une quinzaine de mètres de haut, parsemés de prises vissées ou moulées. L'objectif est de monter le plus haut possible.
- Avant d'entrer en lice, les grimpeurs ont six minutes pour prendre connaissance de la voie. Avant et, après cette période d'observation, ils patientent, avec leurs adversaires, dans une salle d'isolement.
- Les concurrents disposent de huit à quinze minutes (suivant la difficulté de la voie) pour terminer le parcours. Un système de télémétrie permet aux juges de calculer la hauteur atteinte par ceux qui ont dépassé le temps imparti ou qui ont dévissé.
- Les grimpeurs sont équipés d'un baudrier, d'une paire de chaussons et d'un petit sac à magnésie dont ils usent pour assécher leurs mains. Ils sont assurés avec une corde par un autre grimpeur resté au sol.

# Le club de Belo Horizonte loue trois joueurs et perd la Coupe intercontinentale

## Les footballeurs allemands s'imposent

TOKYO
*correspondance*

Le club brésilien de Belo Horizonte a apporté une *singulière innovation* au football international en incorporant à son effectif trois joueurs « loués » spécialement pour disputer la Coupe intercontinentale, mardi 2 décembre, à Tokyo (Japon). Vainqueur au printemps de la Copa Libertadores, la coupe des champions d'Amérique latine, le club traverse actuellement une mauvaise passe : vingtième du dernier championnat du Brésil, l'équipe a évité de justesse la relégation en deuxième division. Pour affronter les Allemands du Borussia Dortmund, détenteurs du titre de champion d'Europe, Belo Horizonte a donc sollicité quelques aides extérieures. *« Nous ne pouvions pas venir à Tokyo sans une bonne équipe, capable de donner une bonne image du football brésilien »,* a expliqué le Brésilien Zezé Perella. Une cinquantaine de joueurs ont été approchés pour signer un contrat de quatre-vingt-dix minutes. Le défenseur Goncalves et les deux attaquants Bebeto et Donizete, membres de la sélection brésilienne, ont accepté la proposition, pour un salaire resté secret.

Face à une interprétation aussi inattendue du règlement de la Coupe intercontinentale, les Alle*mands de Dortmund* ont d'abord cru à une mauvaise blague. Lorsque le projet s'est précisé, ils ont protesté auprès de la Fédération internationale de football (FIFA), des instances européennes *(UEFA).* Sans grand succès : une telle largesse est tolérée par le règlement de cette compétition d'un jour. Incrédule, Nevio Scala, l'entraîneur italien des champions d'Europe a jugé le procédé *« antisportif », « contraire à l'idée de fair-play défendue par la FIFA » : « On ne peut pas louer un joueur comme s'il s'agissait d'une voiture ! »* Discutable, la tactique de Belo Horizonte n'a pas payé : Dort*mund s'est imposé* (2-0).

***Richard Setyon***

# Une nouvelle écurie de F1 est parrainée par un cigarettier

**BRITISH AMERICAN RACING**, une nouvelle écurie de formule 1 réunissant Craig Pollock, le manager de Jacques Villeneuve, l'écurie américaine Reynard et le cigarettier Bristish American Tobacco, participera au Championnat du monde de F1 en 1999. Cette écurie sera créée sur la base de l'écurie anglaise Tyrell, à court de finances. *« Les coûts en F1 sont de plus en plus élevés et Tyrrell Racing Organisation ne pouvait pas se satisfaire d'être reléguée en fond de grille »,* a justifié Ken Tyrrell, le propriétaire de l'écurie anglaise. British American Racing sera la septième écurie de F1 (sur onze) à être sponsorisée par un fabricant de tabac. La Commission européenne devait se prononcer, jeudi 4 décembre, sur un projet d'extension à tous les pays de l'Union de l'interdiction de la publicité pour le tabac.

هكذا من الاصل



# Les bonnes adresses de Balzac

## Revisitée par l'archéologue Philippe Bruneau, « La Comédie humaine » ouvre des sites littéraires restés hors des sentiers balisés

**SACRÉ BALZAC !** Légitimiste, « catho tradi », comme on dirait de nos jours, adepte du patriarcat et du droit d'aînesse, il a tout pour déplaire à notre époque, et cependant il est resté jusqu'ici à l'abri de toute « relecture » iconoclaste, tant sa puissance littéraire et son génie d'invention demeurent des plus forts. Il continue donc de fournir des dictées aux instituteurs, des sujets aux thésards, des thèmes aux cinéastes et téléastes (ainsi *L'Interdiction*, de Jean-Daniel, Verhaeghe en 1993) et même des idées de roman (*La Bataille*, de Patrick Rambaud, vient d'obtenir le Goncourt et un prix de l'Académie française).

Décidément à toutes les sauces, Balzac peut aussi être un guide original, à travers Paris, les régions, et même certaines contrées étrangères où quelquefois il ne mit pas les pieds... Un balzacomane norvégien n'en revenait pas de la précision avec laquelle le père de *La Comédie humaine*, dans *Séraphita*, évoque son pays – que l'écrivain ne visita point –, décrivant à merveille sa flore et même sa façon de skier, le tout sur fond d'androgynat mystique et de pensée swedenborgienne.

Avec des scénarios moins biscornus, presque chaque titre de Balzac apporte des indications historiques ou paysagères susceptibles d'ouvrir des itinéraires neufs, loin de l'esprit moutonnier des guides courants ; que ce soit en Val de Loire ou dans la Nouvelle Athènes, ce quartier intellectuel parisien aménagé sous la Restauration entre Notre-Dame-de Lorette (d'où les *lorettes*) et le boulevard de Rochechouart.

Maints auteurs se sont essayés à reconstituer routes et horizons de Balzac, tel Amédée Ponceau en 1950. Les possibilités sont si vastes que le normalien Félix Longaud, dans son *Dictionnaire Balzac* (1969), en oublie la côte provençale sur la carte qu'il a consacrée au « *domaine géographique français de* La Comédie humaine », et alors que les *Mémoires de deux jeunes mariées* ont en partie pour cadre les environs de Marseille. Archéologue et balzacologue, Philippe Bruneau, déjà auteur d'un *Balzac et l'archéologie* (Année balzacienne, 1983), publie maintenant un consistant *Guide Balzac* concernant toute la France.

> L'essentiel est qu'en général le romancier « néglige les curiosités touristiques et privilégie le méconnu »

Avec une minutie rarement atteinte, M. Bruneau inspecte un à un les sites « romancés » par Balzac, dont beaucoup servirent à la fois de muse littéraire et de décor intime à l'écrivain. C'est le cas entre autres de La Grenadière, discrète closerie tourangelle où Balzac vécut trois mois de délices en 1830 avec l'une de ses chéries, Laure de Berny, fille d'une « *femme* » de Marie-Antoinette. Démuni, il ne put acheter cette thébaïde. Il se vengea en mettant La Grenadière dans ses *Contes drolatiques* (hors *Comédie humaine* donc), dans *Le Lys dans la vallée*, et surtout en en faisant le titre et le lieu d'un court roman tragique.

Cette maison de campagne existe toujours : propriété privée, très privée, elle ne se visite pas. Mais grâce à la prospection *in situ* du « fanatique » M. Bruneau, on peut la lorgner de près : « *A Saint-Cyr-sur-Loire, continuer vers Saumur jusqu'à un feu tricolore ; tourner à droite, passer devant l'église, monter la rue de la Mairie jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville. Pénétrer dans le parc et gagner son angle sud-est, c'est-à-dire à l'opposé de l'entrée. On se trouve (selon Balzac) sur une* "pente si raide qu'il est très difficile de la gravir" *et où* "un vignoble de deux arpents *[s'élevait]* au-dessus de la maison". » De là on a une vue plongeante sur La Grenadière.

Notre cornac s'entoure d'un plus grand luxe de détails encore pour nous faire cheminer autour de la cathédrale Saint-Gatien à Tours, où Balzac est né. Ce district est la toile de fond du *Curé de Tours*, chef-d'œuvre sur la psychologie des ecclésiastiques et des vieilles filles.

M. Bruneau doute de l'opportunité du panneau indiquant le logis des abbés, qui correspond pourtant, à quelques mètres près (mais *Le Curé de Tours* est un roman, non un plan d'occupation des sols !), à la description balzacienne. Cette incertitude confère d'ailleurs un piment presque policier à ces déambulations. L'essentiel est qu'en général « *Balzac néglige les curiosités touristiques et privilégie le méconnu* ».

Une virée à Gémenos – oasis de fraîcheur et de charme, un peu à l'écart de l'anarchie permanente de Marseille et, l'été, de sa touffeur – illustre parfaitement la méthode du romancier. En route pour la Corse, en 1838, il avait apprécié ce havre. Il nous le restitue, transmuté par son imagination, grâce à l'artifice de la correspondance échangée entre des nouvelles mariées. La demeure gémenosienne de l'une des deux, ancien château de la famille d'Albertas datant des années 1700, est depuis 1893 la mairie de la petite commune, et elle est inchangée dans son aspect extérieur.

Même « *les fenêtres sans aucune symétrie* » de la façade de derrière, remarquées par Balzac, sont restées en l'état. Cartes postales disponibles sur place. A 25 kilomètres du Vieux-Port, au flanc de la Sainte-Baume de Marie-Madeleine et en vue du Garlaban de Pagnol, le village de Gémenos – où les Marseillais, comme pour illustrer l'intrigue balzacienne, aiment à venir se marier – nous parle du romantisme.

Autre décor de *La Comédie*, mais en pleine capitale, fortement marqué par le souffle du romancier, même s'il ne subsiste que des murs et une enseigne : le Rocher de Cancale. Balzac y dîna souventes fois, dans un summum de sybaritisme gastronomique, et y fit souper plusieurs de ses héros, *en particulier* la terrible Dinah Piedefer, le soir de sa rupture avec un beau goujat, le journaliste Lousteau (*La Muse du département*). Aujourd'hui, au Rocher de Cancale, il faut se contenter d'un café ou d'un plat du jour, mais l'excursion urbaine vaut quand même la peine, surtout si on a en tête les tribulations de Dinah.

*Jean-Pierre Péroncel-Hugoz*

### Carnet de route

● **Livres :** *Guide Balzac*, de Philippe Bruneau, Hazan, 255 p. avec 100 vignettes en *bichromie*, 175 F. Pour la capitale et alentours, on trouvera quelques compléments aux itinéraires littéraires dans *Paris, 300 lieux pour les curieux*, de Vincent Formery et Thomas Jongley, éd. Bonneton 1997, 185 p. illustrées couleur, 89 F. et dans *Noms de lieux d'Ile-de-France*, de Marianne Mulon, Bonneton, 232 p, 89 F

● **Restaurants :** à Gémenos (Bouches-du-Rhône), deux établissements servant notamment de la cuisine provençale (dans les deux cas, *menus à partir de 100 F*) : Le Parc, vallée de Saint-Pons, tél. : 04-42-32-20-38 ; Le Fer à Cheval, tél. : 04-42-32-20-97. A Paris, café Le Rocher de Cancale (repas à midi seulement). Tél 01-42-33-50-29.

● **Transports :** en TGV, Tours, ville natale de Balzac (avec son portrait au Musée des beaux-arts), est à moins d'une heure de Paris-Montparnasse.



## PRATIQUE

■ **PARIS FÊTE LE CHOCOLAT BELGE.** Le Centre Wallonie-Bruxelles de Paris organise, samedi 6 et dimanche 7 décembre, une Fête du chocolat belge. Les chocolatiers et praliniers les plus réputés de Belgique apportent leur concours à cette manifestation gastronomique et culturelle. Des films où le chocolat tient la vedette seront projetés : *Bianca*, de Nanni Moretti, *Willy Wonka and the chocolate factory*, de Mel Stuart, *Consuming Passion*, de Giles Foster, etc.

**★ Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 01-53-01-96-96. Entrée gratuite, de 12 heures à 18 heures.**

■ **WEEK-END BANDE DESSINÉE A LA ROCHE-GUYON.** A l'initiative du conseil général du Val-d'Oise, les amateurs de bandes dessinées ont rendez-vous, les 6 et 7 décembre, au château de La Roche-Guyon, où sont programmées des rencontres et des séances de dédicaces avec dessinateurs et scénaristes (Jean Giraud, Michel Blanc-Dumond, Ted Benoît, Daniel Bardet, François Dermaut, Brice Gœpfert et Thierry Lemaire), une exposition consacrée à l'univers Far West de Blueberry et au monde futuriste de Mœbius, ainsi qu'une bourse d'échanges.

**★ Château de La Roche-Guyon, renseignements au 01-34-79-74-42. Entrée : adulte 40 F, plus de 60 ans 35 F, de 6 à 25 ans 30 F.**

■ **UN VOILIER AUX CARAÏBES.** Copie des anciens lévriers des mers, le quatre-mâts *Star Clipper* propose, en janvier, trois croisières pour sillonner les Caraïbes. Départs le 3 janvier de la Barbade vers Antigua via la Martinique, Sainte-Lucie et la Dominique (*6 250 F par personne la semaine*, hors acheminement et taxes portuaires), puis les 10 et 17 janvier pour deux boucles différentes au départ d'Antigua (6 875 F). Des croisières commercialisées par Austral, Alternative Travel, Forum, Nouvelles Frontières, Havas Voyages Vacances et les agences spécialisées croisières.

**★ Renseignements et réservations au 01-39-21-10-98.**

DESSIN NATALI FORTIER

### Noël à l'anglaise

**Pour les familles réduites ou sans jeunes enfants, un court séjour en hôtel pour Noël offre une forme d'évasion séduisante. Le farniente, le repos, la joie et ce qu'il faut de dépaysement et de convivialité. Simple ou sophistiquée, la formule a ses adeptes. D'abord, choisir une tradition.**

**L'anglo-saxonne, qu'elle soit irlandaise, écossaise, britannique ou canadienne, a les faveurs des Français. Au cœur de Dublin, le Merrion, un cinq-étoiles récemment ouvert dans quatre maisons mitoyennes de ce style *géorgien qui fait l'admiration des* visiteurs. Dans les chambres, étoffes et antiquités irlandaises. Cette première célébration devrait être chaleureuse : feu de bois, vin et *mincepies* (tartelettes à la pomme et à l'écorce *d'orange arrosée de cognac*), *chants de* Noël. Le forfait (6 800 F environ par couple) comprend 3 nuits en chambre double avec petit déjeuner irlandais, déjeuner de Noël, courses de chevaux de la Saint-Etienne, thé, brunch et thalassothérapie. Réservations au 0800-90-85-73.**

**A une courte distance de la capitale, Tinakilly House, un manoir du comté de Wicklow, suivra la mode victorienne : gibier, marrons rôtis et plum-pudding pour un dîner en costume d'époque. Et bol d'air dans les montagnes environnantes (Noël, 3 nuits, 3 300 F environ par personne ; *Nouvel An, 2 jours, 1 900 F*). Réservations : Accueil d'Irlande, au 01-43-48-08-60. A Renvyle House (tél. : 00-353-95-43511), une gentilhommière posée dans un site sauvage du comté Galway, charme, feu de tourbe, dîner *aux chandelles, cantiques et* Père Noël pour les bambins. Le lendemain, marche solitaire sur la plage (Noël ou Nouvel An, 3 nuits, 2 500 F environ).**

**Dans la même veine, Londres. Très chic, le Mandarin Oriental Hyde Park propose trois nuits et petits déjeuners, champagne dans la chambre, menu de Noël à six plats, *5 o'clock tea* et panier à emporter du non moins chic Harvey Nichols, 8 700 F environ, pour un couple ou un(e) solitaire (réservations au 0800-90-76-97). Le groupe Savoy (réservations au 0800-136-136) rassemble trois palaces, dont le Claridge's (forfait 3 nuits, avec 4 déjeuners ou dîners, dont ceux de Noël, et A/R en Eurostar, 8 100 F en 1ère classe, 7 500 F en seconde), le Berkeley et le Savoy.**

**Préfère-t-on la campagne ? Dans les Cotswolds, le Lygon Arms (tél.: 0800-136-136), un relais de poste, ne manque pas de caractère. Des flambées pétillent dans les cheminées (3 nuits, 7 700 F environ), tandis que le Lucknam Park (tél. : 00-44-1225-742777), à cinq minutes de Bath, dans le Wiltshire, annonce un dîner aux accords de la harpe et la messe de minuit au village avant un revigorant vin ou chocolat chaud. Mais, attention, le thé est à 16 heures (3 nuits, 6 600 F environ par couple ou par personne).**

**Quant à l'Ecosse, on y célèbre *Hogmanay*, la Saint-Sylvestre, chantant et dansant dans les rues à Edimbourg, où un feu d'artifice illumine la château, et partout dans les Highlands (renseignements au 01-44-51-56-20).**

**Le Noël de nos cousins canadiens a des saveurs de sirop d'érable et de promenades en traineau. La chaine Canadian Pacific donne le choix entre un réveillon au Reine Elizabeth, avec escapade dans une cabane à sucre (3 nuits, 5 830 F, vols Paris-Montréal inclus) ou forestier dans les murs en rondins du Château Montebello (3 nuits, 4 170 F pour Noël, 4 290 F pour le Nouvel An). Réservations : Jetset (01-53-67-13-00) et dans les agences de voyages.**

*Danielle Tramard*

هكذا من الاصل



# Froid avec un peu de neige

**LA DÉPRESSION** sur le golfe de Gênes va se décaler vers le nord de la Grèce jeudi. Les hautes pressions d'Islande vont peu à peu se décaler vers le nord-ouest de la France. Le temps va rester instable sur l'ensemble de la France avec des flocons encore possibles.

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** – Le ciel va rester très nuageux avec des averses sur les côtes. Le matin, il fera 2 à 5 degrés sur les côtes et 0 dans l'intérieur. L'après-midi, le thermomètre atteindra 5 à 7 degrés.

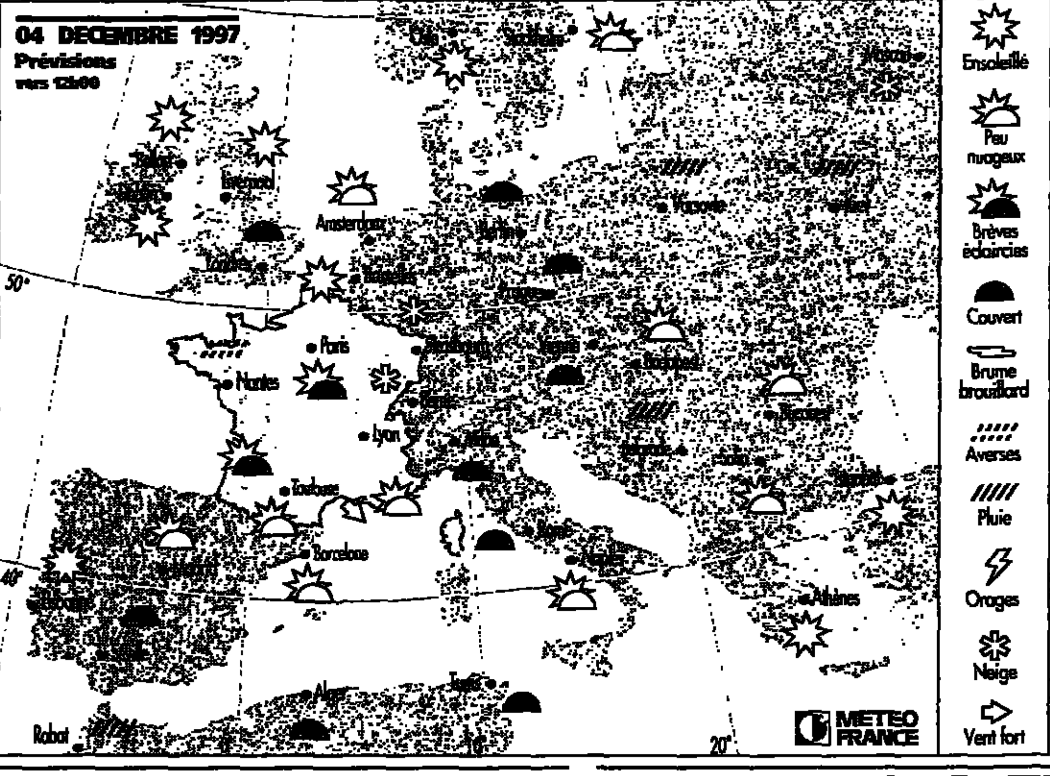
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Le ciel sera nuageux avec des averses de pluie et de neige *mêlées dès la mi-journée.* Après de faibles gelées matinales, le thermomètre ne dépassera pas *les 3 à 4 degrés.*

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le *temps hivernal se poursuit avec un* ciel gris et quelques chutes de neige faibles. Après des gelées matinales, le thermomètre ne dépassera pas 1 à 2 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Après des brouillards givrants le matin sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel deviendra nuageux avec des averses. Quelques flocons pourront tomber sur Poitou-Charentes en soirée. Il fera au maximum 2 à 7 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le temps hivernal continue avec un ciel gris et des petits *flocons de neige.* Après des gelées matinales, le thermomètre restera voisin de 0 degré l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Sur la Corse et les Alpes maritimes, *le ciel deviendra nuageux et* des averses se produiront. La neige tombera à partir de 800 mètres. *Sur les autres régions, le soleil brillera.* Mistral et tramontane souffleront à 80 kilomètres/heure le matin et faibliront l'après-midi. Les températures varieront entre 7 et 13 degrés l'après-midi.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Une violente tempête de neige s'est abattue, mardi 2 décembre, sur le *sud-ouest de* la région du Yukon (à l'est de l'Alaska), provoquant de longues coupures *d'électricité et empêchant* toute circulation. Les chutes de neige, qui ont atteint jusqu'à 80 centimètres *en certains endroits, ont provoqué* des ruptures de lignes électriques et des coupures de courant d'une *dizaine d'heures.*

■ **ALLEMAGNE.** Singapore Airlines et Lufthansa ont conclu une alliance qui va permettre aux passagers de ces compagnies de bénéficier de vols en code partagé, d'offre accrue en matière d'horaires, de meilleures correspondances, d'harmonisation des programmes de fidélisation, de prestations au sol et de services aux passagers. En avril 1998, chacune des compagnies augmentera de 7 à 10 ses liaisons hebdomadaires entre Singapour et Francfort.

**PRÉVISIONS POUR LE 04 DECEMBRE 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/29 P | KIEV | 2/4 P | VENISE | 7/9 C | LE CAIRE | 11/21 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 23/31 S | LISBONNE | 8/15 S | VIENNE | 1/3 C | MARRAKECH | 8/17 P |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 25/30 N | LIVERPOOL | 1/4 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/21 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 0/5 C | BRASILIA | 20/26 P | PRETORIA | 15/25 P |
| | | | | AMSTERDAM | 1/3 N | LUXEMBOURG | -3/-1 C | BUENOS AIR. | 14/24 N | RABAT | 12/18 P |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | -5/0 * | ATHENES | 13/16 S | MADRID | -3/7 N | CARACAS | 23/30 S | TUNIS | 11/16 C |
| AJACCIO | 4/13 N | NANTES | 0/6 N | BARCELONE | 2/8 N | MILAN | 4/7 C | CHICAGO | -2/1 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | -1/4 N | NICE | 7/13 N | BELFAST | 3/5 S | MOSCOU | -6/-4 * | LIMA | 23/25 C | BANGKOK | 24/32 S |
| BORDEAUX | -1/5 N | PARIS | 0/2 N | BELGRADE | 2/7 P | MUNICH | -2/2 C | LOS ANGELES | 12/17 S | BOMBAY | 23/31 S |
| BOURGES | -3/1 * | PAU | -3/2 N | BERLIN | -1/2 C | NAPLES | 7/14 N | MEXICO | 11/23 N | DJAKARTA | 27/30 C |
| BREST | 2/8 P | PERPIGNAN | 0/6 S | BERNE | -3/1 C | OSLO | -10/-7 S | MONTREAL | -8/-3 * | DUBAI | 19/26 S |
| CAEN | 3/5 P | RENNES | 1/7 P | BRUXELLES | 0/2 S | PALMA DE M. | 4/10 P | NEW YORK | 6/13 C | HANOI | 16/22 N |
| CHERBOURG | 2/7 P | ST-ETIENNE | -6/1 * | BUCAREST | 3/10 N | PRAGUE | -2/1 C | SAN FRANCIS. | 14/17 C | HONGKONG | 16/23 C |
| CLERMONT-F. | -5/2 * | STRASBOURG | -4/1 * | BUDAPEST | 3/5 N | ROME | 7/13 C | SANTIAGO/CHI | 11/27 S | JERUSALEM | 12/20 S |
| DIJON | -5/1 * | TOULOUSE | -2/4 N | COPENHAGUE | -4/1 N | SEVILLE | 8/15 C | TORONTO | 1/3 C | NEW DEHLI | 12/22 S |
| GRENOBLE | -3/4 * | TOURS | 0/4 N | DUBLIN | 2/6 S | SOFIA | 4/8 N | WASHINGTON | 6/16 S | PEKIN | -5/5 S |
| LILLE | 0/3 * | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | -1/2 C | ST-PETERSB. | -6/-5 N | **AFRIQUE** | | SEOUL | -5/4 S |
| LIMOGES | -3/1 N | CAYENNE | 24/30 P | GENEVE | -2/2 P | STOCKHOLM | -7/-5 N | ALGER | 9/18 C | SINGAPOUR | 26/31 P |
| LYON | -5/2 * | FORT-DE-FR. | 25/29 P | HELSINKI | -6/-4 C | TENERIFE | 15/18 S | DAKAR | 24/29 S | SYDNEY | 16/26 S |
| MARSEILLE | -1/7 S | NOUMEA | 24/30 S | ISTANBUL | 10/14 S | VARSOVIE | -3/1 P | KINSHASA | 21/28 P | TOKYO | 3/8 S |

*Situation le 3 décembre à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 5 décembre à 0 heure TU*

**JARDINAGE**

# La vogue anglo-nordique des bassins de jardin gagne la France

**LES JARDINS** français sont-ils ou non généralement ornés d'un bassin ? Selon une enquête menée en 1996 par un fournisseur de nourriture pour les poissons et accessoires divers, seuls 3 % des jardins français seraient dotés d'un tel équipement (745 000 au total), alors qu'en Grande-Bretagne la proportion est d'un jardin sur cinq et en Allemagne d'un sur quatre. Mais un engouement certain pour ce type d'aménagement a été noté et la progression est nette dans plusieurs régions de notre pays. Chez Vitakraft, l'entreprise qui a lancé cette étude, on estime que la proportion pourrait atteindre un sur dix dans les prochaines années.

On se montre plus mesuré chez Zolux, car il semble que le bassin de jardin entre en compétition avec la piscine dans toute la partie sud de la France. Des observations croisées montrent en effet que, là où la douceur du climat fait creuser des piscines, les bassins se raréfient. Ils seraient plus nombreux au nord de la Loire et, d'une manière générale, leur marché se situe plutôt en Europe du Nord. Actuellement, l'Ile-de-France représente 35 % des ventes de bassins et d'accessoires, contre 20 % en Rhône-Alpes, par exemple.

A quoi ressemble le bassin idéal ? Il doit avoir des rives aussi découpées que possible, une profondeur de 30 à 40 centimètres, pour un bon développement des plantes aquatiques, mais avec un « trou » de 80 à 90 centimètres d'eau libre où les poissons se réfugieront en hiver si la surface est prise par la glace. Il doit être à l'ombre mais pas sous un arbre.

> La plupart des amateurs doivent se débrouiller seuls pour creuser un trou

La meilleure saison pour créer un bassin n'est pas le printemps, comme on le préconise souvent, mais la fin de l'hiver. Juste après les dernières gelées, la reprise de végétation vient à point nommé masquer les traces du chantier.

Curieusement, ni les marques Vitakraft ni Tetra ne commercialisent d'éléments constitutifs du bassin lui-même. Seul Zolux vend des toiles préformées étanches et même des bandes autocollantes à froid pour les assembler et obtenir les formes désirées. La plupart des bassins sont en effet construits à partir de cuves étanches, comme les piscines. Comme les piscines aussi, d'autres sont vendus sous forme de bacs de plastique à enterrer. Ils ont l'avantage de la simplicité mais le défaut quasi général d'un manque de profondeur qui les expose à geler en hiver. La maçonnerie, elle, suppose de recouvrir l'intérieur d'un enduit étanche. Ce dernier bassin sera le plus solide, sauf au gel si ses pentes sont abruptes.

En fait, la construction elle-même ne semble pas faire partie des préoccupations des grandes firmes impliquées dans la promotion du bassin de jardin. La plupart des amateurs doivent se débrouiller seuls pour creuser un trou ou bien faire appel à un artisan ou à un paysagiste.

Quant aux fournitures de base, elles proviennent à 50 % des jardineries, à 20 % des grandes surfaces bricolage et à 12 % « seulement » des animaleries. Le fait que certaines grandes enseignes de jardinerie aient ouvert un rayon animalerie bien équipé pour l'aquarium et le bassin n'est sans doute pas étranger à leur position dominante.

Les industriels spécialisés ont analysé les problèmes qui se posent aux bassins et poissons une fois installés. Ainsi Vitakraft va-t-il commercialiser une nouvelle gamme d'aliments adaptés à chaque saison. Et Zolux met sur le marché un petit filtre à UV très sophistiqué capable de résoudre sans produit chimique le problème numéro un du bassin en été : les invasions d'algues unicellulaires qui rendent l'eau opaque.

Les deux vedettes du bassin d'agrément sont indiscutablement les poissons rouges et les carpes koï, venus d'Asie, dont toutes les sélections, anciennes ou récentes, ont d'ailleurs été isolées pour être regardées par-dessus et pas sur le côté comme dans un aquarium. Le prochain succès sera sans doute l'ide doré d'Europe centrale, qui offre en plus l'avantage de rester toujours en surface. Il existe un autre poisson d'ornement, rare mais magnifique, la tanche dorée : rouge ou jaune-orangé à taches noires.

Un cinquième poisson, l'esturgeon élevé en pisciculture, préoccupe les scientifiques. Il s'agit le plus souvent de ce qu'on appelle les poissons de « queue de bassin » : les 30 % à 50 % qui ne grossissent pas. Cet esturgeon russe (parfois américain) risque en effet de passer des bassins et étangs aux eaux libres et de venir concurrencer sérieusement l'esturgeon autochtone qu'un ambitieux et coûteux programme européen tente actuellement de réintroduire dans la Gironde.

*Marcel Donzenac*

### *Les piscines tiennent salon*

**Si l'on veut passer l'été au bord d'une piscine dans son propre jardin, il faut sans doute y songer à contre-saison. C'est en tout cas ce que suppose l'organisation, en même temps que le Salon nautique, du 5 au 15 décembre, à la porte de Versailles à Paris, du Salon de la piscine. Avec l'aménagement de 25 000 piscines par an, en majorité au sud de la Loire, et un parc d'équipements qui met déjà la France au premier rang en Europe, cette activité intéresse environ 2 500 entreprises, dont 800 spécialistes.**

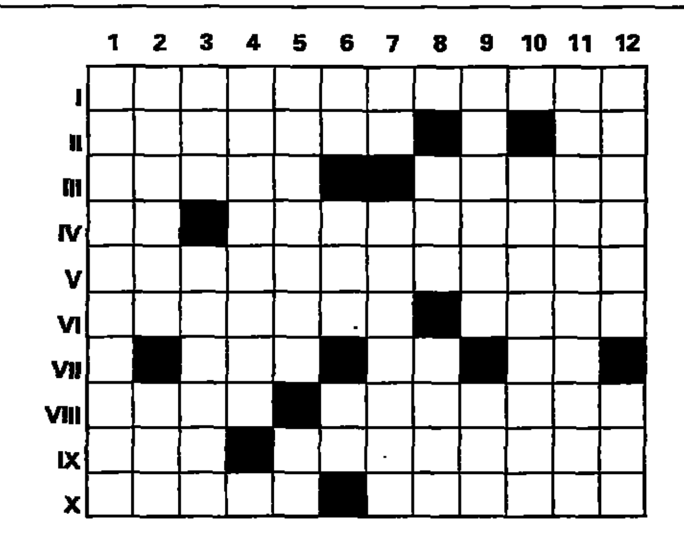
**Les exposants réunis au salon proposent des piscines enterrées à partir de 50 000 francs (plus travaux), et sur mesure à partir de 120 000 francs. Mais on peut acheter entre 2 000 et 50 000 francs un équipement hors sol à monter soi-même. Reste à l'entretenir, à chauffer et à traiter l'eau. Et à plonger.**

★ **(Salon de la piscine, spa et sauna.** *Paris Expo, porte de Versailles,* **Hall 2/2. Du vendredi 5 au lundi 15 décembre. De 10 heures à 19 heures, nocturne jusqu'à 23 heures le 12 décembre. Entrée : 60 F, tarif réduit 30 F pour les enfants âgés de 7 à 13 ans. Billet donnant accès le même jour au Salon nautique. Métro : Balard ou Porte-de-Versailles).**

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 97269**

*♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



**HORIZONTALEMENT**

I. Demande plus à ses neurones qu'à ses bras. – II. Hôtels en villes. Le titane. – III. C'est gênant d'être dedans. Rassemblement professionnel. – IV. Au-dessus du lot. Eprouveras quelques inquiétudes. – V. Annonciatrices de pénurie. – VI. Renforce la voile. Pris par le froid. – VII. A la fin des numéros. Bien descendu. Règle. – VIII. Sa demande est une soumission. Anastasie se promenant chez les gens de plume. – IX. Article. Il faut protéger les siens... mais sur le terrain, ce sont eux qui protègent. – X. Viennent d'Ecosse. Saint martyr, héros pour Rotrou.

**VERTICALEMENT**

1. Qui a la force de ne pas choisir. – 2. Inspiration sartrienne. Danse pour Trenet. – 3. Coup d'envoi. Brille sous ses faux airs. – 4. Mise à la verticale. – 5. Grimpent aux arbres. S'il grimpe, il atteint des sommets. – 6. Largeur d'étoffe. *Plus* léger quand il est chaud. Le chrome. – 7. Préposition. A jeté un coup froid sur le *Titanic.* – 8. D'un auxiliaire. Mise en couple. – 9. Arrivera après les autres. Circule en Extrême-Orient. – 10. Une qualité qu'il ne faut pas confondre avec la rigidité. – 11. Comme des affaires traitées au Quai. – 12. Manifestation débordante. Point de départ pour chaque jour.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97268**

**HORIZONTALEMENT**

I. Hebdomadière. – II. Oléoduc. Brut. – III. Miniaturiser. – IV. Os. Gl. Lisère. – V. Pistil. Sas. – VI. Housse. Er. – VII. Ont. Quirinal. – VIII. Ubu. Manuel. – IX. Israël. Igloo. – X. Emersion. Sun.

**VERTICALEMENT**

1. Homophonie. – 2. Elision. Sm. – 3. Ben. Suture. – 4. Doigts. Bar. – 5. Odalisques. – 6. Mut. Leu. Li. – 7. Acul. Im (mi) – 8. Riverain. – 9. Ibis. Ring. – 10. Erses. Nuls. – 11. Ruera. Aeou. – 12. Etrésillon.

## BRIDGE

**PROBLÈME N° 1765**

**SÉCURITÉ INHABITUELLE**

Le Suédois Jan Wohlin avait publié, dans le bulletin de l'Association internationale des journalistes, cette donne où une sécurité inhabituelle permit de gagner la manche à Pique. Cachez les mains adverses pour être à la place du déclarant.

Nord : ♠ 7 ♡ 6 2 ♢ A R D 9 7 3 ♣ A 8 5 3
Ouest : ♠ 4 3 ♡ A R D V 8 4 ♢ 10 4 ♣ R 10 2
Est : ♠ 8 6 5 2 ♡ 9 5 ♢ V 8 6 2 ♣ D 7 6
Sud : ♠ A R D V 10 9 ♡ 10 7 3 ♢ 5 ♣ V 9 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| – | 1 ♢ | passe | 1 ♠ |
| 2 ♡ | 3 ♢ | passe | 4 ♠... |

Ouest ayant entamé As, Roi et Dame de Cœur sur lesquels Est a fourni le 9 et le 5, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Réponse*

Sur la Dame de Cœur, que va-t-il se passer si le déclarant coupe avec *le 7 de Pique du mort ? Est va sur*couper et contre-attaquer le 6 de Trèfle pour le 9, le 10 et l'As du mort. Le déclarant va alors tirer les Carreaux pour défausser ses deux Trèfles perdants, mais Ouest va couper au troisième tour et ce sera la levée de chute.

Comment éviter ce résultat ? Tout simplement, comme le *propose* Wohlin, *en ne coupant pas le troisième Cœur* ! Peu importe la contre-attaque d'Ouest : si c'est le 2 de Trèfle, le déclarant prend de l'As de Trèfle du mort, tire ses atouts et les trois Carreaux maîtres. En fait, il s'agit d'un jeu de sécurité inhabituel puisqu'il consiste à *refuser de couper une carte maîtresse* pour conserver une communication à l'atout.

***L'ART DE LA DÉFENSE***

Dans le jeu de flanc, le grand art est d'imaginer comment faire chuter le déclarant.

La donne suivante, jouée lors du championnat du monde à Perth, en *Australie, en est un bon exemple,* le Brésilien Marcelo Branco ayant fait chuter un chelem sur table.

Nord : ♠ D 7 6 4 2 ♡ 5 2 ♢ D V 8 3 ♣ V 10
Ouest : ♠ R V 10 3 ♡ R D 10 7 3 ♢ 10 9 ♣ D 8
Est : ♠ 8 5 ♡ V 9 8 6 4 ♢ R 6 5 2 ♣ 9 3
Sud : ♠ A 9 ♡ A ♢ A 7 4 ♣ A R 7 6 5 4 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| passe | 1 ♢ ! | passe | 2 ♣ |
| passe | 2 ♠ | passe | 3 ♣ |
| passe | 3 ♢ | passe | 4 ♣ |
| passe | 5 ♣ | passe | 6 ♣... |

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment peut-on gagner* contre toute défense ce PETIT CHELEM À TRÈFLE, et *comment Branco, en Est, l'a-t-il fait chuter ?*

*Note sur les enchères*

L'ouverture artificielle de « 1 Carreau » promettait... 0 à 7 points, l'enchère de « 2 Trèfles » correspondait à une ouverture de... « 2 Trèfles » forcing de manche, « 2 Piques » était naturel et positif (soit 5 à 7 H). Les autres enchères *étaient normales !*

*Philippe Brugnon*


Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE






Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





**CINÉMA** Le film de Philippe de Broca, *Le Bossu*, est la tête d'affiche des sorties du jour. Mise en scène de manière classique et efficace, la septième adaptation du roman de Paul Féval est servie par des acteurs excellents, particulièrement par Daniel Auteuil. ● RÉUNIS par *Le Monde*, Philippe de Broca, Jean-Paul Rappeneau *(Cyrano)* et Bertrand Tavernier *(La Fille de d'Artagnan)* parlent de leur passion partagée pour le film de cape et d'épée et de l'évolution du genre, qui connaît un regain de modernité. ● PLUSIEURS AUTRES FILMS sont à retenir. *Sunday* de Jonathan Nossiter, une plongée dans le monde des *homeless* de New York, qui est surtout un magnifique éloge de l'imposture et de l'errance. Et *Out of the Present*, histoire d'une mission spatiale soviétique en orbite, pendant que, sur Terre, le communisme vit ses dernières heures.

# Broca, Rappeneau, Tavernier à la pointe de l'épée

## A l'occasion de la sortie du « Bossu », de Philippe de Broca, les trois cinéastes expliquent au « Monde » les raisons de leur passion pour les films en costume



J. M LEROY/SYGMA



ÉTIENNE GEORGE/SYGMA



B. BARBIER/SYGMA

*De gauche à droite : Daniel Auteuil dans « Le Bossu », de Philippe de Broca (1997) ; Sophie Marceau dans « La Fille de d'Artagnan », de Bertrand Tavernier (1994) ; Gérard Depardieu dans « Cyrano de Bergerac », de Jean-Paul Rappeneau (1990).*

**TOUS LES TROIS** ont réalisé plusieurs films de cape et d'épée. Philippe de Broca, Jean-Paul Rappeneau et Bertrand Tavernier disent de préférence *« films en costume »* ou *« films historiques »*. Réunis dans un même salon le 2 décembre, ils ont expliqué cette passion commune.

« **Jean-Paul Rappeneau :** Les films en costume font partie de la tradition cinématographique mondiale. Chaque fois que l'on demande aux gens quels sont leurs films préférés, ils apparaissent au premier rang, à commencer par *Les Enfants du paradis, La Kermesse héroïque, Napoléon* ou *Casque d'or*...

– **Bertrand Tavernier :** Il y a toujours eu et il y aura toujours des gens qui explorent le passé. Parce que cela relève du rêve, de ce plaisir dont parle Michael Powell dans son autobiographie, plaisir de l'imagination. Pourtant, j'ai dû me battre de manière acharnée pour réaliser presque tous mes films en costumes. Tout d'un coup, la roue tourne. Un ou deux films arrivent à passer, mais c'est toujours aussi difficile.

– **Philippe de Broca :** Il y a une sorte de dictature des décideurs qui, un jour, vous interdisent de faire des films en costume ou, un autre, des comédies ; seul le polar échappe toujours à cet interdit. J'ai eu de la chance, car deux des films historiques que j'ai réalisés, *Cartouche* et *Le Bossu*, ont été des commandes de producteurs.

– **B. T. :** Si *La Fille de d'Artagnan* est née, c'est de ma volonté de donner un coup de main à quelqu'un que je considère comme un grand réalisateur de films de cape et d'épée, Riccardo Freda, boudé par la critique italienne, qui n'a considéré longtemps que le cinéma néoréaliste. En France, les films des années 50 étaient assez catastrophiques. La façon dont les réalisateurs utilisaient les décors naturels était tellement nulle que j'étais sûr de pouvoir réutiliser les mêmes lieux quarante ans plus tard sans que personne les reconnaisse. Par exemple, on ne cadrait alors jamais les fenêtres. Une fenêtre, c'est embêtant, il y a le jour qui tombe, il faut faire des raccords... Or s'il y a un truc qui est beau dans les films *historiques, c'est la lumière.*

– **P. de B. :** Il y a une chose qui nous caractérise tous les trois, c'est que nous ne sommes pas des violents, des "guerriers". Je n'ai jamais porté d'arme chargée de ma vie, et pourtant le plaisir que j'ai à voir des gens ferrailler est énorme.

– **B. T. :** J'ai appris l'histoire de mon pays dans Dumas, un auteur formidable. Il a prolongé le roman de chevalerie. Fuller ajoutait que, dans son génie, Dumas avait inventé le western. Tous les westerns, disait-il, sont nés des *Trois Mousquetaires*.

– **P. de B. :** C'est vraiment intéressant car je me suis beaucoup inspiré du western pour faire *Le Bossu*. Le film en costume permet aussi d'essayer de retrouver un *idéal héroïque*, le héros altruiste, celui qui défend le bien, des choses aussi simples que cela. Cyrano est le type même du héros français ; *Cyrano* est un film de "verbe et d'épée".

– **J.-P. R :** *Cyrano* est avant tout pour moi un "opéra verbal". Si j'ai souvent dit que la première pièce que j'ai vue était *Cyrano*, le premier film c'était, en 1939 ou en 1940, le *Robin des bois* de Michael Curtiz. J'ai pensé longtemps que le cinéma, c'étaient des histoires où l'on devait se battre à l'épée.

– **B. T. :** Moi, la première fois que j'ai vu des gens se battre à l'épée, c'était dans la bande annonce du *Cygne noir*, d'Henry King. C'est du coup le premier film que j'ai passé *quand j'ai créé un ciné-club au Nickelodéon*, en complément de programme au *Navire blanc*, de Rossellini, c'était assez poilant. Mais je revois encore toute une partie de la jeune critique, venue voir le Rossellini, partir avant la projection du film de King.

> C'est Dumas qui a inventé le western. Tous les westerns, disait Fuller, sont nés des « Trois *Mousquetaires* »

» En France, il y a souvent eu une réticence de la critique et de l'intelligentsia vis-à-vis du film historique. Elle a augmenté dans les dernières années où, automatiquement, les films de ce genre sont assimilés à la "qualité française", label qui ne veut strictement rien dire. Le deuxième film que j'ai vu, c'était *Fanfan la Tulipe*, au Colisée. Je suis resté à deux séances. C'était en 1952 et j'avais onze ans. Quand je l'ai revu récemment, j'ai été cruellement déçu. Mais, si la partie Gérard Philipe a beaucoup vieilli, l'invention réelle dans le scénario de René Wheeler et dans les dialogues d'Henri Jeanson *a bien tenu le coup. Tout ce qui est* action est terriblement plat. Les chevauchées sont filmées à 20 images/seconde. Quand j'avais vu *Cartouche*, je l'avais trouvé infiniment supérieur...

– **P. de B. :** ... Merci...

– **J.-P. R. :** ... Il y a un trou noir entre les deux films...

– **P. de B. :** ... Cela dit, j'ai revu *Cartouche* en préparant *Le Bossu* et j'ai trouvé les combats très démodés, accélérés, "gags", comiques : j'avais cédé à une mode. En faisant *Le Bossu*, j'ai trouvé le metteur en scène de *Cartouche* un peu vieux...

– **B. T. :** Les combats du *Bossu* sont vachement bien. Michel Carliez, avec qui j'ai moi aussi travaillé, est formidable. Dans *La Fille de d'Artagnan*, quand j'ai vu les premières répétitions des duels, c'étaient des duels Hunebelle, façon mec tombant dans un tonneau de vin... Je me rappelle de ma consternation et je me suis dit que c'était ça qui avait foutu en l'air le film de cape et d'épée en France. En plus d'un non-travail sur les paysages, d'un non-travail sur les extérieurs. Dans *Le Bossu* ou dans *Cyrano*, vous êtes allés dans des endroits très beaux, il y a des plans larges...

– **J.-P. R. :** La vision d'un certain cinéma américain m'a vraiment aidé. Pour *Le Hussard sur le toit*, qui, pour moi, n'est pas un film de cape et d'épée mais un conte philosophique, ce qui m'intéressait, c'était de raconter une histoire intime dans une vaste nature. *Ce que j'avais* vraiment en tête, c'est bien sûr Giono mais aussi Anthony Mann, l'homme qui a le mieux servi la nature, mieux que John Ford, même.

– **B. T. :** Quand je faisais *La Passion Béatrice*, j'avais aussi en tête Anthony Mann, et Michael Powell, et Kurosawa, des gens qui donnaient un sens lyrique, métaphysique à la nature ; elle n'était pas simplement un décor mais traduisait une véritable émotion.

– **P. de B. :** En travaillant avec Jean Cosmos et Jérôme Tonnerre sur le scénario du *Bossu*, sans se le dire vraiment d'ailleurs, on voulait faire un "grand film français". Pourtant, beaucoup de mes références venaient du cinéma américain ; particulièrement l'organisation du duel dans le western américain. Les cinéastes américains ont extraordinairement dramatisé le revolver – qui n'a pas beaucoup d'intérêt en soi...

– **B. T. :** En fait, tu es revenu à la source, parce que la dramatisation de la dureté et la part d'inconscient dans les duels, c'est chez Dumas.

– *J.-P. R. : On sent chez certains* auteurs du XIX[e] un désir de cinéma non inventé. Dumas appelle le cinéma ; Hugo aurait fait un cinéaste extraordinaire ; Rostand ?, il ne lui manque que ça : il a écrit *Cyrano* l'année où le cinéma a été inventé. Faire rêver les spectateurs, ça commence par notre rêve à nous. Il y a des époques qui m'enfièvrent, comme les années 1830. Il faut essayer de faire ressurgir la galère engloutie...

» Le film d'histoire nous permet de parcourir d'autres territoires, de refaire le monde à notre goût, de changer la couleur des choses, le visage des femmes, les émotions qui traversent les cœurs. C'est aussi la possibilité de combattre le déficit de spectacle que je peux ressentir quelquefois face aux écrans immenses dont on dispose aujourd'hui. »

*Propos recueillis par Samuel Blumenfeld et Olivier Schmitt*

# Les bonnes recettes du père Féval

## Le Bossu. Une réalisation respectueuse des règles du genre et deux acteurs en grande forme

**Film de Philippe de Broca. Avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Marie Gillain, Yann Collette, Claire Nebout, Philippe Noiret. (2 heures.)**

Aller à Lagardère, encore ! A quoi bon ? A la question : pourquoi ajouter une huitième version filmée ou téléfilmée des exploits du chevalier tors ?, la réponse ne peut guère être qu'économique, étude de marché et disponibilité d'une nouvelle génération à une éternelle histoire. Mais à la question : si tant est qu'on veuille tourner *Le Bossu*, en France, aujourd'hui, comment le faire ?, la réponse est : comme ça. Comme l'a réalisé Philippe de Broca, c'est-à-dire platement mais respectueusement, en se contentant d'un dosage judicieux d'ingrédients modernes, disons plutôt récents, dans le vieux pot du père Féval où mitonne depuis cent trente ans son adroit potage de botte secrète et de travestissement, d'inceste sublimé et d'alliance du peuple et de l'aristocratie contre les bourgeois, de vengeance implacable et de boursicotage. Et en convenant une bonne fois que l'archaïsme de la mise en scène ne vaut plus qu'on aille rompre la moindre rapière à son sujet.

La première bonne idée consiste donc à jouer franc jeu avec les règles du genre, mélodrame avec signe de reconnaissance familial (Le médaillon ! Non ? Si !) et mystère à la mie de pain (*« Je sais qui m'a tué... – Parlez monseigneur ! – Il s'appelle... Aaaargh ! »*), cavalcades cliticlop, ferraillages tchic-tchic-tchac et bustiers à balconnets holà drôlesse, de la vieille pierre, du jardin à la française et autre Noiret pontifiant, toute la lyre. La touche contemporaine, en contrepoint, porte surtout sur les bagarres, franchement brutales, et où les épées pénètrent dru et profond dans les chairs, loin des élégantes estafilades ou trépas hors champ des classiques du genre. Du duel des *Liaisons dangereuses* aux massacres de *Braveheart*, les bagarres en costumes récentes ont frayé la voie de ce nouveau réalisme.

**L'ART DE DANIEL AUTEUIL**

La deuxième bonne idée, tout simplement, s'appelle Daniel Auteuil. Auteuil n'a ni le physique ni l'âge de l'emploi, il n'a pas forcément de dispositions pour l'escrime ou l'équitation, en fait il n'a qu'une chose pour lui : il est un formidable acteur. C'est amplement suffisant. Parce que cela permet à peu près tout ce qui fait que ce *Bossu arrive* à bon port : Auteuil joue le rôle, en même temps il joue le genre cape et d'épée lui-même, rend hommage à Blanchar, Marais et Piat au passage, souligne les aspects outrés ou datés de l'affaire sans tomber dans la parodie, joue, enfin, le « sur-rôle », celui du bossu en quoi se déguise Lagardère et qui, lui, ouvre l'espace de la parodie, de la caricature annoncée par les saltimbanques de la commedia dell' arte. Du grand art.

Mieux, cette performance du comédien dégage la voie pour son partenaire adversaire, l'infâme Gonzague : Luchini a, lui, et le physique et le talent de l'emploi, mais le registre d'Auteuil lui permet d'esquiver le piège tendu par semblable situation, et qu'il n'évita pas toujours, celui d'en faire trop. Ici, il peut composer un méchant « tenu », un méchant acquis d'avance et qui s'en amuse sans s'en moquer, auquel il invente des reflets de tristesse gris bleu, des terreurs d'enfant. Entre eux deux, tout – un petit tout, certes, mais qui ne prétend à rien d'autre – devient possible. Le numéro de crétin plein de panache de Perez sauvant son impossible duc de Nevers, les citations d'*Angélique* ou de *Notre-Dame de Paris*, le clin d'œil aux actuels krachs boursiers et, enfin, l'explosion si longtemps retenue du traître se proclamant traître, orgasme jubilatoire du paradoxe du comédien. Bref, on s'amuse bien, ce qui est tant et tant la seule raison d'être revendiquée de ce *Bossu*-là, qu'on voit mal pourquoi on irait plus avant lui chercher des poux dans la perruque.

*Jean-Michel Frodon*

### *Des livres aux films*

● **Les livres.** Intense activité éditoriale à la faveur de la sortie du *Bossu*, le film. Pas moins de neuf références nouvelles de l'oeuvre de Paul Féval se disputent les rayons des libraires. Pour les amateurs de grands formats brochés, deux possibilités : Ramsay (415 p., 99 F) ou Le Rocher (568 p., 38,90 F). Pour ceux qui préfèrent les poches : Flammarion, coll. « G F » (830 p., 52 F), Hachette Jeunesse n° 631 (482 p., 39 F), Pocket n° 10378 (736 p., 40 F), Le Livre de poche n° 14421 (698 p., 40 F) ou J'ai lu, en deux tomes (*Le Bossu*, suivi de *Lagardère*, curiosité éditoriale qui pourrait être trompeuse) n° 3296 (351 p., 25 F) et n° 3985 (410 p., 25 F). Pour les plus jeunes, Pocket publie un « roman » d'après le scénario du film de Ph. de Broca : *Le Bossu*, Pocket Junior, n° J336 (157 p., 30 F). Enfin, Omnibus réunit les oeuvres de Paul Féval père et fils sous le titre *Le Bossu, le roman de Lagardère* (1399 p., 155 F).

● **Les films.** Plusieurs réalisateurs français ont tourné des adaptations du *Bossu*. 1913 : André Heuzé. 1925 : Jean et Henriette Kemm, avec Gaston Jacquet. 1934 : René Sti, avec Robert Vidalin. 1944 : Jean Delannoy, avec Pierre Blanchar. 1952 : *Le Fils de Lagardère*, de Fernando Cerchio (Italie). 1955 : *Le Serment de Lagardère*, de Leon Klimovski (Argentine). 1959 : André Hunebelle, avec Jean Marais. 1967 : *Lagardère* et *Le Bossu*, téléfilm en deux épisodes de Jean-Pierre Decourt, avec Jean Piat. 1997 : Philippe de Broca, avec Daniel Auteuil.

هكذا من الاصل



# L'Asie, chaque année plus écrasante

## Le Festival des trois continents à Nantes confirme l'influence grandissante des cinématographies d'Orient

NANTES
*de notre envoyé spécial*

C'est un menu de choix qu'avaient composé les frères Alain et Philippe Jalladeau pour la dix-neuvième édition de leur Festival des trois continents (en abrégé : F3C), qui s'est tenue du 25 novembre au 2 décembre. Une édition que l'on peut résumer par deux constantes, une relative nouveauté et une interrogation. La première et essentielle constante de la manifestation nantaise est la mobilisation du public qu'elle suscite, remplissant les salles avec les œuvres de cinématographie qui, d'ordinaire, ne font guère courir les foules – souvent même pas les foules de leurs pays d'origine. Le patient travail du Festival a développé au fil des ans une authentique curiosité, appuyée notamment sur une action exemplaire en direction des scolaires.

Simultanément, l'exigence des choix des films par les organisateurs a permis de ne pas décourager un public que le seul exotisme des provenances n'aurait certainement pas suffi à fidéliser : on l'a vérifié encore cette année avec la sélection nationale retenue pour le cru 97, celle des films ouzbeks.

**L'OUZBÉKISTAN À L'HONNEUR**

Existe-t-il un grand cinéma ouzbek ? Non. A-t-on tourné, en Ouzbékistan, une poignée de bons films qui méritent largement d'être présentés de par le monde ? Oui. Le travail des F3C consiste à montrer ceux-là, et pas les autres. Et il y eut, du coup, quelques belles découvertes, d'*Avant le lever du soleil*, splendide réalisation muette de 1933 qui valut à son auteur, Soleiman Khodjaiev, d'être envoyé au goulag d'où il ne revint jamais, au récent *Mystère des fougères* (1992), de Rachid Malikov.

Deuxième constante, la prééminence de l'Asie, chaque année plus écrasante, au point que le « 3 » de l'intitulé de la manifestation en devient problématique. Parmi les nouveautés, en ou hors compétition, presque toutes les œuvres de grande qualité venaient de Hongkong (*Made in Hongkong*, de Fruit Chan – *Le Monde* du 14 août), de Taïwan (*Murmure de la jeunesse*, de Lin Cheng-sheng), de Chine (*Le Voyage vers l'empire Xia*, de Lu Wei), d'Inde (*La Danse du vent*, de Rajan Khosa), de Thaïlande (*Dang Bireley et les jeunes gangsters* de Nonzee Nimibutr et *Fun bar Karaoke* de Pen-Ek Ratanaruang), d'Iran (*Le Voyageur venu du sud*, de Parviz Shabazi et *Bashir*, d'Ahmad Ramezan Zadeh).

Le jury présidé par Pascal Bonitzer a d'ailleurs entériné cette supériorité, de plus manifestée par des réalisations de très jeunes cinéastes, à laquelle faisait écho la très belle sélection de films de la nouvelle vague japonaise des années 50-60. Nantes se confirme ainsi comme le plus constant point d'appui français au développement en Orient d'une troisième « zone des images », à côté, sinon contre, l'Amérique et l'Europe.

**SURPRISE TUNISIENNE**

Face à l'omniprésence asiatique, il aura fallu rendre un hommage (mérité) à Gaston Kaboré pour assurer cette année une représentation de l'Afrique noire. La relative nouveauté est venue d'un retour quantitatif des productions latino-américaines, même si la qualité des œuvres demeure encore bien incertaine : le penchant pour le formalisme et, surtout, l'obsédante influence de la littérature « baroque » du continent continuent de dominer des réalisations qui font bien peu confiance aux puissances particulières du cinéma.

Hors des productions asiatiques, la meilleure suprise sera finalement venue du nouveau film du Tunisien Nouri Bouzid. Contre la condition faite aux femmes dans son pays et dans le monde arabe, son *Bent Familia* parvient à construire un réquisitoire d'une grande sensualité, et qui esquive les oppositions simplistes.

L'interrogation porte, enfin, sur la capacité du Festival des trois continents de continuer à se développer, à l'heure de son vingtième anniversaire et alors que nombre des conditions géopolitiques, cinématographiques et idéologiques qui avaient présidé à sa conception ont changé. Cette année, l'installation forcée et mal maîtrisée dans le moderne et glacial Palais des congrès de Nantes aura laissé planer le doute sur la possibilité de trouver des solutions adaptées à un Festival qui, avec un meilleur soutien, pourrait constituer après Cannes la deuxième principale manifestation cinématographique de France.

**Jean-Michel Frodon**



D.R.

*Kaushalya Gidwani, dans « La Danse du vent », de Rajan Khosa.*

### Le palmarès

- **Montgolfière d'or (grand prix).** *Made in Hongkong*, de Fruit Chan (Hongkong).
- **Montgolfière d'argent.** *Retour à Van-Ly*, de Lê Hoang (Vietnam).
- **Prix de la mise en scène.** Amos Gitaï, pour *Devarim* (Israël).
- **Prix spécial du jury.** *Fun Bar Karaoké*, de Pen-Ek Ratanaruang (Thaïlande).
- **Meilleure actrice.** Kaushalya Gidwani, dans *La Danse du vent*, de Rajan Khosa (Inde).
- **Meilleur acteur.** Ricardo Bartis, dans *Hiver, mauvaise vie*, de Gregorio Cramer (Argentine).
- **Prix du public.** *La Danse du vent*.
- **Prix du jeune public.** *Made in Hongkong*.

### DÉPÊCHES

■ **De nombreux films de Chris Marker** seront présentés à Dunkerque, dans le cadre du festival qui se déroule du 3 au 21 janvier. A côté de *La Jetée*, *Le Fond de l'air est rouge* ou *Sans soleil*, des titres très rarement vus seront proposés au public. La manifestation présente également des œuvres dont les auteurs (Robert Kramer, Andreï Ujica, Arnaud des Pallières) se réclament peu ou prou de l'itinéraire de Chris Marker.
*Festival de cinéma de Dunkerque. Images du futur, futur des images. Studio 43 - MJC Terre Neuve, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire. 59140 Dunkerque. Tél. : 03-28-66-47-89.*

■ **La dernière sélection du prix Louis-Delluc,** récompense qui doit être attribuée le 11 décembre, comporte les titres suivants : *Le Cousin*, d'Alain Corneau, *Marion*, de Manuel Poirier, *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, *Nettoyage à sec*, d'Anne Fontaine, *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, *Reprise*, d'Hervé Le Roux, *Le Septième Ciel*, de Benoît Jacquot, *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont.

■ **La privatisation de Cinecitta** a progressé avec la signature d'un accord pour l'entrée d'Aurelio De Laurentiis et Vittorio Cecchi Gori *dans Cinecitta Servizi*, la société qui gère les studios. Son président, Luigi Abete, ancien président de la confédération patronale italiennes, a déclaré que « *l'arrivée de De Laurentiis et Cecchi Gori va nous permettre d'être compétitifs sur le marché* », mais sans préciser à quelle hauteur du capital se fera l'entrée des deux importants producteurs italiens. M. Cecchi Gori possède le principal trust cinématographique de la Péninsule, ainsi que les chaînes de télévision privées Telemontecarlo 1 et 2. M. De Laurentiis dirige Filmauro, une des plus importantes sociétés de production italienne fondée par son père Dino. M. Abete a annoncé qu'il était désormais « *prêt à discuter avec d'autres opérateurs de télévision, dont Canal Plus* ».

### Les meilleures entrées en France

| | FILMS | nombre de semaines d'exploitation | ENTRÉES * | NOMBRE D'ÉCRANS | % d'évolution par rapport à la semaine précédente | TOTAL depuis la sortie |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Hercule | 1 | 696 290 | 603 | | 696 290 |
| 2 | Sept ans au Tibet | 1 | 559 493 | 379 | | 559 493 |
| 3 | Alien, la résurrection | 3 | 307 937 | 499 | ▽ -42 % | 2 051 819 |
| 4 | On connaît la chanson | 3 | 218 481 | 265 | ▽ -32 % | 987 064 |
| 5 | Marius et Jeannette | 2 | 195 910 | 264 | ▽ -7 % | 483 802 |
| 6 | Le Pacificateur | 2 | 169 136 | 358 | ▽ -42 % | 505 356 |
| 7 | The Full Monty | 6 | 148 340 | 237 | ▽ -20 % | 1 716 654 |
| 8 | Bean | 5 | 107 857 | 388 | ▽ -43 % | 2 791 386 |
| 9 | The Game | 4 | 78 298 | 191 | ▽ -43 % | 1 044 251 |
| 10 | Le Monde perdu | 6 | 77 161 | 254 | ▽ -47% | 4 682 175 |

* période du mercredi 26/11 au dimanche 30/11 inclus

Entrez, entrez, à tous les coups on gagne ! Le box-office actuel ressemble à une promesse de bonimenteur, et pourtant... *Disney et Guédiguian, Resnais et Annaud, Alien, The Full Monty* et Kiarostami, il y en a pour tous les goûts, et du public pour tous ces films. Si le succès de Hercule était prévisible (et d'ailleurs en retrait par rapport au Bossu de Notre-Dame, mais il faut attendre les congés de Noël pour estimer la faveur de ce titre auprès de son public), *Sept ans au Tibet (ou Brad Pitt ?)* bénéficie d'un bon accueil.

On connaît la chanson, quant à lui, permet à son réalisateur d'obtenir un succès historique. Le plus étonnant restant le parcours de Marius et Jeannette, qui s'apprête à pulvériser Le Pacificateur, superproduction spécialement conçue par Spielberg et consorts pour marquer la naissance de leur nouvelle Major Company, Dreamworks. Le « conte de fées de L'Estaque » se signale notamment par une remarquable stabilité.

Hors tableau, les 23 000 entrées en cinq jours du Goût de la cerise représentent elles aussi une réussite pour ce film qui profite de la Palme d'or pour arracher son réalisateur, l'Iranien Abbas Kiarostami, au ghetto où il était jusqu'à présent confiné. Il reste à espérer que son distributeur, Ciby 2 000, en instance d'être vendu, gardera à l'esprit de défendre le film sur la durée. L'ensemble de ces bons résultats permet d'enregistrer durant ces cinq jours une hausse de 14 % par rapport à la période correspondante de 1996, qui vient conforter l'avance de 12 % accumulée depuis le début de l'année.

Source : Écran total

## LES NOUVEAUX FILMS

■ **PARADJANOV, LE DERNIER COLLAGE**

*Les Chevaux de Feu* (1965), *Sayat Nova* (1968), ou encore *La Légende de la Forteresse de Souram* (1984), c'était lui, Serguei Yossifovitch Paradjanov, un des plus grands lyriques de l'Empire, soviétique sans doute, plus sûrement cinématographique. Voici déjà deux ans que Rouben Kévorkiantz et Krikor Hamel ont consacré leur hommage posthume à ce Géorgien, né en 1924 à Tbilissi, mort à Erevan en 1990, après avoir contribué, par un geste universel et poétique, à la stylisation des sources populaires ukrainienne et arménienne. Ce documentaire, son titre le suggère à bon escient, séduit avant toute chose par la mise en œuvre inspirée d'un procédé, le collage, cher au cinéaste et au plasticien que fut Paradjanov. Extraits de ses films, connus ou inachevés, images du cinéaste de son vivant, visites des lieux qu'il a affectionnés et filmés, témoignages de proches et d'amis, et jusqu'à ses fascinants collages longuement parcourus par la caméra, composent un portrait sensible, vif et chatoyant entre la vie et l'œuvre, la vie et la mort, la présence et l'absence, de ce génie truculent. **J. M.**
*Film franco-arménien de Rouben Kévorkiantz et Krikor Hamel. (1 h 10.)*

■ **REGARDE LA MER**

*Une robe d'été*, court métrage justement remarqué (et récompensé) en 1996, attira l'attention sur François Ozon, jeune cinéaste à l'univers sadien et adolescent. *Regarde la mer*, son premier moyen métrage, s'installe à nouveau dans une maison isolée, près d'une plage désertée et d'une pinède ombrageuse. Dans la maison, une mère et sa petite fille de dix mois, dont la retraite va être troublée par l'irruption d'une jeune routarde qui plante sa tente, comme une pierre dans le jardin. Ce qui se déroule à partir de ce moment tient à fois de la description clinique et du jeu consistant à suggérer avec un minimum d'effets un maximum d'effroi. Sans se départir d'une apparente froideur, la mise en scène entreprend d'extirper à petites touches nauséabondes, sous la chair du monde et des personnages, le grouillement monstrueux de la matière organique – opération dont le brio ne masque pas entièrement l'artifice. **J. M.**
*Film français de François Ozon. Avec Sasha Hails, Marina de Van. (0 h 52.)*

■ **LA MONTAGNE DE BAYA**

En Kabylie au début du siècle, tout un village tente de fuir l'oppresseur français et les seigneurs féodaux qui ont confisqué les terres. La population se réfugie dans les montagnes et entreprend, laborieusement, de fertiliser un sol ingrat. Baya, la veuve d'un homme qui s'est révolté contre le fils du seigneur local et qui fut tué par lui, refuse, malgré les menaces, de donner à la communauté l'argent qu'elle obtint en compensation du meurtre de son mari. Intraitable, elle rendra la bourse au père du meurtrier lorsqu'elle aura fait accomplir sa vengeance, plusieurs années plus tard. *La Montagne de Baya* relève à la fois du conte populaire, du film historique et du western. Passant d'une catégorie à l'autre, changeant plusieurs fois de registre, le film croise un thème essentiel du cinéma épique, le lien entre l'individu et la collectivité unie par une tâche historique. Malgré quelques moments impressionnants, notamment les plans documentaires décrivant une nature rétive à la domestication, cette réalisation souffre de l'hétérogénéité de style. **J.-F. R.**
*Film franco-algérien d'Azzedine Meddour. Avec Djamila Amzal, Ali Ighil Ali, Ouardia Kessi. (1 h 47.)*

■ **LE JARDIN DE CELIBIDACHE**

Sergiu Celibidache, né en Roumanie en 1912 et décédé en 1996, fut une des très grandes figures contemporaines de la conduite d'orchestre. Formé à Berlin durant la seconde guerre mondiale, notamment auprès de Heinz Tiessen, il partage à la libération la direction de l'Orchestre philharmonique de Berlin aux côtés de Wilhelm Furtwängler, avant de développer les conceptions originales qui feront sa réputation, principalement en Allemagne et en Italie. Il ne faut pas attendre du film que lui consacre son fils davantage d'éléments biographiques. Sa réalisation repose en effet sur le parti-pris de ne montrer l'homme que dans son rapport à la musique. Trois situations sont utilisées à cette fin : les répétitions d'orchestre, les leçons de direction prodiguées à ses élèves, et des séquences montrant le maestro se reposant ou jardinant. Scandé par Mozart, Bruckner ou Bartok, ce film ravira d'autant plus les spécialistes que Celibidache s'est depuis le début des années 50 toujours refusé à l'enregistrement, et qu'il y apparaît fidèle à lui-même, impérieux, inspiré et génial (un livre d'hommages accompagne de surcroît la sortie du film, chez K Films Editions). **J. M.**
*Film français de Serge Ioan Celibidachi. Avec Sergiu Celibidache. (2 h 25.)*

■ **BLACK DJU**

Un jeune homme du Cap-Vert vient en France retrouver son père. Il rencontre un inspecteur de police (Philippe Léotard), qui l'aide dans ses recherches. Si on fait exception de deux brèves apparitions de Cesaria Evora et Manu Dibango – les seuls moments surprenants du film – *Black Dju* frappe par son manque d'originalité. Ses intentions (en faveur des sans-papiers) sont sûrement très bonnes, mais sont anéanties par un scénario conventionnel et une mise en scène totalement dépourvue d'idées. **S. Bd**
*Film luxembourgeois de Pol Cruchten. Avec Philippe Léotard, Richard Courcet, Patrice Flora Praxo, François Hadji-Lazzaro. (1 h 20.)*

■ **LE BOSSU**
*Lire page 25*

■ **OUT OF THE PRESENT**
*Lire page 27*

■ **SUNDAY**
*Lire page 27*

■ **AUSTIN POWERS**
*Lire page 27*

■ **JOLI VILLAGE, JOLIE FLAMME**
*Lire page 27*

***En raison d'une actualité chargée, la critique des films « Le Collectionneur » et « La Flèche bleue » est reportée.***

هكذا من الاهل



# Eloge de l'imposture et de l'errance

## Sunday. Jonathan Nossiter signe un remarquable reportage fictionnel sur le quart-monde américain

**Film américain de Jonathan Nossiter. Avec David Suchet, Lisa Harrow, Jared Harris. (1 h 33.)**

Contre toute apparence, *Sunday* ne cherche pas à donner de leçons, mais plutôt à raconter des histoires. La morale serait pourtant facile à deviner. Il suffit de regarder grossièrement les personnages – un SDF opportuniste, une bourgeoise mythomane et une bande de clochards du Queens, à New York, qui se croisent, se perdent et se retrouvent dans un quartier dévasté – pour comprendre que Jonathan Nossiter ne plaisante pas, et assène un reportage fictionnel sur le quart-monde américain, ses difficultés, son quotidien, son devenir.

La première séquence de *Sunday* est exemplaire, située dans un refuge de SDF où un groupe du troisième âge se dispute le droit à la parole, l'accès à la cuisine, le nombre de mètres cubes d'oxygène par personne, et l'utilisation exclusive du savon. Elle est filmée presque sans paroles – si l'on excepte la blague juive douteuse racontée par un personnage tout aussi douteux – caméra à l'épaule, de manière à restituer un environnement pouilleux où les individus finissent par se ressembler. S'il fallait chercher une signification au regard de Jonathan Nossiter sur ce quart-monde, elle serait à trouver dans une volonté de montrer que la catégorie des sans-abri n'existe pas. Il y a seulement des individualités entassées les unes au-dessus des autres, et Jonathan Nossiter prend l'une d'elles au hasard.

**QUESTIONS SANS ENJEU**

*Sunday* est une plaisanterie, non pas celle que le metteur en scène organiserait derrière le dos de ses deux personnages sur le thème très hollywoodien de l'argent qui ne fait pas le bonheur, mais une autre, beaucoup plus sophistiquée, organisée par les deux principaux protagonistes : Oliver, la cinquantaine, SDF toujours attaché à ses apparences vestimentaires, et Madeleine, actrice de théâtre, un peu plus jeune que lui.

Elle le croise un dimanche sous une station d'un métro aérien et le prend, à tort ou à raison, pour Matthew Delacorta, un metteur en scène célèbre. Oliver est-il bien le dramaturge recherché par Lisa, transformé en clochard le temps d'effectuer ses recherches pour son prochain film ou bien un ancien cadre dynamique, sacrifié par son entreprise sur l'autel de la rentabilité et qui profite de la crédulité d'une bourgeoise pour déjeuner à ses frais ? Madeleine sait-elle ou non qu'elle se fait manipuler ?

Ces questions sont sans enjeu dans un film qui se moque bien du suspense qu'il installe. Il y a toute une déclinaison du terme de SDF, qui serait d'abord purement technique, avant d'être envisagée ensuite sous un angle plus philosophique. Le statut de SDF serait donc, pour Jonathan Nossiter, celui d'une errance généralisée à laquelle visent les deux personnages. De ce point de vue, son film est le plus bel éloge des sans domicile fixe qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps.

*Sunday* est à l'image des lunettes à double foyer chaussées par David : on n'y voit rien, et il possède l'ambiguïté des récits énoncés puis contredits de ces personnages. Il n'y a aucune vérité à laquelle se raccrocher et qui pourrait donner à ce film remarquable le moindre ancrage. On entre dans *Sunday* comme Dorothy dans *Le Magicien d'Oz* – qui semble être l'un des modèles du film, comme le montre ce moment étonnant où Oliver retire ses lunettes, voit tout ce qui l'entoure autour de lui de manière floue, les remet et aperçoit alors Madeleine – sans prévenir, plongé dans un monde où le clochard devient une célébrité et une bourgeoise angoissée, une diva.

*S. Bd*

# Le rire du troisième type

## Austin Powers. Cette parodie de James Bond construit un comique au statut indécidable

**Film américain de Jay Roach. Avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rodgers. (1 h 35.)**

*Le* film porte le nom d'un célèbre photographe de mode du Londres des années 60, qui était aussi un agent secret au service de Sa Majesté. Entouré de femmes, vêtu à la dernière mode du *swinging London*, il a un ennemi acharné, le diabolique docteur Evil. Cryogénisé à la fin des années 60, Powers est ranimé par les services secrets pour neutraliser son adversaire de toujours, lui-même réveillé après un sommeil trentenaire, et réfrigéré, et bien décidé à soumettre la terre à un chantage nucléaire.

Parodie délirante des films de James Bond comme des séries télévisées du type *Chapeau melon et bottes de cuir* (et du *Blow Up* d'Antonioni), *Austin Powers* repose sur l'anachronisme d'un personnage des années 60 lâché au milieu des années 90. Or, si le film donne l'impression d'un emboîtement insensé de poupées russes, c'est qu'il prend pour objet de moquerie une référence elle-même totalement ironique : ce qu'on a appelé l'esprit pop, issu d'une époque d'hédonisme consumériste, de libération sexuelle, de second degré, de transformation d'objet en gadget détourné. Le film multiplie les signaux vestimentaires ou musicaux (de Quincy Jones à Burt Bacharach, roi du *easy listening*) d'un temps révolu et qu'une nostalgie contemporaine tente de ressusciter.

**L'HILARITÉ PAR PALIER**

Scénariste et producteur, Mike Myers, comédien de télévision remarqué dans la série des *Wayne's World*, est le véritable auteur du film. Il y incarne à la fois le héros improbable (chemise à jabot, dentition monstrueuse, érotomanie effrénée) et son ennemi (calqué sur l'ignoble Blofeld de la série des James Bond). Les gags, volontiers grossiers voire scatologiques, relèguent l'œuvre d'un Mel Brooks dans la catégorie des comédies en demi-teinte et brocarde toutes sortes de clichés cinématographiques. Et le film, transformant les habituelles relations avec la comédie, invente un burlesque singulier.

Il arrive en effet que certains films comiques soient appréciés pour leur bêtise et l'indigence de leur inspiration : les gags navrants, l'effet raté sont souvent susceptibles de faire rire, quoique différemment. Mais *Austin Powers* fait exploser toute distance entre premier et second degré, l'hilarité s'y déclenche souvent par palier : une situation fait rire au premier abord, puis le rire se fige face à la dilatation du temps durant lequel la trouvaille est utilisée par un réalisateur et un scénariste qui semblent prendre le spectateur pour un imbécile, avant qu'un rire d'une autre nature surgisse sous l'effet de cette redondance. Ce qu'on voit est-il nul ou supérieurement inspiré ? C'est parce qu'on ne cesse de se poser cette vertigineuse interrogation qu'*Austin Powers* est un film comique totalement étrange.

*Jean-François Rauger*

# Men in red

## Out of the Present. Un film étrange et d'une beauté sidérale

**Film germano-stellaire d'Andreï Ujica (1 h 32.)**

Voilà un film-fusée, qui se propulse en deux temps. Les premiers plans annoncent ce redoublement, en montrant successivement l'image d'un objet spatial telle qu'elle pourrait apparaître sur un écran de contrôle, grisâtre, quasi immobile, saturée d'inscriptions et de grésillements, puis la revitalisation de cette même image par le brusque passage à la couleur, à la netteté et au mouvement, accentuée par une musique au rythme soutenu. C'est exactement cette impression à double détente que suscite ce film étrange et d'une beauté sidérale.

Dans un premier temps, on assiste à un documentaire scientifique consacré à une mission spatiale soviétique en mai 1991 : l'envoi, pour une durée de cinq mois, des deux cosmonautes Anatoli Artsebarski et Sergueï Krikalev, accompagnés d'une collègue anglaise, sur la station orbitale Mir. Que voit-on ? Les préparatifs de départ, la séparation d'avec les familles et quelques extraits choisis des trois cents heures d'images vidéo tournées par les cosmonautes durant leur séjour, qui se prolongera cinq mois de plus pour Krikalev. La Terre rouge et bleu, un coucher de soleil inédit, quelques facéties culinaires et capillaires suggérées par la vie en apesanteur, le retour sur Terre d'une partie de l'équipage, l'arrivée en haut de nouvelles équipes. Artsebarski rameute ses souvenirs poétiques : « *La Terre est bleue comme une orange.* » Belles images, mais après ?

Après, ce dispositif classique se transforme en un feu d'artifice dû au montage formidablement intelligent d'Andreï Ujica. Car la Terre a beau être présentée du point de vue de Sirius, elle n'en continue pas moins de tourner, et même de vibrer, particulièrement en ce mois d'août 1991 où le peuple russe est en train d'en finir avec l'Union soviétique. Aux vues immaculées prises depuis l'éther d'une station qui fait seize fois le tour de la Terre en vingt-quatre heures, Ujica mêle ces scènes nocturnes et embrouillées de vidéo amateur, tournées au cœur de l'action et au ras des pâquerettes, suggérant qu'en matière de révolution il n'y a que la Terre qui vaille.

D'autant que Mir présentait déjà des signes de fatigue, ce qui fait dire au philosophe Paul Virilio qu'« *à l'exemple de la centrale de Tchernobyl qui préfaçait la fin de l'Union soviétique, la ruine prématurée de la station Mir est le signe avant-coureur d'une débâcle prochaine du mythe progressiste de la conquête des étoiles par l'humanité, ce "cosmisme" qui était venu suppléer au déclin du communisme à la fin de la décennie 80. Force reste aujourd'hui aux lois de l'astrophysique : le vide sidéral reste le vide et l'actuelle démythification de l'avenir radieux de l'astronautique est probablement plus importante pour l'histoire de nos sociétés que celle du marxisme-léninisme.* »

Détourné de son orbite scientifique, le film l'est aussi de l'exploitation de l'« exotisme » visuel de l'espace. Tout en tirant parti des beautés de cet environnement, Ujica refuse de s'y laisser confiner pour recentrer son fil sur l'enjeu défini lors d'un dialogue entre la base et la station orbitale : « *Qu'est-ce que, vu de là-haut, vous préférez sur la Terre ? – Avant tout, ce qu'on ne peut pas voir d'ici, les hommes.* » Rejoignant, sur le plan métaphysique, les conclusions politiques de Virilio, Ujica signe ainsi un grand film qui ne se déroule dans l'espace que pour mieux éprouver notre temps et qui joue avec l'apesanteur dans le seul but de réaffirmer le principe de l'attraction universelle.

*Jacques Mandelbaum*

# En un combat douteux

## Joli village, jolie flamme. Les ambiguïtés du premier film serbe consacré à la guerre en Bosnie

**Film serbe de Srdjan Dragojevic. Avec Dragan Bjelogrlic, Nikola Kojo, Velimir-Bata Zivojinovic, Dragan Maksimovic, Lisa Moncure. (2 h 05.)**

*Ce Joli village...* n'est pas un bon film, mais il est pourtant intéressant, à plusieurs titres. D'abord parce qu'il met violemment en cause les poncifs nationalistes serbes, en ridiculisant leurs rhétoriques et leurs matamores machos. Ensuite, parce que cela ne l'a pas empêché de faire un énorme succès dans son pays, devenant même l'œuvre-culte des manifestants contre Slobodan Milosevic lors du mouvement qui contesta les résultats des élections municipales de l'hiver 1996-1997. Puis, parce que ce récit à double niveau (scènes de guerre dans un tunnel où un petit groupe de soldats serbes est assiégé par des Bosniaques, comédie noire dans une salle commune d'hôpital où se retrouvent les survivants) est entièrement construit sur des schémas cinématographiques américains. Et qu'il y a fort à parier que cette preuve de « virtuosité » et de « modernité » fut pour beaucoup dans son succès.

Mais surtout, le scénario pose un véritable problème. Selon la manière dont on y répond, il passera pour une œuvre « progressiste » brocardant le nationalisme serbe ou pour une machination assez perverse de propagande en faveur de la purification ethnique. *Joli village, jolie flamme* est en effet fondé sur une situation dramatique à tout le moins paradoxale : il faut un certain estomac pour construire le premier film serbe traitant de la guerre en Bosnie sur l'histoire d'un petit groupe de Serbes encerclés par des Bosniaques qui les affament et tentent à toute force de les exterminer lorsqu'on sait ce que fut le destin de Sarajevo, a fortiori de Srebrenica.

C'est que Dragojevic n'en a rien à faire, de la Bosnie, et surtout de la Bosnie pluriethnique : les seuls personnages – avec lesquels il n'est pas tendre – de son film sont des Serbes de Bosnie combattant contre les soldats de l'Armija, et toute la dramaturgie repose sur *l'idée que la rupture a déjà eu lieu*, que Serbes et Musulmans appartiennent à deux nations étrangères. A l'intérieur de ce cadre seulement prend place la charge ironique, les *Bosniaques étant utilisés de manière strictement fonctionnelle* pour révéler les travers du seul groupe humain qui intéresse l'auteur. Le film fonctionne exactement selon le schéma d'un western classique (où seul ce qui se passe chez les Blancs intéresse vraiment) ou d'un film de guerre hollywoodien : tout l'enjeu concerne les Américains encerclés par des « ennemis » – Indiens, Japs, boches ou Viets, n'importe, leur seule utilité est *d'être des ennemis* –, face auxquels les personnages se révèlent.

**UNE PROPOSITION INADMISSIBLE**

Ce dispositif traditionnel est une admissible convention, mais à condition qu'on soit assuré que son cadre est une guerre « étrangère ». Justement, ce *fut tout l'affrontement* d'idées au moment de la guerre en Bosnie, entre les « ultras » serbes affirmant que l'étrangeté de nature (de « race » : quels qu'aient été les termes, *c'est bien* d'une politique raciste qu'il s'agit) existait de toute éternité et qu'il fallait la traduire dans les faits – d'où la purification ethnique –, et la position pluriethnique représentée par Sarajevo, dénonçant une guerre civile déchirant les membres d'un même peuple bosniaque. Or, les prémisses du film, aussi sainement caustique envers les Serbes ou tout autre nationalisme soit-il, *sont bien celles de la première proposition*. Et c'est en cela qu'il est inadmissible.

*J.-M. F*

# SORTIR

**PARIS**

**Les Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa**
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Denis Marleau, avec Paul Savoie, Daniel Parent et Daphné Thompson.
Novembre 1935, à Lisbonne. Fernando Pessoa va mourir. Alité dans sa chambre d'hôpital, il convoque quelques-uns de ses hetéronymes pour un ultime dialogue... L'écrivain Antonio Tabucchi – un inconditionnel de Pessoa – a imaginé la scène dans *Les Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa*, un livre que le Québécois Denis Marleau porte à la scène d'une manière troublante : il plonge le spectateur dans un monde où le réel et le virtuel inventent des images qu'on dirait surgies de l'inconscient. Une belle réussite.
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mo Abbesses. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 13 décembre.*

**Karine Saporta**
**Le Spectre ou les Manèges du ciel**
Chorégraphe de ses fantasmes, Karine Saporta force toujours l'intérêt. Dans son dernier spectacle (*Le Spectre*) ou les Manèges du Ciel, elle jette un sort a la ballerine romantique du XIXe siècle et son rêve d'evanescence. Mais, dans les coulisses de l'Opera, la realité parle un langage cru, celui de l'intransigeant maître de ballet, celui des voyageurs venus épingler leur danseuse en tutu et monnayer son corps. Troublant destin.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 3, 4, 5 et 6 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*

**LYON**

**La Vie d'un clou**
de Wladyslaw Znorko, mise en scene de l'auteur, avec Antonella Amirante, Elisabeth Ernoult, Colm O'Bric, Mary Jordan et les enfants de l'école de Dunquin en Irlande.
*La Vie d'un clou* est un spectacle qui vient d'un bout du monde, le village de Dunquin, à la pointe occidentale de l'Irlande. C'est là que vit maintenant l'homme de théâtre français le plus rêveur, Wladyslaw Znorko. Znorko a travaillé avec cinq enfants et quatre adultes de Dunquin, qu'il met en scene dans l'école du village, transformée en poulailler. Tous attendent un retour : celui d'un père parti en mer, d'une mère partie aux champs, d'un frére parti pour Dublin ou d'une sœur partie pour l'Amérique...
*Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs. 20 h 30, les 6, 9, 12, 13; 16 heures, le 7; 19 h 30, les 10 et 11. Tél. : 04-78-36-67-67. 80 F* et 100 F.*
(* Tarif réduit)



# GUIDE

**FILMS NOUVEAUX**

**Austin Powers**
de Jay Roach (Etats-Unis, 1 h 35), avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rogers, Robert Wagner.

**Black Dju**
de Pol Cruchten (Luxembourg, 1 h 20), avec Philippe Léotard, Richard Courcet, Patrice-Flora Praxo, Adama Kouyaté, Paul Minthe.

***Le Bossu***
de Philippe de Broca (France, 2 heures), avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Vincent Perez, Marie Gillain, Yann Collette, Jean-François Stévenin.

**Le Collectionneur (*)**
de Gary Fleder (Etats-Unis, 1 h 56), avec Morgan Freeman, Ashley Judd, Cary Elwes, Tony Goldwyn, Alex McArthur, Jay O. Sanders.

**La Flèche bleue**
Dessin animé d'Enzo D'Alo (Italie, 1 h 30).

**Le Jardin de Celibidache**
de Serge Ioan Celebidachi (Etats-Unis, 2 h 30), avec Sergiu Celibidache.

**Joli village, jolie flamme**
de Srdjan Dragojevic (Bosnie, 2 h 05), avec Dragan Bjelogrlic, Nikola Kojo, Velimir-Bata Zivojinovic, Dragan Maksimovic, Zoran Cvijanovic, Nikola Pejakovic.

**La Montagne de Baya**
d'Azzedine Meddour (France, Algerie, 1 h 46), avec Djamila Amzal, Abderrahmane Debiane, Ali Ighil Ali, Ouardia Koss, Kamal Abderrahmane, Mezianne Chabi.

**Out of the Present**
d'Andrej Ujica (Allemagne, 1 h 36).

**Paradjanov, le dernier collage**
de Rouben Kévorkiantz, Krikor Hamel (France, 1 h 10), avec Sergueï Paradjanov, les témoignages de Jean-Luc Godard, Tonino Guerra, Robert Hossein, Marina Vlady.

**Regarde la mer**
de François Ozon (France, 52 min), avec Sasha Hails, Marina De Van, Samantha, Paul Raoux.

**Sunday**
de Jonathan Nossiter (Etats-Unis, 1 h 32), avec David Sucher, Lisa Harrow, Jared Harris, Larry Pine, Arnold Barkus.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et regions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

**VERNISSAGES**

**Anna et Bernhard Blume, Wyn Geleynse**
*Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé mardi. Du 3 décembre au 16 février. 30 F. 15 F.*

**Jan Voss**
*Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 3 décembre au 30 janvier.*

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Paul Whelan (baryton), David Harper (piano)**
Œuvres de Purcell, Duparc, Finzi, Moussorgski.
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 3 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.*

**Chœur et Orchestre de Paris**
Beethoven : *Le Roi Etienne, Symphonie no 8, Christ au mont des Oliviers.* Eva Mei (soprano), David Kübler (ténor), Jan-Hendrik Rootering (basse), Wolfgang Sawallisch (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 3. Tél. : 01-45-61-65-89. De 140 F à 320 F.*

**Matt Haimovitz (violoncelle)**
**Itamar Golan (piano)**
Beethoven : *Sonates pour violoncelle et piano op. 69 et op. 102 nos 1 et 2, Variations sur « La Flûte enchantée » de Mozart.*
*Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. 20 heures, le 3 décembre. Tél. : 01-40-20-52-29. De 90 F à 135 F.*
*12 h 30 le 4. (40 F, 60 F).*

**Jean-Louis Caillard (piano)**
Brahms : *Intégrale des Klavierstücke.*
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.*

**La Belle Hélène**
d'Offenbach.
Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), Chœur et orchestre Opéra éclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
*Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 3. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.*

**Stomp**
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-49-25-89-99. De 127 F à 172 F.*

**DERNIERS JOURS**

**9 décembre :**
**Vincent Van Gogh ou le Suicidé de la société**
*d'Antonin Artaud, mise en scène d'Anne* Delbée, avec Emmanuel Barrouyer, Anne Delbée, Michael Dénard, Jean-François Guilliet et Ophélie Orecchia.
*Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau, Etienne-Marcel. 21 heures, du mercredi au samedi. 16 heures le dimanche. Tel. : 01-44-54-53-06. 80 F* et 120 F.*
(* Tarif réduit)

هكذا من الأصل



## EN VUE

■ Les dignitaires musulmans approuvés par la Société de prévention contre la cruauté envers les animaux ont obtenu que les corridas prévues au Caire en décembre aient lieu sans mise à mort. Les matadors espagnols, qui se produiront dans l'arène en habits de lumière, devront agiter leur muleta sous les cornes des taureaux sans épée ni banderilles. Ensuite, ils laisseront la place à des danseurs ibériques en costumes folkloriques.

■ Dimanche encore, les forces de l'ordre arrêtaient une dizaine de femmes « mal voilées » dans un quartier résidentiel de Téhéran. Mais, mardi, cinq mille jeunes filles déchaînées, brandissant des portraits de leurs idoles, forçaient les entrées du stade Azadi pour honorer les joueurs de l'équipe nationale de football qui participeront à la Coupe du monde en 1998. Depuis la révolution islamiste, les enceintes sportives réservées aux hommes sont formellement interdites aux femmes.

■ **Anke van der Meersch**, avocate stagiaire, vient d'être frappée d'une suspension de trois mois par le bâtonnier du barreau d'Anvers pour avoir donné, dans une interview, des « *conseils utiles* » à ses futures consœurs. La jeune femme, ancienne Miss Belgique, a raconté au magazine flamand *Kwick* qu'elle s'était présentée à un concours devant des examinateurs raides comme la justice, en minijupe de cuir noir.

■ Pour financer un bâtiment qui doit abriter, à Moscou, la bibliothèque et les archives du Fonds **Gorbatchev**, l'ancien chef de l'Etat soviétique a accepté de figurer dans un film publicitaire vantant les mérites des pizzas Pizza Hut.

■ Après avoir choisi son chat pour héritier, **Mary Kleimman** en avait confié la tutelle à une association de défense des animaux. Depuis, **Troy** est mort. Un tribunal de l'Utah vient de donner gain de cause aux neveux de la vieille dame qui réclament la part du magot que le matou n'a pas croquée : 8 millions de francs environ. Les amis des bêtes font appel.

■ Les Nigérians donnent à la viande de chien le nom prestigieux de « Peugeot ». On trouve aux menus des restaurants de Calabar, capitale de l'Etat de la Cross River, divers morceaux rôtis ou bouillis, appelés châssis (poitrine), carburateur (cœur), amortisseurs (pattes) ou essieu (queue). Le « Peugeot » protège également des jeteurs de sorts. A l'occasion des récentes élections régionales, l'Etat voisin d'Ogun, en lutte contre la sorcellerie, a déconseillé aux candidats d'en manger pour forcer le destin des urnes.

*Christian Colombani*

# La Suisse face à la conférence de Londres sur l'or nazi

## La presse helvétique dénonce la surenchère du Congrès juif mondial tout autant que les lenteurs de l'enquête menée dans la Confédération

**PRIS** au dépourvu dans la tourmente des fonds en déshérence et de l'or nazi, les Suisses pensaient que le pire étaient derrière eux et que le travail d'introspection entrepris commençait à porter ses premiers fruits. Mais voilà que la Confédération se retrouve sur la sellette pour son rôle dans les transactions d'or pillé par les nazis au lendemain des premières précisions apportées par une commission d'historiens juste à la veille de la conférence de Londres. D'où ce constat un peu désabusé de la *Basler Zeitung*, principal journal du nord-ouest du pays : « *Ceux qui croyaient que les esprits s'apaiseraient avec les diverses mesures prises en sont pour leurs frais. Avec la dernière réclamation en date d'un milliard demandée à Londres, Edgar Bronfman* (président du Congrès juif mondial) *a bruyamment frappé le gong du prochain round.* »

**AGACEMENT**

Relançant la polémique après les révélations des historiens sur l'ampleur de l'implication de la Suisse dans les opérations sur l'or du III[e] Reich, les déclarations de M. Bronfman ont visiblement suscité l'agacement à Berne. « *Nous ne devons pas nous laisser impressionner par ce genre de provocations* », a répliqué, mardi 2 décembre, Arnold Koller, président de la Confédération.

Sous le titre « *Le Congrès juif mondial ne va-t-il pas trop loin ?* », *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne prend la balle au bond : « *Le CJM, ayant averti qu'il ne ferait de cadeau à personne, a choisi à nouveau de faire monter toute la pression contre la Suisse... Cette excitation se développe alors que s'annonce imminente la réunion à New York de puissants gestionnaires de fonds publics américains qui ranime la menace de sanctions élargies contre les banques helvétiques* », rappelle par ailleurs le journal lausannois.

Critiquant également le CJM, *Le Journal de Genève* lui reproche de « *faire de la surenchère sans trop se préoccuper des efforts entrepris par la Suisse ni des travaux menés par ceux qui s'efforcent de rétablir la vérité historique sur la période la plus troublée du siècle* », et d'ajouter : « *Il ne fait guère de doute que le CJM ne se satisfera pas de l'*« aperçu statistique commenté » *publié, lundi, par la commission Bergier.* »

Estimant que la Suisse se trouve en « *mauvaise posture* », le quotidien *Berner Zeitung* trouve « *nébuleuses* » les raisons du retard pris dans ces investigations par la commission Bergier, chargée par le gouvernement helvétique d'éclairer les ombres du passé. Le journal relève au passage que les autorités ont déjà octroyé 5 millions de francs suisses (20 millions de francs français) pour faire démarrer les travaux des historiens, et qu'il est question de leur accorder un nouveau crédit de 17 millions de francs suisses.

Si la presse de langue allemande, et de Zurich en particulier, se plaît à relever les carences de la commission Bergier, les journaux de langue française se montrent moins acerbes. Ainsi *24 Heures* juge « *rassurante* » la démarche de la commission. « *Ce qui importe pour la Suisse*, note le quotidien vaudois, *c'est le retour à la confiance. Celle-ci ne reviendra que si le travail de recherches est rigoureux et les appréciations scrupuleusement étayées.* »

Malgré la gravité du sujet, d'aucuns se laisse aller à d'autres considérations beaucoup plus terre à terre selon l'humour de terroir, comme *L'Express* de Neufchâtel, qui observe que, « *pour 5 millions de francs, ces commissaires nous ont rendu vingt-deux pages en allemand assorties d'un résumé de cinquante lignes en français. Voilà qui met la page à 227 000 francs !* »

*Jean-Claude Buhrer*

## DANS LA PRESSE

**RTL**
*Michèle Cotta*

■ 50 milliards de francs ou 34,5 milliards. Arrondissons, ce sera plus commode. Disons, comme le font certains, 50 milliards, à 1 ou 2 milliards près. C'est l'ardoise que laisse le GAN, société publique d'assurances, aux contribuables français. 1 à 2 milliards, une paille. Une paille qui cache effectivement une grosse poutre. Le schéma de cette déroute exorbitante est désormais tellement classique qu'on en arriverait presque à oublier de s'indigner. Au début du scénario-catastrophe, la nomination de François Heilbronner à la tête du GAN pendant la première cohabitation, en 1987. Un spécialiste des assurances ? Vous n'y êtes pas du tout. Un inspecteur des finances, comme il se doit. Qui a fait l'ENA, bien sûr. Et qui a occupé des fonctions politiques comme directeur adjoint du cabinet de Jacques Chirac, ce qui n'est pas vraiment une qualification suffisante pour devenir un bon assureur.

**LCI**
*Pierre-Luc Séguillon*

■ La question est lancinante. Elle traduit un souci légitime du gouvernement. Elle alimente un secret espoir de l'opposition : jusqu'à quand cette majorité « plurielle », rose, rouge et verte, évitera-t-elle l'implosion ? Dans le particulier, Lionel Jospin a coutume de répondre qu'elle résistera sans peine jusqu'aux prochaines régionales et qu'elle survivra à ces dernières, bien qu'avec plus de difficultés. Les intérêts électoraux des alliés communistes et écologistes du PS, en effet, l'emportent sur leurs réelles divergences avec les socialistes. Le premier ministre a néanmoins peut-être péché par excès de confiance en la justesse de ce calcul tactique. Il a cru qu'il suffirait de flatter le duo communiste et Verts, complémentaire du train socialiste, pour que l'attelage, sinon ne marche d'un même pas, du moins ne tire pas à hue et à dia.

**L'HUMANITÉ**
*Arnaud Spire*

■ Les mines du Pentagone, dites « *intelligentes* » parce qu'elles s'autoneutralisent au bout de quelques semaines, tuent ou estropient à l'aveuglette. Autant que les autres. Le président Bill Clinton a pourtant décidé que les Etats-Unis continueraient à en produire et à en stocker, malgré la signature, ce matin à Ottawa, d'une convention internationale visant leur interdiction totale. Du coup, une vingtaine de pays emboîtent le pas, dont la Chine et la Russie, qui sont de gros producteurs de ces engins meurtriers. Plus les armes sont sophistiquées et plus l'entêtement à les produire relève d'une vision archaïque du règlement des conflits entre les peuples. Dans ce domaine, la modernité n'est pas du côté de la modernisation.

# www.casting-gallery.com

## Artistes et mannequins encore inconnus cherchent du travail via Internet

« ***VOUS AVEZ** un physique, une gueule, une voix. Vous êtes acteur, mannequin, musicien, ou vous souhaitez le devenir... Mais vous ne savez pas comment contacter les professionnels, vous souhaitez éviter les mauvaises rencontres (...) Cybercasting Gallery vous propose de faire voyager vos talents sur Internet.* » Plus précisément, ce site web français offre à ceux et celles qui rêvent d'une petite ou d'une grande carrière dans le show-business un hébergement pour leur CV, quelques photos, éventuellement un enregistrement de voix ou de musique, et une boîte à lettres électroniques personnelle. L'inscription coûte mille francs par an.




Vanina Brocart, une ex-actrice de trente-trois ans, déçue par les rudesses du métier, préfère désormais gérer la carrière des autres. Dans ses locaux parisiens, elle reçoit chaque semaine une trentaine de talents à découvrir et en sélectionne une dizaine, qu'elle juge assez prometteurs pour figurer sur Cybercasting Gallery. D'autre part, elle fait connaître son fichier en ligne aux professionnels de la mode, de l'audiovisuel et du showbiz, français et étrangers. Avant de transmettre les éventuelles propositions d'emplois à ses protégés, elle vérifie le sérieux des offres afin de leur éviter déceptions et démarches inutiles. Moins chère qu'un agent traditionnel, elle sert d'entremetteuse, mais ne retient pas de commission sur les contrats négociés.

En parcourant la cyber-galerie, on comprend très vite qu'il ne s'agit pas encore d'un répertoire d'artistes au sommet de la gloire. A ce jour, elle accueille une centaine de candidats de dix-huit à quarante-cinq ans. Les profils sont variés, du pianiste de jazz habitué des animations nocturnes dans les hôtels à la lauréate d'un concours Miss plage, en passant par le gogo, danseur recyclé dans le défilé de sous-vêtements masculins. Un sosie de Coluche, nez rouge et salopette bleue, chante, dans les discothèques et les cabarets, des chansons comme *Pour eux* et *Des jours meilleurs*, où il est question d'exclusion et de précarité. Nancy, dix-huit ans, tatouée au ventre et au talon, percée aux lèvres, au nez et aux oreilles, vend sa différence sur Internet, espérant accrocher l'œil d'un photographe.

Dès le début de l'année prochaine, Cybercasting Gallery devrait enrichir et diversifier ses services : bouts d'essai en vidéo pour présenter les comédiens, fichier de lieux à louer pour des prises de vue et de voitures anciennes, et même chiens et chats de tournage.

*Anne-Laure Quilleriet*

## SUR LA TOILE

**SEXE ET VIOLENCE**

Une « réunion au sommet » consacrée à la protection des mineurs sur Internet a lieu à Washington, les 2 et 3 décembre. Il s'agit pour le gouvernement américain d'initier une collaboration entre le secteur privé et les pouvoirs publics, pour traiter le problème de l'accès aux sites à contenu violent ou pornographique. Elle rassemble plusieurs centaines d'entreprises, diverses agences fédérales, des associations familiales et professionnelles, ainsi que des représentants d'une dizaine de pays étrangers. Le vice-président Al Gore, le secrétaire à l'éducation Richard Riley et l'Attorney général Janet Reno devraient y participer. – *(AFP)*

**SPORT**

L'agence Reuters a ouvert un site Web entièrement consacré au sport, qui fournira des résultats, des commentaires et des photographies en temps réel. Le premier événement couvert sera le tirage au sort de la Coupe du monde de football, le 4 décembre à Marseille. Le site, gratuit pour les internautes, sera financé par la publicité et le sponsoring.
*www. sportsweb. com*



# Deux mises au point *par Alain Rollat*

**IL Y A** deux semaines, sur Canal Plus, les « Guignols » ironisaient sur la participation de TF 1 à la campagne contre les mines antipersonnel. Ils notaient que la diffusion des clips réalisés par Bertrand Tavernier et les neuf autres cinéastes associés pour la circonstance y avait été programmée à des heures d'écoute nulle, entre minuit et 2 heures. Ils étaient fondés à y voir une hypocrisie. Comme les « Guignols » ne sont pas de mauvaise foi, ils prendront acte que TF 1 a également mis ses tranches de grande écoute au service de cette campagne. Michel Field y avait déjà apporté sa pierre en invitant Bertrand Tavernier sur le plateau de « Public » en même temps que Jean-Louis Debré. Patrick Poivre d'Arvor l'a fait à son tour, mardi soir, en diffusant, au cours de son « 20 heures », le clip de Jaco Van Dormael montrant que les mines antipersonnel n'explosent jamais dans les pays qui les fabriquent. Cette diffusion suivait d'ailleurs un opportun reportage de Patrick Bourrat sur le travail des démineurs à l'œuvre en Angola.

Si l'on voulait chipoter, on pourrait simplement regretter que, dans son journal, PPDA n'ait pas conservé la conclusion que Patrick Bourrat exprimait au terme de la séquence montée, le même jour, dans le « 13 heures » présenté par Jean-Pierre Pernaut. A la veille du sommet d'Ottawa, cette conclusion avait en effet valeur d'éditorial : « *Il faut être naïf pour croire que ce traité signé par des gouvernements marchands d'armes, soudain devenus vertueux, va suffire à interdire les mines...* »

Mais de quel droit faire la leçon à autrui si l'on ne se chapitre pas d'abord soi-même ? Prions donc M. Stéphane Bern, l'animateur du magazine « Célébrités » de TF 1, de bien vouloir accepter nos excuses. Nous n'écrirons plus qu'il « *roule depuis longtemps pour le comte de Paris et sa Maison de France* » puisqu'il estime – il nous l'a écrit en nous priant de rectifier notre erreur – que ce rappel de son honorable passé professionnel serait de nature à jeter un « *doute* » sur son « *indépendance* » et son « *devoir de réserve* » alors qu'il a « *cessé depuis longtemps de soutenir publiquement l'action du comte de Paris* ». Nous prenons acte qu'il n'y a aucun rapport entre ce passé révolu et la présence sur le plateau de « Célébrités », mardi soir, de Son Altesse Royale Diane d'Orléans, qu'il nous a présentée comme « *la petite-fille du comte et de la comtesse de Paris, descendante de Saint Louis et d'Henri IV* » et dont nous avons appris avec ravissement, grâce à lui, que « *si elle a du sang bleu, elle a le cœur qui saigne quand elle voit massacrer les animaux* ». Chacun démine comme il peut...

هكذا من الاصل



MERCREDI 3 DÉCEMBRE

# FILMS DE LA SOIRÉE

**18.45 L'Ombre d'un doute** ■ ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., 105 min). Ciné Cinéfil

**18.55 Travail au noir** ■ ■ ■
De Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne, 1982, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

**20.30 Chance of a Lifetime** ■
De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

**20.30 La Vie en mauve** ■
De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, 90 min). Ciné Cinémas

**21.00 La Dernière Marche** ■
De Tim Robbins (Etats-Unis, 1995, 120 min). Canal +

**21.05 Rambo** ■
De T. Kotcheff (EU, 1983, 95 min). TSR

**21.15 Sugar Hill** ■
De L. Ichaso (EU, 1993, 125 min). RTBF1

**22.00 La Rumba** ■
De Roger Hanin (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas

**22.05 Les Jeux de l'amour et de la guerre** ■ ■
D'Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., 115 min). Ciné Cinéfil

**23.05 Le Roi des aulnes** ■
De Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1996, 114 min). Canal +

**0.00 La Nuit de jazz** ■ ■
De Basil Dearden (GB, 1961, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

**0.15 Fabiola** ■ ■
D'Alessandro Blasetti [1/2] (Italie, 1949, N., 90 min). RTL 9

**1.00 Les Mongols** ■
D'André De Toth et Leopoldo Savona (France - Italie, 1961, 115 min). Canal +

**1.20 Fille d'Eve** ■ ■
De Georg Jacoby (Allemagne, 1938, N., v.o., 70 min). Arte

**1.35 Sa meilleure cliente** ■
De Pierre Colombier (France, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil

**1.40 Les Griffes de la nuit** ■
De Wes Craven (Etats-Unis, 1984, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

**5.05 Les Voleurs** ■ ■
Film d'André Téchiné (1996, ♦, 114 min). Canal +

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Danny Boyle ; Alabana 3 ; Jean-François Bizot ; Will Self ; Catherine Ringer ; Archie Shepp. Canal+
19.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Tanzanie : Les peintres Tinga-Tinga. France : L'orfèvre des vaches. Argentine : Les quatre frères du polo. TV 5
20.05 TéléScope. Le ciel en état d'urgence. TSR
20.10 Droit de cité. *Sans peur et sans reproches ?* RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. 140 000 Chinois pour la Grande Guerre. Arte
20.50 Combien ça coûte ? TF 1
20.50 La Marche du siècle. 85 millions de morts : la sombre histoire du communisme. Invités : Jean Ferrat ; Stéphane Courtois ; Jacques Rossi. France 3
21.00 Au nom de la loi. TV 5
22.35 Pulsations. Sida et trithérapies. TV 5
22.40 La Vie à l'endroit. C'est la vie de château ! France 2
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Stefan Zweig. France 3
0.30 Le Cercle des métiers. Justice : des métiers en mutation. France 2
0.40 Le Canal du savoir. Hôpital et gastronomie. Paris Première

## DOCUMENTAIRES

19.20 Les Filles de Mermoz. Planète
19.45 Le Mystère Lee Harvey Oswald. [2/2]. Planète
20.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [3/6]. 1945-1953 : Minuit dans le siècle. Histoire
20.35 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et Ulrich, au service des dames. Planète
20.55 Femmes dans le monde. Hanan Ashrawi, une femme *de son temps.* Téva
21.45 Musica. Alma Mahler : sensualité infinie. Petite suite d'un journal intime. Arte
21.55 La Colère des Belges. Planète
22.00 L'Histoire oubliée. [2/6]. Les parachutistes indochinois. Histoire
22.25 Olivier Messiaen : L'héritage. [1/3]. Muzzik
23.15 Profil. Sur les traces des Incas. Le cinéma des pays andins. Arte
23.30 Sur la route des croisades. TSR
23.50 Une femme résistante. [2/2]. Marguerite Gonon : pour l'honneur. Planète

## DANSE

21.00 La Chute d'Icare. Ballet. Muzzik
21.50 Les Noces. Ballet. Muzzik

## MUSIQUE

21.35 Columns Classics. Mozart, Divertimenti. France Supervision
21.55 Le Festival des Inrocks 1997. Paris Première
22.45 Musica. Leonard Bernstein dirige Mahler. Arte

## VARIÉTÉS

*20.50 Graines de star.* M 6
23.45 Hommage à Barbara. Discorama enregistré le 1er octobre 1967. Paris Première

## TÉLÉFILMS

20.30 Les Faux Médicaments. D'Alain-Michel Blanc. Festival
20.30 L'Impossible Vérité. De Bill Corcoran. RTL 9
*20.55 Un printemps de chien.* D'Alain Tasma. France 2
22.40 Piège pour un flic. De Sándor Stern. RTL 9
22.55 Suspect public n° 1. O De Noel Black. M 6

## SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui persiste et signe. France 2
*19.00 Sentinel.* Scoop. M 6
22.20 Une fille à scandales. Une année en un jour (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Un nouveau départ (v.o.). Canal Jimmy
*22.55 Columbo.* *SOS Scotland Yard.* TF 1
23.40 Bottom. Hole (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Casse-tête chinois (v.o.). Canal Jimmy

# NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
**Les Mercredis de l'Histoire**
**140 000 Chinois dans la Grande Guerre**

En 1916, la France et l'Angleterre ont besoin de recruter de la main-d'œuvre pour remplacer leurs travailleurs mobilisés par un conflit qui s'est embourbé et dont nul n'ose prédire la fin.
L'une et l'autre vont faire appel à des marchands d'esclaves, en quelque sorte, qui fourniront des Chinois, des coolies, pour des chantiers de terrassement, des fabriques d'armement et pour des travaux des champs ou de génie civil. Beaucoup d'entre eux vont mourir, d'autres feront péniblement souche en France. Un documentaire sobre, précis et émouvant.

● **20.50 France 3**
**La Marche du siècle :**
***85 millions de morts,***
**la sombre histoire du communisme**

Jean-Marie Cavada revient ce soir sur le débat soulevé par la sortie du *Livre noir du communisme* (éd. Robert Laffont), en recevant l'un de ses auteurs, Stéphane Courtois. Egalement présents sur le plateau *de l'émission, le chanteur engagé* Jean Ferrat, Jacques Rossi, qui connut l'univers concentrationnaire du goulag soviétique de 1937 à 1956, expérience qu'il raconte dans son *Manuel du goulag* (éd. du Cherche-Midi), Andreï Gratchev, ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev et auteur de *L'Exception russe, Staline est-il mort ?* (éd. du Rocher). Le secrétaire général du Parti communiste français, Robert Hue, devrait également figurer parmi les invités de « La Marche du siècle », dont la diffusion risque, toutefois, d'être perturbée par la grève d'une partie du personnel de France 3.

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Ma Coupe du monde, Résultat des courses.
20.50 Combien ça coûte ?
22.55 Columbo. SOS Scotland Yard.
0.40 Minuit sport. Patinage artistique.
*1.35 Lumières sur un massacre.*

### FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Un printemps de chien. Téléfilm d'Alain Tasma.
22.40 La Vie à l'endroit. C'est la vie de château !
23.45 En fin de compte.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle des métiers. Justice : des métiers en mutation.

### FRANCE 3

18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Lumière sur un massacre.
20.50 La Marche du siècle. 85 millions de morts : *la sombre histoire du communisme.*
22.55 Soir 3.
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Stefan Zweig.
0.10 Cinéma étoiles.
0.35 Vivre avec...
0.55 New York District.

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
*18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.*
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 La Dernière Marche ■ Film de Tim Robbins.
23.00 Flash infos.
23.05 Le Roi des aulnes ■ Film de Volker Schlöndorff.
1.00 Les Mongols ■ Film d'André De Toth et Leopoldo Savona.

### ARTE

19.00 The Monkees.
19.25 et 1.15 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 L'Ile aux éléphants.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. 140 000 Chinois pour la Grande Guerre.
21.45 Musica. Alma Mahler : sensualité infinie. 22.45 Leonard Bernstein *dirige Mahler.*
23.15 Profil. Sur les traces des Incas.
0.20 Lost in Music.
1.20 Fille d'Eve ■ ■ Film de Georg Jacoby (v.o.).

### M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Graines de star.
22.55 Suspect public n° 1. Téléfilm O de Noel Black.
0.40 Secrets de femme.
1.15 Sexy Zap.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre Rosenberg.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Moreaumachie*, de Marcel Moreau.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

### FRANCE-MUSIQUE

*18.36 Le Voyage des Dieux.* 19.15 Polyphonies vocales de Géorgie. 20.00 Vietnam. Cérémonial bouddhiste. 21.00 Œuvres de Ton That Tiet, Xenakis, Ohana. 22.45 Liturgie yoruba.
0.05 Les Greniers de la mémoire. L'Orchestre Radio-Lyrique.

### RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Hommage à Maria Callas. Rigoletto*, opéra de Verdi.
22.00 Les Soirées... (suite). Les enregistrements pirates de Maria Callas.

JEUDI 4 DÉCEMBRE

# FILMS DU JOUR

**13.35 Breaking the Waves** ■ ■
De Lars Von Trier (Danemark, 1996, 155 min). Canal +

**13.35 Seul dans la nuit** ■
De Christian Stengel (France, 1945, N., 95 min). Ciné Cinéfil

**14.05 Colère froide** ■
De Jonathan Demme (Etats-Unis, 1976, 85 min). Ciné Cinémas

**15.00 La Reine vierge** ■
De George Sidney (Etats-Unis, 1953, 120 min). Histoire

**15.10 L'Ombre d'un doute** ■ ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., 110 min). Ciné Cinéfil

**15.30 Metropolitan** ■
De Whit Stillman (Etats-Unis, 1990, 100 min). Ciné Cinémas

**17.00 La Nuit de jazz** ■ ■
De Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

**18.30 Les Jeux de l'amour et de la guerre** ■ ■
D'Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

**18.50 Fréquence meurtre** ■
D'Elisabeth Rappeneau (France, 1988, 100 min). Ciné Cinémas

**20.30 La Grande Révolte** ■ ■
De Luis Trenker et Werner Klinger (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

**20.30 Bronco Apache** ■ ■
*De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954,* 90 min). Ciné Cinémas

**20.30 Un monde sans pitié** ■
D'Eric Rochant (France, 1989, 85 min). Canal Jimmy

**20.35 L'Appartement** ■
*De Gilles Mimouni (France, 1996,* 110 min). Canal +

**20.35 L'Homme au million** ■ ■
De Ronald Neame (Grande-Bretagne, 1954, 90 min). TMC

**20.55 La Banquière** ■ ■
*De Francis Girod (France, 1980,* 125 min). Téva

**21.00 Juarez** ■ ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Histoire

**21.00 Je chante** ■
*De Christian Stengel (France, 1938, N.,* 95 min). Paris Première

**21.30 Tron** ■ ■
De Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min). Disney Channel

**22.00 Le Regard d'Ulysse** ■ ■
De Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1995, v.o., 170 min). Ciné Cinémas

**22.10 Sa meilleure cliente** ■
De Pierre Colombier (France, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil

**22.35 Copycat** ■
De Jon Amiel (Etats-Unis, 1995, v.o., 119 min). Canal +

**22.45 Apology** ■
Δ De Robert Bierman (1986, 105 min). M 6

**0.00 Fabiola** ■ ■
D'Alessandro Blasetti *[2/2] (Italie, 1949, N.,* 80 min). RTL 9

**0.50 L'Indiscrétion** ■
De Pierre Lary (France, 1982, 100 min). Ciné Cinémas

**1.00 Sans lendemain** ■ ■
*De Max Ophüls (France, 1939, N.,* 75 min). Ciné Cinéfil

**3.20 Darkman 3** ■
De Bradford May (Etats-Unis, 1996, 80 min). Ciné Cinémas

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. Les gens du Fil. La Cinquième
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial, les années 90. L'affaire Farewell. Les décharges publiques. Histoire
13.30 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Jean Lafont. TV 5
13.40 Parole d'expert. Invité : Patrick Dupond. France 3
14.30 Arrêt sur images. Filmer en Irak. Invités : Marine Jacquemin ; Philippe Balland. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
17.10 A bout portant. Alex Métayer. Paris Première
18.00 Stars en stock. Clark Gable. Elizabeth Taylor. Paris Première
*18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.* Spécial tirage au sort Coupe du Monde 1998. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Le Goff ; Claude Aziza ; Pierre Nora *et Jean-Michel Gaillard.* Histoire
20.05 Temps présent. Elle court, elle court Franziska. Maradona. TSR
20.55 Envoyé spécial. Annie ; les enfants de Broadway. L'intégration. Post-scriptum : Lady Diana, son dernier combat. France 2
22.05 Boléro. Avec Ysabelle Lacamp. TMC
22.20 Faxculture. Invités : Jérôme Pasteur ; Daniel Piccouly. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Un siècle d'immigration en France.* D'ici et d'ailleurs. Histoire
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Le livre à la carte à la Bibliothèque nationale. Sépia. Etc. France 3
0.20 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques. France 2
0.35 Saga-Cités. Pour l'Algérie. France 3

## DOCUMENTAIRES

18.00 Les Métros du monde. San Francisco. La Cinquième
18.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [3/6]. 1945-1953 : *Minuit dans le siècle.* Histoire
18.30 Le Monde des animaux. Tout n'est pas rose pour les flamants. La Cinquième
19.45 Big Ben. Ben Webster en Europe. Planète
20.35 Les Filles de Mermoz. Planète
20.40 Soirée thématique. La théologie de la libération. Croire, c'est aussi se battre. Arte
21.00 Le Mystère Lee Harvey Oswald. [2/2]. Planète
21.50 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et Ulrich, au service des dames. Planète
22.45 Des hommes dans la tourmente. Lindbergh *versus* l'Atlantique. Planète
23.05 ▶ L'Aventure d'une découverte. France 2
23.10 La Colère des Belges. Planète
0.00 Corpus Christi. [1/5]. Crucifixion. Histoire
0.30 Grand format. Missile. Arte

## SPORTS EN DIRECT

*16.25 Football. Europe - Reste du monde.* Au stade Vélodrome, à Marseille. TF 1 - Eurosport
18.50 Football. Coupe du monde 1998. Tirage au sort pour la phase finale. TF 1 - Canal + - Eurosport

## MUSIQUES

19.15 Concert pour l'Europe. France Supervision
*20.45 Paris Dances Diaghilev.* France Supervision
22.35 Mahler, Symphonie n° 1. Concert. Paris Première
23.05 Concert à La Chaise-Dieu : Marie Bigot. France Supervision
23.35 Jazz 625. Coleman Hawkins Quintet. Muzzik
0.20 Midnight Classics II. Mendelssohn. Muzzik
1.00 Aïda. Mise en scène de Giancarlo Sbragia. Muzzik

## VARIÉTÉS

0.10 Souvenir. A bout portant : Joe Dassin. Canal Jimmy

## TÉLÉFILMS

20.30 Le Hérisson. De Robert Enrico. Festival
21.00 England, My England. De Tony Palmer. Muzzik
*22.20 Saint-Exupéry :* La dernière mission. De Robert Enrico. Festival
22.35 Alerte sur la banquise. De Mark Sobel. TF 1

## SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde impitoyable. M 6
18.15 Friends. Celui que les prothèses ne gênaient pas. France 2
19.00 Sentinel. Pour solde de tout compte. M 6
20.35 Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour. Disney Channel
20.50 Les Cordier juge et flic. L'Œil du cyclope. TF 1
21.30 Millennium. Lamentation. TSR
23.00 Code Quantum. Libération des femmes. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Vive l'amour. Téva
23.05 Au cœur du temps. Billy le Kid. Disney Channel
23.10 Le Roi Mystère. TMC
23.50 Département S. La mort dans le miroir. Série Club
0.30 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI. Le suspect. M 6
0.40 Agence Acapulco. Coup de sang. Série Club

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
*O Accord parental souhaitable*
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

*Le Monde publie chaque semaine*, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# NOTRE CHOIX

● **20.40 Arte**
**Thema :**
**La théologie de la libération**

## Résistance d'une Eglise des pauvres

**AU TEMPS** des dictatures en Amérique latine, dans les années 60 et 70, une partie de l'Eglise avait fait le choix d'une résistance, pas toujours passive. Une action à la base, au contact de la masse des pauvres et des opprimés, *mais aussi au niveau idéologique.* S'élaborait alors une « théologie de la libération », faisant du message évangélique l'essence d'un combat politique, une réponse parallèle au marxisme-léninisme – et à son adaptation castriste – dans ce continent très catholique.

*Aujourd'hui, les dictatures ont* disparu, de même que le communisme international, contre lequel s'est particulièrement dressé Jean-Paul II. Le pape a repris en main l'appareil de l'Eglise latino-américaine pour en écarter les éléments, à ses yeux, les plus « gauchistes », au profit, souvent, d'une *hiérarchie conservatrice, notamment* liée à l'Opus Dei. En une décennie, la conjoncture géopolitique a beaucoup changé, dans cette partie du monde comme ailleurs. Mais, ici et là sur le continent, une Eglise politique et militante subsiste. Survivance ou nécessité ?

*Ce qui n'a pas changé,* c'est que, dans une Amérique latine plus démocratique, les inégalités restent criantes. Une pauvreté révoltante demeure, et des prêtres ou théologiens continuent de se ranger aux côtés de ceux qui en sont victimes. C'est cette histoire qu'illustre la soirée « Thema » d'Arte avec, *pour introduction, un reportage* édifiant sur la vie et la foi de ces « prophètes de l'écologie » qui, au Brésil, sur les tas d'ordures d'une société minoritaire de consommation, récupèrent et recyclent le papier. Organisés en « communautés ecclésiales de base », ces pauvres parmi les pauvres retrouvent au moins dignité et espoir. Il ne faut pas manquer, entre autres, le témoignage d'Ito, un Indien, un de ces paysans sans terre condamnés au bidonville, qui, avec ses mots, sait si bien faire comprendre qu'il traine son lourd chariot plein de vieux papiers, comme le Christ portait sa croix.

*Francis Cornu*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.25 Football. Match de gala. Europe - Reste du monde. *18.40 Magazine.* 18.55 Coupe du monde 1988. Tirage au sort.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses, Coupe du monde 98 passionnément.
20.50 Les Cordier juge et flic. L'Œil du cyclope.
22.35 Made in America. Alerte sur la banquise.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Très pêche.

### FRANCE 2

*13.50 et 15.00 Derrick.*
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.50 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Annie : les enfants de Broadway. L'intégration. Post-scriptum : Lady Diana, son dernier combat.
23.05 ▶ L'Aventure d'une découverte. Préambule au Téléthon.
0.00 En fin de compte.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle du cinéma. *Spécial critiques.*

### FRANCE 3

13.40 Parole d'expert.
14.35 Catherine Courage. *Téléfilm de Jacques Ertaud [2/3].*
16.05 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Cassé. Film d'Henri Verneuil.
23.10 Soir 3.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 Saga-Cités.
1.05 Espace francophone.
1.30 New York District.

### CANAL +

13.35 Breaking the Waves ■ ■ *Film de Lars Von Trier.*
16.10 Pas si vite.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.50 Empire Records. Film d'Allan Moyle.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Spécial tirage au sort de la Coupe du Monde 1998.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Appartement ■ Film de Gilles Mimouni.
22.25 Flash infos.
22.35 Copycat ■ Film de Jon Amiel (v.o.).
0.35 La Gloire des canailles. Film d'Alberto De Martino.

### LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Yeux de la découverte.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Azalaï, la caravane de l'or blanc.
16.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la terre.
17.35 Histoire personnelle *de la littérature.*
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Métros du monde.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 0.25 *Les Secrets du Nil.*
19.30 7 1/2.
20.00 Shelby Lee Adams, artisan de l'image. [1/2].
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La théologie de la libération. Croire, c'est aussi se battre.
20.45 Les ordures, c'est la vie.
21.40 et 22.50, 0.05 Débat.
21.55 Et Dieu habita parmi les pauvres.
*23.05 La Croix du sud.*
0.20 Bibliographie.
0.30 Grand format. Missile.

### M 6

13.30 Relation dangereuse. Téléfilm O de Martin Davidson.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 et 1.25 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
*18.05 Sliders, les mondes parallèles.*
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Flag. Film de Jacques Santi.
22.45 Apology ■ Film Δ de Robert Bierman.
0.30 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI.
*1.20 Dix films contre* les mines antipersonnel.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Plantu.
21.00 Lieux de mémoire. Les arts ménagers.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

### FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. *Œuvres de Brahms, Beethoven.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Puumala.
23.07 En musique dans le texte.

### RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Les grands mécènes : la famille Polignac. Œuvres de Fauré, Stravinsky, De Falla, Satie, Ravel, Boulanger, Vierne, Bach.
22.30 Les Soirées... (suite). Archives de l'Orchestre de Paris.

هكذا من الاصل



Le Monde
JEUDI 4 DÉCEMBRE 1997

# L'effet de neige

*par Pierre Georges*

Y AURA-T-IL de la neige à Noël ? Ce si joli titre, et paraît-il, ce si joli petit film, on y pensait vaguement, mardi après-midi, en entendant les nouvelles apocalyptiques tombant des ondes. Dans le grand Nord parisien, entre Saint-Denis-de-la-banquise et Roissy-en-Sibérie, il neigeait ! Tout juste s'il ne fallut point affréter des colonnes de secours, avec traîneaux et chiens d'avalanche. A Orly, il neigeait et, comme le roulaient, dans un grand cliquetis de chiffres et de lettres, les panneaux d'affichage, une foultitude de vols furent retardés, annulés, « *delayed* » ou « *cancelled* », dans un grande pagaille bilingue. A Paris, à Paris même, il floconnait sévère, notamment sur les écrans de France 2 et France 3 en pleine tempête sociale.

De la neige en décembre ! Quelle époque, mais quelle époque ! Aussi sûrement qu'on va se réunir à Kyoto pour débattre de l'effet de serre, on n'allait pas couper à l'effet de neige. Un vieux classique du genre, un blanc bonhomme de presse. Dès que la neige paraît, les chefs d'édition appuient sur le bouton alarme. Bon, voyons ce que nous avons en magasin ? Une longue file de camions bloqués sur l'A 4 par des congères de 10 centimètres de haut sur la pointe des crêtes ? C'est bon cela, vite, vite. La promenade des Anglais toute blanche, les palmiers en sapins de Noël ? Non, pas cette fois. Dommage. Six chasse-neige de front pour libérer les pistes d'aéroport, comme autrefois l'on voyait six moissonneuses-batteuses célébrer au coude à coude les immenses mérites de l'agriculture soviétique ? Toujours parlant, l'héroïque bataille du chasse-neige dans la bourrasque briarde.

Quoi d'autre ? Des images de ces pays étranges où il neige toujours ? Va pour l'Alsace et la Lorraine ! Et le Nord ? Et le Nord ! Et le Morvan ? Evidemment, le Morvan. Avec des loups, ce serait mieux. Y a plus de loup chez M. Guy Roux ? On fera sans.

Ah ! qu'est-ce qu'on aime la neige, l'effet boule de neige médiatique ! Un vrai ravissement. Avec rappel des réservistes, humeurs de flocons . Avec inversion des manettes, ceux qui font la fin du journal télévisé en feront le début. Météorologie, nous voici. Y aura-t-il de la neige à Noël ? A Noël, on ne sait pas. Mais demain, c'est comme si c'était fait. Avec du verglas, en prime. Bulletin d'alerte de Météo-France, ne roulez plus qu'en cas d'extrême nécessité. Peur blanche et pneus neige, prenez vos responsabilités.

Effet-neige. Il n'y manqua rien, pas même le rituel col de fémur. Pas même ces vieilles dames de neige laissées sur un lit d'hôpital par le ressac blanc. Ce n'est jamais très drôle, un col du fémur, une clavicule, un bras ou un poignet cassés. Mais le traitement qu'en fit TF 1, mardi soir, quelle merveille ! L'une fut montrée ficelée tout debout sur un lit vertical, l'autre fut obligée de raconter et de revivre sa chute comme en replay. Souffrez, c'est pour la télé !

Y aura-t-il du mistral, jeudi, à Marseille ? Voyez comme nos informations sont indexées sur le temps qu'il a fait, qu'il fait ou qu'il fera. Demain, au Stade-Vélodrome, tirage au sort de la Coupe du monde de football. En Mondiovision et en plein air. Sauf s'il vente par trop, si un effet de mistral oblige à une opération de repli intérieur. Car il ne saurait être dit qu'un coup de météo puisse, jamais, abolir le hasard.

# François Pinault n'a pas acquitté d'impôt sur la fortune en 1997

## L'homme d'affaires est l'un des contribuables les plus riches de France

**BIEN** qu'il soit l'un des contribuables les plus riches de France, l'homme d'affaires François Pinault n'a pas versé le moindre centime en 1997 au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). C'est ce que révèle *Le Canard enchaîné* daté du mercredi 3 décembre.

Selon l'hebdomadaire, M. Pinault a souscrit à titre personnel un emprunt de 140 millions de francs pour racheter des actions de son propre groupe, PPR (Pinault-Printemps Redoute). Or l'ISF taxe le patrimoine net, c'est-à-dire les actifs, déduction faite du passif. Dans le cas de M. Pinault, l'emprunt bancaire lui aurait donc permis de réduire son ISF à zéro.

C'est ce qu'il a implicitement admis, mardi soir, dans un communiqué cité par l'AFP. Sans en confirmer le montant, il a indiqué que cet emprunt est destiné à « *renforcer sa participation dans son outil de travail, qui constitue la quasi-totalité de son patrimoine* ». « *Ceci explique que, de façon circonstantielle*, poursuit le communiqué, *il n'ait pas eu à acquitter l'impôt sur la fortune.* » Jusqu'alors, a en outre fait préciser M. Pinault, il a toujours acquitté l'ISF, depuis sa création.

Cette confirmation peut surprendre car la fortune de M. Pinault est considérable. Dans le classement des 500 premières fortunes professionnelles établies par les magazines économiques *Capital* (juin 1997) et *Challenges* (juillet-août 1997), il apparaît au neuvième rang, avec une fortune professionnelle évaluée entre 12,2 et 12,5 milliards de francs.

**GRAND PATRIMOINE PERSONNEL**

Cela étant, il faut avoir à l'esprit que les biens professionnels ne sont pas assujettis à l'ISF, de même que les œuvres d'art (dont M. Pinault est un grand amateur) ou encore, partiellement, les forêts. Ce sont seulement les biens personnels, à commencer par les propriétés immobilières, qui entrent dans l'assiette de l'impôt.

Mais on se doute qu'à la tête d'un tel empire, M. Pinault dispose également d'un patrimoine personnel important. Il possède en particulier une vaste propriété à Montfort-L'Amaury (Yvelines) – son ami, Jacques Chirac, y a longuement séjourné avant de se lancer dans la campagne présidentielle, en 1995 –, un appartement à Paris, rue de Tournon (dans le 6e arrondissement) – où, toujours pour la petite histoire, M. Chirac avait fait une halte fameuse, le soir de sa victoire à l'élection présidentielle, pour y déposer son épouse –, ou encore une autre propriété à Saint-Tropez.

Pour ces seuls actifs, M. Pinault devrait donc être touché par l'ISF, puisque les contribuables assujettis en 1997 sont ceux dont la valeur des biens excède 4,7 millions de francs. Alors pourquoi n'a-t-il pas payé cet impôt ? Dans le cas de l'impôt sur le revenu, il existait, au moins jusqu'à cette année, de nombreuses astuces légales pour ne rien payer au fisc, même en disposant de hauts revenus, grâce notamment aux avantages de la loi Pons. En 1995, dix contribuables disposant de plus de 1 million de francs de revenus n'ont ainsi pas payé d'impôt sur le revenu (*Le Monde* du 27 février).

Dans le cas de l'ISF, les techniques de « défiscalisation » sont, en revanche, beaucoup moins nombreuses. Selon les fiscalistes consultés par *Le Monde*, il est en particulier quasiment impossible de déduire d'un actif personnel rentrant dans l'assiette de l'ISF un passif qui, lui, se rattache à un bien professionnel exonéré. L'article 885-D du code général des impôts précise, en effet que, pour l'ISF, les bases d'imposition sont les mêmes que « *les droits de mutation par décès* ».

Or, dans ce cas, l'article 769 précise que « *les dettes à la charge du défunt, qui ont été contractées pour l'achat de biens compris dans la succession et exonérés des droits de mutation par décès, ou dans l'intérêt de tels biens, sont imputées par priorité sur la valeur desdits biens* ».

***Laurent Mauduit***

*Lire aussi notre éditorial page 15*



# Manifestation contre un proviseur de Vitrolles

**UNE SOIXANTAINE D'ENSEIGNANTS ET D'ÉLÈVES** du lycée Pierre-Mendès-France de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ont manifesté, mardi 2 décembre, devant le rectorat d'Aix-en-Provence, pour dénoncer le comportement de leur proviseur, Monique Lehman, qu'ils jugent « *trop proche* » des élus Front national de la ville. Pour le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU), qui avait appelé à la grève, l'ambiance de l'établissement s'était « *dégradée* » depuis l'arrivée du proviseur en 1993, mais « *tout s'est aggravé* » après l'élection de Catherine Mégret à la mairie de Vitrolles.

Des dysfonctionnements se seraient accumulés : exclusion d'un élève sans conseil de discipline, envoi d'un courrier anonyme à certains élus du conseil d'administration, enfin, refus d'inscription d'une élève en juin. Cette dernière, Sofia Touzaline, avait déposé plainte devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence pour injure à caractère raciste, estimant avoir été victime de propos injurieux de la part de la secrétaire du proviseur du lycée (*Le Monde* du 23 octobre).

## DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : Anne Chiffert a démissionné de son poste de directeur de la musique et de danse** au ministère de la culture, a-t-on appris, mardi 2 décembre, par ce ministère. « *Dans la perspective de la réunion de la Direction de la musique et de la danse et de la Direction du théâtre et des spectacles, Mme Anne Chiffert, directeur de la Musique et de la Danse, a souhaité être déchargée de ses fonctions* », indique un communiqué du ministère. Anne Chiffert restera en place jusqu'au début de 1998, mais elle est, dès à présent, désignée président de l'Etablissement public du Centre national de la danse à Pantin, près du Parc de la Villette, qu'elle est chargée de mettre en place, annonce le ministère de la culture. Mme Chiffert avait été nommée en 1995 directeur de la Musique et de la Danse, après avoir été, à partir de 1992, déléguée à la danse au sein de cette direction.

■ **JUSTICE : les services de lutte contre la délinquance financière** pourraient quitter le Palais de justice de Paris à titre provisoire, a annoncé, mardi 2 décembre, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, lors de la séance de questions à l'Assemblée. Mme Guigou a déclaré que le réaménagement des locaux « *prendra des années et coûtera 2 milliards de francs* ».

■ **ÉLECTIONS RÉGIONALES : Jean-Yves Le Drian**, député et maire de Lorient, devrait être le seul candidat socialiste à la présidence du conseil régional de Bretagne.

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 3 décembre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 16585,51 | −1,92 | −14,34 |
| Honk Kong index | 11207,58 | −0,08 | −16,68 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 03/12 | Var. en % 02/12 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2900,25 | −0,44 | +25,24 |
| Amsterdam CBS | 907,46 | −0,68 | +39,99 |
| Bruxelles | 15547 | −0,29 | +47,07 |
| Francfort Dax 30 | — | — | — |
| Irlande ISEQ | 3811,29 | −0,06 | +39,83 |
| Londres FT 100 | 4977,60 | — | +20,86 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | — |
| Milan MIB 30 | 23188 | −0,40 | +47,72 |
| Zurich SMI | 5906 | −0,23 | +49,81 |

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 décembre : 509 947 exemplaires. 1



pas acquitté
une en 1997

XIS
QUE
RTISE
REPRISE



هكذا من الأصل

Le Monde
SUPPLEMENT



MONDIAL 98

# Que le foot commence !

Le tirage au sort de la 16[e] édition de la Coupe du monde de football a lieu jeudi 4 décembre à Marseille, pour composer huit groupes de quatre équipes qui participeront au premier tour, à partir du mercredi 10 juin 1998

*A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).* ANDRÉ LEJARRE / LE BAR FLORÉAL

## Coup d'envoi

***par Jean-Marie Colombani***

**La France organise, dans quelques mois, la plus grande manifestation sportive de la planète. La Coupe du monde de football dépasse, en effet, par son impact médiatique et ses retombées économiques, les Jeux olympiques : 10 000 journalistes sont attendus, 30 milliards de téléspectateurs (en chiffres cumulés) seront fidèles à leur poste.**

**L'importance de cette manifestation, que l'on doit à l'initiative de Jules Rimet – il présidait, dans les années 30, aux destinées des fédérations française et internationale –, son caractère fortement symbolique de la capacité d'accueil de notre pays, la confrontation salutaire à laquelle il sera soumis, par médias interposés, avec le « reste du monde » et, pourquoi ne pas l'avouer, l'allant et le dynamisme de Michel Platini nous ont convaincus d'apporter notre pierre à cet édifice collectif.**

**En même temps que nous avons cherché à intéresser nos lecteurs à la multiplicité des défis posés aux organisateurs, nous avons voulu contribuer à sensibiliser des gouvernements qui paraissaient tarder à prendre conscience de l'ampleur et de l'importance de cette manifestation. Outre son caractère sportif, par définition, celle-ci constitue, ou devrait constituer une formidable occasion d'animer, fût-ce momentanément, certains secteurs de l'économie, mais aussi la vie collective tout entière.**

**L'optimisme qui est le nôtre ne saurait toutefois faire oublier que de réels problèmes de sécurité se posent. Le football peut être aussi l'occasion de débordements de tous ordres : les hooligans existent, et certains jours de match au Parc des Princes les supporteurs parisiens ne brillent pas par leur sportivité. Les questions policières sont donc à l'ordre du jour. Ainsi Michel Platini a insisté pour imposer un système « tournant » lors du premier tour, ce qui oblige toutes les équipes, même les têtes de série, à disputer leurs trois premiers matchs dans trois villes différentes. C'est un beau cadeau fait au public français. Mais c'est aussi un véritable casse-tête pour les responsables de la sécurité de certaines équipes...**

**Malgré tout, excepté à Saint-Etienne, les grilles qui sont censées décourager les spectateurs turbulents, devraient être enlevées autour des stades afin que les matchs ne donnent pas l'impression d'être disputés en cage. Cette décision, heureuse et dont la gestation fut particulièrement difficile, n'en reste pas moins un formidable défi pour les responsables de la sécurité qui devront canaliser poliment les plus remuants.**

**Michel Platini insiste : la Coupe doit être une fête, une occasion unique – la précédente date pour la France de 1938 – d'organiser, dans les dix villes accueillant des matchs, de multiples événements culturels et festifs.**

**À l'heure de l'économie et des médias planétaires, la France va être jugée sur le visage qu'elle estimera bon de présenter, sur ce qu'elle saura mettre en valeur et en vitrine, bien plus, peut-être, que sur la qualité de son football.**

**En avant-goût de ce que *Le Monde* vous proposera au long de ces journées – un véritable journal du Mondial dans votre journal – voici une présentation d'un événement à venir riche des promesses et des espoirs de ses organisateurs.**

A première vue, il ne s'agira que de mettre des noms dans des cases. Trente-deux pays à ventiler en huit groupes de quatre. Ni vainqueur, ni vaincu, ni qualifié, ni éliminé. Pas de chaise musicale, juste un plan de table. A ce stade de la Coupe du monde, pour cette seule fois, il y aura de la place pour tous. Ils seront deux milliards de téléspectateurs à se passionner pour ce simple exercice de rangement, jeudi 4 décembre, à Marseille. S'annoncent ensuite sur la planète d'interminables palabres. Les Nigérians apprendront à connaître la Corée du Sud. Les Iraniens essayeront de situer le Paraguay ou le Cameroun. A Copenhague, on s'instruira sur les Reggae Boyz jamaïcains. A Sofia, on rêvera d'Amérique. Echafaudées au comptoir, les hypothèses sur les valeurs et les chances respectives tiendront six mois, jusqu'au coup d'envoi de la compétition, le 10 juin 1998.

Le tirage au sort va donner sa chair à l'événement. Sur la grille du programme, établie de longue date, les équipes sont cataloguées de A1 (le Brésil, tenant du titre qualifié d'office, ça on le savait) à H4. Elles auront désormais des noms. Le spectateur qui a acheté, comme une pochette surprise, un Pass dans l'un des dix stades va enfin connaître les affiches qui lui seront proposées. Le téléspectateur pourra, lui, établir sa sélection parmi les 48 matches de la première phase, étalés sur dix-sept jours.

Les organisateurs frémissent à l'idée de voir apparaître sur le tableau de rencontres du premier tour des matches « à risque » policiers ou diplomatiques : Iran-Etats-Unis, Allemagne-Pays-Bas, Angleterre-Argentine, ou Yougoslavie-Croatie... Mais si le hasard reste maître, la Fédération internationale (FIFA) ne lui laisse pas grand-chose en période de Coupe du monde. C'est ça, l'organisation. Quant à la suite, huitièmes, quarts et demi-finales, tout se décidera sur le pré selon les lois du sport et mènera à la finale du 12 juillet.

Parler de coup d'envoi, ce 4 décembre, fera sans doute sourire ceux qui ont fait de la préparation de la Coupe du monde leur quotidien depuis des mois, voire des années. Tant d'étapes ont été franchies depuis la désignation de la France par la FIFA, le 2 juillet 1992. Il y eut la pose de la première pierre du Grand Stade, devenu Stade de France, le 6 septembre 1995. Il y eut le tirage au sort des groupes de qualification, le 12 décembre 1995, sous la pyramide du Louvre. Il y eut encore le Tournoi de France, compétition de rodage, du 3 au 11 juin 1997.

Faire de Marseille un point de départ agacera également les innombrables protagonistes qui ont déjà touché au terminus. L'Australie aura été, samedi 29 novembre, le dernier pays recalé : 171 pays postulaient aux 30 places encore disponibles aux côtés du pays hôte (la France) et du tenant du titre (le Brésil). Le plus gros de la sélection est déjà opéré. Bien des amateurs de football partagent aujourd'hui la même déprime que les Français ce 17 novembre 1993 froid et triste, quand le direct du droit d'Emil Kostadinov à la dernière minute du décisif France-Bulgarie avait sonné le pays, privé de la World Cup 1994.

Une amicale pensée, donc, pour cette innombrable foule d'orphelins, Chinois, Russes, Indiens, Papous ou Seychellois, qui vivront l'événement sans fièvre partisane. La France, elle, en sera, puisqu'elle le fera. Sa dernière participation à une Coupe du monde remonte à 1986, au Mexique. Guadalajara, le penalty de la qualification pour la demi-finale de Luis Fernandez face au Brésil, cela a alimenté notre nostalgie pendant douze ans.

Un être humain peut vivre si longtemps sans Coupe du monde, conclueront les médecins. *« Oui, mais qu'est-ce que c'est long »*, répondra le supporteur. Il y a aujourd'hui une large frange de population, au pied de la pyramide des âges, qui n'a jamais connu ce frisson des grands soirs. Ces chiots perdus sans ballon sont l'objet de toute l'attention des organisateurs pour France 98 : ils seront 15 000 invités jeudi au stade Vélodrome. La jeunesse sera choyée pendant un mois.

On lui doit bien ça. Aimé Jacquet, le sélectionneur national, le sait. L'équipe de France se doit de réussir un bon parcours devant son public. En 1938, quand le pays avait accueilli une première fois la compétition, les Bleus étaient passés au travers. Soixante ans plus tard, leurs successeurs ont le même impératif de réussite. On connaîtra jeudi leurs adversaires. La pression va monter d'un cran.

La 16[e] Coupe du monde, la dernière du millénaire, durera un long mois, qu'on souhaite uniquement de football et de fête. Jeudi sera lancé, à blanc, le premier pétard dans un stade remis aux normes. Après le tirage au sort, le calendrier va se précipiter. Il restera six mois pour accrocher les guirlandes. C'est qu'accueillir la crème de la planète football trente-trois jours durant n'est pas une sinécure. Plus encore que son équipe nationale, la France aura l'obligation d'être prête et d'aller au bout.

***Benoît Hopquin***

هكذا من الاصل



# Marseille brûle de la passion football

**Paris aura la finale, alors Marseille a le tirage au sort. Des deux adversaires, c'est Marseille qui prend pour l'instant l'avantage. Sous les yeux de la planète entière, et de la Bonne Mère, le Mondial français débute enfin**



*A Marseille.* STÉPHANE DUROY / VU

LA passion du football à Marseille coule de plusieurs sources et irrigue toutes les veines. Elle jaillit aux Flamands par exemple, grande cité du nord de la ville, où les gamins jouent à leur football de pied d'immeubles puisqu'il n'est pas de cité qui vaille sans son équipe.

Elle explose les nombreux soirs de match télévisé au Niagara, petit snack-bar ouvert sur place par Kader Allik, jeune manager qui a vite compris que les diffusions câblées du championnat à la télévision lui offraient une belle chance d'augmenter son chiffre d'affaires. Car depuis le début de la saison les bars sont redevenus à Marseille les lieux de petites messes collectives du foot : les foyers capables de capter TPS ou Canal Plus sont rares, et puis c'est tellement bon de se retrouver entre hommes pour regarder le foot !

Plat du jour et quart de vin pour 34 francs, le Niagara reçoit 40 à 60 personnes les soirs où l'OM est à l'écran. Pères et gamins passionnés, jeune hommes qui se préparent à sortir en boite. *« L'ambiance est familiale »*, dit Kader Allik, entouré de ces *« fous furieux du ballon »* qui aiment l'OM et connaissent par cœur les grandes équipes européennes où jouent tous les bons joueurs français. Zinedine Zidane, par exemple, né à un jet de ballon des Flamands et star absolue, qui devance d'un rien dans leur cœur Hamada Jambay, fougueux milieu de l'OM, enfant de la balle et des Comores, né dans une cité proche. Valeur montante ici : l'avant-centre italien Fabrizio Ravanelli. Après la victoire olympienne à Paris, dix gamins ont débarqué au snack les cheveux teints en blanc à l'image de la star, comme leurs grands frères se laissaient glisser les cheveux dans le cou à l'époque de Waddle. Cet amour du ballon rond luit aussi au Grand Bar de la Terrasse, dans le petit quartier marin et aisé de Malmousque. Le patron a mis son établissement à l'heure du foot en installant un écran dans l'arrière-salle, rouverte pour ces occasions. Une soixantaine d'hommes tranquilles et deux gamins turbulents sont installés là ce fameux samedi soir où l'OM en a, une fois de plus, remontré au Paris-Saint-Germain sur sa pelouse du Parc des Princes.

On est ici un peu plus riche qu'au nord et un peu moins exubérant, mais le verbe est haut et l'enthousiasme fort quand vient la victoire. La preuve : les quinquagénaires se sont tous levés en hurlant quand Xavier Gravelaine a ouvert la marque, puis au moment du penalty de *tragediante* obtenu par Fabrizio Ravanelli.

La passion, elle, bouillonne au Panier, bien sûr, le centre historique de la ville, où se trouve le siège des Winners. En 1993, le club de supporteurs a réussi le coup d'Etat parfait en s'installant en haut du virage sud, d'où les siens dominent pelouse et rivaux. Ces fanatiques (ils sont près de 2 000 dont 150 accros) vénèrent Che Guevara, *« symbole de la lutte contre tous les fascismes »*, qu'ils ont honoré d'un « spectacle » lors d'OM-Metz. Leur cœur est branché sur celui des joueurs, que leurs chefs vont régulièrement ausculter aux entraînements, histoire de ramener des nouvelles au petit local où se trament animations et déplacements lors de réunions passionnées.

Mais l'amour du stade peut aussi saisir les conseillers municipaux. Pour conclure une session du conseil particulièrement houleuse à l'approche des échéances régionales et cantonales, Jean-Claude Gaudin a gagné l'affection – passagère – de tous les conseillers en leur annonçant qu'ils seraient tous invités au tirage au sort de la Coupe du monde. L'Eglise catholique de Marseille n'est pas non plus en reste : elle est sûre que Notre-Dame de la Garde, qui domine la ville, *« englobe dans sa tendresse maternelle tous ceux et celles qui séjournent chez nous pour cet évènement mondial qu'est la Coupe »*. La bonne nouvelle a été annoncée sur le site Internet que, décidément branché, l'évêché inaugurait quelques jours avant la cérémonie païenne organisée par la FIFA.

Le football a aussi posé sa marque dans l'étrange catalogue des expositions « DCPM, Des costumes pour Marseille », à laquelle ses deux initiateurs, Pascale Stauth et Claude Queyrel, artistes performers, ont associé un club de supporteurs, les T. Birds. En ce moment, les deux créateurs rêvent d'installer des sortes de statues-santons représentant Josip Skoblar ou Jean-Pierre Papin devant la porte d'Aix, à l'entrée de la ville. Car ces dieux de l'Olympe et le foot, *« ça nous passe commande »*, assure Pascale Stauth, une autre façon de dire qu'ici personne n'échappe au ballon. Eh oui ! cette passion marseillaise, qui ressemble pour partie à celles que bien d'autres citadins ressentent pour leur équipe, a quelques singularités.

Christian Bromberger, l'ethnologue qui l'a racontée dans son livre *Le Match de football* (1), en décrit les caractéristiques. *« Il y a d'abord l'ampleur du phénomène, peu ordinaire en France »*, explique-t-il, affirmant qu'il n'est pas l'apanage des classes populaires. La nature même du sentiment est particulière : elle est pleine de ce qu'il appelle le *« victimisme »* (de l'italien *vittimismo*, référence à ce que les Napolitains éprouvent vis-à-vis du nord de leur pays), qui se nourrit de l'impression d'être victime d'un destin injuste, impression chaque jour renforcée par les difficultés qui assaillent la ville depuis le déclin du port.

**Après la victoire olympienne à Paris, dix gamins ont débarqué au snack les cheveux teints en blanc, à l'image de Fabrizio Ravanelli**

Le fait que les habitants de Marseille soient, pour la plupart, enfants de communautés blessées par l'histoire – Arméniens, juifs, pieds-noirs ou peuples autrefois colonisés – nourrit ce dolorisme.

L'honneur et la fierté d'être marseillais, slogan majeur des groupes de supporters et chose de la ville la mieux partagée, viennent alors, ironique retournement, venger la réputation de *« magouilleurs, paresseux, criminels et galéjeurs »* faite par les adversaires et ennemis : les Parisiens, pour faire court, PSG et Canal Plus pour en donner la traduction footballistique immédiate. Voilà pourquoi le débarquement de la Coupe du monde dans la ville flatte chacun mais n'enflamme encore personne.

*Michel Samson*

★ **Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane : Marseille, Naples et Turin, Editions de la Maison des sciences de l'homme ; Paris. 1995.**

## Les soucis de Jean-Claude Gaudin

CENT jours après son intronisation, le 16 octobre 1995, le maire, Jean-Claude Gaudin, prononçait devant le conseil municipal de Marseille son premier grand discours d'orientation. Une orientation en deux étapes dont la première était, *« bien entendu, la Coupe du monde 1998 »*.

Depuis, 25 délibérations ont été consacrées à l'engagement de la ville dans l'opération. Les grandes décisions ont souvent été votées à l'unanimité. Mais le FN a voté plusieurs fois contre, en particulier en octobre 1995 lors de l'approbation de l'enveloppe financière, qui vit le PC s'abstenir. Le gros de l'effort financier de la ville aura évidemment porté sur l'agrandissement du Stade-Vélodrome. Marc Vincent, qui coordonne l'action de tous les services de la ville dans cette énorme affaire, estime actuellement à environ 400 millions de francs l'investissement municipal.

La création d'événements susceptibles d'occuper les milliers de Marseillais qui ne pourront se rendre au stade pour des raisons financières est une véritable préoccupation. La mairie a prévu animations, concerts et projections sur écrans géants pour que les jeunes supporteurs puissent participer à la fête. Elle a demandé à une association *ad hoc*, regroupant des décideurs économiques et l'OM Association, de prendre en charge les frais de ces festivités.

Elle a surtout fait commanditer une étude à la faculté du sport pour savoir si les frustrations engendrées *« dans les quartiers défavorisés »* par la proximité d'une fête inaccessible n'étaient pas de nature à provoquer quelques troubles dans une ville qui se sera mise sur son trente et un pour les trente-deux équipes du Mondial.

# Moi, Skoblar et le Vélodrome

***par Georges Appaix, danseur, chorégraphe***

« LE foot, c'est une histoire de famille. Mon père a joué inter – on pratiquait encore le WM à son époque – dans l'équipe première de l'OM ; mon frère aîné a fait une petite carrière jusqu'en deuxième division, inter lui aussi ; et mon demi-frère a été au centre de formation d'Auxerre. Moi, j'ai joué au football de pupille à senior. Notre club, c'était le Stade marseillais université club, le SMUC.

» Je me souviens des dimanches matin un peu froid, l'hiver, les rendez-vous devant l'AGEM, l'Association générale des étudiants de Marseille, sur la Canebière. On arrivait avec le gros sac et l'impatience de jouer, on s'entassait dans les voitures pour aller dans un des petits stades de la ville. Je me souviens aussi que, quand on allait jouer à l'UGA Arziv, l'équipe des Arméniens, il était hors de question d'espérer gagner. Pour eux, un match de foot ce n'était pas tout à fait le même enjeu que pour nous.

» Quand, après mes études aux Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, j'ai commencé à suivre les cours d'Odile Duboc pour entrer en danse, ça a été une grosse rupture. Pour les autres en tout cas. C'était presque sacrilège. L'homme qui danse et l'homme qui joue au foot ne sont pas les mêmes. Mes amis étaient un peu étonnés, surtout par rapport à la réputation du milieu, même s'ils n'osaient pas soupçonner ma virilité. Mais j'ai vite compris qu'il y avait un point commun entre les deux activités : l'intelligence du corps. Giresse et Tigana, par exemple, savent voir le reste du terrain quand ils jouent, comme ils savent se placer dans l'espace par rapports aux autres. Pour un chorégraphe, c'est essentiel.

» Maintenant, je suis plus détaché. Pourtant, quand je regarde un match entre deux équipes qui a priori m'indiffèrent, au bout de cinq minutes j'ai choisi un camp, c'est très étonnant. Bien sûr, si c'est l'OM ou l'équipe de France, la question ne se pose pas. Sauf lors de France-Brésil, car le Brésil, pour moi, c'est la légèreté, l'élégance et l'idée que force et puissance ne sont pas tout. Je rentre dans le match avec une grande naïveté. Même tout seul devant ma télévision, je peux crier, sauter en l'air. Et quand j'ai été pris, captivé, ça reste longtemps. Je ne peux pas m'endormir après.

» Cette identification aux joueurs vient probablement de très loin dans ma mémoire. Je me souviens par exemple de l'arrivée au stade : on montait les escaliers, il y avait du monde en haut, et puis brusquement on voyait la pelouse verte dans la lumière, on sentait l'odeur. C'était unique. Tout ça est définitivement associé à l'OM. Et même si je n'étais pas un fanatique, je ne pouvais pas m'empêcher de sauter en l'air quand Marseille marquait, ou d'insulter l'arbitre. Ma grande « période stade » remonte à mes années de lycée. J'allais au Vélodrome avec mon frère, mon oncle, dans les années 1965-1970. J'adorais Skoblar : il avait une élégance, une façon d'être au-dessus du terrain. Waddle avait aussi cette légèreté.

**J'ai compris qu'il y avait quelque chose de beaucoup plus grave qu'une partie de football qui s'était joué là, pour cette ville qui, économiquement, financièrement, politiquement, va mal**

» Quand l'OM a gagné la Coupe d'Europe, j'ai senti que c'était important pour la ville. Pourtant, il m'arrivait de penser que l'équipe représentait une mythologie un peu fatigante. Ce soir-là, avec ce qui s'est passé sur le Vieux Port, j'ai compris qu'il y avait quelque chose de beaucoup plus grave qu'une partie de football qui s'était joué là, pour cette ville qui, économiquement, financièrement, politiquement, va mal. C'est certainement à rapprocher du complexe vis-à-vis de Paris. En tout cas, c'était un symbole très fort.

» Les styles de jeu des équipes nationales disent quelque chose du pays. Pour les équipes de club, c'est plus difficile à saisir, car on a affaire à des assemblages. Mais je suis sûr qu'on ne joue pas à Marseille comme à Lens, en tout cas dans les petites équipes de jeunes ou de quartier : le climat, le cadre social, jouent forcément.

» A l'OM, il y a quelques constantes. C'est un football construit sur des individus, qui fonctionne au moral. Les questions de psychologie y sont très fortes. L'entraîneur Rolland Courbis vit ça à merveille. Il est comme une caricature de Marseillais : il a joué à l'OM, il a coaché le club du quartier d'Endoume. Cette année, je vais emmener mon fils de sept ans au stade pour qu'il vole ça. Il n'est pas très foot mais, comme tous ses copains jouent dans la cour, il commence à se prendre au jeu. Le foot, ici, c'est quand même une orthodoxie. »

# « Winners », « Yankees », « Ultras », ou ceux qui n'aiment que l'OM

LE tirage au sort, quatre matchs du premier tour, un huitième de finale, un quart de finale et une demi-finale : les organisateurs de la Coupe du monde 1998 ont décidé de gâter le public marseillais. Les spectateurs du Stade-Vélodrome obtiennent ainsi une forme de consécration après avoir connu les joies et les déboires des années Tapie. Il faut dire qu'ils ont joué un rôle essentiel dans le « phénomène » OM ces quinze dernières années.

Le public marseillais constitue un sujet de choix pour les sociologues. Passionnés, généreux, souvent excessifs, les fans de l'OM sont l'exact reflet de la cité phocéenne. La rénovation du stade, dont la capacité a été portée de 42 000 à 60 000 places, ne devrait pas modifier cette situation.

Différentes populations continueront de cohabiter, représentatives d'une ville « plurielle » : dans le virage sud, les jeunes des quartiers sud, considérés comme relativement aisés ; dans le virage nord, ceux des cités du nord de la ville ; dans la tribune latérale, Ganay, les « anciens », fidèles parmi les fidèles.

A Marseille comme ailleurs, l'ambiance repose avant tout sur les groupes de jeunes supporteurs qui organisent le spectacle d'avant-match, le *tifo*, comme l'on dit dans le jargon des gradins. Les « Winners », « Yankees » et autres « Ultras » rassemblent plusieurs milliers d'adhérents, indépendants des structures du club. Après avoir connu l'époque Tapie, ils n'ont pas renié leurs couleurs après la relégation du club en deuxième division (1994). Ils ont continué à suivre leur équipe, même à l'extérieur, où certains matchs ont été émaillés d'incidents. Leur rivalité avec les fans du Paris-SG n'a fait que s'amplifier.

Aujourd'hui, le Comité d'organisation (CFO) compte d'autant plus sur ce public pour accueillir le Mondial que Marseille a été le théâtre, en 1984, d'un épisode mémorable de l'histoire du football français : la victoire au finish des Bleus de Michel Platini (3-2) en demi-finales du championnat d'Europe des nations contre le Portugal.

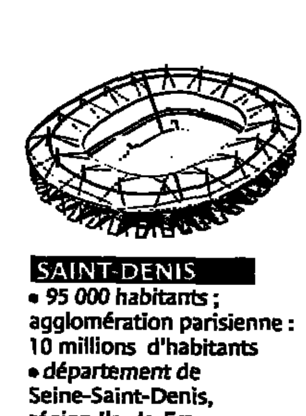
Seul problème : l'époque a changé, les spectateurs marseillais aussi. Leur passion pour l'OM a pris une tournure exclusive. Quand l'équipe de France jouera ici, elle sera encouragée mais sans doute pas soutenue aussi chaleureusement que l'OM.

*Philippe Broussard*

هكذا من الاصل



# Dix stades pour accueillir la Coupe du Monde



**SAINT-DENIS**
- 95 000 habitants ; agglomération parisienne : 10 millions d'habitants
- département de Seine-Saint-Denis, région Ile-de-France

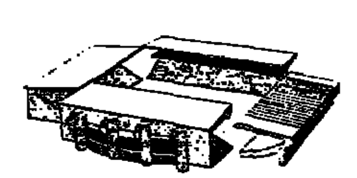
**Stade de France**
- achevé en octobre 1997
- 80 000 places pour le football (stade modulable de 20 000 à 105 000 places)

**Calendrier des matches**
- *Match d'ouverture le 10 juin avec le Brésil, champion du monde 1994 (groupe A) ; 13 juin (gr. E) ; 18 juin (gr. C) ; 23 juin (gr. B) ; 26 juin (gr. G) ; 28 juin : un huitième de finale ; 3 juillet : un quart de finale ; 8 juillet : une demi-finale ; 12 juillet : finale*

**LENS**
- agglomération de 320 000 habitants
- département du Pas-de-Calais, région Nord-Pas-de-Calais

**Stade Felix-Bollaert**
(nom d'un ancien dirigeant qui a décidé la construction du stade)
- construit en 1934
- 41 275 places
- stade du FC Lens, finaliste de la Coupe de France en 1948 et 1975

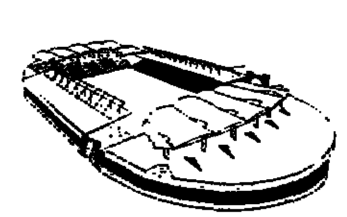
**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 12 juin (groupe C) ; 14 juin (gr. H) ; 21 juin (gr. F) ; 24 juin (gr. D) ; 26 juin (gr. G) ; 28 juin : un huitième de finale*



**SAINT-ETIENNE**
- agglomération de 450 000 habitants
- préfecture de la Loire, région Rhône-Alpes

**Stade Geoffroy-Guichard**
(nom du fondateur de la " dynastie " des Guichard, propriétaires de la marque de distribution Casino, et mécènes du club)
- construit en 1931
- 36 000 places
- stade de l'AS Saint-Etienne, finaliste de la Coupe d'Europe des champions en 1976, champion de France en 1957, 64, 67, 68, 69, 70, 74, 75, 76, 81.

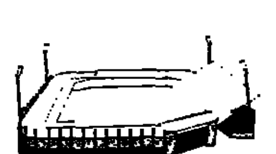
**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 14 juin (groupe F) ; 17 juin (gr. B) ; 19 juin (gr. D) ; 23 juin (gr. A) ; 25 juin (gr. E) ; 30 juin : un huitième de finale*



**LYON**
- agglomération de 1 260 000 habitants
- préfecture du Rhône, région Rhône-Alpes

**Stade de Gerland**
(nom du quartier)
- construit en 1920 par l'architecte Tony Garnier. Monument historique
- 44 000 places
- stade de l'Olympique lyonnais, vainqueur de la Coupe de France en 1964, 67, 73.

**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 13 juin (groupe E) ; 15 juin (gr. G) ; 21 juin (gr. F) ; 24 juin (gr. C) ; 26 juin (gr. H) ; 4 juillet : un quart de finale*

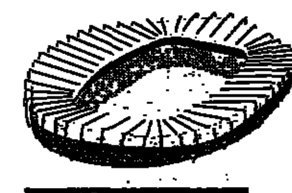


**MONTPELLIER**
- agglomération de 440 000 habitants
- préfecture de l'Hérault, région Languedoc-Roussillon

**Stade de la Mosson**
(lieu-dit du quartier de la Paillade)
- construit en 1987
- 35 500 places
- stade du Montpellier-Hérault SC, vainqueur de la Coupe de France en 1990

**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 10 juin (groupe A) ; 12 juin (gr. D) ; 17 juin (gr. B) ; 22 juin (gr. G) ; 25 juin (gr. F) ; 29 juin : un huitième de finale*

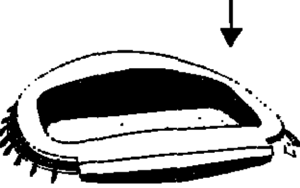
Lens
St-Denis
Paris
Nantes
Lyon
Bordeaux
St-Etienne
Toulouse
Montpellier
Marseille



**PARIS**
- 2,2 millions d'habitants. Agglomération : 10 millions d'habitants
- capitale de la France, préfecture de la Seine, région Ile-de-France

**Parc des Princes**
(nom de l'ancien quartier où a été bâti le premier stade, au début du siècle)
- reconstruit en 1972
- 48 275 places
- cadre de la finale du Championnat d'Europe des nations 1984
- stade du Paris-Saint-Germain, vainqueur de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe 1996, champion de France en 1986 et 1994.

**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 15 juin (groupe F) ; 19 juin (gr. D) ; 21 juin (gr. H) ; 25 juin (gr. E) ; 27 juin : un huitième de finale ; 11 juillet : match pour la troisième place*



**NANTES**
- agglomération de 500 000 habitants
- préfecture de la Loire-Atlantique, région Bretagne

**Stade de la Beaujoire**
(du nom du parc des expositions où est construit le stade)
- construit en 1983
- 38 500 places
- stade du FC Nantes-Atlantique, champion de France en 1965, 66, 73, 77, 80, 83 et 95.

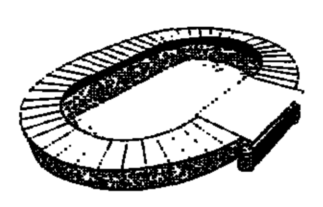
**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 13 juin (groupe D) ; 16 juin (gr. A) ; 20 juin (gr. H) ; 23 juin (gr. B) ; 25 juin (gr. F) ; 3 juillet : un quart de finale*



**BORDEAUX**
- agglomération de 700 000 habitants
- préfecture de la Gironde, région Aquitaine

**stade du Parc Lescure**
- construit en 1935. Monument historique 36 500 places
- stade du FC Girondins de Bordeaux, finaliste de la Coupe de l'UEFA 1996, champion de France en 1950, 84, 85, 87

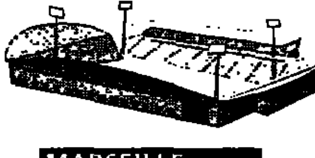
**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 11 juin (groupe B) ; 16 juin (gr. A) : 20 juin (gr. E) ; 24 juin (gr. C) ; 26 juin (gr. H) ; 30 juin : un huitième de finale*



**TOULOUSE**
- agglomération de 600 000 habitants
- préfecture de la Haute-Garonne, région Midi-Pyrénées

**Stadium municipal**
- construit en 1934
- 36 500 places
- stade du Toulouse FC, vainqueur de la Coupe de France en 1957

**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 11 juin (groupe B) ; 14 juin (gr. H) ; 18 juin (gr. C) ; 22 juin (gr. G) ; 24 juin (gr. D) ; 29 juin : un huitième de finale*



**MARSEILLE**
- agglomération de 1 100 000 habitants
- préfecture des Bouches-du-Rhône, région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**Stade Vélodrome**
- construit en 1937
- 60 000 places
- stade de l'Olympique de Marseille, vainqueur de la Ligue des champions 1993, champion de France en 1937, 48, 71, 72, 89, 90, 91, 92.

**Calendrier des matches**
- *Premier tour : 12 juin (groupe C) ; 15 juin (gr. G) ; 20 juin (gr. E) ; 23 juin (gr. A) ; 27 juin : un huitième de finale ; 4 juillet : un quart de finale ; 7 juillet : une demi-finale*

## La Coupe du monde d'une ville à l'autre

PAR L'AUTOROUTE (en km)

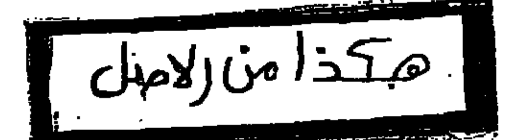
| | BORDEAUX | LENS | LYON | MARSEILLE | MONTPELL. | NANTES | PARIS/ ST-DENIS | ST-ÉTIENNE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LENS | 789 | | | | | | | |
| LYON | 782 | 672 | | | | | | |
| MARSEILLE | 653 | 985 | 315 | | | | | |
| MONTPELLIER | 488 | 958 | 302 | 176 | | | | |
| NANTES | 332 | 585 | 804 | 977 | 810 | | | |
| PARIS/ ST-DENIS | 588 | 199 | 459 | 771 | 760 | 383 | | |
| ST-ÉTIENNE | 799 | 731 | 60 | 331 | 317 | 733 | 517 | |
| TOULOUSE | 249 | 1 028 | 536 | 412 | 245 | 589 | 826 | 553 |

EN TGV... (en heures)

| | BORDEAUX | LENS | LYON | MARSEILLE | MONTPELL. | NANTES | ST-ÉTIENNE | TOULOUSE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS/ ST-DENIS | 3h00 | 1h06 | 2h04 | 4h15 | 4h15 | 2h07 | 2h50 | 4h58 |
| TOULOUSE | 2h10 | | | | | | | |
| LYON | | | | 2h40 | 3h10 | | 0h46 | |

EN AVION (en heures)

| | BORDEAUX | LENS | LYON | MARSEILLE | MONTPELL. | NANTES | ST-ÉTIENNE | TOULOUSE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS/ ST-DENIS | 1h00 | 0h50 | 1h00 | 1h15 | 1h15 | 1h15 | 0h50 | 1h15 |







# Les 32 équipes de la phase finale

**Pour la première fois de l'histoire de la Coupe du monde de football, trente-deux pays joueront la phase finale. L'Europe fournit le gros des troupes avec quinze représentants, l'Amérique du Sud et l'Afrique cinq, l'Asie quatre et la Concacaf (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes) trois**



**BRÉSIL**

- Nombre d'habitants : 164 millions
- Communauté en France : 7 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 560 000
- Couleurs : maillot jaune, short bleu, bas blancs
- Joueur vedette : « Ronaldo », 22 ans, attaquant, Inter de Milan (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : n'a manqué aucune des quinze éditions, quatre victoires (1958, 1962, 1970, 1994), une deuxième place (1950), trois demi-finales (1938, 1974, 1978)



**FRANCE**

- Nombre d'habitants : 58,4 millions
- Nombre de licenciés de football : 1,8 million
- Couleurs : maillot bleu, short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Zinedine Zidane, 28 ans, milieu offensif, Juventus de Turin (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : neuf participations, trois demi-finales (1958, 1982, 1986)



**NIGERIA**

- Nombre d'habitants : 107 millions
- Communauté en France : 300 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 61 000
- Couleurs : maillot rayé vert et blanc, short vert à parements blancs, bas rayés verts et blancs
- Joueur vedette : Daniel Amokachi, 24 ans, attaquant, Besiktas (Tur.)
- Palmarès en Coupe du monde : une participation



**MAROC**

- Nombre d'habitants : 27,5 millions
- Communauté en France : 900 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 158 000
- Couleurs : maillot rouge, short vert, bas rouges
- Joueur vedette : Noureddine Naybet, 27 ans, arrière central, La Corogne (Esp.)
- Palmarès en Coupe du monde : trois participations



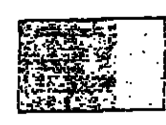
**TUNISIE**

- Nombre d'habitants : 9 millions
- Communauté en France : 220 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 30 000
- Couleurs : maillot blanc à liseré rouge, short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Adel Sellimi, 26 ans, attaquant, FC Nantes (Fra.)
- Palmarès en Coupe du monde : deux participations



**AFRIQUE DU SUD**

- Nombre d'habitants : 42 millions
- Communauté en France : 700 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 100 000
- Couleurs : maillot blanc à parements jaunes et noirs, short vert, bas blancs
- Joueur vedette : Mark Anthony Fish, 24 ans, arrière central, Lazio de Rome (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : première participation en 1998



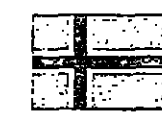
**CAMEROUN**

- Nombre d'habitants : 14 millions
- Communauté en France : 80 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 19 000
- Couleurs : maillot vert et jaune, short rouge, bas rouges
- Joueur vedette : Patrick MBoma, 26 ans, attaquant, Osaka (Jap.)
- Palmarès en Coupe du monde : trois participations



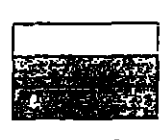
**ROUMANIE**

- Nombre d'habitants : 23 millions
- Communauté en France : 20 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 250 000
- Couleurs : maillot jaune, short bleu, bas rouges
- Joueur vedette : Gheorge Hagi, 32 ans, milieu offensif, Galatasaray (Tur.)
- Palmarès en Coupe du monde : six participations



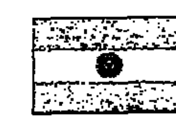
**NORVÈGE**

- Nombre d'habitants : 4,4 millions
- Communauté en France : 2 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 200 000
- Couleurs : maillot blanc à parements bleus, short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Tore-André Flo, 24 ans, milieu, Molde (Nor.)
- Palmarès en Coupe du monde : deux participations



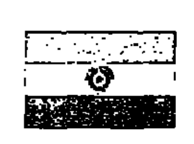
**BULGARIE**

- Nombre d'habitants : 9 millions
- Communauté en France : 50 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 41 500
- Couleurs : maillot blanc, short vert, bas rouges
- Joueur vedette : Hristo Stoïchkov, 31 ans, attaquant, FC Barcelone (Esp.)
- Palmarès en Coupe du monde : trois participations, une demi-finale (1994)



**ARGENTINE**

- Nombre d'habitants : 35 millions
- Communauté en France : 6 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 800 000
- Couleurs : maillot rayé bleu ciel et blanc, short noir, bas blancs
- Joueur vedette : Ariel Ortega, 23 ans, milieu offensif, Valence (Esp.)
- Palmarès en Coupe du monde : onze participations, deux victoires (1978, 1986), deux finales (1930, 1990)



**PARAGUAY**

- Nombre d'habitants : 5 millions
- Communauté en France : 400 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 150 000
- Couleurs : maillot rayé rouge et blanc, short blanc, bas bleus
- Joueur vedette : José Luis Chilavert , 32 ans, gardien de but, Velez Sarsfield (Arg.)
- Palmarès en Coupe du monde : quatre participations



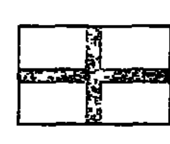
**COLOMBIE**

- Nombre d'habitants : 36 millions
- Communauté en France : 30 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 150 000
- Couleurs : maillot jaune, short bleu, bas rouges
- Joueur vedette : Carlos Valderrama, 36 ans, milieu offensif, Tampa Bay (EU)
- Palmarès en Coupe du monde : trois participations



**ESPAGNE**

- Nombre d'habitants : 40 millions
- Communauté en France : 650 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 542 000
- Couleurs : maillot rouge et or, short bleu, bas rouge
- Joueur vedette : Andoni Zubizaretta, 36 ans, gardien de but, FC Valence (Esp.)
- Palmarès en Coupe du monde : neuf participations, une quatrième place (1950)



**ANGLETERRE**

- Nombre d'habitants : 47,5 millions
- Communauté en France : 52 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 1,5 million
- Couleurs : maillot blanc, short bleu foncé, bas blanc et bleus
- Joueur vedette : Alan Shearer, 27 ans, attaquant, Newcastle (Ang.)
- Palmarès en Coupe du monde : neuf participations, une victoire (1966), une demi-finale (1990)



**ALLEMAGNE**

- Nombre d'habitants : 82 millions
- Communauté en France : 55 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 4 millions
- Couleurs : maillot blanc, short noir, bas blancs
- Joueur vedette : Jürgen Klinsmann, 33 ans, attaquant, Sampdoria de Gênes (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : quatorze participations, trois victoires (1954, 1974, 1990), trois finales (1966, 1982, 1986), deux demi-finales (1934, 1970)



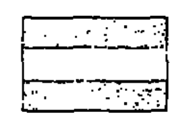
**DANEMARK**

- Nombre d'habitants : 5,2 millions
- Communauté en France : 4 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 340 000
- Couleurs : maillot blanc, short rouge, bas blancs
- Joueur vedette : Michael Laudrup, 33 ans, milieu offensif, Ajax d'Amsterdam (PB)
- Palmarès en Coupe du monde : une participation



**PAYS-BAS**

- Nombre d'habitants : 15,5 millions
- Communauté en France : 35 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 1 million
- Couleurs : maillot orange, short blanc, bas oranges
- Joueur vedette : Patrick Kluivert, 21 ans, attaquant, Milan AC (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : cinq participations, deux finales (1974, 1978)



**AUTRICHE**

- Nombre d'habitants : 9 millions
- Communauté en France : 4 500 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 270 000
- Couleurs : maillot blanc, short blanc, bas blancs
- Joueur vedette : Anton Polster, 33 ans, attaquant, SK Puntigamer Sturm Graz (Aut.)
- Palmarès en Coupe du monde : six participations, deux demi-finales (1934, 1954)



**ÉCOSSE**

- Nombre d'habitants : 5,3 millions
- Communauté en France : 10 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 42 000
- Couleurs : maillot bleu nuit , short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Gary McAllister, 33 ans, milieu, Coventry (Ang.)
- Palmarès en Coupe du monde : sept participations



**CORÉE DU SUD**

- Nombre d'habitants : 46 millions
- Communauté en France : 10 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 740 000
- Couleurs : maillot rouge, short noir, bas rouges
- Joueur vedette : Sang-chui Yoo, 26 ans, milieu, Ulsan Hyundaï (CdS)
- Palmarès en Coupe du monde : quatre participations



**MEXIQUE**

- Nombre d'habitants : 95,5 millions d'habitants
- Communauté en France : 3 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : pas de licence mais nombre de pratiquants estimé à 20 millions
- Couleurs : maillot vert, short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Jorge Campos, 30 ans, gardien de but, Los Angeles Galaxy (EU.) et Cruz Azul (Mex.)
- Palmarès en Coupe du monde : dix participations



**ÉTATS-UNIS**

- Nombre d'habitants : 266 millions
- Communauté en France : 27 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : pas de licence, mais nombre de pratiquants estimé à 18 millions
- Couleurs : maillot blanc, short blanc, bas blancs
- Joueur vedette : Eric Wynalda, 28 ans, attaquant, San José Clash (EU)
- Palmarès en Coupe du monde : cinq participations, une demi-finale (1930)



**ARABIE SAOUDITE**

- Nombre d'habitants : 19 millions
- Communauté en France : 1 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 17 600
- Couleurs : maillot blanc, short vert, bas blancs
- Joueur vedette : Mohammed Al-Daeya , 25 ans, gardien de but, Al-Tae (Ar. S)
- Palmarès en Coupe du monde : une participation



**JAPON**

- Nombre d'habitants : 126 millions
- Communauté en France : 11 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 900 000
- Couleurs : maillot bleu, short blanc, bas bleus
- Joueur vedette : Hidetoshi Nakata, 20 ans, milieu, Jubilo Iwata (Jap.)
- Palmarès en Coupe du monde : première participation en 1998



**ITALIE**

- Nombre d'habitants : 57 millions
- Communauté en France : 550 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 1,2 million
- Couleurs : maillot bleu, short blanc, bas bleus
- Joueur vedette : Paolo Maldini, 29 ans, arrière, Milan AC (Ita.)
- Palmarès en Coupe du monde : treize participations, trois victoires (1930, 1934, 1982), deux finales (1970, 1994), deux demi-finales (1978, 1990)



**BELGIQUE**

- Nombre d'habitants : 10,2 millions
- Communauté en France : 57 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 410 000
- Couleurs : maillot rouge, short rouge, bas rouges
- Joueur vedette : Luc Nilis, 30 ans, attaquant, PSV Eindhoven (PB.)
- Palmarès en Coupe du monde : neuf participations, une demi-finale (1986)



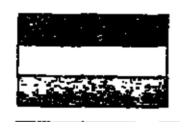
**CHILI**

- Nombre d'habitants : 14,5 millions
- Communauté en France : 4 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 200 000
- Couleurs : maillot rouge, short bleu, bas blancs
- Joueur vedette : Marcelo Salas, 22 ans, attaquant, River Plate (Arg.)
- Palmarès en Coupe du monde : six participations, une demi-finale (1962)



**CROATIE**

- Nombre d'habitants : 4,8 millions
- Communauté en France : 30 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 79 000
- Couleurs : maillot à damiers rouges et blancs, short blanc, bas blancs
- Joueur vedette : Davor Suker, 29 ans, attaquant, Real de Madrid (Esp.)
- Palmarès en Coupe du monde : première participation en 1998



**YOUGOSLAVIE**

- Nombre d'habitants : 11 millions
- Communauté en France : 90 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 126 000
- Couleurs : maillot bleu, short blanc, bas rouges
- Joueur vedette : Dragan Stojkovic, 32 ans, milieu offensif, Nagoya (Jap.)
- Palmarès en Coupe du monde : huit participations, deux demi-finales (1930, 1962)



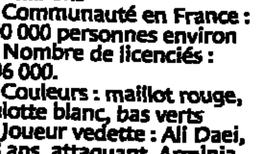
**JAMAÏQUE**

- Nombre d'habitants : 2,5 millions
- Communauté en France : 2 000 personnes environ
- Nombre de licenciés de football : 10 000
- Couleurs : maillot jaune à parements verts, culotte noire, bas verts
- Joueur vedette : Deon Burton, 21 ans, attaquant, Derby County (Ang.)
- Palmarès en Coupe du monde : première participation en 1998



**IRAN**

- Nombre d'habitants : 62 millions
- Communauté en France : 100 000 personnes environ
- Nombre de licenciés : 306 000.
- Couleurs : maillot rouge, culotte blanc, bas verts
- Joueur vedette : Ali Daei, 28 ans, attaquant, Arminia Bielefeld (All.)
- Palmarès en Coupe dú monde : une participation



# Les dessous de la cérémonie du tirage au sort

**Cette journée du 4 décembre donne le coup d'envoi véritable du Mondial 1998. Pour l'occasion, la procédure de répartition des participants en huit groupes de quatre équipes, télévisée dans le monde entier, a été tonifiée sans être désacralisée**

AFIN de donner un avant-goût de ce que sera la Coupe du monde de football 1998, le Comité français d'organisation (CFO), la Fédération internationale (FIFA) et TF 1 ont mis sur pied une journée de football pas comme les autres. Pour la première fois, une cérémonie de tirage au sort se déroule dans un stade. Pour la première fois aussi, un match de football servira de lever de rideau.

● **Quatre « chapeaux » pour huit groupes.** Le Comité de la FIFA pour l'organisation de la Coupe du monde a désigner, mardi 2 décembre, la liste des 8 équipes appelées à être les têtes de série de la compétition outre le Brésil et la France qui concernent déjà leur groupe , l'Italie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Espagne, la Roumanie et les Pays-Bas. Trois autres « chapeaux » devaient être constitués en fonction de critères sportifs et géographiques. La FIFA veut constituer 8 groupes homogènes tout en évitant que des équipes habituées à se rencontrer aient à nouveau à s'affronter. La présence de 15 pays européens est un risque : 7 groupes sur 8 comporteront 2 sélections du Vieux Continent.

● **La loi du hasard.** Rompu à ce genre d'événements et fin polyglotte, Joseph Blatter est le Monsieur Loyal idéal pour un tirage au sort de Coupe du monde. Le secrétaire général de la FIFA aura pour mission de vérifier la régularité des opérations. Autour de lui, huit personnalités du football seront invitées à tour de rôle à piocher, au hasard, des boules de couleur pour les lui remettre. Aucun huissier de justice ne sera sur le plateau afin de prévenir tout risque de tricherie. *« La présence de centaines de millions de téléspectateurs comme témoins est suffisante »*, explique-t-on au siège zurichois de la FIFA.

● **Des VIP aux mains innocentes.** Huit joueurs ou ex-joueurs de football – sept hommes et une femme – vont effectuer le tirage au sort. Quatre ont été choisis par Michel Platini, au titre du CFO : Raymond Kopa, Georges Carnus, Marius Trésor et Jean-Pierre Papin. Tous ont en commun d'avoir été le joueur symbole de l'équipe de France en leur époque respective. Les quatre autres personnalités ont été désignées par la FIFA : l'Américaine Mia Hamm, récente championne olympique de football féminin, le Libérien George Weah, lauréat du Prix du fair-play de la FIFA pour l'année 1996, l'Allemand Franz Beckenbauer et le Brésilien Carlos Alberto Parreira aperçus dans le match de gala.

● **Un coffre-fort pour le trophée.** Le président de la Confédération brésilienne de football, Ricardo Teixeira, beau-fils de Joao Havelange, président de la FIFA, est présent à Marseille non seulement pour connaître les adversaires de l'équipe tenante du titre, mais aussi pour convoyer la Coupe du monde. Si le Brésil est encore titulaire du trophée jusqu'au 10 juin 1998, jour du coup d'envoi de la seizième édition de l'épreuve, la France en devient dépositaire pour quelques semaines. Selon le protocole, Ricardo Teixeira doit remettre l'objet à Joao Havelange, qui le confiera à Claude Simonet, président de la Fédération française de football (FFF). Le trophée ira alors rejoindre un coffre-fort.

● **Enfants, supporteurs et invités de prestige.** Pour la première fois de l'histoire de la Coupe du monde, le tirage au sort va se dérouler en public. Le Stade-Vélodrome, qui va voir sa capacité passer de 42 000 à 60 000 places une fois les travaux terminés, ne pourra toutefois accueillir que 38 000 personnes, jeudi. Aucun billet n'a été mis en vente, la soirée fonctionnant sur invitations. La tribune Ganay est principalement réservée aux enfants. Le virage sud sera, lui, occupé par les traditionnels groupes de supporteurs de l'Olympique de Marseille (Winners, Ultras, etc.). La tribune Jean-Bouin, enfin, accueillera les VIP, les délégations des 32 pays qualifiés, ainsi que 1 500 journalistes.

● **Une scène impressionnante et des écrans géants.** C'est également la première fois qu'un tirage au sort se déroule en extérieur. Une scène de 60 m de long, 12 m de profondeur et de 15 m de haut a été construite à l'emplacement du virage nord, encore en travaux. Deux écrans géants de 45 m² ont été installés de part et d'autre du plateau. La scène est chauffée et recouverte d'un toit rigide qui devrait permettre de faire face à d'éventuelles intempéries. Si d'aventure la pluie et le mistral s'entendaient pour perturber le spectacle, un plateau de secours a été prévu dans un amphithéâtre couvert situé dans le parc Chanot.

● **Spectacle à l'entracte.** Conçue à la manière d'une émission de télévision, la soirée sera agrémentée d'un intermède musical. Le chanteur porto-ricain Ricky Martin entamera *Cup of Life*, la chanson officielle de la Coupe du monde, tandis que le Sénégalais Youssou N'Dour et la Belge Axelle Red entonneront l'hymne de la Coupe du monde.

● **Un match de gala en lever de rideau.** L'idée de Michel Platini d'offrir une rencontre de prestige en préambule au tirage au sort de la Coupe du monde a fait son chemin. Jeudi à 16 h 45, 32 footballeurs des 32 équipes qualifiées pour le Mondial vont s'affronter pour le plaisir. D'un côté, une sélection européenne, représentant les 15 nations du Vieux Continent présentes en France en 1998 ; de l'autre, une équipe du « reste du monde » constituée des 17 autres participants.

L'Allemand Franz Beckenbauer (champion du monde en comme joueur en 1974 puis en tant que sélectionneur en 1990) et le Brésilien Carlos Alberto Parreira (qui emmena la Seleçao au titre mondial en 1994) seront les entraîneurs respectifs de ces formations d'un soir. Sauf imprévu, les spectateurs marseillais devraient voir évoluer, entre autres, Andreas Köpke (Allemagne), Paul Ince (Angleterre), Zinedine Zidane (France), Marius Lacatus (Roumanie), Fernando Hierro (Espagne), Allen Boksic (Croatie), Dejan Savicevic (Yougoslavie), Jacques Songo'o (Cameroun), José Luis Chilavert (Paraguay), Nwankwo Kanu (Nigeria), Gabriel Batistuta (Argentine), Carlos Valderrama (Colombie)...

● **Au nom du fair-play.** Juste avant que ne débute le match de gala entre les deux équipes, Michel Platini, Fernand Sastre et Joseph Blatter vont remettre un drapeau du fair-play portant le sigle de la FIFA à cinq marathoniens membres de l'association Les Ados du sport, qui s'élanceront alors dans un tour de France de 7 000 km semblable à un parcours de flamme olympique. Ils feront étape dans 154 villes, et 10 000 billets seront distribués à cette occasion. Le périple s'achèvera dans l'enceinte du Stade de France à Saint-Denis, mercredi 10 juin 1998, jour du match d'ouverture.

**Frédéric Potet**

## Un après-midi en Mondiovision

UNE femme seule face à une planète entière de footballeurs : Carole Rousseau a vingt-neuf ans, un joli sourire et des jambes interminables, forcément. Jeudi 4 décembre, elle présentera, au côté de Roger Zabel, le tirage au sort de la Coupe du monde de football. Diffusée en France par TF 1, qui en a acquis les droits en 1994, la manifestation va être également retransmise en Mondiovision, pour plusieurs centaines de millions de personnes. On comprend la légère « angoisse » qui envahit progressivement cette jeune femme que les téléspectateurs français ont déjà vue avec Jean-Luc Delarue, sur France 2, à l'époque de « C'est déjà dimanche ».

C'est une véritable démonstration de force qu'effectue TF 1 au Stade-Vélodrome. Quatorze caméras retransmettront du Stade-Vélodrome la rencontre de gala entre la sélection européenne et celle du « reste du monde », seulement trois de moins que dans la configuration Coupe du monde. Le match terminé, douze caméras se braqueront vers la scène où apparaîtra la projection d'une sphère de 5,5 mètres de diamètre représentant le globe terrestre. Soixante-cinq chaînes du monde entier ont dépêché des commentateurs et dix-sept d'entre elles produiront leur propre signal, en plus de celui fourni pour la Mondiovision.

En raison de l'exclusivité nationale de TF 1, les autres chaînes françaises seront quasiment absentes de la cérémonie. De ses studios parisiens, Canal Plus consacrera un « Nulle part ailleurs » spécial. Une occasion pour la chaîne cryptée de rappeler – en clair, donc devant de nouveaux abonnés potentiels – qu'elle retransmettra les 64 matches du Mondial 1998. Et sitôt connues les 48 rencontres du premier tour, TF 1 et France Télévision ont prévu de se retrouver pendant plusieurs semaines afin de se partager le gros lot.

**F. P.**

### Les programmes

● **Sur TF 1**
– 16 h 25 : prise de l'antenne.
– 16 h 45 : coup d'envoi du match entre la sélection européenne et celle du « reste du monde ». Commentaires : Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
– 18 h 40 : spécial Sport football. Les temps forts du match de gala, rappel des 32 équipes qualifiées. Présenté par Hervé Mathoux.
– 18 h 55 : tirage au sort de la Coupe du monde 1998. Présenté par Roger Zabel et Carole Rousseau.

● **Sur Canal + (en clair)**
– 19 h 10 à 20 h 30 : « Nulle part ailleurs » spécial tirage au sort de la Coupe du monde. Résultats, réactions à chaud, interviews, reportages. Présenté par Guillaume Durand et Charles Biétry.



*A Beyrouth, mai 1991, Place des Martyrs.* LILY FRANEY / RAPHO

## Calendrier de la phase finale du 10 juin au 12 juillet 1998

**PREMIÈRE PHASE**

| | Mer 10 | Jeu 11 | Ven 12 | Sam 13 | Dim 14 | Lun 15 | Mar 16 | Mer 17 | Jeu 18 | Ven 19 | Sam 20 | Dim 21 | Lun 22 | Mar 23 | Mer 24 | Jeu 25 | Ven 26 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAINT-DENIS Stade de France | A1 contre A2 | | | E1 contre E2 | | | | | C1 contre C3 | | | | | B1 contre B4 | | | G1 contre G4 |
| PARIS Parc des Princes | | | | | | F1 contre F2 | | | | D2 contre D4 | | H1 contre H3 | | | | E2 contre E3 | |
| LENS Stade Félix-Bollaert | | | C3 contre C4 | | H3 contre H4 | | | | | | | F1 contre F3 | | | D1 contre D4 | | G2 contre G3 |
| LYON Stade de Gerland | | | | E3 contre E4 | | G1 contre G2 | | | | | | F2 contre F4 | | | C1 contre C4 | | H2 contre H3 |
| SAINT-ÉTIENNE Stade Geoffroy-Guichard | | | | | F3 contre F4 | | | B2 contre B4 | | D1 contre D3 | | | | A2 contre A3 | | E1 contre E4 | |
| MARSEILLE Stade-Vélodrome | | | C1 contre C2 | | | G3 contre G4 | | | | | E1 contre E3 | | A1 contre A4 | | | | |
| MONTPELLIER Stade de la Mosson | A3 contre A4 | | D3 contre D4 | | | | | B1 contre B3 | | | | | G2 contre G4 | | | F1 contre F4 | |
| TOULOUSE Stadium municipal | | B3 contre B4 | | | H1 contre H2 | | | | C2 contre C4 | | | | G1 contre G3 | | D2 contre D3 | | |
| BORDEAUX Parc Lescure | | B1 contre B2 | | | | | A2 contre A4 | | | | E2 contre E4 | | | | C2 contre C3 | | H1 contre H4 |
| NANTES Stade de la Beaujoire | | | | D1 contre D2 | | | A1 contre A3 | | | | H2 contre H4 | | | B2 contre B3 | | F2 contre F3 | |

**HUITIÈMES DE FINALE — QUARTS DE FINALE — DEMI-FINALES — FINALES (3/4, 1/2)**

| | Sam 27 | Dim 28 | Lun 29 | Mar 30 | Mer 1 | Jeu 2 | Ven 3 | Sam 4 | Dim 5 | Lun 6 | Mar 7 | Mer 8 | Jeu 9 | Ven 10 | Sam 11 (3/4) | Dim 12 (1/2) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAINT-DENIS Stade de France | | 1D contre 2C =4 | | | | | 2 contre 3 =B | | | | | B contre D =D2 | | | | 1D1 contre 1D2 |
| PARIS Parc des Princes | 1A contre 2B =1 | | | | | | | | | | | | | | 2D1 contre 2D2 | |
| LENS Stade Félix-Bollaert | | 1C contre 2D =3 | | | | | | | | | | | | | | |
| LYON Stade de Gerland | | | | | | | | 6 contre 7 =D | | | | | | | | |
| SAINT-ÉTIENNE Stade Geoffroy-Guichard | | | | 1H contre 2G =8 | REPOS | | | | REPOS | | | | REPOS | | | |
| MARSEILLE Stade-Vélodrome | 1B contre 2A =2 | | | | | | | 5 contre 8 =C | | | A contre C =D1 | | | | | |
| MONTPELLIER Stade de la Mosson | | | 1F contre 2E =6 | | | | | | | | | | | | | |
| TOULOUSE Stadium municipal | | | 1E contre 2F =5 | | | | | | | | | | | | | |
| BORDEAUX Parc Lescure | | | | 1G contre 2H =7 | | | | | | | | | | | | |
| NANTES Stade de la Beaujoire | | | | | | | 1 contre 4 =A | | | | | | | | | |

**Le chemin vers la finale.**
A l'issue du premier tour, chacun des huit groupes désigne deux qualifiés (1A, 2A, 1B, 2B, etc.). Les huitièmes de finale désignent *à leur tour huit qualifiés numérotés de 1 à 8. Les quarts de finale* élisent quatre qualifiés : A, B, C et D. Les demi-finales D1 et D2 déterminent les deux qualifiés pour le match de classement (2D1 contre 2D2), et les deux finalistes (1D1 contre 1D2).

Le tirage au sort du jeudi 4 décembre va déterminer la composition des huit groupes des quatre équipes.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A1 = BRÉSIL | B1 = | C1 = FRANCE | D1 = | E1 = | F1 = | G1 = | H1 = |
| A2 = | B2 = | C2 = | D2 = | E2 = | F2 = | G2 = | H2 = |
| A3 = | B3 = | C3 = | D3 = | E3 = | F3 = | G3 = | H3 = |
| A4 = | B4 = | C4 = | D4 = | E4 = | F4 = | G4 = | H4 = |

هكذا من الاصل





# Les bons comptes du Comité d'organisation

**Marketing, billetterie, loges et sièges Prestige, la Coupe du monde se vend bien. Les responsables de France 98 rêvent déjà de bénéfices. Mais rien n'aurait pu se faire sans l'argent public**

LA Coupe du monde 1998 sera-t-elle bénéficiaire ? Le Comité français d'organisation (CFO) se met sérieusement à y croire. Lors de l'adoption de son budget, le 2 février 1995, les responsables avaient fait de l'équilibre l'« *impératif absolu* ». A six mois du coup d'envoi, les voilà qui se prennent à espérer quelques excédents.

Le budget prévisionnel avait été établi à 1,555 milliard de francs en février 1995. Il est aujourd'hui évalué à 2,421 milliards, soit une hausse de 35 %. Les dérapages financiers sont une vieille habitude locale. Mais, pour une fois, ce sont les recettes plutôt que les dépenses qui semblent avoir tiré l'addition vers le haut. La billetterie a été un succès. Les 1,27 millions de billets des matchs préliminaires, et des huitièmes de finale, vendus en lots sous forme de Pass, sont partis. Les 227 000 billets des huitièmes, quarts, demies et finales feront l'objet d'un tirage au sort, courant décembre, parmi les 1,050 million de demandeurs. Reste une incertitude sur les 500 000 billets mis à la disposition des fédérations qualifiées. Il faudra attendre le retour des invendus pour connaître exactement le taux de remplissage. Encore les excédents pourront-ils être redistribués aux autochtones, tout comme les quelques places des premiers rangs gelées en attendant une décision définitive sur les grillages. La prévision actuelle de 679 millions de francs de recettes pourrait donc être dépassée.

### 45 PARTENAIRES

Lundi 24 novembre, la Française des jeux est devenue le 45e et dernier partenaire du CFO. Au total, l'enveloppe du marketing atteindra 897 millions de francs, là encore en hausse de 10 % par rapport aux prévisions initiales.

Un autre poste n'avait pas été budgété, sciemment, par le CFO jusqu'au début de cette année : la vente des loges et sièges Prestige. Les entreprises se sont ruées sur cet « attrape-clients ». Pour le CFO, ce sont 759 millions de francs en rentrées supplémentaires. Si l'on ajoute à l'addition une rubrique « divers », comprenant notamment la dîme de la FIFA au CFO, on avoisine donc les 2,5 milliards de francs.

En regard, les dépenses se sont également enflées pour atteindre 2,186 milliards de francs. Les organisateurs se sont donné un peu de confort par rapport à leurs prévisions initiales. Encore la somme inclut-elle 209 millions de francs de provisions pour imprévus. Au 13 novembre, date de la publication des derniers comptes, on pouvait donc estimer les futurs bénéfices entre 235 et 435 millions de francs.

Au CFO, on préfère se montrer prudent sur ce montant et attendre les comptes de clôture pour pavoiser. Mais, d'ores et déjà, on réfléchit à un partage du reliquat entre l'Etat et la Fédération française de football.

Un événement de prestige qui ferait des bénéfices serait une divine surprise en France. Les contribuables se sont habitués à boucher des trous budgétaires aussi insondables que naguère celui des Halles.

### L'IMPLICATION DE L'ETAT

Le CFO n'a obtenu ni dotations ni subventions d'aucune sorte. Croisons les doigts : cette fois, l'Etat ne devrait pas avoir à jouer les pompiers. Ce serait là le premier exploit de la Coupe du monde.

Le communiqué de victoire mérite pourtant d'être tempéré. Le CFO ne s'est occupé que de la partie strictement sportive de l'événement. Le reste a une nouvelle fois incombé au secteur public. Les dépenses d'infrastructures ont été lourdes, même si elles trouveront sans doute un usage à long terme.

« *L'Etat s'est fortement impliqué* », affirmait, mardi 25 novembre, Lionel Jospin, le premier ministre : 3,1 milliards de francs ont été employés dont 1,25 dans la réalisation du seul Stade de France. Les collectivités locales ont également émargé à hauteur de 1,62 milliards de francs. La RATP et la SNCF ont, quant à elles, réaménagé leur réseau pour un coût de 528 millions de francs.

On pourrait encore ajouter à la facture d'autres éléments liés indirectement à l'événement, comme l'aménagement, à Saint-Denis, de la ZAC des Cornillons. Le Stade de France pourrait également se révéler un gouffre pour les finances publiques si aucun club résident n'était trouvé.

### FÊTES PROGRAMMÉES

L'impôt aura donc encore été nécessaire. Lors du championnat d'Europe des nations, disputé en 1996 en Angleterre, l'ensemble du financement avait été privé. Il en fut de même lors de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis.

Mais, dans ces deux cas, faute de moyens, l'événement avait été strictement limité au périmètre des stades. France 98 se veut plus ambitieux.

La Coupe du monde prétend déborder dans la rue. Toutes les villes d'accueil ont élaboré un programme de réjouissances qui devraient forcément faire monter la facture totale. Mais chaque chambre de commerce et d'industrie locale calcule déjà les retombées économiques que l'événement pourrait générer, directement, et surtout à long terme.

« *Bienvenue au monde* », proclame l'affiche officielle du ministère de la jeunesse et des sports. L'idée serait que ledit monde ait le sentiment, pour paraphraser Hemingway, que la France est une fête. Le pays joue son image lors de la Coupe du monde. Cela n'a pas de prix.

*Benoît Hopquin*

## *« Mobifoot » pour voyager pratique*

Un titre de transport unique sera mis en place pendant la Coupe du monde. Les réseaux de transports en commun des neuf villes (Bordeaux, Lens, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris/Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse) accueillant la compétition se sont associés pour faciliter les déplacements des spectateurs. Avec « Mobifoot », ils disposeront d'un forfait permettant une utilisation illimitée des réseaux, présentés par un mémento de poche décrivant les principales infrastructures de transports des villes concernées.

# La chasse aux billets est ouverte

AVEC la chasse à l'autographe, la chasse aux billets sera le sport le plus pratiqué par les spectateurs de la 16e Coupe du monde de football. Les organisateurs ont prévu deux dispositifs pour satisfaire les demandes du public français et celles du public étranger.

● **En France** : il n'y a plus de possibilité d'acquérir de billets, sauf les rare exemplaires qui seront remis dans le circuit après avoir été retournés par les fédérations étrangères si elles n'avaient pas réussi à écouler leur dotation.

Dans un premier temps, du 4 mai 1996 au 25 mai 1997, 1 270 000 billets ont trouvé preneurs sous forme de Pass France 98 qui permettent d'assister aux matchs de la première phase et aux huitièmes de finale. Pour le match d'ouverture, les quarts et les demi-finales, le match de classement et la finale du 12 juillet 1998, 227 000 places avaient été réservées au public français. Pour se porter acquéreurs (deux billets par match et par personne), les candidats devaient s'inscrire par Minitel, téléphone ou correspondance. Un tirage au sort, organisé mi-décembre, sous contrôle d'huissier, désignera les lauréats. Les résultats de ce tirage au sort seront disponibles sur Minitel (3615 France 98) et sur Audiotel (08-36-68-22-24).

● **A l'étranger** : la commercialisation de la billetterie est entrée dans une phase active. Selon le règlement de la Coupe du monde, la majorité des billets a été réservée par la Fédération internationale (FIFA) pour les différentes fédérations nationales dans le monde. A elles de les commercialiser dans leur pays, début 1998, selon des règles et des quotas fixés par la FIFA. Parallèlement, dix-sept tour-opérateurs autorisés seront en charge de la vente de ces billets. Leurs coordonnées peuvent être consultées sur le site Internet de France 98 : www.france98.com ; auprès des bureaux de la Maison de la France dans le monde ; par écrit, auprès du Comité français d'organisation, par fax au (33) 01-44-14-18-00, ou par courrier adressé à France 98, BP 1998, F-75201 Paris Cedex 16.

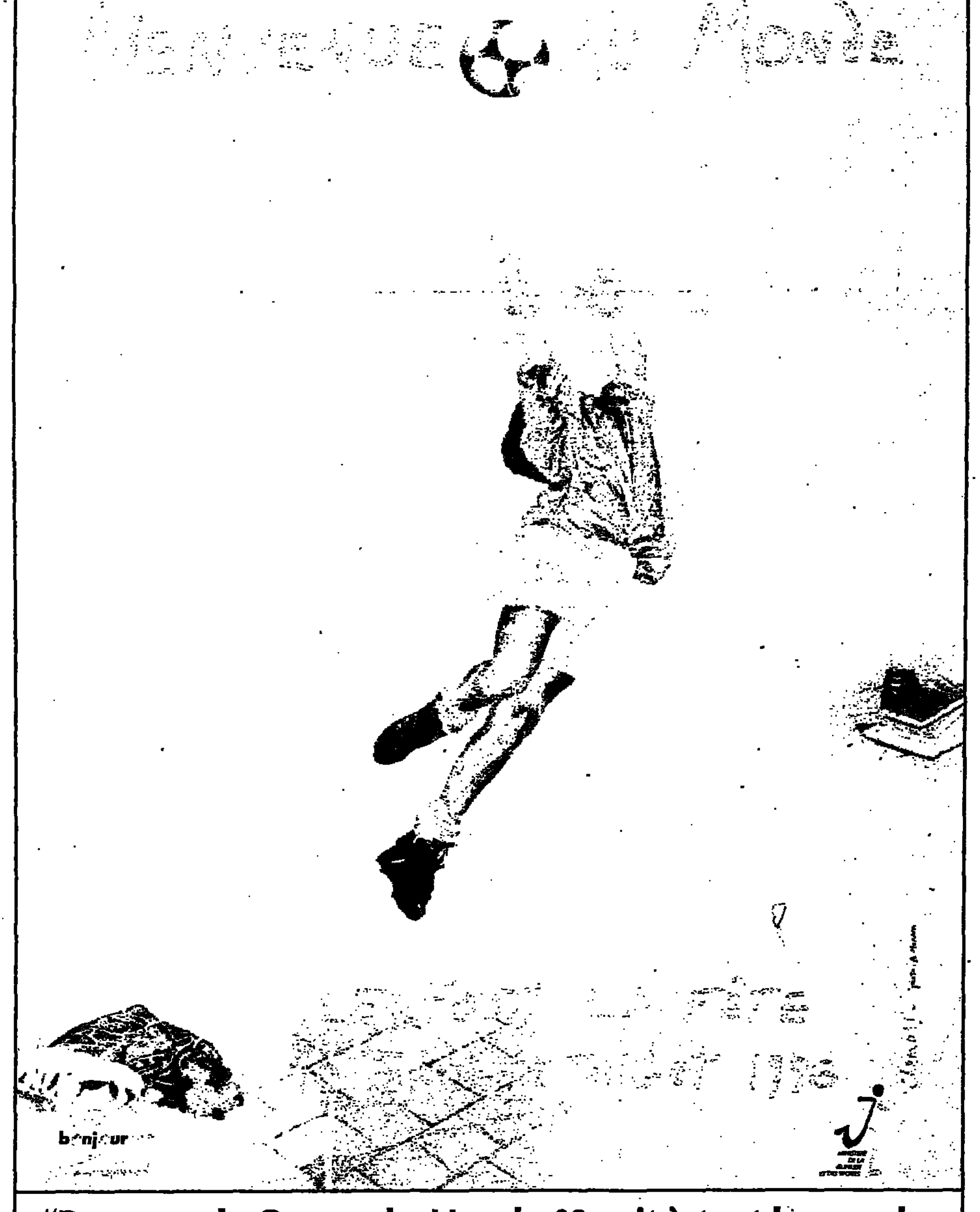
Attention, ces tour-opérateurs autorisés ne peuvent, pour l'instant, vendre que des billets concernant la première phase de la compétition, à laquelle participent les équipes nationales de la zone géographique pour laquelle ils ont été sélectionnés.

Les billets pour la suite de la compétition seront proposés à tous ces tour-opérateurs, mais uniquement pour les stades où les équipes de leur zone seraient susceptibles de jouer en cas de qualification.

Dernière précision, les tour-opérateurs autorisés commercialisent les billets sous forme de différents « packages » incluant les transports, les hébergements, les loisirs, etc.

● **Les caractéristiques des billets** : pour des raison de sécurité, ils porteront tous le nom de leur acquéreur, ce qui permettra de remonter rapidement à la source en cas de litige ou de problème (revente illicite, vente à des fauteurs de troubles, etc.).

● **Les prix** : pour le match d'ouverture au Stade de France, le billet le moins cher est vendu 200 francs, le plus cher atteignant 1 250 francs. Pour les quarts de finale (Stade de France, Nantes, Lyon et Marseille), les prix varient de 250 francs à 750 francs. Pour les demi-finales (Stade de France et Marseille), ils vont de 300 francs à 1 850 francs. Pour la finale (Stade de France), les places coûteront de 350 francs à 2 950 francs, tandis qu'un billet pour la « petite » finale (troisième place, Parc des Princes) se vendra entre 200 francs et 500 francs.



**"Pour que la Coupe du Monde 98 soit à tout le monde, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'engage".**

# L'équipe de France à la recherche du temps perdu

**L'équipe tricolore reçoit le monde entier sur son terrain. Elle n'a pas le droit de décevoir. Mais, depuis quelques mois, la sélection et son entraîneur provoquent l'ennui. Du coup, le doute s'est installé**

A six mois du coup d'envoi de ce qui représente le plus grand événement sportif jamais organisé en France, le pays boude sa sélection. A force d'aligner des performances ternes ou brouillonnes, l'équipe de France, même victorieuse, ne provoque que sifflets, huées, commentaires désabusés. Pire que tout cela, un certain désintérêt s'est installé autour de la sélection dirigée par Aimé Jacquet.

Lorsque les Bleus se font siffler au Parc des Princes, les responsables du football français tentent de minimiser ces mauvaises vibrations, mettant ces manifestations sur le compte d'un public parisien blasé et trop gâté. Mais quand l'équipe de France quitte la pelouse du stade Félix-Bollaert ou celle de Geoffroy-Guichard sous les sifflets et les huées, personne ne peut nier que le mal est profond et le désamour réel.

Être sifflé à Lens et à Saint-Etienne, devant deux des plus chaleureux publics de France, c'est recevoir en pleine figure le cri du cœur de milliers de supporters mécontents. En France, la victoire ne suffit pas. Au pays de Cyrano et de Platini, il faut aussi du panache, du style, de la générosité. Or, depuis trop longtemps, les différentes équipes mises sur pied par Aimé Jacquet ont manqué de toutes ces qualités. Les victoires étriquées obtenues dans un flou très peu artistique n'ont convaincu personne.

Il y a dix-huit mois, l'équipe de France quittait l'Angleterre et l'Euro 96 en ayant atteint les demi-finales. Si son style de jeu n'avait pas séduit grand-monde, son potentiel, aussi bien athlétique que technique, semblait présager d'un avenir radieux. Aujourd'hui, onze rencontres plus tard et alors que le Mondial approche, où en est Aimé Jacquet ?

Si l'on en croit ses commentaires désabusés après les deux dernières rencontres (France-Afrique du Sud à Lens, en octobre, France-Ecosse à Saint-Etienne, en novembre), il reste encore beaucoup trop de zones d'ombres et d'incertitudes, notament dans le domaine de l'animation offensive, pour que sa sélection puisse prétendre tutoyer les étoiles et décrocher la lune en juillet 1998.

Au cours de cette saison 1996-97, l'équipe de France a disputé onze matches. Le bilan sec, chiffré, de cette période comprise entre le 31 août 1996 (France-Mexique au Parc des Princes) et le 13 novembre 1997 (France-Ecosse à Saint-Etienne) n'est pas mauvais : 7 victoires, 2 matchs nuls, 2 défaites, 18 buts inscrits, 8 encaissés. Mais personne n'est dupe. Lors d'une phase finale de Coupe du monde, face aux meilleures formations européennes mais aussi sud-américaines et africaines, les maladresses, les impuissances et les hésitations observées tout au long de la saison risquent de coûter cher à la sélection française.

Pour sa défense, Aimé Jacquet a mis en avant le fait que ces onze matchs de préparation, sans enjeux immédiats, lui ont permis de procéder à de très nombreux essais. Ce qui amène d'ailleurs à constater que le football français n'a sans doute jamais été aussi riche en talents. Hélas, cette réalité enviable n'a pas permis de déboucher sur un système de jeu cohérent, séduisant et particulièrement efficace.

Depuis l'Euro 96, 38 joueurs ont été sélectionnés. Parmi eux, quelques débutants se sont révélés au niveau international : Robert Pires, qui fêta sa première sélection le 31 août 1996 face au Mexique, Ibrahim Ba (débuts chez les Bleus le 22 janvier 1997 au Portugal) ou Patrick Vieira (baptême international le 26 février 1997 devant les Pays-Bas) par exemple.

On l'a dit, les talents ne manquent pas. Mais si le bloc défensif, qui faisait déjà la force des Bleus lors de l'Euro en Angleterre, est toujours le point fort de la sélection, Aimé Jacquet n'a pas encore trouvé la solution miracle en matière d'animation offensive. Faut-il garder, comme à l'Euro 96, un système de jeu avec trois récupérateurs au milieu de terrain ? Faut-il jouer avec un ou deux attaquants de pointe ? Le temps passe et les incertitudes demeurent.

Il faut reconnaître à Aimé Jacquet une certaine cohérence. Au lendemain d'un Tournoi de France décevant, le sélectionneur avait, en quelques mots, remis à leur place les coupeurs de tête : *« J'ai toujours dit que ma mission consiste à ce que l'équipe de France soit prête lorsque le Mondial débutera. Il n'a jamais été question d'être au point maintenant... »*

Le problème est que le temps passe et que, depuis la fin du Tournoi de France en juin, les Bleus ont disputé deux autres rencontres particulièrement décevantes. Les deux victoires obtenues sur le même score (2-1) face à l'Afrique du Sud puis à l'Ecosse, autrement dit deux adversaires de seconde zone, ont été arrachées dans la douleur. A tel point que même Jacquet, pourtant peu enclin à afficher ses doutes, déclarait lucidement : *« Je suis en retard par rapport à ce que j'attendais il y a un an. »*

En retard, voilà bien le problème. Car le Mondial, lui, n'attendra pas que les Bleus aient enfin trouvé l'équilibre parfait entre les lignes. Le temps presse, et Jacquet le sait. Les essais, qui devaient prendre fin avec la rencontre France-Ecosse de novembre, reprendront, par la force des choses, le 28 janvier 1998 à l'occasion de France-Espagne. On assistera sans doute alors aux grands débuts d'un certain David Trezeguet, joueur monégasque de vingt ans au talent fou, à la pointe de l'attaque.

En attendant le 12 juin 1998 et l'entrée en scène au Stade-Vélodrome de Marseille, le programme de l'équipe de France est chargé. Après un stage « familial » réunissant une trentaine de joueurs à Tignes du 21 au 27 décembre, les Bleus inaugureront le Stade de France à Saint-Denis le 28 janvier 1998 en y affrontant une redoutable équipe espagnole, invaincue depuis la Coupe du monde américaine de 1994.

Le 25 février, l'équipe de France ira prendre ses repères à Marseille, où elle rencontrera la Norvège, un adversaire coriace et très pénible à affronter. Il s'agira du dernier match des Bleus sur le sol français avant le début du Mondial. Car, afin de fuir la célèbre pression, les responsables de la sélection ont décidé de faire disputer les derniers matches de préparation à l'étranger. Le 25 mars, les Bleus seront à Moscou, et le 22 avril, à Stockholm.

Début mai, la liste définitive des 22 heureux élus sera connue. Du 11 au 16 mai, les Bleus se retrouveront à Tignes pour un stage d'oxygénation-récupération avant de rejoindre le centre technique de Clairefontaine (Yvelines), pour un stage du 18 au 24 mai. Ensuite, direction le Maroc du 25 au 30 mai. Les joueurs sélectionnés y disputeront deux rencontres à Casablanca à l'occasion du Tournoi Hassan II. Du 4 au 8 juin, ils seront en Finlande pour un dernier stage et un match, programmé le 5, face à la sélection nationale. Ensuite, les choses sérieuses débuteront enfin. *Mais six mois, cela passe vite.* Peut-être un peu trop vite pour effacer les doutes.

**Alain Constant**

## Le palmarès des Bleus en Coupe du monde

La France fait partie des treize pays qui ont participé à la première Coupe du monde en 1930 en Uruguay. Les Bleus ont participé à toutes les éditions, parvenant à neuf reprises à jouer la phase finale :
1930 (1er tour), 1934 (huitièmes de finale), 1938 (quarts de finale), 1954 (1er tour),
1958 (demi-finales),
1966 (1er tour), 1978 (1er tour),
1982 (demi-finales),
1986 (demi-finales).
Just Fontaine détient depuis 1958 le record de buts (13) inscrit lors d'une même phase finale.
C'est un Français, Lucien Laurent, qui a inscrit contre le Mexique le premier but de l'histoire de la Coupe du monde.

## Trente-huit appelés en deux saisons

Au cours de la saison 1996-97, qui a débuté le 31 août 1996 face au Mexique (2-0), l'équipe de France a disputé 11 rencontres. Depuis l'Euro 96, le sélectionneur Aimé Jacquet a fait appel à 38 joueurs.

● **Gardiens :** Fabien Barthez (AS Monaco, 7 matchs), Bernard Lama (PSG, 2), Lionel Charbonnier (AJ Auxerre, 1), Lionel Letizi (FC Metz, 1)

● **Défenseurs :** Lilian Thuram (Parme, 11 matchs), Laurent Blanc (OM, 9), Marcel Desailly (Milan AC, 9), Ibrahim Ba (Milan AC, 7), Vincent Candela (AS Rome, 7), Christian Karembeu (Sampdoria Gênes, 7), Pierre Laigle (Sampdoria Gênes, 6), Bixente Lizarazu (Bayern Munich, 5), Bruno N'Gotty (PSG, 5), Patrick Blondeau (Sheffield Wednesday, 2), Martin Djétou (AS Monaco, 2), Franck Leboeuf (Chelsea, 2), Alain Goma (AJ Auxerre, 1).

● **Milieux de terrain :** Zinedine Zidane (Juventus Turin, 11 matchs), Didier Deschamps (Juventus Turin, 9), Youri Djorkaeff (Inter Milan, 9), Robert Pires (FC Metz, 7), Patrick Vieira (Arsenal, 5), Franck Gava (PSG, 3), Alain Boghossian (Sampdoria Gênes, 2), Sabri Lamouchi (AJ Auxerre, 2), Vincent Guérin (PSG, 1), Claude Makélélé (OM, 1), Corentin Martins (La Corogne, 1), Emmanuel Petit (Arsenal, 1).

● **Attaquants :** Patrice Loko (PSG, 7 matches), Christophe Dugarry (FC Barcelone, 5), Marc Keller (Karlsruhe, 4), Florian Maurice (PSG, 3), Reynald Pedros (Lyon, 3), Stéphane Guivarc'h (AJ Auxerre, 2), Nicolas Ouedec (Espanyol Barcelone, 2), Thierry Henry (AS Monaco, 1), Lilian Laslandes (Girondins Bordeaux, 1).



*A La Courneuve (Seine-Saint-Denis).* OLIVIER PASQUIERS / LE BAR FLORÉAL

# Jules, mascotte ratée

TOUTES les mascottes ne sont pas aussi sympathiques que Footix, gallinacé dodu, souriant et tricolore chargé de symboliser aux yeux de la planète entière les vertus du Mondial français. Prenez Jules, par exemple, cet oiseau (un coq, dit-on) auquel on a demandé de représenter l'équipe de France. Eh bien, il n'inspire rien que de la moquerie. Avec sa tenue de l'équipe de France, son joli béret rouge, son bon bec jaune, ses grosses pattes et son regard halluciné, cet oiseau-là donne dans le cliché. Ne manquent que le cabas, la baguette et le camembert. Si les joueurs du onze tricolore ont accueilli l'animal sans sourciller à l'occasion du match France - Afrique du Sud, à Lens, le 11 octobre, il n'en va pas de même des Guignols de Canal +, qui en ont fait la victime expiatoire du football national. Mais il y a plus grave : Yves Rimet, le petit-fils de Jules Rimet, inventeur de la Coupe du monde, monte au créneau. *« Je refuse que, pour mes petits-enfants, le souvenir de leur aïeul soit associé à cette bouffonnerie. »*

Le Comité français d'organisation (CFO), qui a lancé Footix, n'aime pas cette concurrence. Les coprésidents Fernand Sastre et Michel Platini s'insurgent : *« Deux mascottes, c'est n'importe quoi. »* Jean-Claude Darmon, « grand argentier du football français » et papa de Jules, se défend – *« Ce n'était qu'un clin d'œil affectueux envers le créateur de la Coupe du monde »* – et révèle l'atroce vérité : *« On l'a créé en 1994, avant la Coupe du monde aux Etats-Unis. Nous avons donc quelques années d'avance sur Footix. »*

A l'époque, Jules n'avait pas porté bonheur aux Bleus, éliminés par la Bulgarie (2-1) lors du dernier match de la phase qualificative. Le douteux volatile serait-il oiseau de mauvais augure ?

**M. Da.**

هكذا من الاصل





## *Le palmarès de la Coupe du monde*

● **1930 : URUGUAY**
**Vainqueur : Uruguay**
Treize pays invités en phase finale (pas d'éliminatoires) : Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, Etats-Unis, France, Mexique, Paraguay, Pérou, Roumanie, Uruguay, Yougoslavie.
Finale : Uruguay b. Argentine 4-2, à Montevideo.
Meilleur buteur : Stabile (Argentine), 8 buts.

● **1934 : ITALIE**
**Vainqueur : Italie**
32 pays engagés
Seize pays sont qualifiés pour les huitièmes de finale : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.
Finale : Italie b. Tchécoslovaquie 2-1, après prolongations (1-1), à Rome.
Meilleurs buteurs : Nejedly (Tchécoslovaquie), Conen (Allemagne) et Schiavo (Italie), 4 buts.

● **1938 : FRANCE**
**Vainqueur : Italie**
36 pays engagés
Seize pays sont qualifiés pour les huitièmes de finale : Allemagne, Autriche (qui sera forfait et ne disputera aucun match), Belgique, Brésil, Cuba, France, Hongrie, Indes néerlandaises, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.
Finale : Italie b. Hongrie 4-2, à Paris.
Meilleur buteur : Leonidas (Brésil), 8 buts.

● **1950 : BRÉSIL**
**Vainqueur : Uruguay**
33 pays engagés
Treize pays qualifiés : Angleterre, Bolivie, Brésil, Chili, Espagne, Etats-Unis, Italie, Mexique, Paraguay, Suède, Suisse, Uruguay, Yougoslavie. Lors du match décisif de la poule finale, l'Uruguay bat le Brésil 2-1, à Rio de Janeiro, devant 173 850 spectateurs.
Meilleur buteur : Ademir (Brésil), 7 buts.

● **1954 : SUISSE**
**Vainqueur : Allemagne**
38 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Brésil, Corée du Sud, Ecosse, France, Hongrie, Italie, Mexique, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.
Finale : RF Allemagne b. Hongrie 3-2, à Berne.
Meilleur buteur : Kocsis (Hongrie), 11 buts.

● **1958 : SUÈDE**
**Vainqueur : Brésil**
51 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Autriche, Brésil, Ecosse, France, Hongrie, Irlande du Nord, Mexique, Paraguay, pays de Galles, Suède, Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie.
Finale : Brésil b. Suède 5-2, à Stockholm.
Meilleur buteur : Just Fontaine (France), 13 buts.

● **1962 : CHILI**
**Vainqueur : Brésil**
56 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, Espagne, Hongrie, Italie, Mexique, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, URSS, Yougoslavie.
Finale : Brésil b. Tchécoslovaquie 3-1, à Santiago.
Meilleurs buteurs : Albert (Hongrie), Ivanov (URSS), Jerkovic (Yougoslavie), Garrincha et Vava (Brésil), L. Sanchez (Chili), 4 buts.

● **1966 : ANGLETERRE**
**Vainqueur : Angleterre**
53 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili, Corée du Nord, Espagne, France, Hongrie, Italie, Mexique, Portugal, Suisse, Uruguay, URSS.
Finale : Angleterre b. RF Allemagne 4-2 après prolongations (2-2), à Wembley.
Meilleur buteur : Eusebio (Portugal), 9 buts.

● **1970 : MEXIQUE**
**Vainqueur : Brésil**
70 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Belgique, Brésil, Bulgarie, Israël, Italie, Maroc, Mexique, Pérou, Roumanie, Salvador, Suède, Tchécoslovaquie, Uruguay, URSS.
Finale : Brésil b. Italie 4-1, à Mexico.
Meilleur buteur : Müller (RF Allemagne), 10 buts.

● **1974 : ALLEMAGNE**
**Vainqueur : RF Allemagne**
95 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, RD Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Ecosse, Haïti, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Uruguay, Yougoslavie, Zaïre.
Finale : RF Allemagne b. Pays-Bas 2-1, à Munich.
Meilleur buteur : Lato (Pologne), 7 buts.

● **1978 : ARGENTINE**
**Vainqueur : Argentine**
97 pays engagés
Seize pays qualifiés : RF Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Iran, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Suède, Tunisie.
Finale : Argentine b. Pays-Bas 3-1, après prolongations (1-1), à Buenos Aires.
Meilleur buteur : Kempes (Argentine), 6 buts.



*Au Brésil.* FRANCESCA NOCIVELLI

# Ronaldo, le chouchou brésilien de la planète football

**Désigné comme le meilleur joueur du Mondial 1998... avant même le coup d'envoi de la compétition, l'attaquant de l'Inter de Milan n'a plus qu'à confirmer devant des millions de téléspectateurs cette réputation de « dieu du ballon »**

SOUS le harcèlement des reporters, Mario Zagallo a fini par passer aux aveux. *« En pointe, il y aura Ronaldo et quelqu'un d'autre »*, a-t-il lâché en commentant, mardi 25 novembre, la liste des 20 joueurs retenus pour le match amical contre l'Afrique du Sud, le 7 décembre au Cap, et la Coupe des Confédérations qui mettra aux prises du 12 au 21 décembre à Riyad, en Arabie saoudite, huit équipes des cinq continents. Habituellement réfractaire aux effets d'annonce, l'entraîneur brésilien a officiellement promu l'attaquant de l'Inter de Milan au rang de titulaire intouchable de la Seleçao.

Après avoir reçu de l'Association des publications sportives européennes le Ballon d'or décerné au meilleur buteur de la dernière saison en Europe (34 buts marqués en championnat espagnol sous le maillot du FC Barcelone), l'avant-centre brésilien fait figure de super-favori dans la course au titre de *« meilleur joueur du monde »* attribué par la Fédération internationale (FIFA).

Un autre Brésilien au crâne rasé, le défenseur Roberto Carlos (Real Madrid), ainsi que les attaquants Gonzales Blanco Raul (Real Madrid), Zinedine Zidane (Juventus de Turin) et Dennis Bergkamp (Arsenal) comptent parmi les outsiders susceptibles de contrarier le second sacre consécutif de Ronaldo, prévu le 12 janvier 1997, à Disneyland Paris. L'idole est bien sûr omniprésente sur le petit écran brésilien, où on peut tour à tour la voir à l'œuvre en cauchemar des gardiens, en star de la publicité, en chantre bénévole des campagnes de vaccination et même en vedette américaine, au côté de sa fiancée, Suzana Werner, dans un feuilleton à l'eau de rose de TV Globo.

**QUEL PARTENAIRE ?**

Zagallo venant de ratifier une fort rare unanimité nationale, il ne lui reste plus qu'à désigner l'élu qui aura l'honneur de lui tenir compagnie à la pointe de l'attaque des quadruples champions du monde.

Duettistes virevoltants auxquels le Brésil doit la conquête de la dernière Coupe du monde aux Etats-Unis, les frères ennemis Romario-Bebeto se disputent la place. Ironie de l'histoire, les deux hommes viennent d'être convoqués par Zagallo au moment où leur carrière traverse une période difficile.

A 31 ans, Romario n'en finit pas de consolider sa réputation de « bad boy » en raison des relations orageuses avec ses entraîneurs successifs. Transféré en juillet du Flamengo de Rio au club espagnol de Valence, il s'est vite retrouvé sur le banc de touche pour cause d'incompatibilité d'humeur avec le coach Claudio Ranieri.

La situation de Bebeto, âgé de 33 ans, n'est guère plus confortable. Certes, il jouera, le 2 décembre, à Tokyo, la finale de la Coupe intercontinentale avec le Cruzeiro de Belo Horizonte, vainqueur de la Coupe Libertadores d'Amérique du Sud, face aux champions d'Europe du Borussia de Dortmund.

Mais, grande première au Brésil, son passage dans le club se limitera à ce seul match. Ayant résilié le contrat qui le liait au Vitoria de Bahia, Bebeto espérait en effet retourner à La Corogne, l'équipe espanole dont il fit les beaux jours, il y a quelques années. Les négociations n'ayant pas abouti, il a dû, des semaines durant, se résigner au chômage forcé, jusqu'à l'éphémère embauche au Cruzeiro.

Ronaldo, qui a un faible pour Romario, devra peut-être cohabiter, pendant le Mondial 1998, avec un troisième larron, Edmundo, le plus brillant des joueurs évoluant au pays. En passe, avec le Vasco da Gama de Rio, de battre le record de 28 buts inscrits en championnat national (il en compte déjà 26), celui que les Brésiliens ont surnommé *« l'Animal »* alterne exploits sportifs et coups de tête désastreux. A telle enseigne que Zagallo lui a récemment conseillé de *« suivre un traitement psychologique »*. En attendant, Ronaldo, lui, flotte sur son petit nuage.

*Jean-Jacques Sevilla*

## *Ces vedettes privées de Mondial*

George Weah ne disputera jamais de phase finale de Coupe du monde. Le talent exceptionnel de l'attaquant du Milan AC et ancien joueur du Paris-Saint-Germain n'est pas en cause, mais sa nationalité constitue un obstacle infranchissable pour une qualification. Car, sur la scène footballistique, le Liberia, son pays, est encore loin de représenter une force de premier ordre. Ryan Giggs, le talentueux attaquant gallois de Manchester United, est dans la même situation, ainsi que Shota Arveladzé, le buteur géorgien de l'Ajax d'Amsterdam.
D'autres remarquables joueurs évoluant dans de grands clubs européens seront absents en France, comme le Suédois Martin Dahlin (Blackburn), le Finlandais Jari Litmanen (Ajax), le Tchèque Pavel Nedved (Lazio), l'Uruguayen Paolo Montero (Juventus), le Portugais Paulo Sousa (Dortmund), et l'attaquant ukrainien Andreï Chevtchenko (Dynamo Kiev).

# Les « Reggae Boyz » font danser la Jamaïque

**C'est un peu de la fantaisie caraïbe que les organisateurs espèrent voir débarquer en France**

IL est sorti de terre en 1962, l'année de l'indépendance. Trente-cinq ans en arrière, donc. Mais, vu de près comme observé de loin, l'impression reste la même : le National Stadium de Kingston fait bien plus que son âge. Sa pelouse est bosselée, ses tribunes sont défraîchies, et sa piste d'athlétisme, un piètre ruban de six couloirs où Merlene Ottey aurait, dit-on, fait connaissance avec la gloire, a laissé le temps effacer ses couleurs. Mais, dimanche 16 novembre, tout cela n'avait pas d'importance. L'absence de tableau d'affichage et de chronométrage est même passée inaperçue. Car, ce jour-là, entré depuis dans les livres d'Histoire, les « Reggae Boyz » jamaïquains sont venus chercher leur qualification pour le Mondial 98 et l'ont trouvée sans peine, grâce à un simple match nul (0-0) abandonné par l'adversaire mexicain.

Les « Reggae Boyz », surnom presque trop évident de l'équipe nationale, iront donc en France. Troisième et dernier qualifié du groupe Concacaf (Amérique du Nord et centrale, Caraïbes), ce morceau de terre peuplé de deux millions et demi d'âmes a gagné son billet au soir du dernier match, en se pinçant souvent pour être bien certain de ne pas rêver. Une grande première pour la Jamaïque mais aussi, plus largement, pour les Caraïbes anglophones. A Kingston, les trente-cinq mille spectateurs du National Stadium ont dansé, chanté et hurlé leur joie bien avant la fin de la rencontre. Et ils n'ont quitté les lieux que plus d'une heure après le départ des joueurs. Ailleurs, la Jamaïque a cessé de respirer jusqu'au coup de sifflet final. Et salué d'un bruyant éclat de rire l'annonce par le Premier ministre, Percival John Patterson, depuis la tribune principale du stade, que la journée du lendemain serait fête nationale.

La passion du pays pour le football ne remonte pas aux récents succès de ses « Reggae Boyz ». *« Elle est dans notre culture*, explique Sydney Lowrie, la secrétaire générale de la Fédération jamaïquaine de football. *Tout le monde joue, le plus souvent dans la rue. Il en a toujours été ainsi. »*

Jusqu'à ces derniers mois, il n'était venu à l'idée de personne, en Jamaïque, que cette passion puisse quitter la rue et réveiller la fierté nationale. Les « Reggae Boyz » ne connaissaient du haut niveau que ses images télévisées. En 1970, par exemple, le onze jamaïquain avait bouclé son parcours de qualification pour le Mundial mexicain sans la moindre victoire. Quatre matchs, autant de défaites. Un seul but marqué, onze encaissés. *« Nous étions ridicules*, se souvient Bobby McFarlane, un journaliste de Kingston. *Mais cela n'a jamais détourné le pays de son amour du jeu. »*

Le miracle ? Il porte un nom étrange, une épaisse moustache noire et deux petits yeux rieurs : René Simoes, l'entraîneur brésilien des « Reggae Boyz ». Recruté l'an passé par les dirigeants jamaïquains, il a gagné en quelques matchs le respect éternel du pays et, accessoirement, le surnom élogieux de « Professeur » et le qualificatif de gourou. En juin dernier, René Simoes a simplement fait ce que la raison aurait dû imposer à ses prédécesseurs : un courrier d'invitation signé de sa main et envoyé vers l'Angleterre, à destination de la centaine de joueurs, plus ou moins professionnels, possédant un passeport jamaïquain.

Une poignée d'entre eux ont accepté l'offre et fait le voyage vers Kingston pour un rapide bout d'essai. Marché conclu. René Simoes en a choisi quatre : Deon Burton, l'attaquant vedette, venu de Derby County, Paul Hall et Fitzroy Simpson, arrivés de Portsmouth, et Robbie Earle, provenant de Wimbledon. Aujourd'hui, l'entraîneur-recruteur tourne parfois son regard vers le ciel pour évoquer ce qu'il aime appeler *« un cadeau de Dieu »* : quatre Beatles venus rejoindre une équipe de « Reggae Boyz » pour faire chanter, danser et rêver tout un pays.

*Alain Mercier*

# La Squadra Azzurra a failli manquer son rendez-vous

**Comme souvent, l'équipe d'Italie n'a pas semblé au mieux de sa forme lors de la phase qualificative. Cette fois, elle a dû traverser les barrages pour gagner le droit de continuer sa route**

MICHEL PLATINI, vice-président du Comité français d'organisation du Mondial 98 (CFO), en a eu des *sueurs froides*. A l'idée que la sélection italienne ne puisse être présente au grand rassemblement du mois de juin, l'ancien maître à jouer de la Juventus de Turin imaginait déjà le pire. Car, lorsqu'il s'agit d'une manifestation de cette ampleur, dépassant largement le cadre purement sportif, la glorieuse incertitude du sport ressemble, aux yeux de certains, à une obligation vulgaire et totalement déplacée.

Un Mondial sans l'Italie ? Vous n'y pensez pas ! Pour l'intérêt médiatique et les retombées économiques, la présence de la Squadra Azzurra, quelle que soit sa valeur sportive, vaut tout l'or du monde. Et lorsqu'on lui demanda ce qu'il pensait du double affrontement entre l'Italie et la Russie, qui allait qualifier l'un des deux pour « son » Mondial, le meilleur joueur français de tous les temps s'en tira par une pirouette sémantique explicite : *« Je m'appelle Platini, pas Platinov ! »*

Michel Platini n'était d'ailleurs pas la seule personnalité à prier pour que la Squadra obtienne son billet. Pelé, qui restera pour l'éternité le plus grand joueur de la planète, avait lui aussi été très clair. De passage à Rome, quelques jours avant le match retour décisif que devait disputer la sélection italienne face à la Russie au stade San Paolo de Naples, l'actuel ministre des sports brésilien avait laissé son devoir de réserve au vestiaire. *« Sans les Italiens, le Mondial ne serait pas un vrai Mondial ! »* Difficile d'être moins langue de bois.

Et, pourtant, à force de perdre des points du côté de Chorzow (0-0 face à la Pologne) et Tbilissi (0-0 contre la Géorgie) lors de son parcours qualificatif, la sélection dirigée depuis janvier par Cesare Maldini a bien failli rater le grand rendez-vous mondial. Dans un groupe dominé par une séduisante équipe d'Angleterre, la Squadra Azzurra, en terminant deuxième, n'a pu qu'atteindre les barrages. Le tirage au sort lui ayant épargné une douloureuse épreuve face aux « monstres » yougoslaves ou aux redoutables Croates, l'Italie devait écarter la Russie pour atteindre le paradis français.

**SOLUTION EN ATTAQUE**

Le match aller, disputé à Moscou dans des conditions climatiques éprouvantes (neige et froid), allait rassurer les millions de *tifosi*. Maîtrisant bien leurs adversaires, les *Azzurri* obtenaient un résultat satisfaisant (1-1) grâce à un but inscrit par l'athlétique Christian Vieri, ancien attaquant de la Juventus transféré il y a quelques mois à l'Atletico de Madrid, où son efficacité lui assure la première place du classement des buteurs de la Liga. Pour Cesare Maldini, qui, depuis sa prise de fonctions, a du mal à trouver la solution miracle en attaque, cet homme-là était un atout majeur.

Mais sa défection pour blessure, à l'occasion du match retour contre les Russes, plongea le sélectionneur italien dans l'expectative. Qui aligner aux avant-postes ? Depuis son arrivée à la tête de la Squadra Azzurra, Cesare Maldini a tout essayé. Du duo Vieri-Ravanelli au tandem Casiraghi-Zola en passant par les couples Vieri-Zola ou Vieri-Del Piero, sans oublier les trios Casiraghi-Del Piero-Zola et Vieri-Inzaghi-Zola, le sélectionneur n'a pas trouvé la formule magique, ce qui ne l'a pas perturbé outre-mesure.

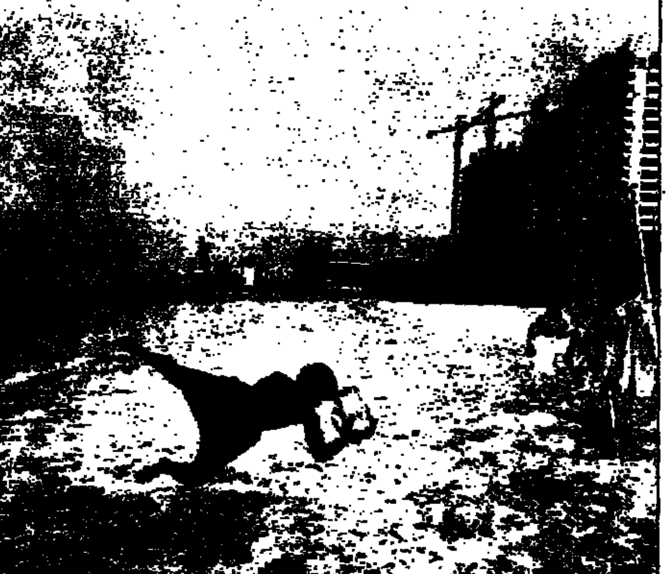
**CRITIQUES**

*« Si Demetrio Albertini ou Roberto Di Matteo se blessent au milieu de terrain, je suis mort ! En revanche, je n'ai que l'embarras du choix en attaque. Jamais l'Italie n'a disposé d'autant de bons attaquants »*, déclarait Maldini à qui voulait l'entendre avant les matches contre la Russie. Il n'a pas tort, mais, comme le sait également son homologue français Aimé Jacquet, abondance de biens ne signifie pas forcément efficacité maximale.

Sous la direction de Cesare Maldini, ancien international et vedette du grand Milan AC des années 60, l'Italie a disputé douze rencontres. Son bilan n'est pas mauvais (5 victoires, 6 matchs nuls, 1 défaite subie lors du tournoi de France face à l'Angleterre), mais le style de jeu, parfois brouillon et souvent plat, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Tant pis. « *Cesarone* » *se moque des critiques*. Son système de jeu est basé sur une défense prudente et un milieu de terrain compact où les récupérateurs sont à l'honneur. Arrigo Sacchi, son prédécesseur, avait parfois donné une image plus festive du football. Avec Maldini senior, qui s'appuie sur son brillant rejeton Paolo, promu capitaine depuis la retraite de Franco Baresi, plus question de rêver. L'Italie sera présente au Mondial. C'est l'essentiel. Depuis la création de la Coupe du monde, elle n'a raté que deux phases finales sur seize : en 1930, lors de la première édition, organisée en Uruguay, et en 1958, en Suède. Trois fois championne du monde (1934, 1938, 1982), finaliste en 1970 et 1994, dans le dernier carré en 1978 et 1990, la Squadra Azzurra sera encore une des grandes favorites de la *compétition*.

Le dernier classement mensuel de la Fédération internationale (FIFA), basé sur les performances des sélections mondiales et publié le 19 novembre, place l'Italie à la 10e place, derrière le Brésil, l'Allemagne, l'Espagne, la République tchèque, la Roumanie, l'Angleterre, la France, le Danemark et la Colombie. Mais, dans quelques mois, la bande des Maldini, père et fils, espère bien faire mentir ceux qui doutent toujours de l'efficacité réelle de leur équipe.

*Alain Constant*


*Aux Emirats arabes unis.* SAM MOHDAD / VU

## *Absents de marque*

**Si l'on se réfère au classement des trente pays qui totalisent le plus grand nombre de participations à une phase finale de Coupe du monde depuis sa création, onze manqueront à l'appel en France : l'Uruguay (9 participations, vainqueur en 1930 et 1950), la Suède (9 participations, finaliste en 1958, demi-finaliste en 1938, 1950, 1994), la Hongrie (9 participations, finaliste en 1938 et 1954), la Russie (8 participations, demi-finaliste en 1966), l'ex-Tchécoslovaquie (8 participations, finaliste en 1934 et 1962), la Suisse (7), la Pologne (5 participations, demi-finaliste en 1974 et 1982), le Pérou (4), l'Irlande du Nord (3), le Portugal (2 participations, demi-finaliste en 1966), l'Eire (2). Repérées sur le dernier classement établi par la Fédération internationale (FIFA), on notera encore l'absence de la Bolivie, l'Egypte, l'Algérie, la Turquie ou la Grèce.**

**Parmi les pays les plus peuplés de la planète, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Bangladesh (près de 1,7 milliard d'habitants au total) seront absents du Mondial 1998. Ils ne se sont jamais qualifiés pour une phase finale.**

## *Le palmarès (suite)*

**● 1982 : ESPAGNE**
**Vainqueur : Italie**
109 pays engagés
Vingt-quatre pays qualifiés : Algérie, RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Chili, Ecosse, Espagne, France, Honduras, Hongrie, Irlande du Nord, Italie, Koweït, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Salvador, Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie.
*Finale : Italie b. RF Allemagne 3-1, à Madrid.*
Meilleur buteur : Rossi (Italie), 6 buts.

**● 1986 : MEXIQUE**
**Vainqueur : Argentine**
119 pays engagés
Vingt-quatre pays qualifiés : Algérie, RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Corée du Sud, Danemark, Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Irak, Irlande du Nord, Italie, Maroc, Mexique, Paraguay, Pologne, Portugal, URSS, Uruguay.
Finale : Argentine b. RF Allemagne 3-2, à Mexico.
*Meilleur buteur : Lineker (Angleterre), 6 buts.*

**● 1990 : ITALIE**
**Vainqueur : RF Allemagne**
113 pays engagés
Vingt-quatre pays qualifiés : RF Allemagne, Angleterre, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Ecosse, Egypte, Eire, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, URSS, Uruguay, Yougoslavie.
Finale : RF Allemagne b. Argentine 1-0, à Rome.
*Meilleur buteur : Schillaci (Italie), 6 buts.*

**● 1994 : ÉTATS-UNIS**
**Vainqueur : Brésil**
144 pays engagés
Vingt-quatre pays qualifiés : Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Colombie, Corée du Sud, Eire, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Italie, Maroc, Mexique, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Suisse, Suède.
Finale : Brésil b. Italie 0-0 après prolongations, 3 tirs au but à 2.
Meilleurs buteurs : Salenko (Russie) et Stoïchkov (Bulgarie), 6 buts.

*RECORDS.* – *Victoires : Brésil (4).* **Finales :** Allemagne (6). **Demi-finales :** Allemagne (9), Brésil (8), Italie (7), Uruguay, Suède (4), France (3). **Participations :** Brésil (15), Allemagne, Italie (13), Argentine (11), Mexique (10), Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Suède, Uruguay (9). **Buteurs :** Gerd Muller (Allemagne), 14 (1970, 1974) ; Just Fontaine (France), 13 (1958) ; Pelé (Brésil), 12 (1958, 1962, 1966, 1970).






هكذا من الأمل



## La Yougoslavie ou le talent éclaté

Le 30 juin 1990, à Florence, la sélection yougoslave, entraînée par Ivica Osim, comportait huit Croates, six Bosniaques, trois Monténégrins, deux Serbes, deux Macédoniens et un Slovène. Elle disputait son dernier match officiel en Coupe du monde, un quart de finale perdu face à l'Argentine à l'issue des tirs au but. L'éclatement brutal de la République fédérative yougoslave et le terrible conflit qui s'ensuivit lui furent ensuite fatals, pendant un temps. En 1992, la sélection yougoslave avait obtenu sa qualification pour l'Euro en Suède. En raison de la guerre, un veto de l'UEFA l'obligea à laisser sa place au Danemark, repêché, puis vainqueur surprise de l'épreuve.

● **Yougoslavie :** désormais composée uniquement de joueurs serbes et monténégrins, la sélection dirigée par Slobodan Santrac, ancien grand buteur des années 70, s'est qualifiée pour le Mondial français, en inscrivant 12 buts lors des deux matches de barrage face à la Hongrie.

● **Croatie :** entre 1940 et 1944, une sélection représentant l'Etat croate, satellite du IIIe Reich, avait disputé 19 rencontres face à l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Suisse. Il a fallu attendre le 17 octobre 1990 et un match face aux Etats-Unis pour revoir une sélection croate sur la scène internationale. Grâce à une génération exceptionnellement douée, celle des Boban, Suker et Boksic, la Croatie s'est qualifiée pour l'Euro 96, disputé en Angleterre, où elle a atteint les quarts de finale. Vainqueur en barrages de l'Ukraine, elle aura son mot à dire en France.

● **Bosnie, Macédoine et Slovénie :** les autres Républiques issues de l'éclatement de l'ancienne fédération yougoslave ont logiquement échoué dans les éliminatoires de la Coupe du monde 1998. Beaucoup moins riches en joueurs de talents et en moyens financiers, elles joueront peut-être à l'avenir un rôle de trouble-fête. Comme la Macédoine, qui a failli créer une immense surprise.

## Tchécoslovaquie : un géant, deux nains

La Tchécoslovaquie avait un des plus beaux palmarès du football européen : deux fois finaliste de la Coupe du monde (1934, 1962) et finaliste du championnat d'Europe (1960).

● **République tchèque :** surprenant finaliste de l'Euro 96 en Angleterre (elle avait éliminé la France aux tirs au but en demi-finales), elle ne participera pas au Mondial 98. Dominés par les Espagnols et les Yougoslaves, les joueurs tchèques, expatriés dans des clubs étrangers où ils peinent à être titulaires, ont été très décevants.

● **Slovaquie :** la sélection n'a pu confirmer les quelques bonnes prestations obtenues au début de sa jeune histoire grâce à la fierté de ses joueurs, et a été éliminée sans panache.

## L'héritage gaspillé de l'empire soviétique

Depuis les années 60, la sélection soviétique – composée des meilleurs joueurs russes, ukrainiens (de Kiev) ou géorgiens (de Tbilissi) – brillait sur la scène internationale. Souvent pénalisés en Coupe du monde par leur langueur et le fatalisme avec lequel ils acceptaient les coups du sort les plus défavorables, les talentueux Soviétiques n'ont joué qu'une demi-finale en 1966, et quatre quarts de finale. Ils ont tout de même remporté en 1960 le premier championnat d'Europe, dont ils furent encore finalistes en 1964, 1972 et 1988. L'éclatement politique de l'URSS a donné naissance à une multitude de sélections. Aucune n'a été en mesure de se qualifier pour le Mondial 1998.

● **Russie et Ukraine :** les deux sélections ont toutes deux été éliminées de justesse en barrages, respectivement face à l'Italie et à la Croatie. Le public français sera privé des nouvelles stars ukrainiennes du Dynamo de Kiev (tel Andreï Chevtchenko), qui flambent actuellement en Ligue des champions.



*Même pendant les périodes de mousson, les gosses jouent au ballon dans les prés inondés du Bangladesh. L'équipe nationale de ce jeune pays, l'un des plus peuplés mais aussi l'un des plus pauvres du globe, n'est jamais parvenue à se qualifier pour une phase finale de la Coupe du monde de football.*
STEVE McCURRY / MAGNUM

# La Corée du Sud, avant-garde percutante du football asiatique

**Constant au plus haut niveau depuis plusieurs années, le pays du Matin calme, qui coorganisera la Coupe du monde 2002 avec le Japon, rêve de voir ses footballeurs créer la surprise en France**

LES footballeurs sud-coréens aimeraient devenir les Camerounais de l'Asie. En 1990, les « Lions indomptables » de Roger Milla avaient donné ses lettres de noblesse au football africain en se hissant en quart de finale de la Coupe du monde. L'Asie, elle, attend toujours ceux qui lui permettront de parler d'égal à égal avec les footballeurs d'Europe, d'Amérique latine ou d'Afrique.

Du côté de Séoul, on est persuadé que l'équipe nationale est la seule représentante du continent suffisamment armée pour se mêler aux combats des chefs. Le seul précédent remonte à la World Cup 1966, quand les frères ennemis de la Corée du Nord avaient éliminé l'Italie (battue 1-0 au premier tour) et avaient fait trembler le Portugal en quart de finale, menant 3-0 avant de succomber (3-5) sous les coups d'un Eusebio déchaîné.

Aujourd'hui, les statistiques donnent plutôt raison aux dirigeants de la Korea Football Association : en soixante-treize rencontres de phases éliminatoires de Coupe du monde, les Coréens n'en ont perdu que neuf. Ils se sont qualifiés pour cinq phases finales de Coupe du monde, dont les quatre dernières. Plus significatifs sont leurs résultats depuis le début des années 90. Lors de la World Cup 1994, ils ont été éliminés au premier tour, en ayant partagé les points avec l'Espagne puis la Bolivie, avant de céder, avec les honneurs, devant l'Allemagne (3-2).

En 1997, lors d'un match amical, ils ont tenu les Brésiliens en échec pendant 90 minutes, jusqu'à ce qu'un penalty discuté permette aux champions du monde de s'imposer dans les arrêts de jeu. Autre indicateur des progrès du football coréen : les résultats de l'équipe des moins de vingt ans, demi-finaliste du championnat du monde de cette catégorie d'âge en 1983, puis quart de finaliste en 1991, année où l'équipe réunissait des joueurs issus des deux Corées.

Une partie des joueurs qui participaient à cette expérience de réunification sportive, restée sans lendemain, évolue aujourd'hui dans l'équipe qui s'est qualifiée pour le Mondial 1998. Dans l'esprit de nombreux Coréens, il doit marquer un virage : il est temps de passer des années d'apprentissage à celles de la concrétisation.

### 3,5 MILLIONS DE LICENCIÉS

Le football existe en Corée depuis plus d'un siècle et compte aujourd'hui plus de 3,5 millions de licenciés, ce qui en fait le deuxième sport du pays après le base-ball. Le premier championnat professionnel asiatique y a vu le jour en 1983, dix ans avant que le Japon ne s'y mette à son tour. Le football coréen peut compter sur le soutien des plus grosses entreprises du pays (Daewoo, Hyundai, Samsung, Goldstar...), propriétaires de clubs structurés et puissants. Enfin, la perspective de la Coupe du monde 2002, coorganisée bon gré mal gré avec le Japon, se fait de plus en plus précise.

L'objectif fixé à Cha Bum-kun, le sélectionneur national, est donc ambitieux : qualifier la Corée du Sud pour les quarts de finale du Mondial 1998. L'homme n'a pas peur des défis. Il est le premier joueur sud-coréen à avoir quitté son pays, en 1979, pour aller tenter sa chance à l'étranger, à l'âge de dix-neuf ans. Il évolua dix saisons durant dans le difficile championnat ouest-allemand, sous les couleurs du Bayer Leverkusen puis de l'Eintracht Francfort, remporta à deux reprises la Coupe de l'UEFA et inscrivit 98 buts en 308 rencontres, ce qui lui valut le surnom de « Cha Boom ».

En Asie, on lui a préféré celui de « Beckenbauer asiatique », bien qu'il ait toujours évolué à un poste d'attaquant. De retour au bercail, Cha Bum-kun s'est porté à plusieurs reprises candidat au poste de sélectionneur national. Mais ce n'est qu'en janvier 1997 qu'il a obtenu gain de cause. Autoritaire et exigeant, il a aussitôt imposé de nouveaux joueurs, comme le buteur Choi Yong-soo, et poussé l'équipe coréenne vers un style de jeu plus offensif et débridé, inspiré du modèle britannique.

Le football coréen se veut désormais parfaitement moderne, et le souvenir de sa première incursion dans le football international, lors de la Coupe du monde 1954, n'est plus qu'une amusante anecdote. Les Coréens n'étaient arrivés en Suisse qu'à la veille de leur premier match après trois journées d'un voyage épuisant. Leurs adversaires hongrois, futurs finalistes de l'épreuve, n'en firent qu'une bouchée. Battus 9-0, les Coréens allaient s'en tirer à peine mieux deux jours plus tard face à la Turquie (7-0). C'était une autre époque.

*Gilles Van Kote*

## La longue marche de la Chine

**Avec 1,3 milliard d'habitants, la Chine fait peur. Avec ses 250 000 licenciés de football, la Chine fait rire. La République populaire de Chine échoue régulièrement (cinq fois de suite) aux portes de la phase finale de la Coupe du monde. Sa troisième place dans le groupe B de la zone asiatique, derrière l'Arabie saoudite et l'Iran, lui a donné le droit de suivre le Mondial 1998 à la télévision. *« Nous sommes submergés par les remords et nous nous réprimandons nous-mêmes. Nous voulons dire un pardon sincère à chacun »*, a déclaré toute l'équipe dans une lettre ouverte à valeur d'autocritique.**

**Car les joueurs chinois savent qu'ils n'ont que peu d'excuses. Leur sport est bien structuré : une fédération fondée en 1924, un championnat de 12 équipes, des joueurs de valeur (Fan Zhiyi et Xie Hui, de Shanghai), un marché des transferts (Xie Yuxin est passé de Guandong à Songri pour près de 1 million de francs) et un match de référence (une victoire contre la Colombie 2-1 en 1995). Voilà pourquoi la Chine pense déjà à la Coupe du monde 2002, co-organisée par la Corée du Sud et le Japon, à deux pas de la Grande Muraille.**

# Gare, les Bafana Bafana sont là !

**Après les rugbymen, c'est au tour des footballeurs sud-africains de se réconcilier avec la communauté sportive internationale. Pour la première fois, ils joueront une phase finale**

« *SIYAYA e France !* », « *France, nous voilà !* » Le refrain, repris en chœur par les 90 000 spectateurs, a longtemps résonné dans les tribunes du FNB stadium avant de gagner les rues de Soweto puis toute l'Afrique du Sud du football. Grâce à une courte victoire contre le Congo (1-0), le 16 août, les Bafana Bafana ont gagné le droit de jouer la Coupe du monde 1998. La célébration de l'événement a pris des airs de fête nationale pour finir en sérieux chahut (300 blessés). L'ambiance était électrique. Le président Nelson Mandela avait donné le ton, déclarant que la qualification de l'équipe nationale serait la preuve de *« la réussite du peuple sud-africain »*.

Le succès des Bafana Bafana est une consécration pour la *« nouvelle »* Afrique du Sud. Les événements marquant le retour du pays sur la scène internationale n'ont pourtant pas manqué depuis la fin de l'apartheid. Mais, aux yeux de la population noire, la qualification pour le Mondial 1998 est le plus important.

Sport roi dans les townships, le football avait été privé de tous les grands rendez-vous jusqu'en 1992, boycott oblige. Eliminés de la course à la Coupe du monde 1994, mais vainqueurs de la Coupe d'Afrique des champions 1995 avec les Orlando Pirates de Johannesburg puis de la Coupe d'Afrique des nations 1996, qu'ils organisaient, les footballeurs sud-africains jouissent d'une incroyable popularité.

Paradoxalement, la vedette de l'équipe est un Blanc : Mark Fish. Il a vingt-quatre ans et a rejoint le prestigieux championnat italien en intégrant la défense de la Lazio de Rome (Italie), séduite par ses prestations avec l'équipe nationale en 1996, moyennant 10 millions de francs, un record pour le pays. Les Bafana Bafana ont fait de ce jeune homme, international dès l'âge de dix-neuf ans, leur chef de file. Mais c'est à l'entraîneur Clive Barker, blanc lui aussi, qu'ils doivent leurs succès. A cinquante-trois ans, cet ancien attaquant (il a joué au Durban United puis au Durban City), en poste depuis le mois de mars 1994, a conduit la sélection à son sommet – la Coupe d'Afrique des nations 1996 – avant de lui offrir une qualification mondiale.

A l'issue de la victoire décisive sur le Congo, Clive Barker confiait au quotidien *L'Equipe* : *« Aujourd'hui, je me sens un tout petit peu moins coupable vis-à-vis de M. Mandela. Même si on n'était pas forcément du mauvais côté de la barrière, on n'en a jamais fait assez à l'époque... Cette qualification, c'est ma contribution. Pendant un an, les gens vont avoir un but positif dans leur tête. Quand on joue, le taux de criminalité baisse. Le rugby, c'est blanc. Le cricket, c'est blanc. Nous, on représente toutes les couches de la population. On est l'équipe du peuple. »*

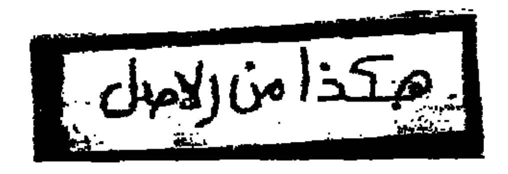
Et ce peuple chaleureux n'hésitera pas à suivre son équipe en France. On estime à plus de 5 000 le nombre de supporters qui pourraient être du voyage. De mauvaises langues affirment déjà que l'Afrique du Sud va décevoir, qu'elle n'est pas la meilleure formation du continent. Il est vrai qu'elle a obtenu son titre de champion d'Afrique 1996 en l'absence du Nigeria et que les coéquipiers de Daniel Amokachi figurent parmi les favoris du Mondial. Michel Platini, coprésident du Comité d'organisation (CFO), affirme que *« c'est une formation costaude, avec un bon physique, qui évolue un peu dans le style anglais »*. Clive Barker, lui, explique son truc : *« C'est simple. Je fais croire à mes joueurs qu'ils sont les meilleurs. »*

*Frédéric Chambon*

## Les Africains à l'honneur

**Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, le continent africain sera représenté en phase finale par cinq équipes. A l'occasion du Mondial 98, le football africain, sans doute le plus prometteur de la planète, devrait confirmer ses énormes progrès. Avec deux équipes du Maghreb (Maroc, Tunisie), les Lions indomptables du Cameroun, habitués des phases finales, les redoutables Green Eagles du Nigeria, champions olympiques en titre, et les Bafana Bafana sud-africains, vainqueurs de la Coupe d'Afrique des nations en 1996, le football africain sera particulièrement bien représenté.**

**Lors de la World Cup américaine en 1994, le Cameroun et le Maroc avaient déçu, ne parvenant pas à passer le premier tour, alors que le Nigeria était éliminé en huitièmes de finale par l'Italie (2-1 après prolongation). Quatre ans auparavant, au Mondiale italien, deux équipes africaines seulement (Cameroun, Egypte) participaient à la compétition. Les Lions indomptables de Roger Milla avaient atteint les quarts de finale, éliminés par l'Angleterre après prolongations (3-2).**





Joseph Blatter, secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA)

# « Le jeu doit rester humain, c'est ce qui fait son charme et sa force »

**« Les dix stades français qui accueilleront la Coupe du monde en 1998 vous satisfont-ils ?**

– Ce sont des stades comme je les aime, à taille humaine. Les travaux de modernisation et d'embellissement *ont abouti* à des résultats remarquables. Quant au Stade de France, il est splendide, et c'est vraiment le temple du sport qui manquait à la France. Et pour que la fête soit complète, je pense que les grillages seront enlevés, ce qui satisfait pleinement la FIFA. Des stades sans grillages, c'est bon pour l'image du football mais aussi pour celle de la France...

**– En 1904, lors de sa fondation, la FIFA comptait sept pays membres. Combien sont-ils aujourd'hui ?**

– Nous en sommes à 198, et à l'occasion de notre congrès, prévu à Paris en juin 1998, nous atteindrons les 200. La Mongolie, le Groenland notamment sont sur la liste d'attente. Tout comme Gibraltar, ce qui risque de poser quelques problèmes intéressants à résoudre...

**– A l'aube du XXIe siècle, comment peut-on qualifier le travail de la Fédération internationale de football ?**

– Nous aidons le football à se développer, à prospérer, à gagner de nouveaux territoires. On estime à 200 millions le nombre de joueurs à travers la planète, dont 400 000 professionnels et 35 millions de femmes. Les personnes intéressées par le football sont estimées à 1,2 milliard. Autrement dit, le cinquième de la population mondiale.

» Aujourd'hui, le rôle de la FIFA reste celui de superviseur du football à l'échelon mondial et d'organisateur des grandes compétitions. Nous agissons, en matière de jeu proprement dit, à l'aide de nos différentes commissions techniques. Mais nous aidons également les pays qui en ont besoin à développer leur domaine administratif et leur politique de marketing. Le football n'est pas seulement un formidable miroir de la société, c'est aussi devenu une industrie à grande échelle.

**– La Coupe du monde est organisée par la FIFA. Ses bénéfices ont été, lors des dernières éditions, conséquents. Que faites-vous de cet argent ?**

– C'est justement grâce à ces bénéfices que la FIFA peut développer le football, mettre sur pied de nouvelles compétitions pour les sélections de jeunes et créer des structures dans les pays défavorisés. L'argent encaissé à la suite d'une phase finale de Coupe du monde est réinvesti dans nos programmes de développement, qui existent depuis 1976. Lorsque Joao Havelange a succédé à Stanley Rous en 1974, son message avait été très clair : il fallait aider les pays pauvres à se développer à travers le football et défricher de nouveaux territoires. C'est un travail gigantesque, qui continuera au siècle prochain. Car le plus important est de faire bouger le football, de ne pas se reposer sur nos lauriers. Il faut sans cesse améliorer ce qui peut l'être, dans tous les domaines touchant au sport le plus populaire de la planète.

**– En 1974, la FIFA n'organisait que la Coupe du monde et le tournoi de football des Jeux olympiques. Aujourd'hui, on comptabilise une douzaine de compétitions placées sous votre autorité. Pourquoi cette boulimie ?**

– La FIFA a pris l'habitude de développer le football de haut en bas. Grâce aux bénéfices engendrés par la Coupe du monde, nous avons créé des championnats du monde des moins de 20 ans, des moins de 17 ans, féminin, indoor. Ces compétitions internationales ont permis aux jeunes joueurs africains, par exemple, de prendre conscience de leur valeur. Ce que les hommes politiques ont du mal à réussir, nous y parvenons : avec le football, le dialogue Nord-Sud est une réalité !

**– Allez-vous continuer à inventer de nouvelles compétitions ?**

– Il faut faire attention au trop-plein et, de toute façon, le calendrier est déjà assez chargé. Mais, en 1999, nous mettrons sur pied un championnat du monde des clubs avec huit équipes représentant chacune un continent, plus le vainqueur de la Coupe intercontinentale, ainsi qu'une équipe représentant le pays organisateur. La compétition sera disputée en onze jours, sans doute en décembre dans un pays chaud.

**– Ce projet constitue-t-il une menace pour la viabilité future des championnats nationaux ?**

– Au contraire, nous nous opposons fermement à la disparition des compétitions nationales. Il s'agira d'une manifestation qui permettra par exemple au meilleur club africain ou asiatique de se mesurer au meilleur club européen ou sud-américain. Jusqu'à présent, seul le face-à-face Europe-Amérique du Sud existait à travers la Coupe intercontinentale. Cette compétition marque une volonté d'ouverture à la planète entière.

En 1999, nous mettrons sur pied un championnat du monde des clubs avec huit équipes représentant chacune un continent, plus le vainqueur de la Coupe intercontinentale, ainsi qu'une équipe représentant le pays organisateur

**– Aujourd'hui, le football est victime de trois fléaux : la corruption, le dopage, la violence. Comment pouvez-vous lutter ?**

– Comme je le disais, le football est un miroir de la société. Or on trouve dans notre société de mauvais éléments. Concernant la corruption, la solution passe par une évolution du statut de l'arbitre. Je le dis clairement : à nos yeux, l'arbitrage professionnel est une nécessité ! Tout est pro dans le football d'aujourd'hui, du joueur à la secrétaire en passant par le masseur et le manager. L'arbitre ne peut plus se contenter de diriger les matches comme un hobby. Et puis, économiquement, il y a dans l'arbitrage professionnel un vrai gisement d'emplois. D'anciens joueurs pourraient, après leur carrière, se lancer dans l'arbitrage.

» Nous avons réalisé une enquête il y a quelque temps, demandant à plusieurs présidents de club s'ils étaient d'accord pour investir dans l'avenir 5 % de leur budget de fonctionnement pour financer l'arbitrage professionnel. Tous ont dit oui ! L'arbitre doit être considéré comme un professionnel, ce qui n'exclut évidemment pas les fautes. Tout être humain peut commettre des erreurs, qu'il soit médecin, avocat, joueur ou arbitre. Le jeu doit rester humain, c'est ce qui fait son charme et sa force.

» C'est aussi pour cette raison que la FIFA reste opposée à l'assistance vidéo pour l'arbitrage. Toutes les phases de jeu, même les plus conflictuelles, comme le hors-jeu, doivent rester sous le contrôle des arbitres. Si on leur enlevait ce pouvoir, le football perdrait son âme. L'utilisation éventuelle de la vidéo doit seulement avoir lieu pour se rendre compte d'incidents qui se sont produits hors du champ de vision de l'arbitre, ou pour juger après coup des cas disciplinaires.

**– Le football est également victime du dopage...**

– Celui qui se dope dans le football est un véritable imbécile ! Car c'est un jeu aussi important sur le plan mental que physique et au cours duquel l'esprit doit rester vif en permanence. Les anabolisants, par exemple, ne servent à rien pour un footballeur. Concernant les compétitions placées sous son autorité, la FIFA a pris l'habitude, depuis le Mondial argentin en 1978, de procéder à des contrôles antidopage réguliers. Ces derniers mois, lors des matchs comptant pour la qualification à la Coupe du monde 1998, plus de 80 contrôles ont été effectués et un seul joueur, un Ukrainien, a été contrôlé positif. Lors de la phase finale, il y aura des contrôles permanents à chaque match. Quatre joueurs seront tirés au sort à la mi-temps pour subir le contrôle antidopage.

**– Et comment endiguer la violence sur les terrains ?**

– Depuis quelques années, les arbitres ont reçu des consignes de plus en plus strictes et les appliquent avec fermeté, pour le plus grand bien du jeu. Il reste un véritable point noir, à savoir le tacle par derrière. Notre position est claire : ce geste doit définitivement disparaître ! Les arbitres qui officieront en France lors du Mondial sont d'ailleurs prévenus : si l'auteur d'un geste pareil n'est pas immédiatement expulsé, l'arbitre en question fera ses valises dès le coup de sifflet final ! Pour le reste, l'évolution du football de haut niveau me paraît aller dans le bon sens. Il ne faut pas oublier que le football reste aussi un sport de contact...

**– Le football engendre également de la violence dans les tribunes...**

– De moins en moins. Lors des matchs de qualification pour la Coupe du monde 1998, une seule rencontre, Italie-Angleterre à Rome, s'est déroulée avec des incidents. Si la violence disparaît des tribunes, c'est parce que, suivant nos recommandations, les stades sont devenus plus accueillants, plus confortables et plus sûrs. La généralisation des places assises est une obligation. J'ajoute que la disparition des grillages favorise également la sécurité. Il ne faut pas oublier que ce sont souvent à cause de ce que j'appelle les grillages de la mort qu'ont eu lieu des drames comme celui de *Guatemala Ciudad* il y a quelques mois, au cours duquel des dizaines de spectateurs ont trouvé la mort.

**– Les arbitres sélectionnés pour le Mondial auront-ils droit à un stage spécifique avant la compétition ?**

– Bien sûr. Les arbitres seront réunis fin mars pendant cinq jours à Gressy, près de Paris. Et ils vont beaucoup travailler en compagnie de médecins, de psychologues et d'entraîneurs. Ils subiront des tests physiques, et les éducateurs de la FIFA seront là pour que ce stage débouche sur une interprétation uniforme des lois du jeu.

**– La FIFA, qui tient tant à ouvrir le football au monde, est-elle peinée de l'absence lors du prochain Mondial de pays comme la Chine et l'Inde ?**

– Les Chinois, qui ont effectué d'énormes progrès ces dernières années, ont failli se qualifier. Mais le vieux système de préparation "scientifique", à la mode soviétique, est encore trop souvent utilisé dans certaines provinces pour que les joueurs chinois puissent atteindre le haut niveau. En tout cas, le football est devenu extrêmement populaire en Chine. La situation du football indien est différente. En matière de popularité, ce sport reste encore loin derrière le cricket et le hockey sur gazon. Mais les progrès sont notables. Il faut du temps...

**– La Coupe du monde organisée aux Etats-Unis en 1994 a-t-elle vraiment permis au soccer *de décoller* ?**

– Oui, et la qualification de la sélection américaine pour le Mondial en France va avoir un formidable impact. Le championnat professionnel, qui a bouclé sa deuxième saison, bat des records d'affluence. On estime à 20 millions le nombre de pratiquants du soccer, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Le jour où la communauté noire prendra conscience que l'on peut gagner sa vie en jouant au soccer et que l'on peut devenir une star sans mesurer plus de 2 mètres, contrairement au basket, alors le combat sera définitivement gagné.

» J'aimerais que de grandes stars noires, *comme George Weab*, viennent faire la promotion du soccer aux Etats-Unis pour accélérer le processus. J'ajoute qu'en 1999 le championnat du monde féminin se déroulera aux Etats-Unis, avec seize équipes, ce qui ne s'est jamais vu.

**– Regrettez-vous d'avoir accordé l'organisation de la Coupe du monde 2002 au duo Corée du Sud-Japon ?**

– Mon avis personnel ne compte pas. Cette première candidature mixte l'a emporté ; en dépit des multiples difficultés qui se posent, je dois reconnaître que les deux pays ont fait d'énormes efforts pour coopérer. Mais je pense qu'il faudra, dans l'avenir, refuser que deux pays organisent conjointement la Coupe du monde...

**– A l'heure actuelle, un pays africain est-il enfin en mesure d'organiser une Coupe du monde ?**

– Pour le moment, je ne vois que l'Afrique du Sud. Ce pays possède les stades, mais aussi toutes les infrastructures nécessaires pour organiser une compétition aussi lourde. Le choix du pays organisateur pour l'édition 2006 sera pris dans deux ans. D'autres pays africains aimeraient organiser la Coupe du monde, mais le Maroc, candidat malheureux pour l'édition 1998, aura du mal à accueillir 32 équipes. C'est trop lourd. Un pays comme le Nigeria possède les stades, mais pèche en matière d'organisation. Quoi qu'il en soit, la lutte s'annonce serrée pour 2006. Car des pays comme l'Allemagne et l'Angleterre se sont mis sur les rangs et le Brésil, qui n'a pas organisé la Coupe du monde depuis 1950, pourrait entrer dans la danse... »

***Propos recueillis par Alain Constant***

## Un maître à jouer



**DERRIÈRE** le sourire se cache un homme de pouvoir et d'action. Joseph Blatter, né le 10 mars 1936 à Viège (Suisse), est secrétaire général de la Fédération internationale de football (la toute-puissante FIFA) depuis novembre 1981. Aux côtés du Brésilien Joao Havelange, qui achèvera en juin 1998 un règne long de vingt-quatre ans à la tête de la FIFA, Joseph Blatter *règne en maître sur le football* international.

Ancien journaliste et joueur de football amateur, diplômé de droit et de sciences économiques et commerciales, Joseph Blatter a débuté sa carrière professionnelle comme secrétaire de l'Office du tourisme du Valais avant de devenir secrétaire général de la Fédération suisse de hockey sur glace (1964). Il rejoindra la FIFA en 1975 comme directeur technique des programmes de développement.

Redoutable politique, Joseph Blatter s'est habitué au fil des ans à gérer de nombreux conflits et luttes d'influence. Il y a quelques mois, à l'issue d'un comité exécutif très animé, il avait annoncé la vente de l'exploitation des droits TV pour les coupes du monde 2002 et 2006 au tandem helvético-allemand Sporis-Kirsh. Ce « contrat du siècle » rapportera environ 11,5 milliards de francs. *« De quoi assurer l'avenir financier de la FIFA jusqu'en 2010 ! »*, déclare Joseph Blatter, avant de préciser que la fédération reste propriétaire des droits de retransmission et qu'il est hors de question que le football soit réservée à une élite câblée ayant les moyens de payer.

La retraite annoncée de Joao Havelange à la tête de la FIFA, en juin, provoque de grandes manœuvres en coulisses. Joseph Blatter, l'homme qui connaît tous les dossiers les plus complexes de la planète football, joue la montre. Pas le hors-jeu.

*A. Ct.*



*En Zambie.* GEDEON MENDEL / NETWORK / RAPHO

هكذا من الاصل





# France 1938, un premier Mondial avant une deuxième guerre mondiale

**Il y a soixante ans, la France organisait la troisième édition d'une compétition qu'elle avait imaginée. Il fallait accueillir Italie fasciste et Allemagne nazie...**

EN ce 1er juin 1938, vers 17 heures, un cortège européen se dirige solennellement vers la place de l'Etoile, à Paris. A sa tête, petites lunettes cerclées et moustaches en biseau, Jules Rimet porte dans ses bras une gerbe de fleurs destinée au Soldat inconnu. Il est président de la Fédération internationale de football association (FIFA) et a inspiré la Coupe du monde, l'épreuve dont la 3e édition verra son coup d'envoi donné trois jours plus tard.

Un peu plus tôt dans la journée, sous les lambris de l'Elysée, la délégation avait écouté le président de la République, Albert Lebrun, souhaiter que la compétition, accueillie pour la première fois par la France, soit *« l'occasion d'un rapprochement entre les peuples »*. Mais comment croire alors que le football puisse changer quoi que ce soit à la situation internationale ? L'Espagne est en pleine guerre civile. En Allemagne, Hitler prépare son peuple à un nouveau conflit mondial. Du coup, la FIFA doit revoir ses ambitions à la baisse. Elle parvient malgré tout à mettre sur pied un tournoi crédible bien que l'Argentine, vexée de ne pas avoir été retenue pour l'organisation, et l'Angleterre, en froid avec les hautes instances sportives, se soient ajoutées à la liste des forfaits.

L'Autriche, toute récente victime de l'Anschluss nazi, ne peut évidemment participer à la compétition. Elle est, malgré tout, malgré elle, représentée par cinq footballeurs de sa « Wunderteam », sélectionnés sous les couleurs allemandes pour jouer le match d'ouverture, le 4 juin, au Parc des Princes. Un virtuose viennois n'est pas du voyage : Mathias Sindelar, le « Mozart du football », a été éconduit. Il est juif.

Ce Suisse-Allemagne inaugural, festival de mauvais coups, donnera deux fois le ton d'une Coupe du monde marquée par la violence. Deux fois parce que, les équipes n'ayant pas réussi à se départager (1-1), le match a dû être rejoué cinq jours plus tard, avec la même rudesse, et la Suisse finit par s'imposer (4-2).

Le public français n'est pas au bout de ses peines. Le 12 juin, à Bordeaux, en quarts de finale, le Brésil et la Tchécoslovaquie offrent un spectacle affligeant. L'arbitre hongrois Paul von Hertzka expulse quatre joueurs (deux de chaque côté) et on relèvera cinq blessés, dont le gardien de but tchèque Frantisek Planicka (fracture du bras) et son coéquipier Ildrich Nejedly (pied cassé).

Les Brésiliens viennent-ils de ruiner leur réputation d'artistes du ballon dans ce match-catastrophe ? Non. Dans les rangs des Sud-Américains, un joueur d'exception a marqué les esprits : Leonidas da Silva. Dribbleur insaisissable, le « Diamant noir » est doté d'une étonnante rapidité d'exécution. Même quand il tombe des cordes, comme le 5 juin à Strasbourg, face à la Pologne. Le sol de la Meinau se dérobant sous les crampons, voilà notre homme qui se déchausse, histoire de retrouver ses sensations brésiliennes. Son geste va faire le tour de la Terre. Tout comme celui de l'arbitre suédois Ivan Eklind, ordonnant au garnement de remettre illico ses souliers de sport. L'attaquant s'exécutera. Et marquera trois buts.

**BALLON D'OXYGÈNE**

Au cœur d'une lourde actualité politique, la présence sur le territoire français de quinze sélections nationales est un sujet de distraction quotidien, un véritable ballon d'oxygène.

A Niederbronn, en Alsace, les Brésiliens se font offrir vin d'honneur sur vin d'honneur, ce qui agace le sélectionneur, Adhemar Pimenta. La Roumanie s'installe à Saint-Ferréol, la Pologne à Sélestat, la Suisse au Vésinet. Pour sa part, l'Allemagne préfère retourner à Aix-la-Chapelle afin de mieux préparer son deuxième match contre la Suisse. Quant aux footballeurs cubains, que l'on vit débarquer du *Queen-Mary*, à Cherbourg, avec guitares et maracas, leur visite aux bovins de la foire agricole à Lannemezan reste un grand moment.

La carte postale la plus insolite est apportée par l'équipe des Indes néerlandaises, censée représenter le continent... asiatique avec, pour tout palmarès, une victoire contre le Japon et quelques rencontres amicales contre son homologue des Indes anglaises. Son gardien s'appelle Mo-Hang. Les journalistes de l'époque le trouvent *« minuscule »* et n'ont pas manqué de remarquer l'étrange poupée que le jeune homme a accrochée dans ses filets, en guise de porte-bonheur. Balayées 6-0 par la Hongrie, à Reims, devant 4 000 curieux, les Indes néerlandaises ont manqué leur seule occasion de gagner la Coupe du monde. Cuba ne gagnera pas cette fois-ci, écrasé (8-0) en quarts de finale par la Suède dans le décor inédit du fort Carré d'Antibes, où 7 000 personnes ont pris place.

Le football, en ces années, s'est largement professionnalisé en Europe et en Amérique du Sud, le hasard y a une place de moins en moins importante. Les petites équipes font les frais de cette mutation. Un mot nouveau apparaît d'ailleurs dans les chroniques : « réalisme ». L'Italie est la première à l'illustrer.

Lauréate de la Coupe du monde qu'elle a organisée quatre ans plus tôt, la Squadra Azzurra de l'entraîneur Vittorio Pozzo continue de briller grâce à la qualité de son organisation. Une défense imperméable, deux métronomes qui battent la mesure au milieu du terrain (les inters Giuseppe Meazza et Giovanni Ferrari, déjà là en 1934) et un avant-centre percutant (Silvio Piola) vont être les clefs d'un nouveau succès.

Il est vrai aussi que la sélection italienne profitera des faux pas de ses rivaux. L'Allemagne est éliminée dès le premier tour par la Suisse, et le Brésil s'incline (2-1) devant les Transalpins, en demi-finale, le 16 juin, à Marseille, après qu'Adhemar Pimenta a décidé de protéger deux de ses meilleurs joueurs, Leonidas da Silva et Tim, en vue de la finale ! Trois jours plus tard, à Colombes, face à la Hongrie, deux buts de Silvio Piola et deux de Luigi Colaussi scellent une victoire finale (4-2) amplement méritée. L'Italie a conservé son titre.

Le capitaine Giuseppe Meazza monte dans la tribune officielle afin de recevoir le précieux trophée des mains d'Albert Lebrun. Face au président de la République française, Giuseppe Meazza exécute alors ce que son rôle lui impose : un salut fasciste. A quoi peut alors penser Albert Lebrun, lui qui, six ans plus tard, connaîtra la déportation ? Ce même 19 juin, de l'autre côté du Rhin, le vice-chancelier Rudolph Hess exalte devant 70 000 membres du parti nazi la puissance du IIIe Reich. Bientôt, les dribbles éthérés de Leonidas Da Silva, les chevauchées de Giuseppe Meazza, les danses chaloupées des joueurs cubains ne seront plus que des souvenirs. Tout comme cet engagement pris par l'Allemagne : organiser la quatrième édition de la Coupe du monde. En 1942.

***Frédéric Potet***

## *L'Italie garde son titre*

● **Huitièmes de finale :** Suède qualifiée d'office par forfait de l'Autriche ; à Paris, Suisse et Allemagne 1-1 (a. p.), puis victoire de la Suisse 4-2 en match d'appui ; à Colombes, France b. Belgique 3-1 ; à Strasbourg, Brésil b. Pologne 6-5 (a. p.) ; au Havre, Tchécoslovaquie b. Pays-Bas 3-0 (a. p.) ; à Marseille, Italie b. Norvège 2-1 (a. p.) ; à Toulouse, Cuba et Roumanie 3-3 (a. p.), puis victoire de Cuba 2-1 en match d'appui ; à Reims, Hongrie b. Indes néerlandaises 6-0.

● **Quarts de finale :** à Antibes, Suède b. Cuba 8-0 ; à Lille, Hongrie b. Suisse 2-0 ; à Colombes, Italie b. France 3-1 ; à Bordeaux, Brésil et Tchécoslovaquie 1-1 (a. p.), puis victoire 2-1 du Brésil en match d'appui.

● **Demi-finales :** à Marseille, Italie b. Brésil 2-1 ; à Paris, Hongrie b. Suède 5-1.

● **Match pour la troisième place :** à Bordeaux, Brésil b. Suède 4-2.

● **Finale :** à Colombes, Italie b. Hongrie 4-2.

● **Classement des buteurs :** Leonidas (Brésil), 7 buts ; Szengeller (Hongrie) et Piola (Italie), 5 buts.

# Laurent Di Lorto, goal abattu

L'ÉQUATION toute neuve était trop facile : qui organise la Coupe du monde la gagne. Mais, on le sait, le football n'est pas une science exacte. En ce 12 juin 1938, les 58 000 spectateurs du stade de Colombes s'en vont sur cette triste conclusion. La France n'inscrira pas son nom au palmarès de l'épreuve comme étaient parvenus à le faire l'Uruguay, en 1930, puis l'Italie, en 1934, les pays organisateurs des deux premières éditions.

Devant les vestiaires, à la fin de la rencontre, Gaston Barreau, l'entraîneur national, abattu, vient de recevoir trois boîtes de cigares. Qui en est l'expéditeur ? Il n'en sait fichtre rien. Cela dure depuis un an : après chaque match international, un inconnu fait parvenir aux joueurs français cet insolite présent pour les remercier de leurs efforts.

Il est vrai que, pendant sa campagne de préparation, les spectateurs du Parc des Princes et du stade de Colombes n'ont pas eu à se plaindre de l'équipe de France. Quatre victoires (contre la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la Bulgarie), une défaite face à l'Angleterre (composée alors de professionnels à plein temps) et un match nul (0-0) contre l'Italie, championne du monde en titre, ont fait naître un grand espoir pour l'été 1938.

Après avoir éliminé la Belgique en huitièmes de finale (3-1), les Coqs de France retrouvent les Italiens, habillés ce jour-là tout en noir. Histoire de célébrer un triste culte, en renonçant à la couleur bleue qu'ils partagent avec l'équipe de France ?

Ce 12 juin, un des vingt-deux hommes présents sur la pelouse banlieusarde est l'objet de tous les regards. Son nom sonne italien, mais il porte le nº 1 des « Coqs ». Laurent Di Lorto, né à Martigues en 1909, l'ignore encore, mais il joue, ce jour-là, son onzième et dernier match international. Six mois plus tôt, le goal du FC Sochaux avait été porté en triomphe par ses coéquipiers après qu'il eut stoppé tous les tirs des artificiers de la Squadra Azzurra lors du fameux match amical. Le public avait scandé son nom. Un journaliste l'avait baptisé le « Bayard du football français ».

**NOUVEAU HÉROS**

Alors que la menace guerrière grondait à ses frontières, le pays sautait sur ce nouveau héros, un portier sans gants, un joueur qui portait – attendrissant fétichisme – la même paire de chaussures depuis trois ans. Mais à Colombes, la réussite ne sourira pas une deuxième fois à Laurent Di Lorto. Après sept minutes de jeu, un shoot anodin de Luigi Colaussi glisse entre ses mains, heurte son épaule et vient s'immobiliser au fond de ses filets. Poussés par un public qui n'était jamais venu aussi nombreux à Colombes, les hommes en bleu égaliseront immédiatement grâce au Strasbourgeois Oscar Heisserer. Mais deux buts de Silvio Piola en deuxième mi-temps mettront définitivement le rêve en berne.

Sans la prestation de Laurent Di Lorto, le onze tricolore aurait-il pu tenir jusqu'au coup de sifflet final, comme l'hiver précédent ? La France doit quitter sa Coupe du monde sur cette amère interrogation. Les joueurs abandonnent leur résidence de Chantilly. Les gazettes cessent de rendre compte de leurs apparitions à Roland-Garros, ou les plages des bords de l'Oise.

Quant au public, il reste passionné : 21 000 spectateurs en moyenne par match. Il va reporter vainement tous ses espoirs sur le Brésil. Au pragmatisme finalement inexorable de l'Italie noire, existait-il en effet meilleure alternative que le jeu coloré, improvisé et sautillant des artistes sud-américains ? Pour quelque temps encore, entre rythmes cariocas et la *Java bleue* de Fréhel, la France a le cœur à danser.

***F. P.***